L'armorial d'André de Rineck : un manuscrit messin du XVème siècle (Vienne, Osterreichische Nationalbibliothek, Cod. 3336)

Jean-Christophe Blanchard

▶ **To cite this version:**

Jean-Christophe Blanchard. L'armorial d'André de Rineck : un manuscrit messin du XVème siècle (Vienne, Osterreichische Nationalbibliothek, Cod. 3336). Archéologie et Préhistoire. Université Nancy 2, 2003. Français. NNT : 2003NAN21025 . tel-01776568

HAL Id: tel-01776568

https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01776568

Submitted on 24 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

Université Nancy 2

UFR des Sciences historiques et géographiques, musicologie

L'armorial d'André de Rineck : un manuscrit messin du XVe siècle

(Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, Cod. 3336)

I. Présentation

Thèse pour obtenir le grade de docteur de l'Université Nancy 2
Discipline : Histoire

présentée par

Jean-Christophe Blanchard

le 12 décembre 2003

Directeur de Thèse :

Monsieur le Professeur Pierre PEGEOT

Jury

Monsieur Patrick CORBET, Professeur à l'Université Nancy 2
Monsieur Michel PARISSE, Professeur émérite à l'Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne
Monsieur Michel PASTOUREAU, Professeur à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes
Monsieur Michel POPOFF, Conservateur à la Bibliothèque Nationale de France

Université Nancy 2

UFR des Sciences historiques et géographiques, musicologie

L'armorial d'André de Rineck : un manuscrit messin du XVe siècle

(Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, Cod. 3336)

I. Présentation

REPRODUCTION INTERDITE

Thèse pour obtenir le grade de docteur de l'Université Nancy 2
Discipline : Histoire

présentée par

Jean-Christophe Blanchard

le 12 décembre 2003

Directeur de Thèse :

Monsieur le Professeur Pierre PEGEOT

Jury

Monsieur Patrick CORBET, Professeur à l'Université Nancy 2
Monsieur Michel PARISSE, Professeur émérite à l'Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne
Monsieur Michel PASTOUREAU, Professeur à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes
Monsieur Michel POPOFF, Conservateur à la Bibliothèque Nationale de France

pour Delphine et Céleste

à mes parents et grands-parents

SOMMAIRE

I. PRESENTATION

Sommaire p. 1

Abréviations p. 6

Sources et bibliographie p. 7

INTRODUCTION p. 16

I. Description codicologique et contenu du manuscrit p. 20

A. Description codicologique p. 20

1. La couverture p. 20

a. Les trois premiers feuillets p. 20

b. Les 190 feuillets suivants p. 21

c. La réglure p. 21

d. La foliotation p. 22

3. La composition p. 22

4. Les marques de possession p. 23

B. Contenu p. 24

1. L'armorial p. 24

a. Premières illustrations p. 24

b. Les entrées originelles p. 25

c. Les ajouts p. 25

2. Les textes présents dans le manuscrit p. 27

II. Andre de Rineck et le manuscrit p. 28

A. André de Rineck p. 28

B. Le manuscrit premier p. 37

1. L'armorial p. 37

a. Organisation p. 37

b. Analyse quantitative p. 39

2. Filiation p. 43

a. Les modèles : Urfé et Berry p. 44

b. Coislin-Séguier et Nancy p. 75

2. Les ajouts contemporains de l'armorial originel p. 97

a. Texte sur l'élection de l'Empereur p. 97

b. Le traité de blason en forme de questionnaire de Jean Courtois p. 98

C. Les objectifs recherchés p. 99

1. Un livre de la pratique p. 100

2.Un livre de bibliothèque p. 102

3. Un manifeste socio-politique p. 105

III. Nicolas IV de heu et le manuscrit p. 111

A. Nicolas IV de Heu p. 111

B. Les apports de Nicolas IV de Heu au manuscrit p. 117

1. Probable collaboration d'André de Rineck et de Nicolas IV de Heu p. 118

a. Les ajouts savoyards p. 118

b. Les ajouts wurtzbourgeois p. 119

2. Les ajouts de Nicolas IV de Heu p. 121

a. Les ajouts luxembourgeois p. 121

b. Noms et armoiries de seigneuries de la région de Metz p. 123

c. Tableaux de quartiers
de parents de Nicolas IV de Heu p. 123

d. Le Tractatus de heraldis p. 142

d. "Fragment" de chronique p. 142

CONCLUSION p. 145

Tableaux : p. 149

Tableau A, 1 : Contenu de l'armorial de Rineck p. 150

Tableau A, 2 : Contenu de l'armorial Coislin-Séguier p. 153

Tableau A, 3 : Contenu de l'armorial de Nancy p. 155

Tableau B : Degrés de parenté
d'André de Rineck et de Perrette Roucel p. 157

Tableau C : Degrés de parenté
d'André de Rineck et de Philippe et Nicole de Raigecourt. p. 158

Tableau D : Degrés de parenté d'André de Rineck
et de Nicolas IV de Heu p. 159

Tableau E : Premières entrées anglaises de Toison d'or,
Lutzelbourg, Rineck et Coislin-Séguier/Nancy. p. 160

II. EDITION

Table des références et bibliographie
des ouvrages utilisés pour l'édition p. 3

Edition p. 7

Index armorum p. 198

Table des cimiers p. 235

Table des noms p. 236

III. ANNEXES

Transcription du texte sur le couronnement de l'Empereur
et duTraité de blason en forme de questionnaire de Jean Courtois p. 3

Transcription du Tractatus de Heraldis p. 12

Transcription du fragment de chronique p. 22

Transcription de l'armorial Coislin-Séguier p. 43

Transcription de l'armorial de Nancy p. 78

Transcription de l'armorial du duc de Savelli p. 120

ABREVIATIONS

A.E.S.C. : *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations.*

A.H.S. : *Archives héraldiques suisses.*

A.S.H.A.L. : *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine.*

B.S.A.L. : *Bulletin de la Société d'Archéologie lorraine.*

CSM : CAHEN (Gilbert), *Archives départementales de la Moselle. Catalogue des sceaux (Sceaux pendants et sceaux plaqués du Haut Moyen Age*, t. I : Sceaux des souverains, grands feudataires, dignitaires et début des sceaux de seigneurs laïques (de A à H). Introduction générale et bibliographie, Metz, 1981 ; t. II : Sceaux Laïques (Fin). Seigneurs (de I à Z), juridictions, municipalités, officiers et bourgeois, Metz, 1983.

C.L. : *Cahiers Lorrains*

DR : DES ROBERT (Edmond), *Catalogue des sceaux des Archives départementales de Meurthe-et-Moselle*, t. I : Sceaux de souverains, grands feudataires et juridictions (numéros 1 à 1664), Nancy, 1983 ; t. II : Sceaux d'offices et d'officiers, de seigneurs et de bourgeois (numéros 1665 à 4001), Nancy, 1985 ; t. III : Sceaux de seigneurs et bourgeois. Sceaux de villes. Sceaux de métiers et de professions. Sceaux d'Universités. Sceaux divers (numéros 4002 à 6365), Nancy, 1991.

ES : *Europäische Stammtafeln*

fr. : fonds français

HMB : *Histoire de Metz* par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne, 6 vol., Metz, 1769-1790 [Pr. : preuves].

J.G.L.G.A. : *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*

J.S.A.L. : *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*

M.A. : HANNONCELLES (Baron d'), *Metz ancien*, 2 vol., Metz, 1856.

M.A.N.M. : *Mémoires de l'Académie Nationale de Metz*

M.S.A.M. : *Mémoires de la Société d'Archéologie de la Moselle*

n. acq. fr. : nouvelles acquisitions françaises

PDV : *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éditée par Charles Bruneau, 4 vol., Metz, 1927-1933.

P.L. : *Le Pays Lorrain*

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Sources :

Sources manuscrites, *autres que le Cod. 3336 de l'Österreichische Nationalbibliothek :*

Bibliothèque nationale de France :

Fr. 18651 : Armorial Coislin-Séguier.

Fr. 32753 : Armorial d'Urfé.

N. acq. fr. 6724 bis et n. acq. fr. 4857 : Copies réalisés par Auguste Prost de divers armoriaux messins.

Archives nationales de France :

M 609, n° 2 : Armorial du duc de Savelli.

Nancy, Bibliothèque municipale :

Ms. 980 (185) : Armorial de Nancy.

Ms. 1727 : Armorial de Nicolas de Lutzelbourg.

Metz, Bibliothèque-médiathèque du Pontiffroy :

Ms. 855 : Recueil de documents.

ClmH 25 (Inc. 595 [758-759])) : Recueil de documents.

Epinal, Bibliothèque municipale :

Ms. 131 : Chronique de Praillon (900-1552).

Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique :

Fds. Goethals 1327 : Recueil généalogique de la famille de Heu.

Munich, Bayerische Staatsbibliothek :

Cod. Iconograph. 283 : Armorial universel d'origine messine.

Sources imprimées :

Armoriaux :

ADAM-EVEN (Paul) et JEQUIER (Léon), Un armorial français du XIIIe siècle : l'armorial Wijnbergen, *A.H.S.*, 1951, p. 49-62, 101-110 ; 1952, p. 28-36, 64-68, 103-111.

Armorial de Gilles Le Bouvier, héraut Berry, publié par Emmanuel de Boos d'après le manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de France (ms fr 4985), Paris, 1995

Bergshammar vapenboken : en medeltidsheraldisk studie [publié par] Jan Raneke, 2 vol., Lund, 1975.

BLANCHARD (Jean-Christophe), L'Armorial de Jean de Haraucourt, manuscrit du XVIe siècle conservé au Musée lorrain, à Nancy, *Lotharingia*, X, Nancy, 2001, p. 81-125.

BOOS (Emmanuel de), *L'Armorial d'Auvergne, Bourbonois et Forestz de Guillaume Revel*, 2 vol., Nonette, 1998.

BOZZOLO (Carla) et LOYAU (Hélène), *La Cour amoureuse dite de Charles VI. Etude et édition critique des sources manuscrites. Armoiries et notices biographiques*, 3 t. en 2 vol., Paris, 1982, 1992.

JEQUIER (Léon), L'armorial Bellenville, *Cahiers d'Héraldique*, V, Paris, 1983.

PASTOUREAU (Michel) et POPOFF (Michel), *Grand armorial équestre de la Toison d'or*, 2 vol., Saint-Jorioz, 2001.

HILDEBRANDT (A.M.) et STILLFRIED-ALCANTARA (R.) et, *Des Conrad Grünenbergs Wappenbuch*, Görlitz, 1875.

Catalogues de sceaux :

CAHEN (Gilbert), *Archives départementales de la Moselle. Catalogue des sceaux (Sceaux pendants et sceaux plaqués du Haut Moyen Age*, t. I : Sceaux des souverains, grands feudataires, dignitaires et début des sceaux de seigneurs laïques (de A à H). Introduction générale et bibliographie, Metz, 1981 ; t. II : Sceaux Laïques (Fin). Seigneurs (de I à Z), juridictions, municipalités, officiers et bourgeois, Metz, 1983.

DES ROBERT (Edmond), *Catalogue des sceaux des Archives départementales de Meurthe-et-Moselle*, t. I : Sceaux de souverains, grands feudataires et juridictions (numéros 1 à 1664), Nancy, 1983 ; t. II : Sceaux d'offices et d'officiers, de seigneurs et de bourgeois (numéros 1665 à 4001), Nancy, 1985 ; t. III : Sceaux de seigneurs et bourgeois. Sceaux de villes. Sceaux de métiers et de professions. Sceaux d'Universités. Sceaux divers (numéros 4002 à 6365), Nancy, 1991.

DOUET D'ARCQ (Louis), *Archives de l'Empire : collection de sceaux*, 3 vol., Paris, 1863-1868.

Autres documents :

Gedenkbuch des Metzer Bürgers Philippe von Vigneulles aus den Jahren 1471 bis 1522, édité par Heinrich Michelant, Stuttgart, 1852, reprint Amsterdam, 1968.

HUGUENIN (J. F.), *Les chroniques de la ville de Metz*, Metz, 1837.

Journal de Jehan Aubrion, édité par Lorédan LARCHEY, Metz, 1857.

La Chronique de Metz de Jacomin Husson (1200-1525), édité par Heinrich Michelant, Metz, 1870.

La Chronique de Philippe de Vigneulles, éditée par Charles Bruneau, 4 vol., Metz, 1927-1933.

Le droit coutumier de la ville de Metz au Moyen Age, T. I, Jugements du maître-échevin de Metz au XIVe siècle, publié par SALVERDA DE GRAVE (J. J.), MEIJERS (E. M.) et SCHNEIDER (Jean), Haarlem, 1951.

Le droit coutumier de la ville de Metz au Moyen-Age. T. III Jugements du maître-échevin de Metz aux XVe et XVIe siècles, publié par J. Schneider, Haarlem, 1967

Les Cent Nouvelles Nouvelles [de Philippe de Vigneulles], éditées par Charles H. Livingston, Genève, 1972.

Bibliographie :

Bibliographie héraldique :

ADAM (Paul), Notes sur quelques manuscrits héraldiques conservés à Vienne, *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, t. 23 (1956), p. 4-7.

ADAM-EVEN (Paul), Les fonctions militaires des hérauts d'armes, leur influence sur le développement de l'héraldique, *A.H.S.*, 71 (1957), p. 2-33.

BOOS (Emmanuel de), *Dictionnaire du blason*, Paris, 2001.

BOUDREAU (Claire), *Les traités de blason en français (XIVe-XVe s.)*, 3 vol., thèse de doctorat, EPHE, 1996.

FABRE (Martine), *Héraldique médiévale bretonne. Images personnelles (vers 1350-1500). Armoriaux, sceaux, tombeaux. Etude et corpus*, 2 vol., Villeneuve d'Asq, 1999.

GALBREATH (Donald Lindsay) et JEQUIER (Léon), *Manuel du blason*, Lausanne, 1977.

Les armoriaux médiévaux, Actes du colloque international "Les armoriaux médiévaux" (Paris, 21-23 mars 1994), *Cahiers du Léopard d'Or*, 8, Paris, 1997.

MATHIEU (Rémi), *Le système héraldique français*, Paris, 1946.

NEUBECKER (Ottfried), *Le grand livre de l'héraldique*, adaptation française par Roger Harmignies, Bruxelles, 1977.

PASTOUREAU (Michel), *Traité d'héraldique*, Paris, 1979, 2e éd. 1993.

VAIVRE (Jean-Bernard de), Orientations pour l'étude et l'utilisation des armoriaux du Moyen Age, *Cahiers d'héraldique*, I, 1977, p. I-XXXIV.

VON BERCHEM (E.), GALBREATH (D. L.) et HUPP (O), *Beiträge zur Geschichte der Heraldik. Die Wappenbücher des deutschen Mittelalters*, Berlin, 1939, rééd. Neustadt an der Aisch, 1972.

Ouvrages concernant Metz et la Lorraine :

BENET (Jacques), *Jean d'Anjou, duc de Calabre et de Lorraine (1426-1470)*, Nancy, 1997.

BOUR (René), *Histoire de Metz*, Metz, 1979.

BRUNEAU (Charles), La poésie aristocratique à Metz d'après un manuscrit de la famille d'Esch, *A.S.H.A.L.*, 1927, p. 167-222.

CALMET (Dom Augustin), *Histoire généalogique de la maison du Châtelet*, Nancy, 1741.

DE BOUTEILLER, Notice sur Ennery, *Mémoires de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle*, 1863, p. 103-139.

[DIGOT], Généalogie de la maison de Heu, établie à Metz et dans le pays de Liège, précédée de l'horoscope dressé pour Nicolas de Heu par l'astrologue Laurent le Frison, *B.S.A.L.*, 1857, p. 65-97.

DOSDAT (Gérard), *Les échevins du Palais de la cité de Metz (1180-1552)*, publication posthume présentée par Jean Schneider, s. l., 1993.

Ecriture et enluminure en Lorraine au Moyen Age, catalogue de l'exposition *La plume et le parchemin* organisée par la Société Thierry Alix (Nancy, Musée historique lorrain, 29 mai-29 juillet 1984), Nancy, 1984.

Encyclopédie illustrée de la Lorraine. Histoire de la Lorraine, sous la direction de G. Cabourdin, t. 2, *L'époque médiévale*, M. Parisse, Nancy, 1990.

FAVIER (Justin), *La bibliothèque d'un maître échevin de Metz au commencement du XVIe s.*, Nancy, 1885.

GERMAIN (Léon), Un portrait en miniature, du XVIe siècle. – Marguerite de Brandenbourg, femme de Nicolas III de Heu, *J.S.A.L.*, 1887, p. 164-167.

GINSBERG (Fritz), Die Privatkanzlei der Metzer Patrizierfamilie de Heu (1350-1550). Quellenstudien zur Wirtschaftsgeschichte des Metzer Landes, *J.G.L.G.A.*, 1914, p. 1-225.

HANNONCELLES (Baron d'), *Metz ancien*, 2 vol., Metz, 1856.

HECKMANN (Dieter), *André Voey de Ryneck : Leben und Werk eines Patriziers im spätmittelalterlichen Metz*, Saarbrücken, 1986, 231 p. (multigr.).

Histoire de la Lorraine, sous la direction de M. Parisse, Toulouse, 1977.

Histoire de Metz, sous la direction de J.-Y. Le Moigne, Toulouse, 1986.

Histoire de Metz par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne, 6 vol., Metz, 1769-1790.

[HUGO) Le Père Louis-Charles)], *Histoire de la maison des Salles, originaire de Béarn, depuis son établissement en Lorraine jusqu'à présent. Avec les preuves de la généalogie de cette maison*, Nancy, 1716.

KLIPFFEL (H.), *Les paraiges messins. Etudes sur la république messine du treizième au seizième siècle*, Metz-Paris, 1863.

[LIONNOIS (Abbé Jean-Jacques)], *La maison de Raigecourt*, Nancy, 1777.

LOUTSCH (Jean-Claude), Etude comparative sur la formation des armoiries bourgeoises dans les villes d'importance et de taille différentes au Moyen Age : Metz, Bruxelles, Luxembourg et Arlon, *Les armoiries non nobles en Europe : XIIIe-XVIIIe s.*, Actes du IIIe colloque international d'héraldique, Montmorency (19-23 septembre 1983), Paris, 1986, p. 63-82.

LUSIGNAN (Serge), En passant par la Lorraine... une traduction partielle et anonyme du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, *Le nombre du temps, en hommage à Paul Zumthor*, Paris, 1988, p. 153-163.

MAROT (Pierre), Les blasons lorrains de l'armorial de Gilles Le Bouvier (héraut Berry), *MSAL*, t. LXVII, 1926-1927, p. 370-418.

MAROT (Pierre), Les voyages de Gilles Le Bouvier en Lorraine en 1450 et sa présence à l'expédition du recouvrement de Normandie, *Le Moyen Age*, 2^{e} série, 28 (1927), p. 280-293.

MAZAURIC (Roger), Une famille réformée messine aux XVIe et XVIIe siècles. La famille de Heu, *Société de l'Histoire du Protestantisme, Bulletin*, 87^{e} année, 11^{e} de la 6^{e} série, janvier-mars 1938, p. 27-49 et 211-212.

MAZAURIC (Roger), Le tragique destin d'un patricien messin Gaspard de Heu, Sr. de Buy, *M.A.N.M.*, 1978, CLIXe année, Série VI, T. VI, (Sarreguemines, 1980), p. 118-142.

Metz enluminée. Autour de la Bible de Charles le Chauve. Trésors manuscrits des églises messines, exposition, Metz, 1989-1990, Metz, 1989.

[MIRBACH (Comte de)], Généalogie de la famille de Heu (de Metz), extrait de l'*Annuaire de la Noblesse de Belgique*, 1885, Bruxelles, 1885, p. 9-13.

MÜSEBECK (Dr. E.), Beiträge zur Geschichte der Metzer Patrizierfamilie de Heu, *J.G.L.G.A.*, 1905, p. 97-128.

PARISSE (Michel), *La noblesse lorraine. XI^e^-XIII^e^ s.*, Lille-Paris, 1976.

PARISSE (Michel), *Noblesse et chevalerie en Lorraine médiévale, les familles nobles du XIII^e^ siècle au XIII^e^ siècle*, Nancy, 1982.

POULL (Georges), *La maison ducale de Lorraine*, Nancy, 1991.

POULL (Georges), *La Maison souveraine et ducale de Bar*, Nancy, 1994.

PROST (Auguste), Notice sur quelques manuscrits concernant l'histoire de Metz et de la province, qui se trouvent dans les bibliothèques de Coblentz, Stuttgard, Munich, Vienne, Dresde et Berlin, *M.A.N.M.*, 1848, p. .90-144.

PROST (Auguste), *Le patriciat dans la cité de Metz*, Paris, 1873.

PROST (Auguste), Les paraiges messins, *M.S.A.M.*, XIV (1876), p. 343-355.

PROST (Auguste), *Notice sur un sceau de Landfriede du XIVe siècle*, Paris, 1879.

SCHNEIDER (Jean), Bourgeois et officiers épiscopaux. La fin de l'avouerie et de la ministérialité épiscopale à Metz (XIIIe-XIVe siècles), *A.S.H.A.L.*, Metz, XLVIII (1947), p. 75-94.

SCHNEIDER (Jean), *La ville de Metz aux XIIIe et XIVe siècles*, Nancy, 1950.

SCHNEIDER (Jean), Du commerce à l'aristocratie terrienne. Thiébaut de Heu, citain de Metz (vers 1265-1300), *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1954-55, p. 13-89.

SCHNEIDER (Jean), Un gentilhomme de ville : Sire Nicole Louve, citain de Metz (1387-1462), *La noblesse au Moyen Age. XIe-XVe siècles (Essais à la mémoire de Robert Boutruche, réunis par Ph. Contamine)*, Paris, 1976, p. 175-199.

SCHNEIDER (Jean), Metz et la Bourgogne au temps de Charles le Hardi (1467-1477), *M.A.N.M.*, 1976-1977, p. 305-335.

SCHNEIDER (Jean), Dans la société messine au XVe siècle : Dame Colette Baudoche (vers 1380/5-1441), dans *Lotharingia*, VII, Nancy, 1997, p. 67-76.

SCHNEIDER (Jean), Le coup de main du duc de Lorraine contre la cité de Metz (9 avril 1473), *P.L.*, 1990, p. 3-13.

SCHNEIDER (Jean), André de Rineck, citain de Metz (1444-1527). Notes à propos de recherches récentes, *C.L.*, n° 1, 1991, p. 3-14.

SCHNEIDER (Jean), Témoin d'une société en mutation : François le Gronnais, citain de Metz (1450-1525), *M.A.N.M.*, 1999, p. 185-205.

VAN DER STRATEN PONTHOZ (Comte F.), *Les Heu*, Metz, 1854 (extrait du *Metz littéraire*).

[VAN DER STRATEN], La maison de Heu et le Miroir des nobles de Hesbaie, *Mémoires de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle*, 1859, p. 1-35.

VANNERUS (J.), La famille de Brandenbourg. Deuxième partie. La branche d'Esch-Clervaux-Meysembourg, *La noblesse belge. Annuaire de 1926, première partie*, Bruxelles, 1928, p.5-147.

Ouvrages généraux :

AQUILON (Pierre), Petites et moyennes bibliothèques 1480-1530, *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques médiévales. Du VIe siècle à 1530.* Sous la direction d'André Vernet, Paris, 1989, p. 285-309.

AUTRAND (Françoise), Culture et mentalité : les librairies des gens du parlement au temps de Charles VI, *A.E.S.C.*, 28^{e} année, n° 5, septembre-octobre 1973, p. 1219-1244.

AUTRAND (Françoise), L'image de la noblesse en France à la fin du Moyen Age, tradition et nouveauté, *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1979, p. 340-354.

BAILLET (Lina), La bibliothèque des Seigneurs de Ribeaupierre, humanistes alsaciens, *Les lettres en Alsace*, Strasbourg, 1962, (Publications de la Société savante d'Alsace et des régions de l'Est, t. VIII), p. 109-119.

CARON (Marie-Thérèse), *La noblesse dans le duché de Bourgogne à la fin du Moyen Age (1315-1477)*, Lille, 1987.

CONTAMINE (Philippe), Les traités de guerre, de chasse, de blason et de chevalerie, *La littérature française aux XIVe et XVe siècles*, t. I, Heidelberg, 1988, p. 346-367.

CONTAMINE (Philippe), *La noblesse au royaume de France de Philippe le Bel à Louis XII*, Paris, 1997.

COULET (Noël), Bibliothèques aixoises du XVe siècle (1433-1448), dans *Livres et bibliothèques (XIIIe-XVe siècle). Cahiers de Fanjeaux n° 31*, Toulouse, 1996, p. 209-239.

DOLLINGER (Philippe), Patriciat noble et patriciat bourgeois à Strasbourg au XIVe siècle, *Revue d'Alsace*, n° 567, 1950-1951, p. 52-82.

DOLLINGER (Philippe), Les villes allemandes au Moyen Age. Les groupements sociaux, *Recueil de la Société Jean Bodin*, t. VII, *La ville. Deuxième partie Institutions économiques et sociales*, Bruxelles, 1955, p. 371-401.

DOLLINGER (Philippe), Le patriciat strasbourgeois au XVe siècle, *Etudes rhénanes. Mélanges offerts à Raymond Oberlé*, Paris, 1983, p. 42-57

Europäische Stammtafeln, vol. 3, Stammtafeln zur Geschichte der europäischen Staaten, Marburg, 1958.

Europäische Stammtafeln, vol. 6, Familien des alten Lotharingien I, Marburg, 1978.

Europäische Stammtafeln, vol. 7, Familien des alten Lotharingien II, Marburg, 1979.

Europäische Stammtafeln, vol. 13, Les familles féodales de France I, Marburg, 1990.

FÜRBETH (Frank), "Vom Ursprung der Herolde". Ein humanistischer Brief als heraldischer Lehrtext, *Beïtrage zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur*, 117, Tübingen, 1995, p. 437-488.

GENICOT (Léopold), *L'économie rurale namuroise au Bas Moyen Age, II. Les hommes, la noblesse*, Louvain, 1960.

GUENEE (Bernard) (dir.), *Le métier d'historien au Moyen Age. Etudes sur l'historiographie médiévale*, Paris, 1977.

GUENEE (Bernard), *Politique et histoire au Moyen Age. Recueil d'articles sur l'histoire politique et l'historiographie médiévale*, Paris, 1981.

GUENEE (Bernard), *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, 1980, rééd. 1991.

HASENOHR (Geneviève), L'essor des bibliothèques privées aux XIVe et XVe siècles, dans *Histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques médiévales. Du VIe siècle à 1530.* Sous la direction d'André Vernet, Paris, 1989, p. 215-263.

HEERS (Jacques), *Le clan familial au Moyen Age*, Paris, 19774, rééd. 1993.

JORDAN (Benoît), Les sires de Ribeaupierre. Entre la vertu et la gloire (1451-1585), T. XLIV, Société Savante d'Alsace, 1991.

KLAPICH-ZUBER (Christiane), *La maison et le nom. Stratégies et rituels dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, 1990.

KLAPICH-ZUBER (Christiane), *L'ombre des ancêtres. Essai sur l'imaginaire médiéval de la parenté*, Paris, 2000.

LAFFITTE (Marie-Pierre), Les manuscrits de Louis de Bruges, chevalier de la Toison d'or, *Le Banquet du Faisan*, Arras, 1997, p. 243-255.

La Mémoire des Siècles. 2000 ans d'écrits en Alsace, catalogue de l'exposition présentée à l'occasion du Bimillénaire de Strasbourg par la Fondation Mécénat, Science et Art à Strasbourg, reconduite en l'Eglise des Dominicains de Colmar du 28 juillet au 5 novembre 1989, p. 229-230.

La noblesse au Moyen Age. XIe-XVe siècles (Essais à la mémoire de Robert Boutruche, réunis par Ph. Contamine), Paris, 1976.

LEHR (Ernest), *L'Alsace noble, suivie de Le Livre d'or du patriciat de Strasbourg, d'après les documents authentiques et en grande partie inédits*, 3 vol., Paris-Strasbourg, 1870.

LEMAIRE (Claudine), Guillaume de la Baume, seigneur d'Irlain, chevalier de la Toison d'or et bibliophile, dans *Bulletin d'information [du] Centre Européen d'Etudes Bourguignonnes*, n° 29, juin 1998, p. 6-8 ; n° 30, octobre 1998, p. 6-8 ; n° 31, février 1999, p. 8-10.

LOUTSCH (Jean-Claude), *Armorial du pays de Luxembourg*, Luxembourg, 1974.

MERINDOL (Christian de), *Le roi René et la seconde maison d'Anjou. Emblématique, art, histoire*, Paris, 1987.

MERINDOL (Christian de), Les décors peints. Corpus des décors monumentaux peints et armoriés du Moyen Age en France, La maison des Chevaliers de Pont-Saint-Esprit, t. 2, Pont-Saint-Esprit, 2000.

MOEGLIN (Jean-Marie), Les élites urbaines et l'histoire de leur ville en Allemagne (XIVe-XVe siècles), *Les élites urbaines au Moyen Age*, XVIIe Congrès de la S.H.M.E.S. (Rome, mai 1996), Paris-Rome, 1997, p. 351-383.

MONET (Pierre), *Les Rohrbach de Francfort. Pouvoirs, affaires et parenté à l'aube de la Rennaissance allemande*, Genève, 1997.

MORSEL (Joseph), *La noblesse contre le prince. L'espace social des Thüngen à la fin du Moyen Age (Franconie, vers 1250-1525)*, Stuttgart, 2000.

MUZERELLE (Denis), *Vocabulaire codicologique. Répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits*, Paris, 1985.

VAN DEN NESTE (Evelyne), *Tournois, joutes, pas d'armes dans les villes de Flandre à la fin du Moyen Age (1300-1486)*, Paris, 1996.

VOGLER (Bernard), Institutions et société à Nuremberg au début du XVIe siècle, *Hommage à Dürer. Strasbourg et Nuremberg dans la première moitié du XVIe siècle, Actes du Colloque de Strasbourg (19-20 novembre 1971)*, p. 45-56.

WIELAND (Michael), Beiträge zur Geschichte der Grafen, Graffschaft, Burg und Stadt Rieneck, *Archiv des Historischen Vereins für Unterfranken und Aschalfenburg* 20/I, (1870), p. 61-368.

INTRODUCTION

Les armoriaux médiévaux, principale source pour l'étude de l'héraldique avec les sceaux, après avoir longtemps été délaissés, voient enfin depuis quelques années leur valeur reconnue comme fondamentale. L'intérêt pour ces recueils d'armoiries est en effet récent alors que les sceaux ont toujours bénéficié de l'attention des chercheurs. Cette reconnaissance des armoriaux est d'autant plus importante qu'elle n'est pas seulement limitée au domaine héraldique. Les armoriaux restent des pourvoyeurs d'information sur les couleurs, principale composante de l'armoirie. Mais ils sont enfin perçus comme des documents d'Histoire à part entière. Le colloque international consacré à Paris en 1994 aux armoriaux médiévaux[1] et des publications récentes[2] attestent de ce fait. Ces recueils d'armoiries sont, selon Michel Pastoureau, "de véritables *ordines*, qui nous donnent une image de tel ou tel pan de la société à l'époque où ils ont été mis en forme. Cette image est toujours fortement idéologique et militante. ... Tout armorial est un programme, une proclamation"[3].

Dans ce contexte, l'étude du Codex 3336 de l'Österreichische Nationalbibliothek, communément appelé armorial d'André de Rineck, patricien messin, prend tout son sens et il a semblé utile d'en entreprendre l'édition. L'ex-libris d'André de Rineck et la date qui l'accompagne (1473) rendent son attribution et sa datation certaine. C'est un armorial universel peint qui recense, outre les armoiries véritables de l'Occident chrétien, des armes de personnages légendaires ou vivant aux temps préhéraldiques[4]. En plus de l'armorial, le manuscrit comprend différents textes contemporains ou non de sa réalisation qui seront également présentés.

---

[1] *Les armoriaux médiévaux*, Actes du colloque international "Les armoriaux médiévaux" (Paris, 21-23 mars 1994), *Cahiers du Léopard d'Or*, 8, Paris, 1997.

[2] Quelques exemples : BOZZOLO (Carla) et LOYAU (Hélène), *La Cour amoureuse dite de Charles VI. Etude et édition critique des sources manuscrites. Armoiries et notices biographiques*, 3 t. en 2 vol., Paris, 1982, 1992 ; BOOS (Emmanuel de), *L'Armorial d'Auvergne, Bourbonois et Forestz de Guillaume Revel*, 2 vol., Nonette, 1998 ; PASTOUREAU (Michel) et POPOFF (Michel), *Grand armorial équestre de la Toison d'or*, 2 vol., Saint-Jorioz, 2001.

[3] PASTOUREAU (Michel), Présentation, *Les armoriaux médiévaux...*, p. 18.

[4], Les armoriaux universels sont en fait des armoriaux généraux, c'est-à-dire des armoriaux " qui tentent de recenser toutes les armoiries des princes, barons et chevaliers originaires d'une aire géographique plus ou moins vaste : un ensemble de comtés, souvent un royaume, parfois tout l'Occident chrétien" auxquels sont ajoutées des éléments d'héraldique imaginaire. Les autres types d'armoriaux les plus fréquents sont les armoriaux occasionnels "qui recensent les armes de personnages rassemblés pour une occasion particulière, en général une circonstance militaire ou politique" et les armoriaux institutionnels qui "donnent les armes de personnages appartenant à un corps constitué : ordre de chevalerie,..." : PASTOUREAU (Michel), *Traité d'héraldique*, Paris, 1979, 2e éd. 1993, p. 223-225.

Auguste Prost est le premier, au milieu du XIXe siècle, à avoir remarqué ce manuscrit, assurément messin, lors de recherches dans diverses bibliothèques allemandes[5]. Son attention avait alors été plus particulièrement attirée par ce codex où figurent un fragment d'une ancienne chronique et surtout l'armorial. Il a d'ailleurs réalisé des copies partielles manuscrites de ce dernier, qui sont maintenant conservées à la Bibliothèque nationale de France et ne sont pas diffusées[6]. Ce document, malgré l'ancienneté de sa découverte, est resté jusque là inédit. Il est seulement connu par des notices d'inventaires ou par quelques articles qui le mentionnent rapidement[7]. Parmi ces références, seuls les articles de Pierre Marot, de Paul Adam-Even et du doyen Jean Schneider l'éclairent sous des jours d'ailleurs différents. Marot éditant les parties lorraines de l'armorial du héraut Berry a d'abord remarqué les liens qui les unissent à celles de l'armorial de Rineck[8]. Adam-Even a ensuite mis en évidence l'influence de l'armorial d'Urfé sur cet armorial. Il a également vu les similitudes qui existent entre Rineck et un armorial appelé Coislin-Séguier. Enfin, il a remarqué une copie de

[5] PROST (Auguste), Notice sur quelques manuscrits concernant l'histoire de Metz et de la province, qui se trouvent dans les bibliothèques de Coblentz, Stuttgard, Munich, Vienne, Dresde et Berlin, *M.A.N.M.*, 1848, p. 97, 109 et 116.

[6] Paris, Bibliothèque nationale de France, n. acq. fr. 6724 bis, fol. 5 et 23-31 et n. acq. fr. 4857, fol. 298-365.

[7] *Tabulae codicum manuscriptorum praeter graecos et orientales in Bibliotheca Palatina Vindobonensi asservatorum (Cod. 1 – Cod. 19500)*, 10 vol., Vienne, 1864-1899 ; PANGE (Jean de), *Introduction au catalogue des actes de Ferri III, duc de Lorraine (1251-1303)*, Paris, 1904, p. 101-102, pièces justificatives, n° 1: extrait de la chronique inédite conservée à Vienne (Autriche). Bibliothèque de la ville, n° 3336, fol. 196-197 ; *MA*ROT (Pierre), Les blasons lorrains de l'armorial de Gilles Le Bouvier (héraut Berry), *M.S.A.L.* t. LXVII, 1926-1927, p. 370-418 ; RUWET (J.), Les Archives de Vienne et l'histoire de notre pays, *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 1953 (CXVIII), p. XLI-CXX ; ADAM (Paul), Notes sur quelques manuscrits héraldiques conservés à Vienne, *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, t. 23 (1956), p. 4-7 ; UNTERKIRCHER (Franz), *Inventar der illuminierten Handschriften, Inkunabeln und Frühdrucke der Österreichischen Nationalbibliothek*, vol. 1 : Die abendländischen Handschriften, 2 vol., Vienne, 1957 ; JÄGER-SUNSTENAU (H.), Wappenbücher in Wiener öffentlichen Sammlungen, *Genealogica et Heraldica*, 10. Internationaler Kongreß für genealogische und heraldische Wissenschaften, Wien, 1970, p. 377-381 ; UNTERKIRCHER (Franz), *Die datieren Handschriften der Österreischichen Nationalbibliothek von 1451 bis 1500 (Katalog der datieren Handschriften in lateinischer Schrift in Österreich 3)*, Vienne, 1974 ; PÄCHT (Otto), THOSS (Dagmar), *Französische Schule I (Die illuminierten Handschriften und Inkunabeln der Österreischichen Nationalbibliothek 1)*, Vienne, 1974 ; AVRIL (François), Manuscrits à peintures d'origine française à la Bibliothèque nationale de Vienne, *Bulletin Monumental*, t. 124, IV, Paris, 1976, p. 329-338 ; SCHNEIDER (Jean), André de Rineck, citain de Metz (1444-1527). Notes à propos de recherches récentes, *C.L.*, n° 1 (1991), p. 3-14 ; FÜRBETH (Frank), "Vom Ursprung der Herolde". Ein humanistischer Brief als heraldischer Lehrtext, *Beïtrage zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur 117*, Tübingen, 1995, p. 437-488.

[8] *MA*ROT (Pierre), Les blasons lorrains de l'armorial de Gilles Le Bouvier (héraut Berry), *M.S.A.L.*, t. LXVII, 1926-1927, p. 37374 et 376-377. Sur l'armorial du héraut Berry : *Armorial de Gilles Le Bouvier, héraut Berry*, publié par Emmanuel de Boos d'après le manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de France (ms fr 4985), Paris, 1995.

Rineck : l'armorial du duc de Savelli[9]. Le doyen Jean Schneider a lié ce document à la personnalité d'André de Rineck et a perçu son intérêt sur le plan social[10].

La spécificité de l'armorial d'André de Rineck tient essentiellement dans l'identité de son propriétaire : un patricien de Metz. Or d'une manière générale, les armoriaux "semblent presque tous avoir été l'œuvre de hérauts d'armes"[11]. Ces derniers étaient de par leurs fonctions intrinsèquement liés à ces documents. A la fin du XIIe siècle, ils sont chargés d'identifier les armoiries des combattants lors des tournois puis pendant les guerres. Au cours des XIIIe et XIVe siècles, les hérauts dont les fonctions militaires sont bien reconnues, passés au service des princes, doivent entre autres dresser des listes des vassaux de ceux-ci et veiller aux respects des règles héraldiques. Les transformations de l'armée au cours de la seconde moitié du XVe siècle sonnent le glas du rôle des hérauts sur les champs de bataille ; ils demeurent néanmoins dans l'entourage du prince où ils participent à la mise en scène du pouvoir en rehaussant différentes manifestations grâce à l'héraldique et l'emblématique[12]. "A la première période de l'histoire des armoiries, celle de l'héraldique militaire, va succéder celle de l'héraldique de cour, comme la noblesse de cour remplace la chevalerie féodale"[13].

Pourquoi un citain de Metz, qui n'a rien à voir avec le milieu de la hérauderie et qui n'est pas non plus un souverain dédicataire, possédait-il dans sa bibliothèque un document de héraut d'armes ? L'existence de deux autres armoriaux messins de la fin du XVe siècle ou du début du XVIe siècle : l'armorial Coislin-Séguier et l'autre conservé à la Bibliothèque municipale de Nancy sous la cote 980 (185)[14], permet même de poser la question de manière plus générale : quel était pour le patriciat messin le sens d'un tel document ?

L'analyse de l'armorial tentera de répondre à ces questions. Cette étude doit nécessairement commencer par l'examen codicologique qui permet de déterminer la

---

[9] ADAM (Paul), Notes sur quelques manuscrits héraldiques conservés à Vienne, *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, t. 23 (1956), p. 5-6. L'armorial d'Urfé est un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de France sous la cote fr. 32753. Il est actuellement inédit, Michel Popoff en prépare la publication. L'armorial Coislin-Séguier, dont nous donnons la transcription en annexe, est conservé à la Bibliothèque nationale de France sous la cote fr. 18651. Enfin l'armorial du duc de Savelli, dont nous donnons également une transcription en annexe, est conservé aux Archives nationale de France sous la cote M 609, n° 2.

[10] SCHNEIDER (Jean), André de Rineck..., p. 6.

[11] PASTOUREAU (Michel), *Traité...*, p. 225.

[12] Sur les hérauts d'armes : ADAM-EVEN (Paul), Les fonctions militaires des hérauts d'armes, leur influence sur le développement de l'héraldique, *A.H.S.*, 71 (1957), p. 2-33. Cet article reste le plus complet sur la question.

[13] ADAM-EVEN, Les fonctions..., p. 26.

[14] Désormais cité comme : armorial de Nancy.

cohérence du contenu global du manuscrit. Ensuite son organisation d'ensemble, le contenu de ses marches et sa filiation seront à leur tour détaillés. Les ressemblances et dissemblances perçues entre l'armorial de Rineck et ses modèles éventuels mettront en avant ses caractéristiques propres et les attentes qui ont pu en être à l'origine. Puis l'histoire du manuscrit fortement liée à celle d'André de Rineck mais aussi à celle de son héritier et disciple Nicolas IV de Heu, éclairera d'autres aspects de l'intérêt des Messins pour les armoriaux à la fin du Moyen Age.

I. DESCRIPTION CODICOLOGIQUE ET CONTENU DU MANUSCRIT

A. DESCRIPTION CODICOLOGIQUE

1. La couverture

La couverture de ce volume, sur des ais de bois de 310 sur 220 mm, est une demi-reliure de maroquin beige. Le reste des ais de bois est recouvert d'une peau plus claire qui semble chamoisée (chevrotin ?). Une seule inscription est visible sur le plat supérieur, en haut et au milieu le chiffre 33. Le dos, large de 60 mm a quatre nerfs et ne comporte pas de texte. Des traces de fermoir sont nettement visibles sur les plats supérieurs et inférieurs, ainsi que les trous de pointes d'un porte-étiquette sur le plat supérieur. Cette couverture a été restaurée en 1915[15].

2. Le support

Les 193 feuillets contenus dans ce volume mesurent 290/295 sur 210/215 mm et sont tous de papier.

a. Les trois premiers feuillets

Le premier feuillet originel est composé de plusieurs feuilles de papier qui ont été collées et a de ce fait un aspect cartonné. Ce feuillet a été entouré de deux feuillets de papier sulfurisé, dans un souci de conservation au moment de la restauration de 1915. Par conséquent, pour le lecteur actuel, le premier feuillet du manuscrit est un feuillet de papier sulfurisé, le second de papier cartonné et le troisième de papier sulfurisé.

[15] BNA, cod. 3336, sur la contre-garde du plat inférieur : *Der Einband wurde zum Teil ausgebessert und die ersk (sic) Lage neu befestigt im September 1915.*

PAPETERIES LANSON & MONTGOLFIER S.A. FABRIQUE EN FRANCE

Filigrane 1 :

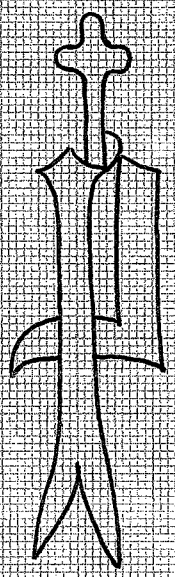

Filigrane 2 :

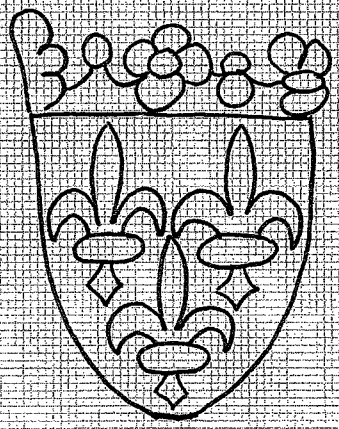

b. Les 190 feuillets suivants

Le papier des feuillets suivants est assez épais et fortement tramé, caractéristique des papiers médiévaux. Deux filigranes apparaissent. Le premier, omniprésent, est une lettre P à fleuron à quatre feuilles (Planche 1, filigrane 1)[16], des variantes ont été repérées dans la région Lorraine dans le dernier quart du XVe siècle, au plus tôt à Epinal en 1477[17]. Cette date peut être avancée car ce "P fleuri" se trouve déjà en 1472 dans un papier provenant d'un moulin à papier d'Epinal[18]. Le second, visible au folio 115, est un écu à trois fleurs de lis couronné (Planche 1, filigrane 2) qui marque des papiers dont on usait à Metz en 1472[19]. Le papier ayant servi à la confection de l'Armorial d'André de Rineck a donc été utilisé au début des années 1470.

c. La réglure

Ces 190 feuillets disposent tous d'un cadre de réglure, tracé à l'encre brune. La marge supérieure mesure environ 25/30 mm de large, la marge inférieure environ 60 mm, la marge intérieure environ 35/40 mm et la marge extérieure environ 30 mm. Aucune linéation n'est observable, cette absence se justifie par la trame extrêmement visible du papier, dont les vergeures peuvent guider l'écriture. La ligne de tête et celle de la marge intérieure constituent le point d'appui d'un quadrillage plus complexe, tracé à la mine de plomb, dans lequel s'insèrent les écus de l'armorial. Ce quadrillage, présent du folio 1 au folio 152 inclus, est constitué de sept lignes horizontales, en plus de la ligne de tête, et de quatre lignes verticales, en plus de la ligne de marge intérieure. Les lignes 1, 3, 5 et 7 sont hautes de 45 mm environ et les lignes 2, 4 et 6 de 20 mm. Les quatre colonnes font 35 mm de large. La dernière ligne empiète de 15/20 mm sur la ligne de pied et la dernière colonne déborde de 10 mm sur la marge extérieure.

L'observation du décalage de dimension entre la marge supérieure et la marge inférieure (au moins 30 mm), de même qu'entre celui des marges intérieures et extérieures (5/10 mm) incite à penser que les feuillets ont été rognés.

---

[16] BRIQUET (C. M.), *Les filigranes. Dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600 avec 39 figures dans le texte et 16112 fac-similés de filigranes*, 4 vol., 2e édition, Leipzig, 1923 (1ère éd. Genève, 1907), t. 3, p. 459.
[17] *Ibid.* p. 164-465, variantes du groupe 8588 à 8650.
[18] JANOT (Jean-Marie), *Les moulins à papier de la région vosgienne*, 2 vol., Nancy, 1952, t. 1, p. 45-46, t. 2, pl. EPINAL I, 180.
[19] BRIQUET (C. M.), *Les filigranes...*, t. 1, p. 128, n° 1680.

Schéma de composition du cod. 3336 de l'Österreichische Nationalbibliothek

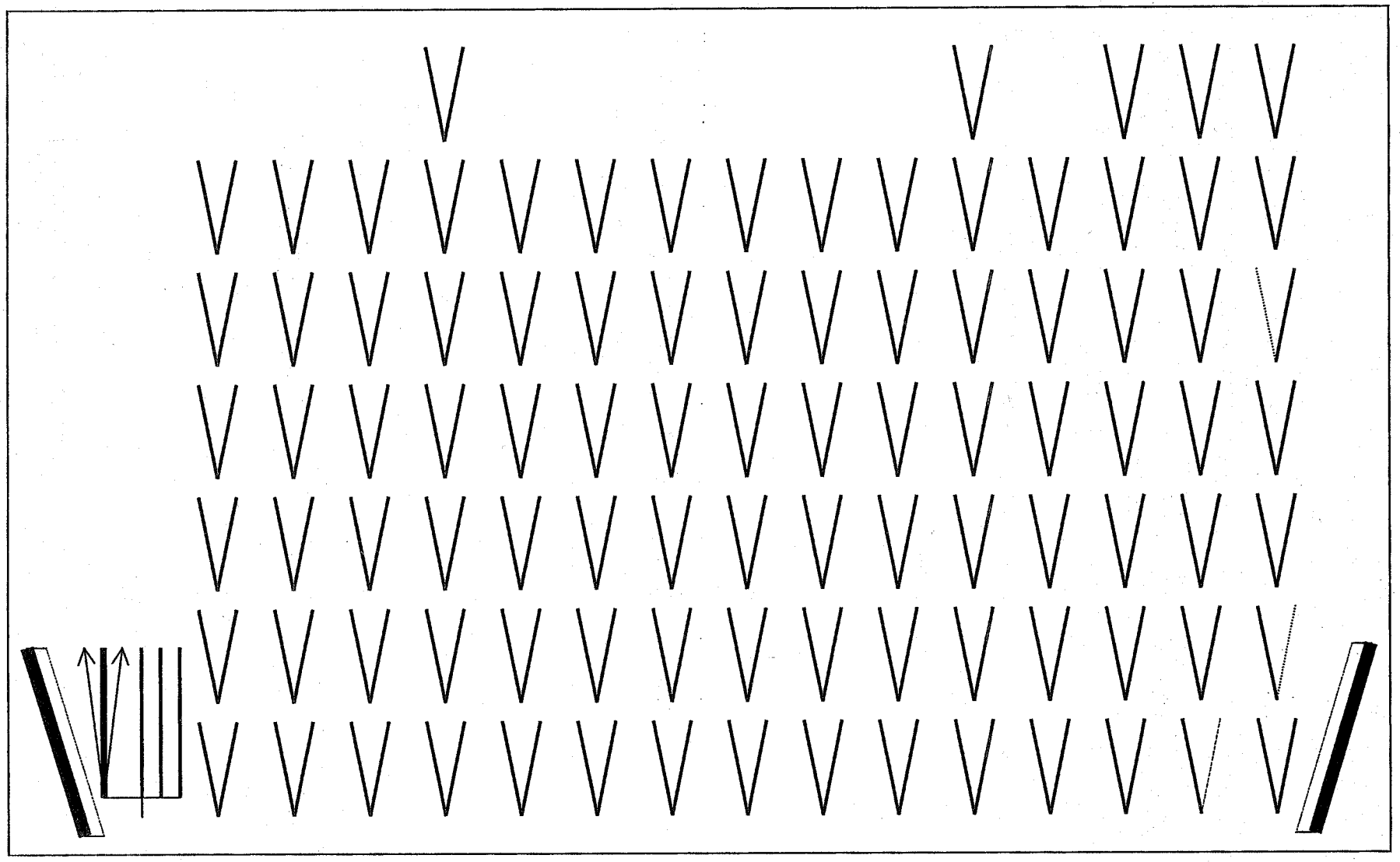

Planche 2

d. La foliotation

Le premier et le troisième feuillets (en papier sulfurisé) ne sont pas foliotés. Le second feuillet a reçu un numéro en chiffre romain : I, il est le seul feuillet à avoir été doté de cette foliotation. Pour le reste du document, une foliotation en chiffre arabe, écrite à l'encre brune au XVIIe ou au XVIIIe siècle subsiste. Cette foliotation comporte un certain nombre d'oublis et d'erreurs. Ainsi il existe un folio 61 et un folio 61a, un folio 73 et un folio 73a ; et l'on passe du folio 166 au folio 177, puis du folio 190 au folio 192 et enfin du folio 198 au folio 200. Ces dernières anomalies ont été corrigées, par une deuxième main, peut-être du XXe siècle, comme suit :

Tableau n° 1 :

foliotation	166	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187
correction	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177
foliotation	188	189	190	192	193	194	195	196	197	198	200	
correction	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	

3. La composition

Le manuscrit contient seize cahiers de composition différente (Planche 2). Le premier cahier a été consolidé au moment de la restauration. Il comprend six feuillets : un feuillet de papier cartonné (fol. I) protégé par les deux feuillets de papier sulfurisé (non foliotés) et trois feuillets de papier (fol. 1, 2 et 3) qui ont été montés sur onglet de toile. La suite de la composition peut être restituée grâce au comptage des feuillets entre chaque fil de couture.

Tableau 2 :

A : nombre de feuillets entre deux fils de couture.
B : nombre de feuillets dans les cahiers.

A		1/2	2/3	3/4	4/5	5/6	6/7	7/8	8/9	9/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15		
	6	12	12	13	13	12	12	12	12	12	12	13	13	14	12	6	
B	12	12	12	14	12	12	12	12	12	12	14	12	14	13	12		

Entre le premier cahier restauré et le premier fil de couture, on compte six feuillets à joindre aux six premiers feuillets placés entre le premier et le deuxième fil de

Planche 3
Ex-libris d'André de Rineck (fol. I)

couture. Ces douze feuillets constituent le premier sénion. Viennent ensuite deux cahiers de douze feuillets, un de quatorze, six de douze, un de quatorze, un de douze, un de quatorze, un de treize et un dernier de douze. L'avant-dernier cahier, composé de treize feuillets, n'est pas complet, il manque le dernier feuillet, comme le prouve la trace de son arrachement. Le dernier cahier a lui aussi subi des mutilations, mais qui ne sont pas visibles, seule l'observation de la foliotation permet de les déceler. En effet, la première foliotation passe du folio 190 au 192 et du 198 au 200. Ce qui autorise à faire du dernier cahier non pas un sénion comme il y paraît mais un septénion auquel manque ses cinquième et treizième feuillets. Il convient de noter que le dernier feuillet, détaché de son bifeuillet, est maintenu dans la structure par un petit onglet le liant à l'avant dernier feuillet.

4. Les marques de possession

Deux ex-libris se trouvent dans le manuscrit. Le premier permet de connaître le commanditaire et premier propriétaire du manuscrit, il s'agit de celui d'André de Rineck qui a été peint au verso du folio I (Planche 3). Il est composé sur fond noir d'un texte, des armoiries d'André de Rineck et d'une date. Le texte écrit à la gouache blanche sur deux lignes : *Ce sont les armes de messire André de Ryneck ch(eva)l(ie)r et est ce livre ycy à ly*, est interrompu par une croix pattée de gueules et d'une roue de sainte Catherine d'or armée de couteaux ouverts au naturel, emblèmes de pèlerinage. Les armoiries : de gueules au bélier d'argent accorné et ancorné d'or, timbrées d'un casque à quatre grilles d'argent timbré de trois-quarts à dextre cimé du bélier de l'écu sur un chapeau de gueules rebrassé d'hermine et ornées de lambrequins de gueules et d'argent sont celles d'André de Rineck. Sous ces armoiries à gauche, une date est écrite à la gouache rouge : M IIII^{C} LXXIII.

Le second ex-libris est celui de la Bibliothèque impériale de Vienne, il figure au folio 1, en bas de page. Il consiste en une inscription : *Ex augustissima bibliotheca Vindobonensi*, écrite à l'encre noire dans une graphie du XVIIIe siècle, placée en bas d'un feuillet de l'armorial. Au dessus de cet ex-libris a été ajoutée au crayon ce qui semble être une cote : *151 N CCXXXIX O [1 S N (?)]*, à gauche en haut de cette cote le nombre *662* est visible. Les chiffres romains renvoient à l'ancienne cote du manuscrit qui était *Codex Historia Profana 239*. Les autres chiffres et les lettres n'ont pu être éclairés. Plus haut dans la page, dans la marge gauche, au niveau de la seconde rangée

Planche 4

Vue d'ensemble de l'ange et des Arma Christi (contre-garde du plat supérieur et fol. I r°)

d'armoiries, une autre cote a été écrite, également au crayon : *XIII C 19*. Cette cote n'est pas expliquée. Aucune autre marque de possession ne permet de faire le lien entre ces deux extrêmes (XVe et XVIIIe siècle).

L'analyse codicologique du manuscrit ne révèle pas d'anomalies qui pourraient suggérer des bouleversements dans son organisation, elle permet donc de ne pas mettre en doute la cohérence de son contenu. Il se présente aujourd'hui dans son état originel.

B. Contenu

1. L'armorial

a. Premières illustrations

Au verso du plat supérieur, le manuscrit s'ouvre sur une pleine page à fond noir occupée par un personnage central qui est un ange posé sur une terrasse verte. Il est vêtu d'une longue aube blanche au drappé un peu raide, ses pieds sont nus. Ses ailes rouges – il s'agit peut-être d'un séraphin – sont en partie cachées par deux "soleils" aux rayons d'or (gouache jaune) que l'ange tient dans chaque main par un rayon. Ces "soleils" contiennent deux monogrammes, dans sa main gauche celui du Christ IHS (IHESUS), écrit en lettres d'or (gouache jaune) sur fond rouge, et dans sa main droite celui de la vierge MA (MARIA), écrit en lettres d'argent (gouache blanche) sur fond bleu. Sous ses bras, de part et d'autre de son corps, une inscription à la gouache rouge est lisible sur deux lignes : *Angel je me me (sic) met en ta garde qu'à ma fin de prendre tu ne renie*. Le visage élégant, coiffé d'une longue et abondante chevelure blonde, est tourné vers la droite et regarde légèrement vers le bas. Le regard de l'ange est tourné vers les armoiries du Christ qui figurent en pendant au recto du folio I (Planche 4). Il est précisément focalisé sur la croix qui occupe le centre de la composition héraldique des armes du Christ (Arma Christi)[20]. Cette évocation de la Passion du Christ est introduite par le texte *Ce sont les armes de nostre salveur et Redempteur Jhesucrist*, placé en haut de page. C'est au verso de ce premier feuillet que l'ex-libris d'André de Rineck a été peint.

[20] Voir édition : R 1. Sur les Arma Christi : REAU (Louis), *Iconographie de l'art chrétien, t. II Iconographie de la Bible, II Nouveau Testament*, Paris, 1957, p. 508-509 ; *Lexicon der christlichen Ikonographie*, éd. par Engelbert Kirschbaum, avec la collaboration de Günter Bandmann, Wolfgang Braunfels *et alii*, t. 1 (A-Ezechiel), 1968, Rome, Fribourg, Bâle et Vienne, col. 183-187.

b. Les entrées originelles

La majeure partie du manuscrit contient ensuite l'armorial universel peint (fol. 1-149) composée de 1500 entrées[21]. Toutes ces entrées constituent l'armorial tel qu'il est aujourd'hui, mais elles ne sont pas toutes originelles. L'armorial initialement contenait 1224 entrées dont 7 "esquisses" qui n'ont été ni achevées, ni nommées (R 404, 614, 889, 908, 931, 113, 1096), ce qui donne un total de 1217 entrées originelles renseignées. Encore faut-il préciser que 79 d'entre elles ne donnent qu'un nom sans armoiries (R 172-180, 219-232, 234-236, 319-323, 362-375, 428-440, 554-565, 601-608, 892).

Ces 1217 entrées, à l'exception de l'une d'entre elles (R 1081 : les quatre fils Aymon) se répartissent dans 81 marches d'armes (Tableau A, 1), dont l'une ne donne qu'un titre et ne contient pas d'entrée (Nemours, fol. 39 v°). La marche de Thuringe comporte une entrée sans armoiries (R 892) et les armes de celle de Milan ont été masquées par surcharge d'armoiries ajoutées à la marche savoyarde (R 817 [54 (S)]). Dans cet ensemble, douze écus composent les tableaux de quatre quartiers du père, de la mère et de la femme d'André de Rineck (fol. 116, 142 v° et 143). Ces 1217 entrées forment un corpus homogène et sont présentées à raison de 16 écus par page, quatre écus sur quatre rangées. Elles composent l'armorial d'André de Rineck tel qu'il a été voulu par ce dernier. L'écriture de leur identification et le nom des marches qui les renferment est une bâtarde bourguignonne écrite à l'encre rouge, ferme et lisible. Le dessin héraldique est soigné et sobre.

c. Les ajouts

A cet ensemble, il a été joint d'autres entrées :

– 4 entrées ajoutées à la marche bourbonnaise (tableau de quartier d'Hector de l'Escluse) (R 735-738).
– 105 entrées ajoutées à la marche savoyarde et ayant "recouvert" la marche milanaise (R 764-868).
– 88 entrées ajoutées à la marche wurtzbourgeoise (R 971-975, 982-1064).
– 10 entrées ajoutées à la marche luxembourgeoise (R 234, 238-246).
– 69 entrées, dont 24 concernant des seigneuries messines (R 1432-1455) et 45 armoiries qui constituent des tableaux de quartiers de membres de la famille de Heu (R 1458-1502).

[21] 1502 avec les armes du Christ et celles d'André de Rineck placées en tête du volume.

La marche bourbonnaise, initialement composée d'une seule entrée, a été complétée par les quatre quartiers d'un personnage réel nommé *Hector de l'Escluse* (fol. 46). L'écriture et le dessin héraldique sont proches de ceux de l'armorial originel. Cependant l'encre est brune et non pas rouge et la gouache jaune de l'or ainsi que la bleue de l'azur sont plus pâles. C'est pourquoi il est possible d'y voir l'intervention d'une deuxième main.

Les marches luxembourgeoise, savoyarde et wurtzbourgeoise ont elles-aussi été augmentées. La marche luxembourgeoise de 10 entrées (fol. 8 v°), celle de Savoie de 106 entrées (fol. 71-73a v°) et celle de Wurtzbourg de 88 (fol. 116-119). L'écriture de la main des ajouts luxembourgeois est posée mais ne ressemble en rien à la bâtarde bourguignonne de la partie originelle et le dessin héraldique est très médiocre, il n'est pas réalisé par un professionnel. Les noms des ajouts savoyards et wurtzbourgeois sont peut-être écrits par la même main mais l'écriture posée cède rapidement le pas à une cursive de la fin du XVe siècle ou du début du XVIe siècle. En revanche, le dessin héraldique, de moins bonne qualité que celui de la partie originelle, est cependant bien meilleur que celui des ajouts luxembourgeois.

Entre les deux dernières marches de l'armorial (Strasbourg et Bâle) ont été placés des noms et parfois des armoiries de seigneuries de la région de Metz dont certaines étaient des fiefs ou des dépendances de fiefs appartenant aux Heu (fol. 147 v°-148).

Après la dernière marche (Bâle) des tableaux de quartiers de membres de la famille de Heu ou de leurs alliés ont été ajoutés (fol. 149 v°-152). L'écriture et le dessin héraldique des seigneuries messines et de ces tableaux de quartiers sont les mêmes que ceux des ajouts luxembourgeois.

A la suite de cet examen, il est possible de déterminer trois étapes dans la réalisation de l'armorial. Une première campagne correspond à la réalisation de l'armorial originel. A cette campagne correspont la bâtarde bourguignonne et le dessin héraldique soigné, que nous appellons main n° 1, bien que l'écriture et le dessin soient peut-être exécutés par deux individus distincts, l'un scribe et l'autre enlumineur. Le tableau de quartier d'Hector de l'Ecluse y a sans doute été ajouté rapidement, peut-être par la même main mais avec des matériaux différents, c'est pourquoi nous parlons pour désigner son auteur de la main n° 1 bis. Dans un second temps, ce sont les marches savoyarde et wurtzbourgeoise qui ont été augmentées, sans doute du vivant d'André de Rineck, intéressé de par ses origines au développement de la marche franconienne, et

déjà en collaboration avec son "disciple" Nicolas IV de Heu. Ces ajouts, à l'écriture posée puis cursive de la fin du XVe siècle ou du début du XVIe siècle et au dessin héraldique moins sobre, sont attribués à la main n° 2. Enfin, la dernière étape, due à la volonté de Nicolas IV de Heu, concerne la marche luxembourgeoise, la liste de localités messines et les tableaux de quartiers des Heu et de leurs alliances. Leur écriture posée et leur dessin héraldique de piètre qualité sont imputés à la main n° 2 bis.

2. Les textes présents dans le manuscrit

A cet important ensemble héraldique, d'autres éléments viennent s'agréger :

– Un texte sur l'élection de l'empereur (fol. 158 : *Comment l'emperour se fait par les VII alixour*)

– Un traité de blason (fol. 158-161), un traité sur les hérauts, en fait une lettre de Pie II légèrement modifiée (Fol. 162-165 v° : *Traictatus de heraldis ex antiquis codicibus extractus per Aeneam Silvium papa Pius dictus*)

– Des notes à caractère historique extraites d'un manuscrit conservé dans un monastère situé à Luxembourg (Fol. 183-186 : *Extrait de ung anciens liwers en parchemin du monster à Lusanbourg*).

De la main n° 1 ou 1 bis, on pourra rapprocher le texte sur l'élection de l'empereur et le traité de blason et de la main n° 2, la lettre de Pie II et les notes provenant du (ou de) manuscrit(s) luxembourgeois.

Planche 5

Tableau de quartiers de Götz Vogt de Rieneck (fol. 116 r°)

II. ANDRE DE RINECK ET LE MANUSCRIT

Le commanditaire du manuscrit est André de Rineck, son ex-libris ne laisse aucun doute à ce sujet. La date qui l'accompagne (1473) permet de dater ce document sans hésitation. Mais il n'est pas possible en revanche de dire qui en fut l'auteur. Il fut sans doute un enlumineur messin, Metz étant durant tout le Moyen Age un foyer artistique majeur en Lorraine, notamment dans le domaine de l'enluminure[22]. La vie et la personnalité d'André de Rineck aident à comprendre la finalité de l'armorial, mais ne suffisent pas. L'analyse approfondie du document permet de mieux en cerner tous les aspects.

A. ANDRE DE RINECK

André de Rineck (1444-1527)[23] a, en plus de son ex-libris, placé dans son armorial trois tableaux de quartiers correspondant à son père, sa mère et sa femme (fol. fol. 116, 142 v° et 143). Ils sont respectivement composés de quatre quartiers (nom et armoiries) chacun correspondant aux quatre grands-parents du personnage. Les armoiries sont presque systématiquement accompagnées d'un cimier[24]. Ces tableaux sont inclus dans les marches correspondantes. Ainsi les quartiers du père d'André de Rineck Götz ou Gottfried Voit de Rieneck sont dans la marche franconienne. Ceux de sa mère Mahaut de Waudrevange et de sa femme Perrette Roucel se trouvent dans la marche messine (fol. 142 v° et 143).

Les quatre quartiers de son père Götz ou Gottfried Voit de Rieneck sont : Voit de Rieneck, Grumbach, Thüngen et Rosenberg (Planche 5). Les Voit (ou Vogt) de Rieneck étaient des ministériaux des comtes de Rieneck connnus depuis le XIIIe siècle[25]. L'absence de généalogie concernant les Voit de Rieneck rend malaisée la lecture de ce tableau de quartier. Nous savons cependant que Götz est le fils d'un André

---

[22] *Metz enluminée. Autour de la Bible de Charles le Chauve. Trésors manuscrits des églises messines*, exposition, Metz, 1989-1990, Metz, 1989.

[23] Nous ne retiendrons de sa vie que les évènements utiles à la compréhension de son armorial, nous renvoyons pour plus de précisions à SCHNEIDER (Jean), André de Rineck..., p. 3-14, compte-rendu de HECKMANN (Dieter), *André Voey de Ryneck : Leben und Werk eines Patriziers im spätmittelalterlichen Metz*, Saarbrücken, 1986, 231 p. (multigr.).

[24] Seul le quatrième quartier de sa mère n'en possède pas : R 1303. [4 (RM)].

[25] HECKMANN (Dieter), *André Voey de Ryneck...*, p. 22. Rieneck, Allemagne, Land Bayern, Kreis Gemünden.

de Rineck (Voit de Rieneck)[1]. Le nom de son épouse n'est pas mentionné. Cet André, décédé avant 1432[2], pourrait être à son tour le fils d'un Götz, vivant en 1401 et mort en 1412, et d'Anna de Thüngen, morte en 1401[3]. Le premier et le troisième quartiers seraient donc ceux des grands parents paternels de Götz, père de notre André, sa mère serait alors issue d'une alliance Grumbach / Rosenberg.

Tableau de quartiers et généalogie de
Götz Voit von Rieneck, père d'André de Rineck

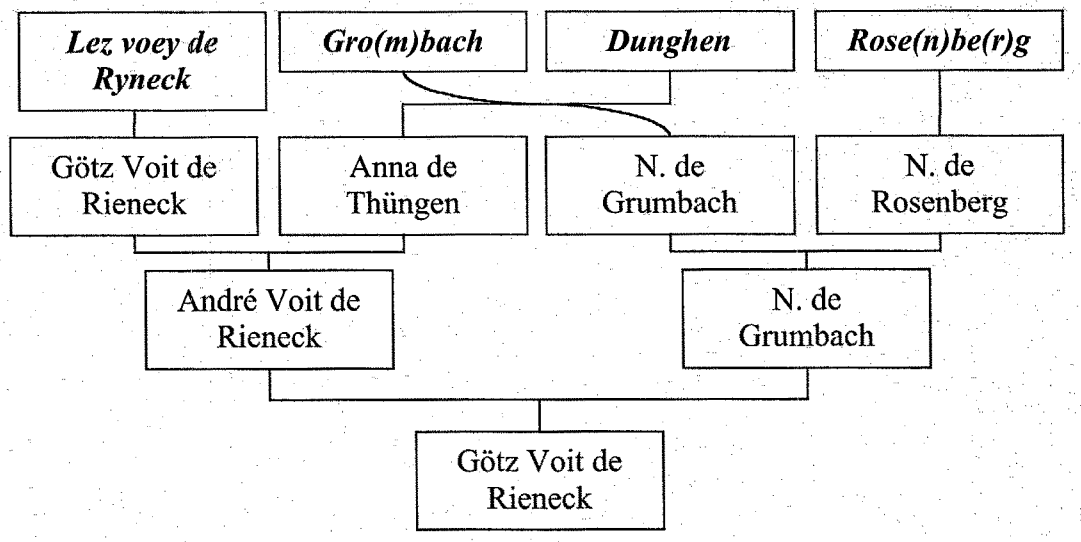

Götz Voit von Rieneck quitte l'évêché de Wurtzbourg pour s'établir à Metz entre 1432 et la fin de 1443[4]. Il est alors veuf de Metze von Thüngen, dont il n'a vraisemblablement pas eu de descendance[5]. Dieter Heckmann envisage l'hypothèse que

[1] Metz, Bibliothèque-médiathèque du Pontiffroy, ms. 861, fol. 29 [8]. Les informations concernant André de Rineck ont été tirées par Paul Ferry d'un acte de vente de 1528. Nous devons à Pierre-Edouard Wagner, conservateur de la Bibliothèque-médiathèque du Pontiffroy de Metz, la connaissance de ce document, qu'il en soit vivement remercié.

[2] MORSEL (Joseph), *La noblesse contre le prince. L'espace social des Thüngen à la fin du Moyen Age (Franconie, vers 1250-1525)*, Stuttgart, 2000, p. 537, 665, cité avec son frère Wilhelm et agissant comme successeurs de Götz. HECKMANN (Dietrich), *André Voey de Ryneck...*, p. 23, fait mention d'un André et de son frère Wilhelm condamnés par l'empereur Sigismond à la demande de la ville de Francfort le 19 septembre 1418. Il note également la présence du prénom André dans la famille des Voit von Rieneck.

[3] *Ibid.* p. 596, 524 et 666. HECKMANN (Dietrich), *André Voey de Ryneck...*, p. 22.

[4] HECKMANN (Dieter), *André Voey de Ryneck...*, p. 22, proposait entre 1431 et 1444, en s'appuyant sur le contrat de mariage de la sœur de Götz, Anna, avec Bartholomaüs von Bibra, daté du 16 octobre 1431 (note 10 : WIELAND (Michael), Beiträge zur Geschichte der Grafen, Graffschaft, Burg und Stadt Rieneck, *Archiv des Historischen Vereins für Unterfranken und Aschalfenburg* 20/I, (1870), p. 61-368, p. 274) mais il ignorait l'existence d'un second contrat de mariage concernant les mêmes personnes mais daté du 24 février 1432 (MORSEL (Joseph), *La noblesse...*, p. 537). L'arrivée à Metz peut être avancée de 1444 à janvier 1443, car c'est à cette date que se situe vraisemblablement l'union de Götz et de Mahaut de Waudrevange (SCHNEIDER (Jean), André de Rineck..., p. 7, note 12).

[5] Metze von Thüngen est mentionnée dans l'acte de 1431 et ne l'est plus dans celui de 1432, alors que Götz est sans héritier.

Planche 6

Tableau de quartiers de Mahaut de Vaudrevange (fol. 142 v°)

les contacts de Götz avec Metz auraient pu avoir été établis via Francfort, dont le marché était fréquenté par les Messins depuis le XIVe siècle et où les Voit von Rieneck étaient eux-aussi présents[1]. Götz est mentionné pour la dernière fois en 1472[2].

Götz a épousé en janvier 1443 Mahaut de Waudrevange, riche veuve de Jean Dieuamy, héritier d'une famille de grands patriciens financiers du XIVe siècle. Mahaut avait réussi à conserver la main-mise sur les biens de son premier mari au détriment de la sœur de ce dernier, épouse d'un le Gronnais[3]. Ses quatre quartiers, donnés par André, sont : Waudrevange, Raigecourt, Le Hungre, Bellegrée (Planche 6). Elle est fille de Jean II de Waudrevange, chevalier en 1399, et de Perrette de Raigecourt. Par conséquent elle est la petite-fille de Jean I de Waudrevange[4], mort en 1395, dont l'épouse est une Bellegrée puisque Rineck donne les armoiries de cette famille[5]. Perrette de Raigecourt, la mère de Mahaut, est la fille de Jean de Raigecourt dit Xappey, seigneur de Jouy, de Corny et autres lieux, et de Mahaut Le Hungre[6].

Tableau de quartiers et généalogie de Mahaut de Waudrevange, mère d'André de Rineck

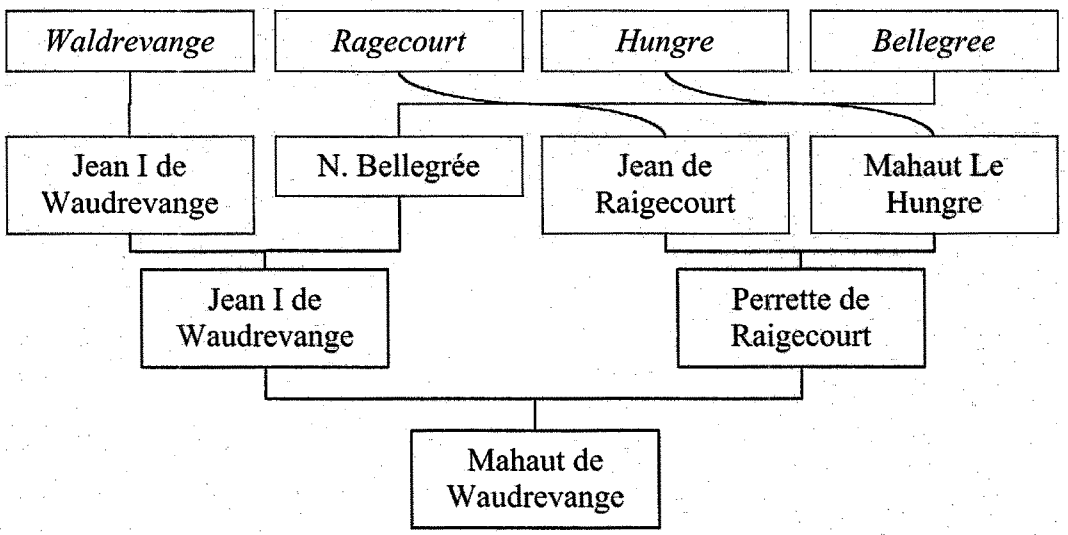

[1] Cf. note 12.
[2] ADMM, B 864, n° 29 : reconnaissance de fief du 2 janvier 1472 (n. s.). La dernière mention selon Heckmann date de 1457 (*André Voey de Ryneck...*, p. 23).
[3] SCHNEIDER (Jean), André de Rineck..., p. 7, note 12.
[4] HANNONCELLES (Baron d'), *Metz ancien*, Metz, 1856, 2 vol. (désormais cité *MA*), II, p. 267.
[5] *MA* II, p. 25, ne permet pas de l'identifier.
[6] *MA* II, p. 210 ; [LIONNOIS (Abbé Jean-Jacques)], *La maison de Raigecourt*, Nancy, 1777, p. 43-50.

Planche 7
Tableau de quartiers de Perrette Roucel (fol. 143 r°)

C'est grâce à sa mère, petite-fille de Jean de Raigecourt, qu'André de Rineck peut entrer au paraige de Port-Sailly[37]. Sans cette entrée dans un paraige, André de Rineck aurait été exclu des sphères du pouvoir urbain comme son père l'avait été avant lui. Les paraiges étaient à l'origine des associations de notables, unis par les liens du sang et habitant le même quartier, dont le souci était la défense d'intérêts communs et la main-mise sur les institutions urbaines. Si cette institution a connu des évolutions, il n'en demeure pas moins que c'est toujours au sein des six paraiges (Porte-Moselle, Outre-Seille, Port-Saillis, Saint-Martin, Jurue et le Commun) que sont choisis les principaux magistrats de la cité à la fin du Moyen Age[38].

En janvier 1465, André de Rineck épouse sa cousine Perrette Roucel (Tableau B), veuve de Perrin Besange depuis 1463, non moins riche que la mère d'André, et largement plus âgée que lui[39]. Les quatre quartiers de Perrette Roucel sont : Roucel, Heu, Tournay et Faucquenel (Planche 7). En effet, elle est la fille de Nicole Roucel, maître-échevin en 1440, chevalier en 1461 et mort le 5 juillet 1470[40], et de Marguerite de Tournay[41]. Nicole Roucel est le fils de Nicole Roucel, maître-échevin en 1423, et de Jacquemette de Heu. Marguerite de Tournay est la fille de Pierre de Tournay et de Marguerite Fauquenel[42].

---

[37] *Histoire de Metz par les religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne*, 6 vol., Metz, 1769-1790, (désormai cité *HMB*), t. VI, pr. p. 529-531 : liste des familles qui composaient les paraiges à la fin du XVe et au début du XVIe siècle, André de Rineck est cité dans le paraige de Port-Sailly à la page 530.

[38] Sur les origines et l'évolution de cette institution : SCHNEIDER (Jean), *La ville de Metz aux XIIIe et XIVe siècles*, Nancy, 1950, p. 114-148. La possibilité d'entrer dans le paraige de la lignée paternelle ou maternelle est analysé p. 127.

[39] SCHNEIDER (Jean), André de Rineck..., p. 7, note 9.

[40] *MA* II, p. 229.

[41] Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, Fonds Goethals 1327, fol. 6 : "*Jacmette de Heu ot à mary Nicol Roucel et olrent une fille appellé Perette laquelle ot à mary Perrin Besange ledit seigneur Nicol Roucel ot ladite Perette de dame Marguerite sa femme fille de Goddeffrin* (rayé) *Piere de Tournay ladite dame Perette depuis la mort de Perrin Besange son mary elle ot à mary seigneur Andreu de Rineck chevalier*". Manifestement l'auteur de ces lignes a introduit une confusion du fait de l'homonymie du père et du fils, il faut comprendre que Jacquemette de Heu se maria à Nicole Roucel, d'où Nicole Roucel marié à Marguerite, fille de Pierre de Tournay, d'où Perrette, mariée en première noces à Perrin Besange, puis en secondes à André de Rineck.

[42] *Le droit coutumier de la ville de Metz au Moyen Age*, t. I, Jugements du maître-échevin de Metz au XIVe siècle, publié par SALVERDA DE GRAVE (J. J.), MEIJERS (E. M.) et SCHNEIDER (Jean), Haarlem, 1951, p. 588, n° 1384 (1398) : "*Merguerite Falquenel, femme Piere, de Tornai, qui est fille le segneur Willame Falque[ne]el*". L'organisation des trois tableaux de quartiers n'est pas constante. Pour celui de son père, les grands-parents paternels sont à la première et à la troisième place et les grands-parents maternels à la seconde et quatrième. Pour celui de sa mère, les grands-parents paternels ont la première et la quatrième position et les grands-parents maternels la seconde et la troisième. Enfin, pour celui de sa femme, les deux grands-parents paternels précèdent les deux grands-parents maternels, ils sont donc donnés dans l'ordre de la généalogie. Ces différences sont peut-être dues à une volonté de classement hiérarchique des familles plutôt qu'à une méconnaissance de la généalogie familiale. Une seule contrainte dans ce classement : toujours placer les armes paternelles en tête.

Tableau de quartiers et généalogie de Perrette Roucel, épouse d'André de Rineck

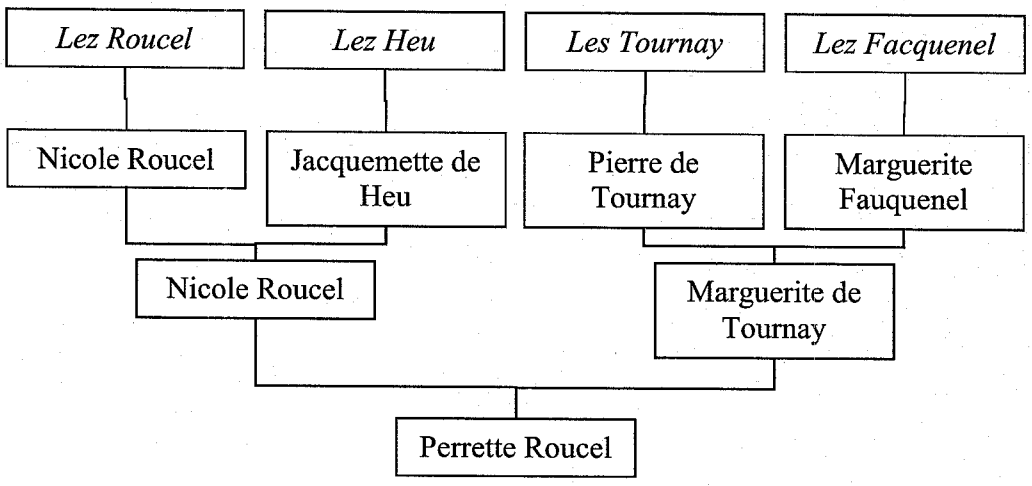

Après la mort de son père, Perrette, faisant fi de la coutume messine et spoliant les héritiers présomptifs, a assuré à son mari "la jouissance viagère de ses biens propres"[43], contribuant ainsi, s'il en était besoin, à l'aisance matérielle d'André. Elle décède le 7 mai 1507[44].

Patricien du paraige de Port-Sailly par sa mère, André de Rineck peut briguer les magistratures urbaines qui avaient échappé à son père, certes d'une noblesse ministériale mais "forain" aux yeux des autres notables de la cité. André dispose, de surcroît, des moyens nécessaires à ses ambitions. Ces moyens ont dû cependant susciter l'animosité des héritiers qui en avaient été spoliés.

Quoi qu'il en soit, il acquiert en mars 1466 l'une des deux amandelleries de la paroisse Saint-Hilaire-le-Grand[45] et devient membre du conseil des Treize[46] en 1466/67 et en 1468/69. Il est maître-échevin[47] en 1469. Sitôt son mandat achevé, il effectue un pèlerinage à Jérusalem et à Sainte-Catherine du Mont-Sinaï. L'un des premiers

[43] SCHNEIDER (Jean), André de Rineck..., p. 7.
[44] HECK*MA*NN (Dieter), *André Voey de Ryneck...*, p. 24.
[45] Les amans, équivalent des notaires et tabellions, étaient chargés de la conservation et de la rédaction des actes qui étaient déposés dans les arches paroissiales. Cette institution a rapidement été fagocitée par le patriciat. Sur les origines des amandelleries et leurs liens avec le patriciat (SCHNEIDER (Jean), *La ville de Metz...*, p. 160-167). André de Rineck achètera en 1493-1494 la seconde amandellerie de cette paroisse.
[46] Le conseil des Treize devait à l'origine faire respecter la paix urbaine, sa compétence s'étendit ensuite à l'administration intérieure de la cité et à sa politique extérieure (SCHNEIDER (Jean), *La ville de Metz...*, p. 154-157).
[47] Premier magistrat de la cité, il était en fait "un chef de gouvernement". Elu pour une durée d'un an le jour de la Saint-Benoît (21 mars), ses compétences s'étendaient au-delà du strict cadre judiciaire qui lui était initialement dévolu (SCHNEIDER (Jean), *La ville de Metz...*, p. 149-152).

patriciens qui fit le pèlerinage à Jérusalem et en revint chevalier fut Nicole Louve en 1429[48]. André de Rineck ne fait que suivre une "tradition" messine. Il en profite pour visiter le Caire et pour voir d'autres lieux saints tels Rome, Saint-Nicolas de Bari, Notre-Dame de Lorette qui étaient sur son itinéraire. Il en revient chevalier le 2 mai 1471[49]. L'ex-libris de l'armorial rappelle cet évènement par la présence de la croix pattée et de la roue de sainte Catherine. En juillet 1473, il devient l'un des vingt membres du collège échevinal[50]. André de Rineck, alors âgé de 29 ans, a déjà "accompli le *cursus honorum* ouvert à un patricien messin"[51]. Cependant, malgré ce brillant début, le rôle d'André de Rineck dans l'administration de la cité est limité. Il n'est, en effet, que peu fréquemment Treize[52] ou Sept-de-la-Guerre[53]. Sa présence au sein du Conseil[54], où il était habilité à siéger, ne peut être analysée faute d'archives. On le voit plus souvent assurer des charges secondaires comme trésorier annuel de son paraige ou maître des moulins municipaux. Il sera cependant maître-échevin une seconde fois en 1495[55].

Si dans la cité son rôle n'est manifestement pas prépondérant, il n'en est pas de même de la place qu'il a occupée dans les relations extérieures de sa ville. De 1473 à 1520 au moins, André de Rineck a joué un rôle diplomatique important dans la cité, comme l'a noté Philippe de Vigneulles dans sa chronique.

En 1473, du 18 au 27 septembre, l'empereur Frédéric III est en visite à Metz. La ville est en ébullition et André de Rineck participe à cet événement. Il est l'un des quatre capitaines qui ont la charge des quatre mille hommes assurant la garde de la ville. Surtout il tient le dais de drap d'or sous lequel se trouve l'empereur et fait partie du

---

[48] SCHNEIDER (Jean), Un gentilhomme de ville : sire Nicole Louve, citain de Metz (1387-1462), *La noblesse au Moyen Age. XIe-XVe siècles (Essais à la mémoire de Robert Boutruche, réunis par Philippe CONTAMINE*, Paris, 1976, p. 183 ; PDV II, p. 207.

[49] PDV II, p. 404 et 409.

[50] Le collège échevinal comprenait vingt membres. En cas de vacance de l'un des sièges, le maître-échevin désignait un nouvel échevin choisi dans son paraige. Les compétences du collège échevinal étaient réduites à la juridiction en matière civile (SCHNEIDER (Jean), *La ville de Metz...*, p. 152-154).

[51] SCHNEIDER (Jean), André de Rineck..., p. 7-8.

[52] Dans une liste des Treize de 1488 à 1519, André de Rineck n'est mentionné qu'une fois en 1489 (*HMB*, VI,pr. p. 531-536).

[53] Les Sept-de-la-Guerre étaient les sept magistrats qui avaient en charge les travaux de défense de la ville, les opérations militaires et le recrutement des mercenaires. Au XVe siècle, ils supplantent les Treize, quant à la direction de la politique étrangère de la ville (SCHNEIDER (Jean), *La ville de Metz...*, p. 157-158). Dans un rôle des Sept-de-la-Guerre, de 1518 à 1548, André de Rineck est Sept-de-la-Guerre pour la cinquième fois en 1518 (*HMB*, VI, pr., p. 639-646).

[54] Le Conseil comprenait à l'origine (1288) 140 membres issus des paraiges. Au XVe siècle, il comprend tous les patriciens en âge de prendre des responsabilités politiques, en fait essentiellement les échevins en âge de diriger les affaires, et éclipse les Treize et les Sept-de-la-Guerre (SCHNEIDER (Jean), *La ville de Metz...*, p. 158-160).

[55] PDV III, p. 337.

cortège lorsque l'empereur quitte la ville[56]. Cette visite de l'empereur intervient quelques mois après le coup de main du duc de Lorraine contre la cité. Le 9 avril les hommes du duc de Lorraine Nicolas avaient tenté par surprise de rentrer dans la ville, mettant fin à la bonne entente qui régnait alors entre le duc et la cité. Et si l'assaut avait été repoussé, il n'empêche que le fragile équilibre de la paix était rompu[57]. La protection de l'empereur était alors pour Metz une nécessité. André de Rineck ne semble pas avoir joué de rôle particulier lors de ce conflit, les chroniques en tout cas n'en disent rien. Mais en 1477, il est avec d'autres "*commis de part le conseil de la cité de Mets pour faire édifier la chapelle de victoire c'on dit la Chapelle des Loherains*"[58]. Cette chapelle, commémoration de la victoire messine sur les Lorrains, est une preuve du ressentiment que pouvaient avoir les Messins à l'égard des ducs de Lorraine.

Les missions auprès des princes ou leur réception se succèdent ensuite dans la vie d'André de Rineck. En 1474, il est chargé avec d'autres Messins d'aller porter un présent au duc Charles de Bourgogne[59]. Quand ce dernier, après le 27 novembre 1475, est à Nancy, André de Rineck est à nouveau envoyé pour le féliciter de sa victoire[60]. En 1480, c'est à Luxembourg, auprès de Maximilien d'Autriche qu'il se trouve[61]. Il accueille le héraut du duc de Lorraine venu défier la cité de Metz au nom de son souverain le 17 février 1490[62]. La même année, en juin, il fait partie des patriciens qui reçoivent l'archevêque de Trèves arrivé pour trouver une solution à ce conflit[63]. En 1492, il reçoit le roi des Romains Maximilien, en 1494, la duchesse de Lorraine. En 1496-97, il sert d'intermédiaire entre la cité de Metz et le duc de Lorraine pour régler un différent à propos d'un impôt que ce dernier voulait lever. En 1498, il accueille à nouveau le roi des Romains. En 1516, il va à Nancy pour célébrer l'arrivée de la nouvelle duchesse de Lorraine Renée de Bourbon. Enfin en 1520, à plus de soixante-dix ans, il est encore envoyé en ambassade auprès de l'Empereur[64]. Son rôle dans la politique extérieure de Metz est considérable. Rineck semble naturellement porté vers l'Empire plutôt que vers le royaume de France. Il faut noter qu'il est partisan de l'Empire

[56] Sur la visite de l'empereur et les différentes manifestations qui eurent lieu : PDV III, p. 18-27.
[57] Sur ces évènements : SCHNEIDER (Jean), Le coup de main du duc de Lorraine contre la cité de Metz (9 avril 1473), *P.L.*, 1990, p. 3-13.
[58] PDV III, p. 61.
[59] PDV III, p. 32.
[60] PDV III, p. 42.
[61] PDV III, p. 79.
[62] PDV III, p. 145-146.
[63] PDV III, p. 171.
[64] Sur ces différentes missions : PDV III, p. 289, 309, 366-371, p. 388, IV, p. 220, 311.

plutôt que de la France, et qu'il semble avoir soutenu la politique bourguignonne dans les années 1470[65]. Quoi qu'il en soit, son dévouement au service de la cité messine est inépuisable.

André de Rineck avait toutes les qualités requises pour ces missions. Noble, chevalier et seigneur de Ladonchamp[66], il était rompu aux divers exercices qui faisaient alors le quotidien de l'aristocratie du temps. Homme de guerre, bon jouteur[67] et bon combattant[68], il sait aussi être un homme de cour[69]. Ses qualités de gentilhomme se voient également en 1519 lorsqu'il règle avec tact les problèmes qu'avait causé le scandale de la liaison du duc de Suffolk avec la belle Sibylle[70].

Philippe de Vigneulles, expliquant pourquoi André de Rineck était choisi pour les ambassades vers les princes, a laissé de lui un portrait flatteur : "*il estoit beau personnaige, bien parlant, aissés bon clerc, et grant hystoriens et homme de bonne memoire*"[71]. Intellectuel, André de Rineck a rédigé deux ouvrages. Le premier, connu sous le nom de *Journal d'André de Rineck*, actuellement disparu, était un recueil de textes utiles aux magistrats de la ville de Metz[72] ; le second, connu sous le nom de *Chronique de Saint-Arnoul*, avait pour but d'insérer "l'histoire de Metz dans la tradition impériale afin de donner un fondement historique au statut de la cité impériale"[73]. Il faut également souligner les relations d'André de Rineck et de Philippe de Vigneulles, l'auteur de l'une des plus importantes chroniques de la ville de Metz, qui selon ses propres paroles, fut invité plusieurs fois par André de Rineck "*pour disner ou souper*

---

[65] PDV III, p. 55-56 : apprenant la nouvelle de la défaite des Bourguignons devant Nancy, André de Rineck s'écria : "*Hélas ! vécy des piteuse nouvelle !*". Cela semble dû à la possession par les ducs de Bourgogne du Luxembourg SCHNEIDER (Jean), André de Rineck..., p. 9.

[66] Ladonchamp, commune de Woippy, Moselle, ar. Metz-Campagne, ch.-l. c. André de Rineck semble être devenu seigneur de ce lieu du chef de son épouse Perrette Roucel : HECKMANN (Dieter), *André Voey de Ryneck...*, p. 25.

[67] PDV III, p. 46 (1475).

[68] PDV III, p. 62 (1477).

[69] Sur le comportement noble d'un autre patricien de Metz, voir : SCHNEIDER (Jean), Témoin d'une société en mutation : François le Gronnais, citain de Metz (1450-1525), *M.A.N.M.*, 1999, p. 185-205, plus particulièrement p. 191-193, l'auteur renvoie à CONTAMINE (Philippe), *La noblesse au royaume de France de Philippe le Bel à Louis XII*, Paris, 1997, pour la comparaison avec l'espace culturel français, et GENICOT (Léopold), *L'économie rurale namuroise au Bas Moyen Age, II. Les hommes, la noblesse*, Louvain, 1960, dans le cadre lotharingien roman.

[70] PDV IV, p. 295-299. Sur Suffolk *alias* Richard de la Pole : *Dictionnary of national biography*, édité par Sidney Lee, vol. XVI, Londres, 1909, p. 46-48.

[71] VIGNEULLES (Philippe de), *Les Cent Nouvelles Nouvelles*, éditées par Charles H. Livingston, Genève, 1972, p. 408.

[72] HECKMANN (Dieter), *André Voey de Ryneck...*, p. 29-36 ; SCHNEIDER (Jean), André de Rineck..., p. 5. Le manuscrit était conservé à la Bibliothèque de Metz sous la cote ms. 834. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements 5*, 1879, p. CLXXI p. 299-301.

[73] Wolfenbüttel, Herzog-August-Bibliothek, Cod. Guelf. 3.1 Extrav. ; HECKMANN (Dieter), *André Voey de Ryneck...*, p. 29-75 ; SCHNEIDER (Jean), André de Rineck..., p. 5.

avec luy et pour avoir compaignie et deviser ensembles de pluseurs nouvelles et joyeusetez"[74]. Il va sans dire que Philippe de Vigneulles, auteur d'une chronique universelle qui réserve la part belle à la cité de Metz, et André de Rineck devaient partager des vues communes sur la grandeur de Metz et son passé carolingien[75]. Il n'est donc pas étonnant que Philippe de Vigneulles, admirateur de Rineck, ait laissé de lui ce portrait dans ses *Cent Nouvelles Nouvelles*. Cette admiration se retrouve dans la Chronique où à de nombreuses reprises, Philippe de Vigneulles accorde une place non négligeable aux faits et gestes de Rineck. Ces manuscrits laissés par Rineck et ces témoignages de Philippe de Vigneulles sont des preuves des préoccupations intellectuelles d'André de Rineck et de son intérêt pour l'Histoire au service de la politique[76]. Cela incite à penser qu'il devait posséder une bibliothèque, comme certains de ses contemporains[77], dont malheureusement peu de volumes nous sont parvenus : l'armorial, le journal (détruit en 1944) et la Chronique de Saint-Arnoul. Le seul autre vestige de cette bibliothèque est un incunable *L'Ordinaire des chrétiens*[78]. Cet ouvrage n'est pas sans intérêt puisqu'il révèle un autre aspect de la personnalité d'André de Rineck. Préoccupé par son salut non seulement il a accompli le pèlerinage à Jérusalem, mais a encore offert un repas du chapitre des frères de l'Observance tenu à Metz en 1487 et fait voûter l'église des Trinitaires en 1520[79]. Le doyen Jean Schneider a souligné que l'attention particulière de Rineck pour l'Eglise n'était pas dénuée d'intérêts plus terrestres, puisque l'un des conseils donnés par André pour garantir la cité de Metz est de "maintenir de bonnes relations avec le clergé"[80].

Sa mort survient le 7 avril 1527. Sans descendant direct, il avait rédigé un testament qui partage ses biens entre ses cousins : d'une part Nicolas et Philippe de

---

[74] VIGNEULLES (Philippe de), *Les Cent Nouvelles Nouvelles*..., p. 408.
[75] Sur ce phénomène observé dans des villes allemandes : MOEGLIN (Jean-Marie), Les élites urbaines et l'histoire de leur ville en Allemagne (XIVe-XVe siècles), *Les élites urbaines au Moyen Age*, XVIIe Congrès de la S.H.M.E.S. (Rome, mai 1996), Paris-Rome, 1997, p. 351-383, plus particulièrement p. 364-365.
[76] Sur les historiens amateurs de la fin du Moyen Age et sur les rapport de l'Histoire et du pouvoir : GUENEE (Bernard), *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, 1980, rééd. 1991, p. 69-73 et 332-354.
[77] Nombreux sont les livres de patriciens messins conservés, mais deux cas sont plus significatifs, celui de la famille bibliophile Desch : BRUNEAU (Charles), La poésie aristocratique à Metz d'après un manuscrit de la famille d'Esch, *A.S.H.A.L.*, 1927, p. 167-222 et celui de Michel Chaverson, dont le catalogue de la bibliothèque est conservé : FAVIER (Justin), *La bibliothèque d'un maître échevin de Metz au commencement du XVIe s.*, Nancy, 1885.
[78] Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. B. 187. Cet incunable a été imprimé à Rouen par Guillaume Le Talleur pour Jean Richard vers 1491.
[79] PDV I, p. 128 et 307.
[80] SCHNEIDER (Jean), André de Rineck..., p. 5.

Raigecourt (Tableau C)[81], d'autre part Nicolas IV de Heu (Tableau D) qui est aussi son filleul. Sa succession devient rapidement problématique et n'est réglée qu'en 1662[82]. L'armorial échoit cependant à Nicolas IV de Heu malgré ces débats juridiques.

B. Le manuscrit premier

Le manuscrit premier, c'est-à-dire tel qu'il a été voulu par André de Rineck, se compose de trois éléments. D'abord l'armorial dit originel, qui est composé des 1217 entrées dont les noms sont donnés dans la bâtarde bourguignonne de la main n° 1 et dont le dessin héraldique est soigné et sobre. Puis les deux textes qui sont écrits dans la même bâtarde bourguignonne. Le premier, très bref, est consacré au couronnement de l'empereur et le second est un traité de blason.

1. L'armorial

a. Organisation

Les 81 marches d'armes qui accueillent les 1217 entrées "originelles" sont ordonnées, bien que la logique interne de leur succession ne soit pas toujours très visible[83]. L'armorial s'ouvre sur les armoiries du Christ, Souverain des souverains. Après cette entrée, des armoiries, réelles ou imaginaires, de souverains chrétiens et païens représentant le sommet de la hiérarchie nobiliaire sont données. Viennent ensuite logiquement les armes de l'Empereur et des princes d'Empire. Elles sont suivies par celles des duchés de Luxembourg et de Lorraine. Deux marches italiennes consacrées l'une à Rome et l'autre à Naples séparent le duché de Lorraine du marquisat du Pont-à-Mousson, auquel succède l'évêché de Liège. La proximité immédiate de la marche luxembourgeoise pourrait s'expliquer par l'appartenance de plusieurs empereurs à la

---

[81] Leur père Philippe de Raigecourt avait, dans son testament du 5 février 1500, fait André de Rineck le tuteur de ses trois fils mineurs en charge de l'administration de leurs biens SCHNEIDER (Jean), André de Rineck..., p. 11).

[82] Sur la question de la succession d'André de Rineck, voir SCHNEIDER (Jean), André de Rineck..., p. 13. Son testament est mentionné dans un mandement de Christophe de Bade, gouverneur du Luxembourg, du 8 juin 1527 (AD Moselle, 7 F 660).

[83] L'organisation n'est pas celle qui prévaut habituellement dans les armoriaux qui répartissent les entrées dans les marches d'armes ("circonscriptions féodo-géographiques" PASTOUREAU, *Traité...*, p. 62) selon un ordonnancement particulier. Sur ce point : ADAM-EVEN (Paul), Les fonctions..., p. 22-24, et pour un exemple d'application : *Armorial de Gilles Le Bouvier, héraut Berry*, publié par Emmanuel de Boos d'après le manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de France (ms fr 4985), Paris, 1995, p. 18-19.

maison de Luxembourg[84]. Cependant, en 1473, date de la réalisation de l'armorial, l'empereur Frédéric III n'est pas issu de cette maison mais de celle de Habsbourg. Les deux marches suivantes font partie d'un même espace géographique : duché de Lorraine et marche rhéno-mosellane, il n'est donc pas surprenant de les trouver à cet endroit. Ce qui n'est pas le cas des marches suivantes. En effet, la présence de marches italiennes étonne, d'autant qu'elles sont suivies par des marches s'inscrivant dans le même espace géographique rhéno-mosellan que les précédentes. Cette irruption de marches italiennes est donc anormale, alors que les autres marches semblent ordonnées logiquement, en respectant de plus la hiérarchie nobiliaire : duché, marquisat, évêché.

Ici s'arrêtent momentanément les marches impériales et prennent place des marches françaises : le royaume de France, les duchés d'Anjou, de Bar, de Bourgogne, de Bretagne, de Normandie, de Berry, de Guyenne, de Nemours, le comté de Champagne interrompt cette succession de duchés, qui reprend avec ceux d'Orléans, de Bourbon et enfin d'Alençon. Cette succession n'a pas de réelle organisation, il ne semble pas y avoir de classement hiérarchique absolu, le comté de Champagne étant intercalé entre des duchés, ni d'ordonnancement géographique, pas plus que de regroupement de possessions, si ce n'est pour les marches angevine et barroise, qu'il n'est peut-être pas anodin de voir mises l'une à la suite de l'autre : en 1419, Louis, cardinal-duc de Bar, abandonne son duché à son neveu René d'Anjou [85]. La suite des marches impériales reprend selon la hiérarchie nobiliaire, d'abord par les duchés : Autriche, Bavière, Saxe, Brunswick, Berg, Clèves, Juliers, Gueldre, Brabant, Lothier, Limbourg, Savoie, Milan, Stettin, puis par les margraviats et marquisats : Misnie, Brandebourg, Bade, Moravie, Ferrare, par les landgraviats : Thuringe et Hesse, par les comtés : Palatinat, Provence, Dauphiné, Bourgogne (Franche-Comté), Montbéliard, Hollande, Flandre, Hainaut, Namur et enfin par les archevêchés et évêchés : Cologne, Trèves, Mayence, Wurtzbourg. Une seule anomalie est à signaler, le duché de Ferrare (R 135) est rangé avec les marquisats. Or le premier duc de Ferrare en 1450 est Hercule Ier d'Este (1433-1505). Il y a sans doute ici une tentative de modernisation d'une source plus ancienne. Après ces marches d'Empire vient une série de marches d'héraldique imaginaire : Galehaut, les quatre fils Aymon, Alexandre, Arthur, Charlemagne. Puis dans le même esprit des grands mythes de la chevalerie, prend place un héros bien réel celui là : Richard Cœur de Lion, accompagné de ses compagnons à la Croisade, qui assure la

[84] Henri VII (1312-1313), Charles IV (1355-1378), Wenceslas IV (1378-1400) et Sigismond (1411-1437).
[85] POULL (Georges), *La Maison souveraine et ducale de Bar*, Nancy, 1994, p. 388-391.

transition avec la marche du royaume d'Angleterre, suivie par d'autres royaumes : Ecosse, Norvège, Danemark, Suède, Frise, Pologne, Bohème, Hongrie, Arménie, Chypre, Jérusalem, Aragon, Portugal, Castille et Navarre. Ces royaumes de la Chrétienté latine sont plus ou moins regroupés selon un principe géographique : d'abord l'Europe occidentale et nordique dont les îles britanniques (Angleterre et Ecosse), les pays scandinaves (Norvège, Danemark, Suède) et le royaume de Frise, puis l'Europe centrale : Pologne, Bohème et Hongrie, l'Orient latin : Arménie, Chypre et Jérusalem, et enfin, retour en Europe occidentale, les derniers royaumes proposés étant ceux de la péninsule ibérique (Aragon, Portugal, Castille et Navarre). L'armorial se termine par les trois seules villes mentionnées dans l'armorial : Metz, Strasbourg et Bâle qui sont d'Empire. Bien que villes épiscopales, elles ne sont pas données comme telles et ne sont donc pas à la suite des archevêchés et de l'évêché précédemment mentionnés.

Ainsi l'armorial de par sa composition semble mettre l'accent sur l'Empire et surtout sur l'espace "lotharingien" dont les marches "encadrent" l'armorial : duchés de Luxembourg et de Lorraine, marche rhéno-mosellane et marquisat du Pont en tête, et cité de Metz en fin. Ceci est encore plus visible après l'étude du contenu quantitatif des marches.

b. Analyse quantitative

Au sein de ces marches les entrées sont réparties de façon fort inégale, un très grand nombre de marches comptent très peu d'armoiries alors que certaines d'entre elles, en très petit nombre, dépassent la centaine d'entrées. En fait 54 (67%) des marches ne contiennent que quelques armoiries (de 0 à 9), 18 (22%) comptent entre 10 et 49 entrées et 9 (11%) seulement ont plus de 50 entrées. Près des deux tiers des marches ne comptent que les armoiries du chef de la marche.

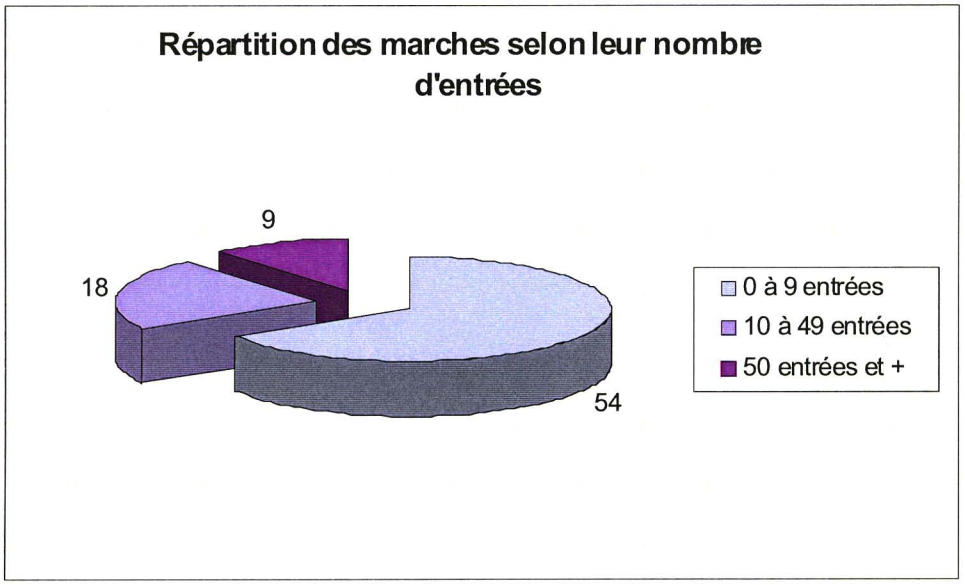

S'il est normal de rencontrer parmi les neuf marches les plus importantes celles des rois chrétiens et païens (95 entrées, 13%), de l'empereur et des seigneurs les plus importants de l'Empire (83 entrées, 11%), celles du roi de France et de ses grands vassaux (124 entrées, 17%), du duché de Guyenne (65 entrées, 9%) et du comté de Champagne (51 entrées, 7%), il est plus remarquable d'y trouver celles des duchés de Luxembourg (55 entrées, 7%) et de Lorraine (78 entrées, 11%), celles de seigneurs de l'espace rhéno-mosellan (52 entrées, 7%) et de la cité de Metz (137 entrées, 18%). Ces observations confirment la place prépondérante accordé à l'espace "lotharingien" (43% du contenu total des neuf marches les plus denses) et plus particulièrement à Metz au sein de l'armorial.

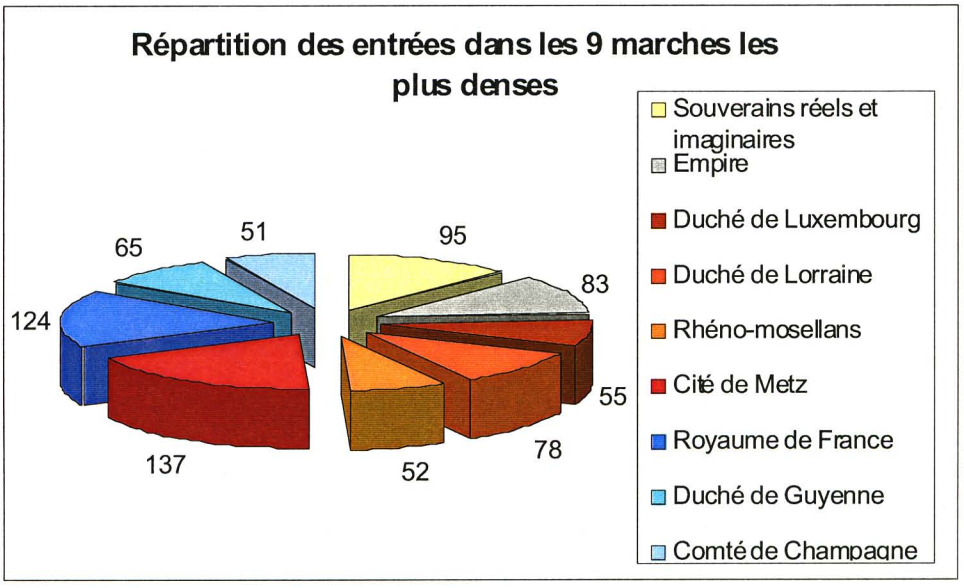

D'autant qu'il faut ajouter à ces marches, celles du duché de Bar et du marquisat du Pont qui font partie des quatre marches les plus importantes des 18 marches contenant de 10 à 49 entrées. Le duché de Bar arrive en seconde position avec 35 entrées (10%) après le royaume d'Aragon (42 entrées, 11%) et le marquisat du Pont en quatrième position avec 32 entrées (8%) après le royaume d'Angleterre (35 entrées, 9%).

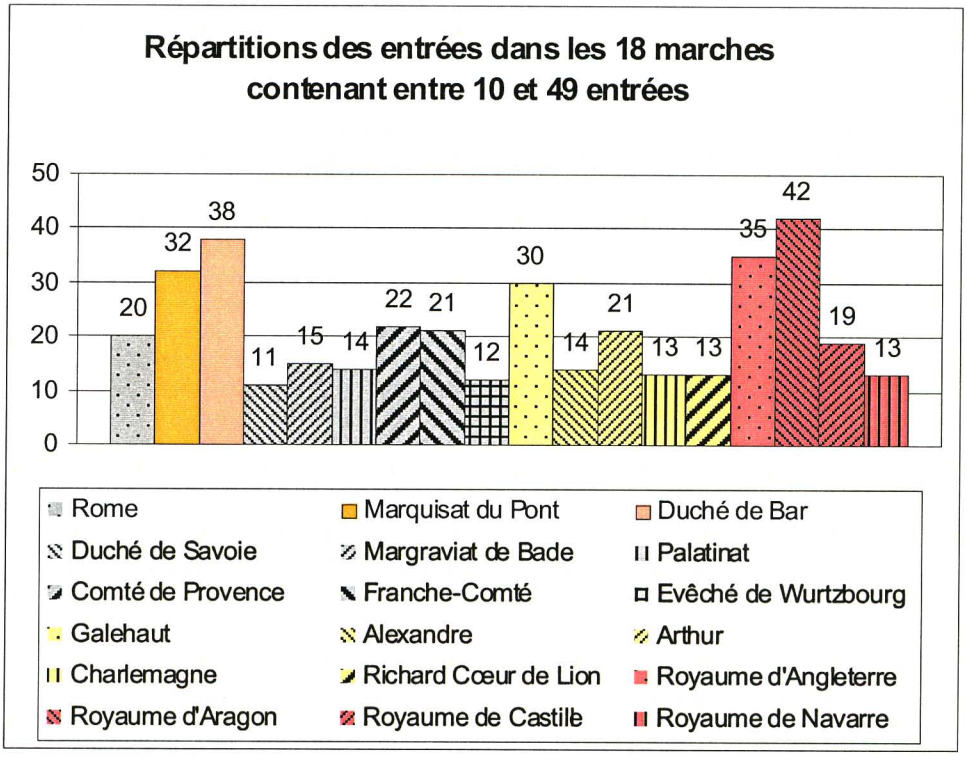

De fait sur l'ensemble de l'armorial les marches "lotharingiennes" représentent un quart du contenu (24%).

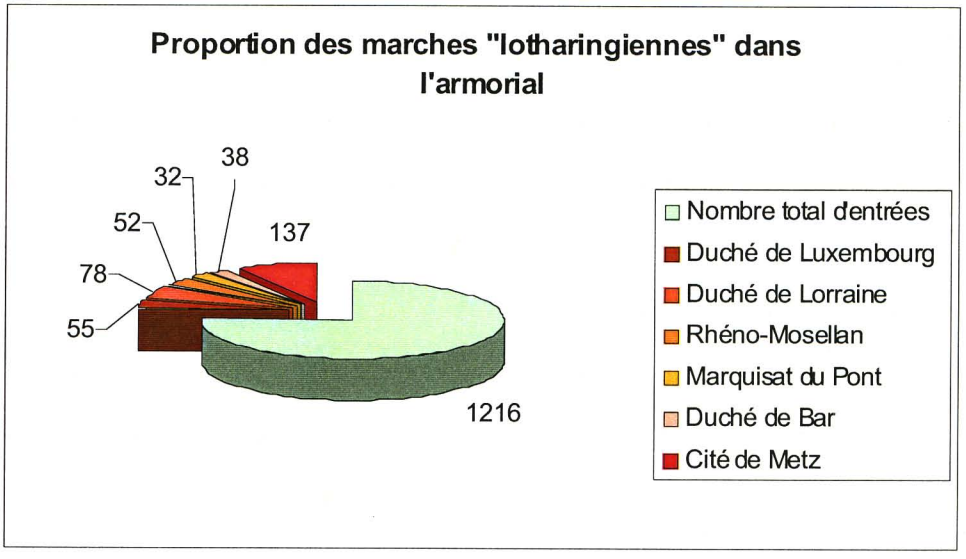

Ces marches "lotharingiennes" font partie des deux ensembles de marches les plus fournis de l'armorial : celui du royaume de France (24% du contenu global de l'armorial), et surtout celui de l'Empire (50%).

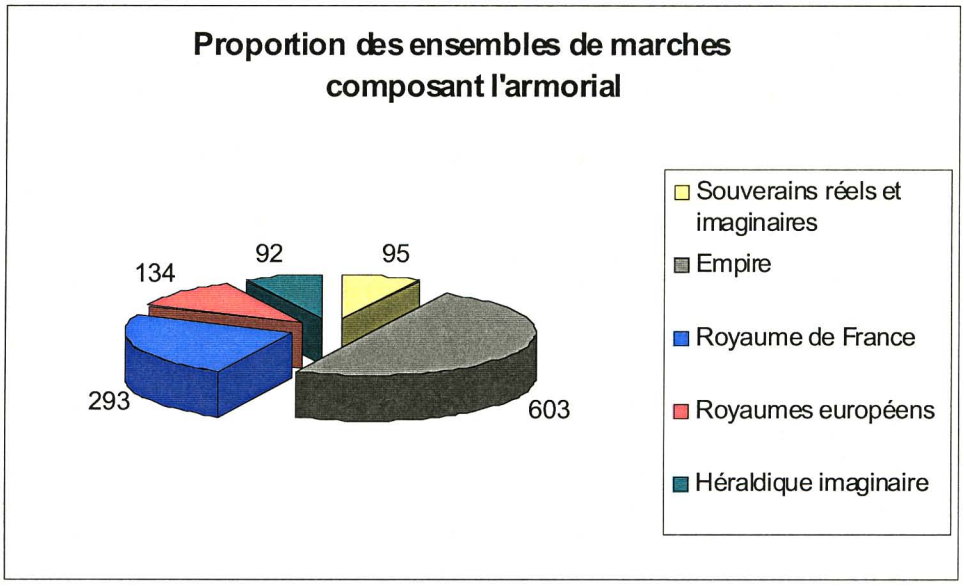

La part "lotharingienne" de l'ensemble des marches françaises est relativement pauvre (38 entrées, 13%). Ceci est du à l'appartenance impériale des principautés "lotharingiennes". Le duché de Bar étant dans une situation particulière dépendait pour une partie de l'Empereur et pour une autre du roi de France (Barrois mouvant). Le placement de la marche barroise dans l'espace français est sans doute dû, comme il a été dit, au fait que René d'Anjou, prince des Lis, en fut institué héritier en 1419.

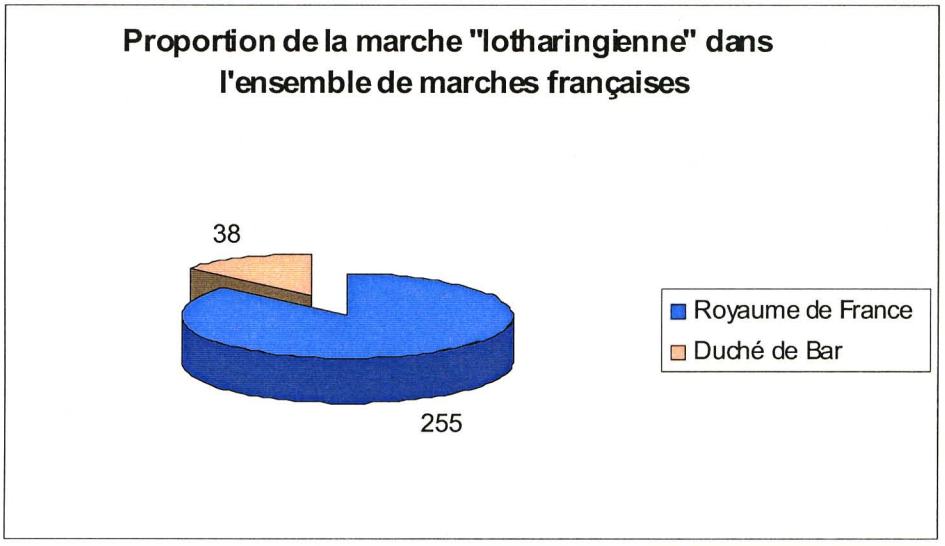

Filiation de l'armorial de Rineck

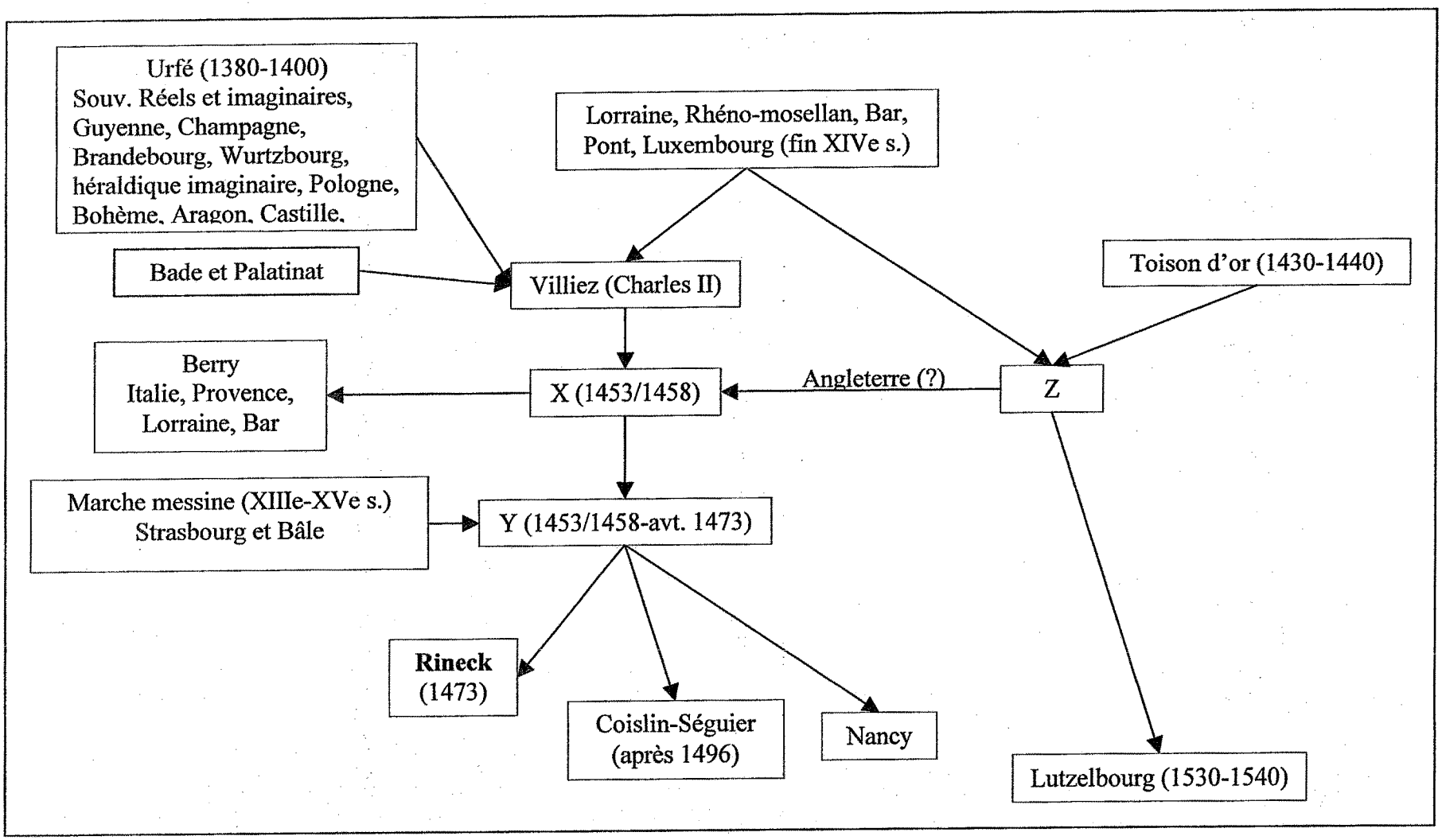

Planche 8

La proportion des marches "lotharingiennes" dans l'ensemble impérial est logique mais reste du fait de son importance notable. Les quatre marches concernées réunissent à elles seules près de 60% de l'ensemble impérial, la marche messine représentant près du quart de cet ensemble (23%).

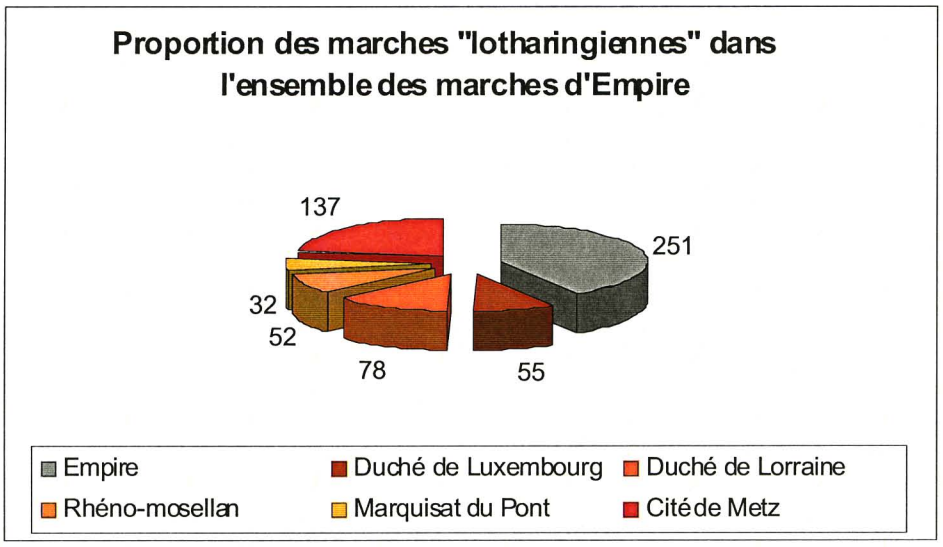

L'analyse de l'organisation de l'armorial ainsi que l'observation quantitative de son contenu révèlent toute l'importance accordée à l'espace "lotharingien" et plus particulièrement à la ville de Metz, ce qui ne surprend pas puisque le commanditaire du manuscrit est un patricien de Metz.

2. Filiation

La filiation de l'armorial d'André de Rineck peut être établie grâce à l'examen attentif de ces marches. La comparaison avec les armoriaux qui sont connus pour avoir été ses modèles (Urfé et Berry) est indispensable mais elle n'est pas suffisante. Elle doit s'étendre aux armoriaux assez semblables, tel Coislin-Séguier. Il n'a pas été jugé utile en revanche de comparer Rineck et l'armorial du duc de Savelli. Ce dernier est en effet une copie du XVIIe siècle d'une copie, augmentée de certaines entrées, de Rineck[86]. Un "arbre généalogique" de l'armorial d'André de Rineck a pu être restitué, il permet de mieux suivre l'anlyse qui suit (Planche 8).

[86] Voir la transcritpion donnée en annexe.

a. Les modèles : Urfé et Berry

L'armorial d'André de Rineck est connu pour avoir subi l'influence de deux armoriaux plus anciens. Il est en effet connu comme ayant été influencé par l'armorial d'Urfé[87]. Cet armorial universel a été réalisé selon Michel Pastoureau vers 1380-1400[88]. L'armorial d'André de Rineck présente aussi des "analogies frappantes avec l'armorial de Berry" en ce qui concerne les duchés de Bar et de Lorraine[89]. Cet armorial général composé par Gilles Le Bouvier, héraut Berry, vers 1454-1458[90]. C'est donc en tenant compte de ces informations que doit se faire l'analyse détaillée des marches de l'armorial. Seule cette analyse marche par marche permet d'apprécier l'influence réelle de ces armoriaux.

Les Arma Christi présentes dans Rineck ne sont données ni par Urfé, ni par Berry.

Souverains réels et imaginaires :

La première marche consacrée aux souverains n'a pas de titre dans Rineck et comprend 95 entrées (R 3-97). Cette marche commence entre autres par les armoiries des rois mages, celles des Neuf Preux dans une version qui n'est pas habituelle[91], les seuls à avoir les armes dont ils sont normalement dotés sont David et Charlemagne. Elles peuvent en revanche pour deux d'entre elles être rapprochées d'une gravure sur bois messine du XVe siècle où Josué se voit attribuer des armoiries au soleil et où Godefroid de Bouillon porte des armes plus complexes que celles qui lui sont attribuées dans Rineck. Mais elles ont en commun la présence des armoiries de Jérusalem et de celles de Lorraine[92]. Bertrand du Guesclin complète comme c'est souvent le cas cette série de Neuf Preux[93].

Les souverains réels suivent (R 19-40) et apparaissent à peu près dans l'ordre dans lequel les marches correspondantes apparaîtront dans l'armorial (telle une table des matières ?). La première de ces entrées donne les armes du roi des Romains intitulé ici roi d'Allemagne avec un cimier. Un seul écu permet de tenter une datation, celui du roi

---

[87] Voir note 9.
[88] PASTOUREAU (Michel), *Traité d'héraldique*, Paris, 1976, rééd. 1993, p. 225.
[89] *MA*ROT (Pierre), Les blasons lorrains de l'Armorial de Gilles Le Bouvier, *M.S.A.L.*, 1926/27, p. 374.
[90] *Armorial de Gilles Le Bouvier*, p. 9-10.
[91] Telle que dans Urfé ou dans Berry par exemple.
[92] *Les Neuf Preux gravure sur bois du commencement du quinzième siècle fragments de l'Hôtel-de-ville de Metz*, Pau, 1864 (extrait du Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle), p. 4-5.
[93] Cf. Urfé qui ne donne cependant pas le blasonnement (U 2854).

de Sicile (R 34) qui serait celui d'un souverain de la seconde maison d'Anjou, soit Louis II, roi de 1389 à 1417, ou son fils Louis III, roi de 1417 à 1434[94]. Les autres armoiries, simples et (ou) traditionnelles, ne permettent pas de telles tentatives.

L'ordre dans lequel les entrées sont données ne correspond pas à celui de la marche équivalente figurant dans Urfé ou dans Berry. Cette marche pourrait donc être originale.

Les vingt entrées (R 41-59) suivantes mêlent chrétiens et païens sans ordre particulier et ne peuvent pas être datées. Les armes du roi de Galice (R 43) sont pourvues d'un cimier. Certaines de ces entrées se trouvent dans Urfé mais pas dans le même ordre. En revanche les 34 entrées suivantes (R 60-94) correspondent quasiment, entrées pour entrées, à celles des *Roys sarrazins* d'Urfé[95]. Les trois dernières entrées de cette marche (R 95-97) ne sont pas dans Urfé. Les dernières armoiries, avec cimier (R 97, *Roy Witot*), sont celles de Witold, grand duc de Lituanie de 1401 à 1430[96]. Compte-tenu de la datation des armes du roi de Sicile, de la présence des armes de Witold et de la nette influence d'Urfé pour la fin de la marche, il est possible de dire que cette marche date de la fin du XIVe s. ou du début du XVe s.

Empire :

La seconde marche, sans titre tout comme la première, développe 83 entrées (R 98-180), dont 9 sans armoiries (R 172-180). Trois de ces entrées possèdent écu et cimier : celles de l'empereur (R 98), du margrave de Bade (R 138) et du grand maître de l'ordre teutonique (R 145), sans que l'on puisse donner une explication à la présence de ces cimiers. Les premières entrées dans Rineck sont celles de l'empereur et des sept princes électeurs ; les armoiries de l'archevêque de Trèves (R 100), sont soit celles de Cunon de Falkenstein, archevêque de 1368 à 1388, soit celles de Werner de Falkenstein, archevêque de 1388 à 1418[97]. Vingt-quatre ducs suivent, dont certains ont été numérotés mais n'apparaissent pas dans l'ordre de cette numérotation[98]. Faut-il y voir

---

[94] MERINDOL (Christian de), *Le roi René et la seconde maison d'Anjou. Emblématique, art, histoire*, Paris, 1987, p. 40-43 et 49-50.

[95] Urfé p. 152-153 : *Ci après sensuyvent les armes d'aucuns seigneurs et des roys sarrazins à baniere* (U 2712-2744). Les seules différences sont : l'interversion des n° 61 et 63 d'Urfé dans Rineck et la présence du *Roy des Amasonne* qui n'existe que dans Rineck.

[96] DAVIES (Norman), *God's playground. A history of Poland*, Oxford, 1981, vol. I : The origines to 1795, p. 136.

[97] EWALD (Wilhelm), *Rheinische Siegel I. Die Siegel der Erzbischöfe von Trier (956-1795)*, Bonn, 1910, reprint, Düsseldorf, 1993, p. 16, pl. 10, n° 5, 4, 2 et 10, 8, 9, 6).

[98] Rineck 105 (I), 106 (II), pas de n° III, 107 (IIII), 125 (V), 110 (VI), 109 (VII), 111 (VIII), 108 (IX).

une tentative de classement particulier, de remise en ordre ? Deux écus donnent des indications de datation, celui du duc de Berg (R 110) : Guillaume IV de Juliers, comte de Ravensberg, n'est duc de Berg qu'en 1389. Et celui du duc de Milan (R 124) : le premier duc de Milan de la maison de Visconti est Gian Galeazzo qui achète le titre à l'empereur Wenceslas en 1395 et le dernier duc de Milan de cette maison est Philippe Marie de 1412 à 1447. Les dix entrées suivantes donnent les armes de marquis, le duc de Ferrare (R 137) ne se trouvant donc pas à sa place dans cette succession, le premier duc de Ferrare étant Hercule Ier d'Este (1433-1505) en 1450. Le groupe d'entrées suivant ne répond pas à la même volonté de tri hiérarchique puisque s'y trouvent aussi bien des ducs (R 140, 143, 144, 152, 153) que le landgrave de Hesse (R 141), le burgrave de Nuremberg (R 142), le grand maître de l'ordre teutonique (R 145), les *IIII prince de la Crestientey*[99] (R 146-149) et les seigneurs de Padoue (R 150-151). Parmi les ducs, le duc d'Athènes, de la maison de Brienne, peut être Gautier Ier (ou V) de Brienne, mort en 1311, ou Gautier II (ou VI) de Brienne, tué à la bataille de Poitiers en 1356. La seigneurie de Padoue échappe aux Carrara et aux Della Scala en 1405 lorsque Venise s'en empare. Viennent ensuite des comtes (R 154-169), puis deux familles seigneuriales et enfin huit entrées dont seuls les noms sont donnés. Cette marche ne provient ni d'Urfé, ni de Berry. Les quelques entrées datées permettent de donner à cette marche la même datation qu'à la précédente : fin XIVe s.-début XVe s., malgré un archaïsme (le duc d'Athènes de la maison de Brienne) et une tentative de modernisation faite après 1450 (le duc de Ferrare).

Lez arme de la duchiez de Luzemborch et de la chevalerye :

La marche luxembourgeoise, composée de 55 entrées (R 181-232 et 234-236) dont 17 sans armoiries (R 219-232 et 234-236), ne contient pas d'élément datant, la seule entrée avec nom et prénom n'a pas pu être identifiée (R 215). Cinq armoiries ont un cimier (R 185, 189, 192, 197 et 210) mais rien ne permet d'expliquer leur présence. Pas plus que la marche précédente elle n'est tirée d'Urfé, qui contient pourtant une marche luxembourgeoise[100], ou de Berry, qui n'en contient pas, mais qui pourtant propose les mêmes armes au comte de Chiny que Rineck[101]. Cette marche importante semble originale, mais ne peut être datée.

---

[99] Il s'agit des princes de La Morée, de Galles, de Tarente et d'Orange.
[100] Urfé p. 131 : *Les armes de Luxembourg à baniere* (U 2376-2382).
[101] Berry 818 (dans la marche barroise) / Rineck 180.

Toutes armes de la chevalerye de la duchies de Loh(er)ene :

La marche lorraine est plus importante en volume que la précédente, 78 entrées (R 246-323) dont 5 sans armoiries (R 319-323) et 8 avec un cimier (R 246, 248, 253, 259, 260, 297, 308 et 311). La présence de ces cimiers ne s'explique pas plus que dans la marche luxembourgeoise. Cette marche lorraine n'est pas plus facile à dater. Des quatre entrées avec nom et prénom (R 274, 288, 293 et 294), une seule pourrait être précisée (R 293) ; malheureusement l'absence de bibliographie sur cette famille de Jussey ne permet pas de tirer de conclusion malgré l'existence de deux sceaux à disposition[102]. Il existe cependant une entrée particulièrement intéressante, celle d'Amance (R 313). Les armoiries écartelées permettent en effet quelques remarques. Cet écartelé : Amance / Bayon ne peut être attribué qu'à Jacques d'Amance, fils de Wichard d'Amance et de Jeannette de Bayon, chevalier avant 1372, seigneur de Bayon, maréchal de Lorraine de 1380 à 1392 dont le sceau est écartelé d'Amance et de Bayon dès le début de 1381[103]. Il use avant cette date d'un sceau armorié des seules armes d'Amance[104]. Il est le seul à avoir porté cet écartelé, son frère utilise un sceau aux seules armes d'Amance[105], et il n'a pas eu de fils, ni de neveu, qui aurait pu reprendre ses armes. Cette marche n'est pas copiée d'Urfé dont la marche lorraine est bien plus pauvre[106]. Elle est à mettre en relation avec Berry dont les quarante-huit entrées lorraines viennent sans doute d'une source commune, consultée par Gilles le Bouvier lors de son séjour lorrain. Cette source pourrait être de la fin du XIVe siècle, compte-tenu de la présence des armes de Jacques d'Amance, mais il est difficile de ne conclure que sur cet élément.

Lez armes de plusieurs conte et gentilhomme demorant en plusieurs eveschies et ne sça mye bien desobz quel seigneur :

Cette marche n'est pas véritablement définie et compte 52 entrées (R 324-375), dont 14 sans armoiries (R 362-375) et 6 avec cimier (R 326, 330, 336, 339, 340, 346), une fois encore leur présence ne s'explique pas. Ces entrées sont *lez armes de plusieurs*

---

[102] Il n'est en effet pas possible de dire s'il s'agit d'un seul individu ou de deux. Quoiqu'il en soit un premier sceau appartient en 1415 à Jacot de Jussey, écuyer (DR 4377) et un second en 1457 à Jacquet de Jussey, écuyer (DR 4378).

[103] POULL (Georges), *La maison ducale de Lorraine*, Nancy, 1991, p. 406, renvoie à AD 54, B 880, n° 120 pour ce qui concerne l'utilisation de l'écartelé.

[104] DR 2868.

[105] DR 2872.

[106] Urfé p. 63-64 : *Ci aprés sensuyvent les armes du duc de Lorraine et des autres seigneurs de son paiz à banniere* (U 1095-1110).

conte et gentilhomme demorant en plusieurs eveschies. Les armoiries appartiennent à des familles comtales et seigneuriales possédant des terres situées dans les diocèses de Cologne, Trèves, Mayence, Metz et Strasbourg, principalement entre Moselle et Rhin. L'enchevêtrement des possessions rend difficile le regroupement de ces familles selon les liens féodo-vassaliques, d'où cet aveu d'impuissance : *et ne sça mye bien desobz quel seigneur*. Cette marche se rattache en revanche de façon évidente aux deux précédentes, l'espace géographique concerné est en effet parfaitement cohérent : à l'est du duché de Luxembourg et au nord-est du duché de Lorraine. Il n'est pas possible de dater cette marche qui n'existe ni dans Urfé, ni dans Berry.

La cohérence géographique est rompue par les deux marches suivantes qui concernent l'Italie.

Rome pour Ytallie et *Pour Naples* :

Elles contiennent respectivement 20 (R 376-395) et 8 entrées (R 396-403). Dans ces deux marches seuls trois éléments contiennent des indices de datation : le marquis de Ferrare (R 385) est encore marquis, ce qui situe cette entrée avant 1450[107], le prince de Tarente (R 400) est issu de la maison d'Orsini "del Bazo" (Des Baux), il s'agit donc de Raymond, prince de Tarente de 1399 à 1406 ou de son fils Jean-Antoine, prince de Tarente de 1406 à 1462, et le condottiere Jacopo Caldora (R 403) fut fait marquis de Vasto par le roi de Naples en 1449.

Ces marches proviennent de Berry, mais n'en sont pas une copie. En effet, dans cet armorial la partie italienne est ainsi conçue par son auteur : *Le XIIe chappitre contient le royaume de Sicille et toutes les Ytallis depuis la pointe de Calabre jusques aux montaignes de Savoye, d'Alemaigne ou Daulphiné et de Prouvence*[108]. Envisagée comme une seule et même marche, elle contient 66 entrées dont 8 écus vides[109], alors que dans Rineck elle est divisée en deux marches qui contiennent respectivement 20 et 8 entrées. Le début de la première marche est identique à celui de Berry (R 364-370 = B 1511-1517), une deuxième séquence, moins importante, l'est aussi (R 374-376 = B 1522-1524), les autres entrées de Rineck, présentes dans Berry, apparaissent dans un ordre différent. La deuxième marche italienne de Rineck est composée d'entrées de

[107] Il est donné comme duc dans la marche impériale (R 135). Cf. supra.
[108] *Armorial de Gilles Le Bouvier*, p. 19 (Berry fol. 15).
[109] Ytalie (B 1511-1568), *Le roy de Cecille* (B 1569-1576).

Berry données dans un ordre différent. Ces marches provenant de Berry datent des années 1450.

Après cette digression italienne, l'armorial fait retour à l'espace rhéno-mosellan, mais surtout lorrain puisque la huitième marche est consacrée au marquisat du Pont-à-Mousson.

Toutes armes de la chevallerie de la marquises du Pont à Mousson :

Elle contient 32 entrées (R 40-436) dont 9 sans écu (R 428-436). Quelques entrées de cette marche sont présentes dans la marche barroise de l'armorial d'Urfé. Mais il n'existe pas de marche du Pont dans Urfé. Les points communs entre Rineck et Berry sont plus importants, mais là encore, la marche du Pont de Rineck est originale car ses entrées sont intégrées par Berry dans la marche barroise (B 777-788). La châtellenie de Pont à Mousson a été érigée en marquisat et principauté d'Empire le 13 mars 1354[110]. Les trois entrées correspondant à des individus et non à des familles ne permettent pas de dater précisément la marche. En effet, *Pier de Bar, seigneur de Pierefort* (R 408) peut être Pierre Ier de Bar, seigneur de Pierrefort, mentionné pour la première fois en novembre 1291 et mort entre le 8 juin 1348 et le 5 février 1349, ou son petit-fils Pierre II de Bar, seigneur de Pierrefort, né vers 1344 et mort en 1380[111]. Il est à noter cependant que Pierre II n'a peut-être jamais porté les armes pleines. En effet, son grand-père porte en 1314 les armes de Bar à une bordure engrêlée[112], tout comme son père en 1349 et en 1365[113], alors que lui brise en 1365 et en 1370 d'une rose au point d'honneur[114]. Son père étant mort en 1380, la même année que lui, il est possible qu'il n'ait pas eu le temps de porter les armes pleines. La seconde de ces entrées (R 421) donne les armoiries de *Guillaume d'Augy*, conseiller du duc de Lorraine René Ier d'Anjou, bailli de Saint-Mihiel, seigneur d'Immonville en partie[115]. Pour *Thomet d'Aspremont* (Apremont-aux Merlettes) (R 422), deux sceaux sont conservés l'un de 1322 et l'autre de 1389[116] mais rien ne permet de dire s'ils appartiennent à un seul et même individu, l'écart entre les deux dates laisse penser qu'il s'agit de deux individus

[110] POULL (Georges), *La Maison souveraine et ducale de* Bar, Nancy, 1994, p. 323-324.
[111] POULL (Georges), *La Maison souveraine et ducale de* Bar, Nancy, 1994, p. 406-409 et p. 420-422.
[112] DR 280.
[113] DR 282-283.
[114] DR 286-288.
[115] DR 2083 (1453) et 3018 (1462), les armes ne sont pas brisées.
[116] DR 2923 et 2924.

différents. Si l'on admet que le seigneur de Pierrefort est Pierre II de Bar, cette marche ne peut-être postérieure à 1380. Les armes de Guillaume d'Augy seraient un ajout du milieu du XVe siècle.

Toutes armes de la chevalerye de l'esvechies de Liege :

La marche de l'évêché de Liège est placée à la fin de ce premier ensemble impérial. Elle contient 5 entrées (R 437-441) dont une seule complète *Bernamont* (R 441) [d'argent à cinq annelets de sable en sautoir] en quatorzième position dans la page, ce qui est étonnant puisque le reste du feuillet est vide. Les deux dernières entrées (R 440 : *Autremont* et 441 : *Bernamont*) sont présentes dans la marche barroise d'Urfé (U 1089 et 1091), mais dans Urfé les armoiries d'Autremont sont données, alors que dans Berry, ni le nom ni les armes de cette famille, ne le sont. En revanche l'entrée complète (R 441) est présente (B 791), dans la marche barroise, à la suite des éléments qui se trouvent dans la marche du Pont de Rineck. Pierre Marot dans son édition des marches lorraines de Berry n'a pu identifier cette famille et faisait seulement dans sa notice référence à Urfé[117]. Le problème reste posé mais, dans un contexte liégeois et non lorrain comme dans Berry, il est tentant de voir dans ces *Bernamont* les Bernalmont qui se trouvent notamment dans le *Miroir des Nobles de Hesbaye*. Pourtant les armoiries sont radicalement différentes : de vair au franc canton de gueules[118].

Royaume de France :

La marche du royaume de France n'a pas de titre. Avec 124 entrées (R 442-565) dont 12 sans armoiries (R 554-565), c'est l'une des plus importantes marches de l'armorial. Elle s'ouvre sur *Lez arme du roy de France et dez XII pere de France* (R 442-454), absent d'Urfé mais présent, dans un ordre différent, dans Berry (B 75-86). Cette marche n'est issue ni d'Urfé, ni de Berry. Comme les armes de l'empereur, les armes du roi de France en tête de la marche sont cimées. Elles sont suivis par *Lez armes dez II vidames* (R 455-456). Le premier est celui d'Amiens, dont les armes sont celles de la maison d'Ailly, depuis que Marguerite de Picquigny, dernière héritière du vidamé, a épousé Robert d'Ailly en 1342. Le second est celui de Chartres, issu de la maison de Mello jusqu'en 1374, année où Jeanne de Chartres, dame de Mello, s'allie à Robert de

[117] *MA*ROT (Pierre), *Les blasons lorrains...*, p. 24, n° 17.
[118] *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, publiées par BOR*MA*N (le baron C. de) et PONCELET (Edouard), t. 2, *Le Miroir des Nobles de Hesbaye.* Codex diplomaticus.- Tableaux généalogiques, Bruxelles, 1925, p. 153.

Vendôme. Dans Berry, les armes du vidame de Chartres sont celles de la maison de Vendôme (B 100). Le titre des 109 entrées suivantes *Ce sont lez armes tous les duc du royalme de France* (R 457-565) annonce des armes ducales mais donne en fait des armoiries de la noblesse française dans sa diversité. Les entrées sont plus ou moins classées hiérarchiquement et seuls 10 ducs sont recensés, viennent ensuite des comtes, des vicomtes et des seigneurs. L'écu des 12 dernières entrées (2 comtes et 10 seigneurs) est vide. Certains écus sont cimés (R 472, 473, 494 et 516) mais on ne sait pourquoi. Quelques écus peuvent fournir des précisions chronologiques approximatives. Le duc d'Orléans (R 458) peut aussi bien être Louis de France, duc d'Orléans en 1392 et mort en 1407, que son fils Charles, qui porte ces armoiries de 1407 à 1447, date à laquelle il devient duc de Milan et écartèle les armes d'Orléans avec celles de Milan. Les armes d'Anjou moderne (R 460) sont portées pour la première fois par Louis Ier d'Anjou (1339-1384). Celles du duc de Berry (R 461) le sont depuis Jean de France, 1er duc de Berry de 1360 à 1416. Celles du duc de Bourgogne (R 464) sont celles de Philippe le Hardi duc en 1363 et mort en 1404. Le comte du Maine (R 465) est Charles III d'Anjou (1414-1473). Le duc d'Alençon (R 466) pourrait être Jean Ier d'Alençon premier duc d'Alençon en 1415 et mort à Azincourt, ou son fils Jean, duc d'Alençon de 1415 à 1476. Le comte de Vendôme (R 469) pourrait être Louis Ier de Bourbon-La Marche, comte de Vendôme en 1393 et mort en 1446. Le dernier comte de Blois (R 471) de la maison de Châtillon est Guy II, mort en 1397, qui avait vendu en 1391 ses comtés de Blois et de Dunois à Louis de France, duc d'Orléans. Le comte de Sancerre qui porte un écartelé Dauphiné et Champagne (R 476) est Béraud III, dauphin d'Auvergne et comte de Sancerre, mort en 1426, fils de Béraud II, dauphin d'Auvergne, et de Marguerite, comtesse de Sancerre. Le comte de Vertus (R 482) pourrait être Philippe, mort en 1420, fils de Louis de France, duc d'Orléans (mort en 1407), malgré l'absence du croissant de gueules en surbrisure. Les armes du comte d'Etampes (R 488) sont celles soit de Charles (fils de Philippe d'Evreux), comte d'Etampes de 1327 à 1336, soit celles de son fils Charles, comte d'Etampes de 1336 à 1400. Le comte de Richemont (R 489) est Arthur III de Bretagne, comte de Richemont, né en 1393, comte de Richemont (en Angleterre) en 1415, duc de Bretagne en 1457, date à laquelle le lambel disparaît de ses armoiries. Le seigneur d'Albret (R 491) est Charles Ier qui porte l'écartelé de France ancien et d'Albret de 1389, date à laquelle Charles VI lui en donne la permission, jusqu'à sa mort en 1415. Le comte d'Angoulême (R 502) pourrait être Louis de France, duc d'Orléans et comte d'Angoulême, mort en 1407, ou son fils Jean, comte d'Angoulême de 1407 à

1467, dont la brisure n'apparaîtrait pas ici. Enfin le comte de Nevers (R 503) serait soit Philippe (troisième fils de Philippe le Hardi), comte de Nevers de 1404 à 1415, soit son fils Charles, mort en 1464. La seule entrée avec nom et prénom (R 550 : *Clinet de* Brabant) donne les armes de Pierre de Brébant, dit Clignet, amiral de France le 1er avril 1405 et lieutenant du roi en Champagne en 1428. Les armoiries des deux vidames donnent une fourchette comprise entre 1342 et 1374, alors que les armoiries de princes et grands seigneurs suivantes, ainsi que celles de Pierre de Brébant, se situent dans une période allant de la fin du XIVe s. à la première moitié du XVe s. sans que l'on puisse être plus précis.

Lez arme de la chevalerie d'Anjou :

La marche angevine compte 5 entrées avec armoiries et cimier (R 566-570). Les armoiries du seigneur de Beauvau (R 569 écartelé Beauvau / Craon) sont portées par Louis de Beauvau (fils aîné de Pierre et de Jeanne de Craon, chambellan du roi René, gouverneur de Lorraine et de Barrois) à partir de 1445 au moins qui meurt en 1462-1463. Et *messire Pierre de Brezel, seigneur de La Varenne* (R 570), est Pierre de Brezé, sire de la Varenne et de Brissac (depuis 1434 en échange de la seigneurie de Maulévrier), sénéchal de Poitou (1440-1451), comte de Maulévrier, capitaine de l'ordonnance (1446), conseiller du roi (1437-1438, 1440-1452...), mort le 17 juillet 1465. La marche angevine ne provient ni d'Urfé, ni de Berry, qui donnent tous les deux beaucoup plus d'entrées. Les deux premières entrées (les anciennes et les nouvelles armes du duché d'Anjou (R 566 et 567) se trouvent en revanche dans l'Armorial du héraut Sicile[119]. Ce qui n'en fait cependant pas le modèle de Rineck pour la marche d'Anjou, celle de Sicile étant plus développée. La présence des armes de Louis de Beauvau et de Pierre de Brezé place cette marche au milieu du XVe s.

Lez arme de la chevalerye de la Duchies de Bar :

La présence à la suite du duché d'Anjou de la marche du duché de Bar peut être expliquée par l'abandon du duché de Bar faite par le cardinal-duc de Bar à son neveu René d'Anjou en 1419[120]. Composée de 38 entrées (R 571-608) dont 8 sans armoiries (601-608) et 2 avec cimier (R 592 : Baudricourt et 600 : Louis de Florainville), elle est différente de celle d'Urfé qui ne possède qu'une marche regroupant duché de Bar et

[119] Armorial du héraut Sicile (1425), Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 4366, fol. 198 v°.
[120] Voir note 85.

marquisat du Pont[121]. Elle l'est également de celle de Berry, qui fonctionne de la même façon qu'Urfé bien que ces deux armoriaux ne soient pas identiques en ce qui concerne cette marche[122]. Cependant, il est évident qu'il existe un lien entre Rineck et Berry, puisque les séquences R 575-600 et B 793-817 sont identiques. Les seules différences sont l'absence des armes de Sampigny (R 587) dans Berry et la différence d'emplacement de celles de Baudricourt (R 592 = B 816). Deux entrées concernent des individus, elles concernent *seigneur Simon Dongeu dit d'Angleure* (R 586) et *Loys de Florenville* (R 588, armoiries et cimier). Le premier est Simon d'Anglure, seigneur d'Etoges et de Donjeux, du fait de son mariage avec Isabelle du Châtelet, cité de 1436 à 1462, qui scelle en 1437 d'un sceau écartelé d'Anglure et de Châtillon[123]. Le second est Louis de Florainville, bailli de Bar de 1445 à 1463[124]. La présence de ces deux personnages placent cette marche au milieu du XVe s. et semble confirmer le lien unissant la marche barroise et la marche angevine.

Lez arme de la chevalerye de la duchies de Borgongne :

La marche de Bourgogne, réduite à la portion congrue, ne possède que trois entrées (R 609-611) dont deux avec cimier, celles du duc et celles de Charny. Les armes du duc (R 609) sont celles de Philippe le Hardi (1363-1404). La maison de Charny (R 611) s'éteint vers 1450. Il n'est pas possible de lui trouver un modèle.

Les deux marches suivantes sont plus pauvres encore puisqu'elles ne comprennent que les armes du chef de marche que rien ne permet de dater :

– *Lez arme de la chevalerye de la duchies de Bretangne* (R 612 avec cimier).
– *Lez arme de la chevalerye de la duchiez de Normendye* (R 613).

Lez armes de la chevalerye de la duchies de Barry :

La marche du duché de Berry n'est pas beaucoup plus développée, elle ne contient que deux entrées, les armes du duc de Berry (R 615) portées à partir de Jean de

---

[121] Urfé p. 61-63 : *Ci aprés sensuyvent les armes du duc de Bar et des autres seigneurs du paiz à baniere* (1049-1094 = 46 entrées).
[122] Berry 775-820 (46 entrées).
[123] DR 2908.
[124] Louis de Florainville, bailli de Clermont, porte en 1475 les mêmes armoiries mais cimées d'une tête entre deux pattes de lion, en chevron-versé (DR 1971).

France, premier duc de Berry de 1360 à 1416, et celle de la maison de Saintrailles (R 616 avec cimier) éteinte avec Poton, maréchal de France, mort vers 1460-1461.

Lez arme de la chevalerye de la duchies de Guyenne, de Gascongne et de Langedoch :

La marche de Guyenne est bien plus fournie, elle contient en effet 65 entrées (R 617-681). Sa filiation avec Urfé est évidente malgré une organisation différente. Dans Rineck, une seule marche regroupe *lez arme de la chevalerye de la duchies de Guyenne, de Gascongne et de Langedoch*, alors qu'Urfé propose deux marches, l'une contenant *les armes des Gascons*[125] et l'autre *les armes du paiz de Languedoc*[126]. Cette marche unique de Rineck n'est en fait que la réunion des deux marches d'Urfé. La séquence R 618-662 correspond à la marche *des Gascons* et la séquence R 663-680 à celle *du paiz de Languedoc*. Les deux marches d'Urfé ont subi dans Rineck des modifications portant essentiellement sur leur début et fin. Rineck ne commence pas par le prince de Galles (R 624 / U 414) mais par le duc de Guyenne (R 617) et les entrées suivantes (R 618-626) sont bien présentes dans Urfé mais dans un autre ordre. De plus certaines entrées d'Urfé manquent dans Rineck. Ensuite la succession dans Rineck (R 627-662) est quasiment identique à Urfé (U 426-456), malgré la présence de deux armoiries supplémentaires (R 642 et 647). Après R 662, les différences entre Rineck et Urfé viennent du fait que les entrées sans blasonnement d'Urfé, placées à la fin de la marche *des Gascons*, ont été exclues de Rineck. La suite de la marche de Guyenne de Rineck (R 663-680) est constituée de la marche *du paiz de Languedoc* d'Urfé amputée de six de ses premières entrées (une exception R 663 / U 476) et de ses 11 dernières, dont certaines pourtant sont constituées d'un nom et d'armoiries. La partie centrale de cette marche d'Urfé (U 479-496) est équivalente à la séquence R 664-681 de Rineck (une exception U 480 / R 681 est repoussée à la fin de la marche dans Rineck). Ainsi la marche proposée dans Rineck est une compilation de deux marches indépendantes dans Urfé, dont les premières entrées ont été réorganisées. La marche de Guyenne d'Urfé est en effet obsolète après 1453. Les armes du prince de Galles n'ont plus leur place en tête de marche. La présence de l'écartelé de France et d'Angleterre, à la bordure d'argent (U 424)[127] qui peut être attribué au futur Edouard III, roi d'Angleterre (1312-1377), duc d'Aquitaine de 1325 à 1347, ou plutôt au du Prince Noir, Edouard, fils du précédent et

[125] Urfé p. 25-28 : *Chi après sensuyvent les armes des Gascons* (414-471 = 58 entrées).
[126] Urfé p. 28- 31 : *Chi après sensuivent les armes du paiz de Languedoc* (472-507 = 36 entrées).
[127] Les armes du prince de Galles sont généralement brisées d'un lambel d'argent et non d'une bordure.

duc d'Aquitaine de 1361 à 1370, n'est plus conforme à la réalité. A partir de 1453, la Guyenne est définitivement reconquise par la France. Les armes du prince de Galles sont donc conservées dans Rineck sans doute à titre de souvenir, le Prince Noir ayant valeur d'exemple chevaleresque. La matière de cette marche, tirée d'Urfé, date donc de la fin du XIVe s., peut-être entre 1361 et 1370 dates de règne du Prince Noir sur le duché de Guyenne ; ceci n'a malheureusement pas pu être précisé par les trois entrées avec nom et prénom *seigneur Amerigot de Borch* (R 638), *seigneur Jehan Valacque* (R 645) et *seigneur Baduin de Saint Pol* (R 656) qui n'ont pu être datées. Cette matière a été remaniée par souci de mise à jour après 1453.

Les armes de la chevalerye de la duchies de Nemours :

La marche du duché de Nemours ne contient aucune entrée, elle n'est qu'annoncée. Nemours a été érigé en duché-pairie pour Charles de Navarre (1361-1425) en 1404.

Lez armes de la chevalerie de la contes de Champangne :

La marche du comté de Champagne contient 51 entrées (R 682-732) dont deux avec armoiries et cimier (celle du comte de Champagne (R 682) et celle des comtes de Grandpré, seigneurs de Han (R 697)). Certaines des 33 premières proviennent de la marche champenoise d'Urfé[128], mais n'en suivent pas l'ordre, d'autres de sa marche bourguignonne, d'autres encore de diverses marches d'Urfé (R 698 / U 1861 Flandre, R 707 / U 873 Bourbon). La succession des 18 dernières entrées (R 715-731) est presque identique à celle d'Urfé (U 1162-1180) à deux exceptions près. Les armes de Courlandon (U 1165) sont placées plus avant dans Rineck (R 703) et celles de *Celui de La Loge* (U 1178) ne s'y trouvent pas. Rineck s'interrompt, alors que la marche champenoise d'Urfé se prolonge. La seule entrée avec nom et prénom (R 696 : *Godemar du Fay*, absente d'Urfé), n'a pu être identifiée. La parenté de cette marche avec celle d'Urfé incite à la dater de la fin du XIVe et du début du XVe s.

Les trois dernières marches de l'ensemble français comptent une entrée, celle du chef de marche :

– *Lez armes de la chevalerie de la duches d'Orliens* (R 733).

[128] Urfé p. 64-70 : *Ci aprés sensuyvent les armes des seigneurs de Champaigne* (U 1111-1218).

– *Lez armes de la chevalerye de la duchies ~~d'Allanson~~ de Borbon* (R 734).

– *Lez arme de la chevalerye de la duches d'Allenson* (R 739).

Les armoiries ne permettent pas de datation précise. Tout au plus peut on constater que le comté d'Alençon devient duché en 1415 et admettre que les armes d'Orléans ont été portées de 1392 à 1447.

La marche bourbonnaise qui ne contenait à l'origine que les armes du duc de Bourbon a été augmentée de quatre armoiries qui composent les quatre quartiers de *Hector de L'escluse* : L'Ecluse, Ramades, La Rochebriant et Archas (fol. 46). L'écriture et le dessin héraldique de ces entrées sont proches de ceux des entrées originelles de l'armorial malgré quelques différences. Les textes sont écrits à l'encre brune et non à l'encre rouge. De plus l'or et l'azur sont peints dans des gouaches jaune et bleue plus pâles. Ce tableau de quartiers est celui d'Hector de l'Ecluse[129], écuyer, seigneur du Mas en Bourbonnais, sans doute fils de Regnault de L'Ecluse, seigneur du Mas, qui rend foi et hommage au duc de Bourbon le 18 novembre 1444[130]. L'épouse de ce dernier n'est pas connue, cependant l'armorial de Guillaume Revel composé vers 1450 propose les armes d'un certain Jacques de Jonas, seigneur des Ramades qui avait épousé une La Rochebriant[131], ces personnages pourraient bien être les parents de la mère d'Hector de l'Ecluse qui serait donc une Jonas. Les parents de son père seraient alors un L'Ecluse et une Archas, les quartiers des grands-parents paternels encadrant ceux des grands-parents maternels. Hector de l'Ecluse est né vers 1417[132], mais il n'apparaît dans aucun document actuellement connu avant août 1469 ; il est alors homme d'armes de l'ordonnance du roi. Il est sous les ordres de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol et de Ligny, connétable de France de 1470 à 1475. Homme de confiance du connétable, il est chargé de diverses missions par ce dernier, notamment de rallier Jean II, duc de Bourbon (1456-1488) à sa cause. Mais il le trahit ensuite et en est récompensé par Louis XI, qui après lui avoir accordé des lettres de rémission (26 mars 1476 n. s.) lui donna, en avril 1477, la baronnie de la Bôve en Laonnois, confisquée à Philippe de Croy. Hector de l'Ecluse était alors écuyer d'écurie. Dans une quittance du 6 février 1483 (n.

---

[129] COURTAUX (Théodore), *Notice historique sur les seigneurs de la baronnie de la Bôve au pays laonnois et sur le château de ce nom en la commune de Bouconville (Aisne) 1171-1901*, Paris, 1901, p. 28-50 et 106-114.

[130] BOOS (Emmanuel de), *L'Armorial d'Auvergne...*, t. I, p. 433, n° 759.

[131] *Ibid.*, p. 169, n° 219.

[132] En 1477, lors de sa déposition au procès du duc de Nemours, il avait environ soixante ans.

s.), il apparaît comme conseiller et chambellan de Louis XI. Ce document est le dernier dans lequel Hector de l'Ecluse est encore mentionné en vie. En 1492 la baronnie de la Bôve retourne à la maison de Croy. Hector de l'Ecluse est mort dans cet intervalle, apparemment sans laisser d'héritier. Aucune explication rationnelle ne permet de comprendre la présence dans cet armorial de ce tableau de quartiers qui ne semble pas connu par d'autres documents.

Les onze premières marches de la seconde partie de l'ensemble d'Empire sont elles aussi réduites à leur plus simple expression : une entrée, celle du chef de marche, dans sa forme la plus traditionnelle (aucune combinaison d'armoiries). Seules deux de ces marches proposent une entrée supplémentaire (Juliers et Brabant) mais qui ne sont pas plus utiles pour la datation :

– *Lez arme de la chevalerye de la duchiez d'Osteriche* (Autriche, R 740 avec cimier).
– *Lez armes de la chevalerye de la duchiez de Bawiere* (Bavière, R 741 avec cimier).
– *Lez arme de la chevalerye de la duchies de Sansongne* (Saxe, R 742 avec cimier).
– *Lez arme de la chevalerye de la duchies de Brentswich* (Brunswick, R 743).
– *Lez arme de la chevalerie de la duchies dez Mont* (Berg, R 744 avec cimier).
– *Lez arme de la chevalerye de la duches de Cleve* (Clèves, R 745).
– *Lez arme de la chevalerye de la duches de Jullet* (Juliers, R 746-747, 747 avec cimier).
– *Lez arme de la chevalerye de la duchiez de Galler* (Gueldre, R 748 avec cimier).
– *Lez arme de la chevalerie de la duchies de Brabans* (Brabant, R 749-750 avec cimier).
– *Lez arme de la chevalerye de la duchies de ~~Lembourg~~ Lotringe* (Lothier, R 751 avec cimier).
– *Lez arme de la chevalerye de la duchiez de Lembourg* (Limbourg, R 752 avec cimier).

Lez arme de la chevalerie de la duchiez de Savoye :

La marche du duché de Savoie, riche de 11 entrées (R 753 avec cimier-763), ne livre aucun élément susceptible de la dater, en dehors de la date d'érection du comté de Savoie en duché en 1416. Elle ne peut, malgré quelques entrées communes, être comparée à celle d'Urfé[133], pas plus d'ailleurs qu'à celle de Berry[134], dont elle est encore plus éloignée.

Les trois marches suivantes n'ont qu'une seule entrée :

– *Lez arme de la chevalerie de la duchiez de Miellan* (Milan, R 817 [54 (S)]).
– *Lez arme de la chevalerye de la duchiez de Stetin* (Stettin, R 869 avec cimier).
– *Lez arme de la chevalerye de la marquises de Mince* (Misnie, R 870 avec cimier).

Seule la marche du duché de Milan peut fournir des renseignements chronologiques puisque la seigneurie de Milan a été érigée en duché en 1395.

Lez arme de la chevalerie de la Marcquises de Brandebourg :

La marche du margraviat de Brandebourg ne possède que deux entrées (R 871 avec cimier-872) que rien ne permet de dater. Elle peut être rapprochée de la marche brandebourgeoise d'Urfé[135], dont les deux premières entrées sont identiques (U 2383 et 2384).

Lez armes de la chevalerie de la marquises de Baude, du seigneur de Wirtemberch et de tote Xewabe :

Cette marche du margraviat de Bade, du seigneur de Wurtemberg et de toute la Souabe contient 15 entrées (R 873-887). La plus grande partie de ces entrées donnent les armoiries et un cimier (trois armoiries seulement ne sont pas cimées R 879, 880 et 882). Elle ne se trouve ni dans Urfé, ni dans Berry et rien ne permet de la dater. Il est étrange de voir le *seigneur de Wirtemberch* alors que les Wurtemberg sont comtes

[133] Urfé p. 54-56 : *Chi aprés ensuyvent les armes du duc de Savoye et des autres seigneurs du paiz à baniere* (U 920-961).
[134] Berry : *Savoie* (B 1085-1125) et *Savoye* (B 1189-1195).
[135] Urfé p. 131 : *Les armes de Blanquenbourg à baniere* (U 2383-2386).

depuis le XIIe siècle. Il s'agit peut-être ici des armes d'un cadet non titré de la maison de Wurtemberg vassal des margraves de Bade.

Les cinq marches suivantes contiennent une entrée :

– *Lez arme de la chevalerie de la marcquises de Marable* (Moravie, R 888).
– *Lez arme de la chevalerye de la ma(r)quises de Monfarad* (Montferrat, R 890).
– *Lez arme de la chevalerye de la duchiez de Farard* (Ferrare, R 891).
– *Lez arme de la chevallerye du landegrave de Duringe* (Thuringe, R 892).
– *Lez arme de la chevalerie du lantgrave de Hesse* (Hesse, R 893 avec cimier).

Celle du landgrave de Thuringe est sans armoiries. La marche du duché de Ferrare, on l'a dit, ne devrait pas être à cet emplacement.

Les armes de la chevalerie du duc Lowy de Bawierre et de sa contes pallantin sus le Rin :

La marche du Palatinat contient 14 entrées (R 894-907) dont 11 associent armoiries et cimier (seules trois entrées ne sont pas cimées R 896, 897 et 902). Elle est originale par rapport à Urfé et à Berry. Le duc *Lowy de Bawierre*, est Louis III le Barbu, électeur palatin du Rhin de 1410 à 1436, ou son fils Louis IV, électeur palatin du Rhin de 1436 à 1449. Aucune entrée ne permet de trancher, ce qui donne une fourchette comprise entre 1410 et 1449.

Lez arme de la chevalerye de la contes de Prouvence et la conte de Prouvence est du royalme de Secille portant ladite contez ne porte nulles armes :

La marche du comté de Provence contenant 22 entrées (R 909-930) est intégralement tirée de Berry[136]. Les 22 entrées se succèdent de façon quasi identique malgré quelques légers changements. La première entrée de Rineck (R 909) est plus loin dans Berry (B 1183), ensuite la séquence R 910-914 est équivalente à celle de Berry B 1165-1169. En revanche R 915 (Agoult, seigneur de Mison) n'existe pas dans Berry ; cette entrée est par ailleurs la seule à posséder un cimier dans cette marche. La séquence suivante R 916-920 est la même que celle de Berry B 1170-1174. Manquent ensuite B 1175 et 1176 ; l'entrée B 1175 a peut-être été supprimée car elle était

[136] B 1165-1188.

considérée comme un doublon de B 1165, B 1176 se trouve plus loin dans Rineck (R 930). La fin de la marche (R 921-928) est similaire à la fin de Berry (B 1177-1185), si l'on excepte B 1183 qui est en tête de marche dans Rineck (R 909). Cette marche ne peut être datée grâce à la présence de quatre armoiries accompagnées d'un nom et d'un prénom qui n'ont pas été identifiés (R 919 : *Jehan de Boule*, R 921 : *Lowy Baron*, R 922 : *Anthone Armentier*, R 926 : *messire Jehan d'Arle*). Ses liens avec Berry permettent de la dater du milieu du XVe siècle. L'auteur de l'armorial de Rineck explique que *la conté de Prouvence est du royalme de Secille portant ladite contez ne porte nulles armes*. Si le modèle est Berry, le roi de Sicile et comte de Provence est Louis III, duc d'Anjou, mort en 1434 (B 562).

Lez arme de la chevalerye du Daphinoy :

La marche du Dauphiné contient une entrée (R 932) avec les armoiries habituelles (simples) dont rien ne peut être tiré.

Lez arme de la chevalerye de la contes de Borgongne :

La marche franc-comtoise contient 21 entrées (R 933-953, les trois dernières avec cimier) dont la dernière (R 953 : *Millet de Bourbon*) comportant nom et prénom n'a pas pu être identifiée. Elle est très partiellement influencée par la marche bourguignonne d'Urfé[137] : les entrées R 933-935 correspondent à U 964-966, R 937-940 à U 971-974. Les autres entrées de cette marche de Rineck viennent d'autres marches d'Urfé : *Outre-Viennois*, Bourbon, ou de sources inconnues, notamment à la fin de la marche. Cette marche ayant quelques rapports avec Urfé peut être datée de la fin du XIVe s. ou du début du XVe s.

Les huit marches suivantes ne possèdent qu'une entrée, à l'exception de la marche du comté de Hollande qui en compte trois :

– *Lez arme de la chevalerye de la contes de Monbelliard* (Montbéliard, R 954).
– *Lez arme de la chevalerie de la conte de Hollende et de Zellende* (Hollande, R 955-957 avec cimier).
– *Les arme de la chevalerye de la conte de Flandre* (Flandre, R 958).

[137] Urfé p. 56-61 : *Chi aprés sensuyvent les armes du duc de Bourgongne et des autres seigneurs du paiz* (U 962-1048).

– *Lez arme de la chevalerie de la conte de Hanalz* (Hainaut, R 959).

– *Lez arme de la chevalerie de la conte de Nameurs* (Namur, R 960).

– *Lez arme de la chevalerie de l'arceveschie de Colloingne* (Cologne, R 961 avec cimier).

– *Les arme de la chevalerye de l'arcevesque de Trieuves* (Trèves, R 962 avec cimier).

– *Lez arme de la chevalerie de l'arceveschies de Mayance* (Mayence, R 964 avec cimier).

Aucun élément ne permet d'en préciser la datation, mais toutefois il convient de signaler que la lignée des comtes de Montbéliard de la famille de Montfaucon est éteinte depuis 1397.

Lez arme de la chevalerie de l'eveschié de Wirtsburch en la Franq et dou borckgreve de Nuremberch et marquis de Brandebourg :

La marche de l'évêché de Wurtzbourg venant directement après les trois archevêchés, contient huit entrées (R 965-970, 976 avec cimier et 981)[138]. Elle est à rapprocher de celle d'Urfé intitulée *Les armes du paiz de France en Alemaigne*[139], bien que ni le titre, ni le contenu ne soient exactement les mêmes. En effet, le titre exact de la marche dans Rineck : *Lez arme de la chevalerie de l'eveschié de Wirtßburch en la Franq et dou borckgreve de Nuremberch et marquis de Brandebourg*, montre que l'accent est mis sur l'évêché de Wurtzbourg (R 965[140], entrée absente d'Urfé), plutôt que sur le burgrave de Nuremberg. Ce dernier est associé au marquis de Brandebourg (R 966, entrée absente d'Urfé) dont la présence place cette marche après 1415, année où Frédéric VI de Hohenzollern, burgrave de Nuremberg de 1398 à 1440, devient électeur de Brandebourg. Cette marche contient également les quatre quartiers paternels d'André de Rineck : *Ce sont les IIII lignes dudit messire André de part son pere* (R 977-980).

Les marches d'héraldique imaginaire sont identiques à celles d'Urfé. Celle du roi Galehaut dans Rineck correspond à celle d'Urfé malgré l'interruption due à la présence des armes des quatre fils Aymon[141]. Les marches du roi Alexandre, du roi Arthur, de Charlemagne et de Richard Cœur de Lion équivalent dans Rineck à celles d'Urfé. Si les

[138] Les quatre quartiers du père d'André de Rineck (R 977-980) ne sont pas ici pris en compte.
[139] Urfé p. 132 (U 2387-2392).
[140] Seul le nom était donné à l'origine, les armoiries ont été réalisées par une main différente.
[141] *Lez arme dez IIII filz Emont maix il ne sont pas du nombre dez XXX roy* (R 1081).

séquences sont identiques, l'ordre dans lequel elles apparaissent est légèrement différent d'un armorial à l'autre. Urfé donne Galehaut, Charlemagne, Richard Cœur de Lion, Arthur et Alexandre, alors que Rineck donne Galehaut, Alexandre, Arthur, Charlemagne et Richard. Ce qui lui permet un enchaînement logique avec la marche anglaise, premier élément des royaumes européens.

– *Ci après sont lez arme du roy Galhot et dez XXX roy qui constait* (R 1065-1080 et 1082-1095 : 30 entrées)[142].

– *Lez arme du roy Allixandre et de plusieurs dez seigneurs et chevalier de sa compaignie* (R 1097-1110 : 14 entrées)[143].

– *Lez arme du roy Artus et d'alcun chevalier de la Table Ronde* (R 1111-1131 : 21 entrées)[144].

– *Lez arme du roy Charlemenne et de cez XII pere* (R 1132-1144 : 13 entrées)[145].

– *Lez arme du roy Richart d'Engleterre et dez compagnon qui furent à pas en Engleterre contre Salhadin, soudan de Damarie et la y furent armé par IX foix et mille home et fuit Crestientey en grant peril se Dieu ny eust porveu par les seigneurs de Chavegni* (R 1145-1157 : 13 entrées)[146].

Lez arme du royalme et de la chevalerie d'Engleterre :

Cette dernière ne provient ni d'Urfé[147], ni de Berry[148] ; elle comprend 35 entrées (R 1158-1192, dont trois avec cimier 1158, 1164 et 1184), dont 21 proviennent d'un armorial proche du grand armorial équestre de la Toison d'Or[149]. Ce dernier semble

---

[142] Urfé p. 154-155 : *Ci après sensuyvent les armes du roy Gallehot et de xxx roys qu'il conquesta* (U 2745-2774 : 30 entrées).

[143] Urfé p. 159 : *Ci après sensuyvent les armes du roy Alixandre et d'aucuns de ses paiz* (U 2825-2838 : 14 entrées).

[144] Urfé p. 158 : *Ci après sensuyvent les armes du roy Artus et d'aucuns chevaliers de sa Table Ronde* (U 2801-2819 : 21 entrées).

[145] Urfé p. 156 : *Ci après sensuyvent les armes du bon roy Charlemaine le grant et de ses xij pers* (U 2775-2787 : 13 entrées).

[146] Urfé p. 157 : *Ci après sensuyvent les armes du roy Richard d'Engleterre et de ses compaignons qui furent au pas en Angleterre encontre le roy nommez Salehadin et soudan d'Aumarie qui la estoyent armés par ix fois cent mil hommes pour destruire toute Crestienté et se Dieu n'eust visité son pueple par le seigneur de Caluregny ceste foy estoit en grande adventure d'estre perie* (U 2788-2800 : 13 entrées).

[147] Urfé p. 8-10 : *Cy après s'ensuivent les armez du roy d'Engleterre et d'aucuns seigneurs de son royaume et du paiz, premierement* (U 128-147 : 20 entrées) et p. 8 : *Anglois à baniere* (U 148-153 : 6 entrées).

[148] B 1646-1829.

[149] La marche anglaise de Toison d'Or contient 168 entrées (TO 706-873). La liste des entrées communes est la suivante : R 1165/TO 720, R 1166/TO 711, R 1167/TO 710, R 1168/TO 709, R 1169/TO 712, R 1170/TO 708, R 1171/TO 713, R 1172/TO 714, R 1173/TO 718, R 1174/TO 717, R 1175/TO 732, R

connu en Lorraine puisque l'armorial de Nicolas de Lutzelbourg[150] en est une variante. Cet armorial réalisé dans les années 1530-1540 pour un gentilhomme de la cour de Lorraine, Nicolas de Lutzelbourg, a été réalisé à Metz dans l'atelier de François Oudet à partir d'un armorial (armorial Z) proche du grand armorial équestre de la Toison d'Or[151]. La marche anglaise de ces deux armoriaux n'est pas tout à fait la même. Toison d'or ne donne que le roi d'Angleterre (TO 706) et le duc de Gloucester (TO 707). Alors que Lutzelbourg (au folio 19) fait succéder au roi d'Angleterre les ducs de Lancastre, de Bedford, de Clarence, de Gloucester et d'York, puis les comtes de Somerset et de Dorset. Le duc de Bedford ne peut être que Jean de Lancastre, créé duc le 16 mai 1414 et décédé le 15 septembre 1435, le duc de Clarence Thomas de Lancastre, créé duc le 9 juillet 1412 et décédé le 22 mars 1421, le duc de Gloucester Humphrey de Lancastre, créé duc le 16 mai 1414 et décédé le 23 février 1447. Le roi d'Angleterre est alors Henri V (1413-1422), également duc de Lancastre. Le *terminus a quo* est donc 1414. Et le *terminus ad quem* 1416, date de la création du duché d'Exeter pour Thomas Beaufort, comte de Dorset. La place accordée à Bedford résulte sans doute du fait qu'il a exercé la régence en Angleterre du 11 août au 16 novembre 1415. Le duc d'York est soit Edouard, décédé le 25 octobre 1415 ou son neveu Richard. Le comte de Somerset est Henri Beaufort, décédé le 25 novembre 1418. Rineck pourrait donc être issu du modèle de Lutzelbourg plus complet que Toison d'Or pour les entrées de la famille royale d'Angleterre. L'organisation de cette marche dans Rineck est cependant radicalement différente : le roi (R 1158), le prince de Galles (R 1159), le duc de Lancastre (R 1160), les anciennes armes des rois d'Angleterre, portées d'Arthur jusqu'à Guillaume le Conquérant (R 1161), le duc d'York (R 1162), le duc de Gloucester (R 1163), le duc de Bedford (R 1164) et le duc de Clarence (R 1165). Les armes des comtes de Somerset et de Dorset ont été supprimées. Ces modifications suggèrent une nouvelle datation. Le personnage le plus significatif en terme de datation reste le duc de Bedford dont il faut également tenir compte pour identifier les autres entrées, ce qui est possible malgré des inexactitudes de brisures[152]. Dès lors le prince de Galles ne peut être que le futur Henri

---

1176/TO 737, R 1177/TO 741, R 1178/TO 730, R 1179/TO 758, R 1181/TO 788, R 1182/TO 715, R 1189/TO 744 et R 1190/TO 721.

[150] Nancy, Bibliothèque municipale, ms. 1727.

[151] BLANCHARD (Jean-Christophe), L'Armorial de Jean de Haraucourt, manuscrit du XVIe siècle conservé au Musée lorrain, à Nancy, *Lotharingia*, X, Nancy, 2001, p. 81-125, p. 83. Pour la provenance messine du manuscrit, *Id.*, Un "recueil généalogique" de la famille patricienne messine de Heu (Bruxelles, Bibliothèque royale, Fonds Goethals 1327) (à paraître).

[152] R 1158 : le lambel de trois pendants du prince de Galles n'est pas d'argent mais d'hermine, qui est en fait la brisure habituelle des Lancastre. R 1161 : le lambel de trois pendants des York semble parti

VI, né le 6 décembre 1421 et devenu roi le 1er septembre 1422, ce qui restreint considérablement la fourchette de datation. Le duc de Gloucester est alors Humphrey de Lancastre, créé duc le 16 mai 1414 et décédé le 23 février 1447. Le duc de Clarence devrait être Thomas de Lancastre, créé duc le 9 juillet 1412 et décédé, sans postérité, le 22 mars 1421, soit huit mois avant la naissance du prince de Galles. Ce qui donne une fourchette comprise entre le 6 décembre 1421 et le 1er septembre 1422, s'il n'est pas tenu compte de la date de mort du duc de Clarence dont la présence est étonnante. La première place de Gloucester par rapport à Bedford et à Clarence s'expliquerait par la régence qu'il exerce du 10 juin 1421 au 1er septembre 1422. Cette proposition de datation n'est pas contredite par les autres entrées datées (R 1171, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1182, 1190). Malheureusement, *Guillaume Roucel* (R 1184 avec cimier) n'a pu être identifié. Cependant la présence de Clarence, celle du prince de Galles et surtout l'agencement des armes de Lancastre et d'York, placées de part et d'autre des anciennes armes d'Angleterre, soulèvent un problème. Peut-être la succession Lancastre / Angleterre ancien / York, traduit-elle la rivalité des deux maisons à un moment ultérieur : après la naissance d'Edouard, fils de Henri VI et de Marguerite d'Anjou le 13 octobre 1453.

La marche d'Ecosse qui fait suite à celle d'Angleterre ne compte qu'une entrée livrant les armes traditionnelles de l'Ecosse. Il en est de même des quatre marches suivantes : royaumes de Norvège, de Danemark, de Suède et de Frise :

– *Lez arme de la chevalerye du royalme d'Escosse* (Ecosse, R 1193 avec cimier).
– *Lez arme de la chevalerie du royalme de Norweghen* (Norvège, R 1194 avec cimier).
– *Lez arme de la chevalerie du royalme de Denmarck* (Danemark, R 1195 avec cimier).
– *Lez arme de la chevalerie du royalme de Sweden* (Suède, R 1196 avec cimier).
– *Lez arme de la chevalerye du royalme de Frixe* (Frise, R 1197 avec cimier).

---

d'argent et de vair, alors qu'il devrait être parti de Castille et de Léon (Edouard 1402-1415) ou d'argent chaque pendant chargé de trois tourteaux de gueules (Edmond 1385-1402 ou Richard 1415-1460). R 1163 : le lambel de cinq pendants du duc de Bedford n'est pas complet, il manque les mouchetures de l'hermine et les fleurs de lis d'or. R 1164 : le lambel de trois pendants d'hermine du duc de Clarence a été remplacé par une bordure componée d'hermine et d'azur. Cette brisure est celle de Thomas, comte de Dorset, duc d'Exeter en 1416 (1377-1427), ce qui est d'ailleurs précisé dans l'armorial : *(...) et sont alcy lez arme du duc de Dorset.*

Lez armes de la chevalerye du Royalme de Pollenne :

La marche polonaise comporte quatre entrées (R 1198 avec cimier-1201). Les deux premières entrées sont toutes les deux absentes d'Urfé. Au contraire des deux autres entrées qui sont présentes dans ce document (U 2452 et 2453)[153]. Aucune entrée ne permet de préciser la datation et il convient de signaler que les *vielles armes de Pollennes,* d'or au cheval gai de sable sur lequel est posé une aigle de sable (R 1199) n'ont pas été rencontrées dans d'autres armoriaux.

Lez arme de la chevalerie du royalme de Behangne :

Les 7 entrées de cette marche (R 1202 avec cimier-1208) sont intégralement reprise d'Urfé[154], la succession des entrées est identique (R 1202-1206 = U 2393-2397), à une exception près, R 1207-1208 = U 2399-2398, ces deux dernières entrées ont été inversées.

Lez arme de la chevalerye du royalme de Hongerye :

Le royaume de Hongrie ne contient que deux entrées (R 1208 avec cimier-1209). Les *nouvelles arme* (R 1208) sont celles des rois de Hongrie de la maison d'Anjou dont le dernier est Louis II mort en 1382. Les armes données ici, s'il s'agit bien de celles de Louis II, malgré l'inversion du parti[155], seraient antérieures à 1370, année où il en change après l'acquisition de la Pologne et de la Dalmatie[156].

Lez arme de la chevalerye du royalme d'Armenye :

Le royaume d'Arménie (Petite Arménie) ne contient que deux entrées (R 1211-1212) dont la première semble consacrée à ses armes imaginaires. La seconde livre celles des rois d'Arménie de la maison de Lusignan. Le premier roi de Petite Arménie de la maison de Lusignan est Gui, fils d'Amaury II de Lusignan, seigneur de Tyr, et d'Isabelle, fille de Léon III, roi de Petite Arménie, qui régna de 1342 à 1344 ; le trône fut ensuite usurpé de 1344 à 1373, puis revint au neveu de Gui, Léon VI de 1373 à

[153] Urfé (p. 135-136 : *Les armes d'aucuns seigneurs de la terre de Poulainie*) comprend en tout huit entrées polonaises (U 2452-2459), dont six absentes de Rineck. Parmi ces armoiries, deux appartiennent en fait à la Lorraine (U 2457 Lunéville-La Petite-Pierre et U 2459 Salm-en-Ardenne).
[154] Urfé p. 132 : *Les armes du roy de Behaigne et d'aucuns seigneurs du paiz* (U 2393-2399).
[155] Rineck donne un parti France-Hongrie au lieu du parti Hongrie-France qui se trouve notamment dans Bellenville (JEQUIER (Léon), L'armorial Bellenville, *Cahiers d'Héraldique*, V, Paris, 1983, p. 58.
[156] JEQUIER (Léon), L'armorial Bellenville..., p. 17.

1375. A sa mort en 1393, le royaume d'Arménie passa à Jacques Ier de Lusignan, roi de Chypre, et resta dans cette maison jusqu'en 1474.

Lez arme de la chevalerie du royame de Cyppre :

Le royaume de Chypre qui suit celui d'Arménie rassemble deux entrées (R 1213 avec cimier-1214). Celles du roi de Chypre (R 1213) sont les armes de Lusignan brisées d'une croix de Saint-André d'argent sur l'épaule du lion, qui n'ont pu être attribuées à un souverain particulier[157]. La seconde (R 1214) propose les *droites arme de Chippre* mais le lion de gueules est sur champ d'or alors qu'il devrait être d'argent[158].

Lez arme de la chevalerye du royalme de Jherusalerm :

La marche consacrée au royaume de Jérusalem ne donne qu'une entrée (R 1215) dont les armoiries sont celles qui lui sont habituellement attribuées. Longtemps aux mains des Lusignan, la possession du royaume de Jérusalem est ensuite revendiquée par les rois de Sicile. Cette marche fait donc la transition avec la suivante.

Lez arme de la chevalerie du royame de Cecille, d'Aragon et de l'ille de Cecille :

Cette marche comprend 42 entrées (R 1216-1257, dont deux avec cimier 1218 et 1219) qui proviennent pour l'essentiel de la marche du royaume d'Aragon d'Urfé[159]. Quelques entrées sont datées et permettent de situer chronologiquement cette marche dans le dernier quart du quatorzième siècle : Jean d'Aragon, duc de Géronne (1357-1387) (R 1222), Pierre d'Aragon, comte d'Urgel (mort en 1433) (R 1223), Jean d'Aragon, comte d'Ampurias (1355-1399) (R 1226), Juan Fernandez de Heredia, grand-maître de Rhodes de 1376 à 1396 (R 1234), Bernardo de Fortia, frère de Sibille, quatrième femme en 1377 de Pierre IV le Cérémonieux, roi d'Aragon de 1336 à 1387 (R 1248). Le titre donné par Rineck est trompeur : il n'y a pas d'armoirie sicilienne, seules des armoiries aragonaises apparaissent. Le titre est en revanche justifié par l'ordonnancement du début de la marche : armoiries du royaume de Sicile (R 1216), en fait celles de la première maison d'Anjou, celles du roi d'Aragon (R 1217), celles *de la*

[157] RÜDT de COLLENBERG (Weyprecht-Hugo), L'héraldique de Chypre, *Cahiers d'héraldique*, III, Paris, 1977, p. 85-157).
[158] *Ibid.* p. 101.
[159] Urfé p. 136-139 : *Les armes du roy d'Aragon et des autres seigneurs du paiz à baniere* (2460-2502). Les entrées d'Urfé absentes de Rineck sont les suivantes : 2465, 2470, 2471, 2473, 2481, 2483. La dernière entrée donnée par Rineck (1258) est absente d'Urfé.

contes de Barselone que le roy d'Aragon porte (R 1218), celles de *l'ille de Cecille c'on dit le realme de Trinacle* (R 1219), celles du *royalme de Naple* (R 1220) et enfin celles du *royalme de Jherusalem* (R 1221). Cette organisation semble indiquer que les deux royaumes, de Trinacrie et de Naples, issus du partage du royaume de Sicile effectué après le règne de Charles Ier d'Anjou (1266-1285), sont aux mains du même souverain dont les armoiries sont placées en tête : le roi d'Aragon, dont les armes ainsi que celles du royaume de Trinacrie ont reçu un traitement particulier puisqu'elles sont cimées. Or ces deux royaumes ont été à nouveau réunis sous le règne d'Alphonse V d'Aragon de 1442 à sa mort en 1458. Après cette date le royaume de Sicile est à nouveau divisé, le royaume de Trinacrie échoit à Jean d'Aragon, frère d'Alphonse V et reste en sa possession jusqu'à sa mort en 1479. Le royaume de Naples est quant à lui le théâtre de l'affrontement pour le trône entre Ferrante (Ferdinand Ier), fils bâtard d'Alphonse V, et Jean d'Anjou, fils du roi René. Le conflit s'achève en 1470 avec la mort de Jean. Après cette date le royaume de Sicile, ou plutôt les royaumes de Sicile (Trinacrie et Naples) sont donc à nouveau aux mains des Aragonais. Par cette organisation des entrées non seulement le souvenir des rois de Sicile de la maison d'Anjou est conservé, ainsi que la cause des prétentions de leurs successeurs, mais encore il est fait état de la réalité : le royaume de Sicile est possession aragonaise. Cette organisation qui ne peut être justifiée que pour la période 1442 à 1458 et après 1470 est en contradiction avec les entrées datées de la fin du XIVe s.

Lez arme de la chevalerie du royalme de Portuigal :

Les deux entrées qui la composent (R 1258-1259, la dernière avec cimier) ne permettent pas de tirer d'information.

Les deux dernières marches de la péninsule ibérique sont les suivantes :

Castille :

Cette marche comprend 19 entrées (R 1260-1278), elle n'a pas de titre et commence directement par les armes du roi de Castille. Les entrées se succèdent de la même façon que dans Urfé[160], il manque cependant un certain nombre d'entre elles : U 2507-2511, 2523-2525 et 2528. D'autres ont été déplacées, ainsi U 2526 = R 1264, U 2518-2519 = R 1274-1275. Et R 1276 ne se trouve pas dans Urfé. Malgré les

[160] Urfé p. 140-142 : *Les armes du roy de Castille et d'aucuns seigneurs du paiz* (2503-2531).

nombreuses entrées avec nom et prénom (R 1263, 1264, 1266, 1267, 1268, 1270, 1272, 1274, 1276, 1277), il ne nous est pas possible d'en proposer une datation précise. Cependant les similitudes avec celle d'Urfé permettent de la situer à la fin du XIVe ou au début du XVe s.

Lez arme de la chevalerie du royalme de Navars :

La marche du royaume de Navarre riche de 13 entrées (R 1279 avec cimier - 1291) est beaucoup plus proche encore de celle d'Urfé[161] (U 2532-2541 = R 1279-1288, U 2543-2544 = R 1289-1290, U 2542 = R 1073). Mis à part le déplacement de U 2542 placé dans Rineck en dernière position, aucune différence majeure n'est à constater, si ce n'est celle des armoiries du roi, dans Urfé elles sont écartelées de Navarre et d'Evreux, alors que Rineck donne Navarre simple. Le dernier roi de Navarre issu de la maison d'Evreux est Charles III le Noble (1387-1425). Les quelques entrées avec nom et prénom (R 1282, 1285, 1286, 1287, 1288, 1289) ne peuvent être précisées. Seules les armes de Charles, fils de Louis de Navarre († 1372), comte de Beaumont-le-Roger, livrent une indication. La simplification des armes du roi de Navarre est sans doute une tentative de modernisation des informations de la fin du XIVe s. livrées par Urfé.

La dernière partie de l'ensemble impérial commence par la marche la plus importante en nombre d'entrées (129) de l'armorial :

Lez armes de tous lez nobles de la cites de Mets :

Cette marche (R 1292-1299, 1304-1315, 1320-1429, dont 22 avec cimier : 1320, 1322, 1323, 1337, 1338, 1342, 1345, 1350, 1351, 1361, 1362, 1377, 1378, 1380, 1382, 1383, 1392, 1426, 1430, 1431, 1456 et 1457, la présence de cimier n'est pas expliquée), totalement originale, ne provient pas d'Urfé ou de Berry, mais a pu influencer ce dernier. En effet on trouve dans sa partie lorraine quelques armoiries messines[162]. Elle commence par les armes de la ville de Metz, sous lesquelles a été dessiné un sceau de Landfriede daté par Auguste Prost des années 1346-1347[163]. Ce dessin de sceau, sous lequel sont placées les armes des six paraiges, n'est pas un facteur déterminant dans la datation de cette marche. En effet, elle ne semble pas être la recension d'armoiries

[161] Urfé p. 142-143 : *Les armes du roy de Navarre et d'aucuns seigneurs du pays à banniere* (2532-2544).
[162] Berry 1625-1646 (22 entrées dont les armes de l'évêque).
[163] PROST (Auguste), *Notice sur un sceau de Landfriede du XIVe siècle*, Paris, 1879.

messines à un instant donné, elle est plutôt une accumulation d'informations sur du long terme. Comme le laissent à penser les entrées avec nom et prénom qui ont pu être identifiées avec une relative précision – certaines armoiries peuvent être attribuées à deux individus d'une même famille (R 1342, 1350, 1353, 1357, 1361, 1376, 1404). Des armoiries de personnages ayant vécu au XIIIe s.[164], au XIVe s. et au début du XVe s.[165] sont indifféremment données. Peu d'individus ayant peut-être vécu dans la seconde moitié du XVe s. sont présents[166]. Il n'a pas été possible de trouver la source de cette marche. Il est en revanche tentant d'imaginer pour les entrées les plus anciennes un possible lien avec le décor d'une salle peinte dans la maison de La Haulte-Pierre à Metz[167]. Cette salle est mentionnée dans un manuscrit du début du XVIe s. ayant appartenu à la famille de Heu : *les airmes de misire Rougier de Heu lesquelles estiens en ceste sorte painte avec son nom escript en la chambre d'une avesque de Metz en la maixon de la Haulte Piere là où il avoit lez airmes de tous ceulx qui estiens de la faulmilles dudict seigneur evesque*[168]. Rien ne permet d'affirmer la relation entre ce décor peint et l'armorial de Rineck mais on peut supposer que le premier noyau de cette marche en provient et qu'il aurait ensuite été augmenté selon des critères qui nous échappent. La mise en rapport de l'armorial avec l'institution échevinale ne résiste pas à l'analyse. En effet si l'on rencontre des maîtres-échevins ou des familles dont certains membres ont occupé cette fonction, d'autres ne l'ont jamais exercée. André de Rineck a placé dans cette marche les quatre quartiers de sa mère : *Les iiij ligne dudi Messire André de Ryneck de part sa mere* (R 1300-1303) ainsi que ceux de sa femme : *Lez armez dez iiij ligne da(m)e Perrette Rocel, fille Seigneur Nicolle / Rocelz, chevalier, et femme dudi Messire André de Ryneck* (R 1316-1319).

Les deux autres marches urbaines, Strasbourg et Bâle, sont nettement moins représentées :

---

[164] R 1323-1324, 1337-1338, 1357, 1374, 1376.
[165] R 1306, 1320, 1327, 1335, 1340-1344, 1349-1350, 1353, 1355-1356, 1361, 1366-1367, 1375-1376, 1382-1384, 1397, 1404, 1418, 1420 et 1425.
[166] R 1354 et 1362, il n'est pas certain que ces entrées soient effectivement de la 2e moitié du XVe s.
[167] La Haute-Pierre (rue Haute-Pierre) demeure appartenant, au début du XIVe siècle, au chapitre de la Cathédrale, louée en 1518 à Richard, duc de Suffolk, prétendant à la couronne d'Angleterre en exil, à condition qu'il la reconstruise (PROST (A.), Le Passetemps, *L'Union des* Arts, 2, 1852, p. 252 ; CHABERT (F.M.), *Mémoire de tout ce qui s'est passé à la démolition du lieu où est la Citadelle et les lieux du retranchement de Guise et la place Saint-Jacques, comme aussi des antours de Metz*, Metz, (1864), p. 65).
[168] Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, Fds. Goethals 1327, fol. 13 v°.

Lez armes de la chevalerye de la cytey de Strabo(ur)ch (et) du paiis d'Assay :

Cette marche initialement dévolue à la cité de Strasbourg et à l'Alsace ne contient que les armes des deux familles les plus connues du patriciat strasbourgeois, les Müllenheim (R 1430) et les Zorn (R 1431), toutes deux données avec un cimier.

Lez armes de la chevalerye de la cites de Balse (et) la co(n)tes de Ferraitte condi la Czougauwe :

Cette marche consacrée à la cité de Bâle et au comté de Ferrette (Sundgau) ne donne que les armes de deux familles patriciennes de Bâle les Rotberg (R 1456) et les Münch von Basel (R 1457), elles aussi avec un cimier.

Après cette longue analyse, la filiation de Rineck avec Urfé apparaît clairement. Bien que la composition d'ensemble des deux armoriaux soit différente, les liens avec Urfé sont largement prouvés puisque 16 marches ont des rapports plus ou moins directs avec cet armorial : la marche des rois chrétiens et païens, celles de Guyenne, de Champagne, de Brandebourg, de Franche-Comté, de Franconie, les marches d'héraldique imaginaire, celles de Pologne, de Bohème, d'Aragon, de Castille et de Navarre. Ces 16 marches sont parmi les plus denses de l'armorial de Rineck, trois d'entre elles comportant plus de 50 entrées (sur 9 marches de plus de 50 entrées au total), neuf comportant entre 10 et 49 entrées (sur 18 marches comprenant entre 10 et 49 entrées au total) et une comportant entre 0 et 9 entrées. Soit un tiers des marches les mieux représentées et la moitié des marches les plus importantes. Ce qui représente donc une forte influence d'Urfé. Cependant à l'exception des marches d'héraldique imaginaire, de celles de Bohème, de Castille et de Navarre, l'influence d'Urfé n'est pas toujours directe, certaines marches n'ont été que partiellement influencées et d'autres ont subi des modifications importantes par rapport à leur modèle. Ces modifications concernent la marche de Guyenne, celle de Franconie et enfin celle d'Aragon. Pour ce qui concerne la marche franconienne, les modifications ont été faites au plus tôt après 1415 (année où Frédéric VI de Hohenzollern devient électeur de Brandebourg). Les modifications de la marche de Guyenne et de celle d'Aragon sont quant à elles plus tardives, après 1453 (date de la reconquête définitive de la Guyenne par les français) pour la première et entre 1442 et 1458 (période où les deux royaumes : de Trinacrie et de Naples sont aux mains d'Alphonse V d'Aragon) pour la seconde. Si l'influence d'Urfé semble clairement démontrée par ces éléments, il paraît possible de conclure, compte-

tenu des différences constatées, qu'elle n'a pas été directe et que des modifications importantes ont été faites ultérieurement.

Pour ce qui concerne Berry, les conclusions de Pierre Marot restent valides : les "analogies frappantes" pour les marches lorraines entre les deux armoriaux existent. Mais les parentés des deux armoriaux ne se limitent pas à ces marches, puisque les marches italienne et provençale sont très proches également. Les liens entre Berry et Rineck sont donc plus importants et ne se limitent pas à l'espace lorrain. Cependant, comme pour Urfé, la composition d'ensemble de Berry est différente de celle de Rineck.

Rineck a donc bien des liens étroits qui l'unissent à Urfé et à Berry mais il possède également un certain nombre de marches qui n'entretiennent aucune relation avec ces deux armoriaux. La marche d'Empire, celle du Luxembourg, celle contenant des entrées rhéno-mosellanes, celle du royaume de France, celles de Bade (presque toutes les entrées ont un cimier), du Palatinat (idem), d'Angleterre, de Metz, de Strasbourg et de Bâle proviennent d'autres documents. Parmi ces marches seule celle d'Angleterre a pu être rattachée à un armorial connu : le grand armorial équestre de la Toison d'or, mais de façon fort nuancée. Les modifications par rapport au modèle visent à rendre compte de la situation de la monarchie anglaise dans les années 1450, peut-être après la naissance du prince de Galles lancastrien en 1453.

Il est donc établi que l'armorial d'André de Rineck est bien lié aux armoriaux d'Urfé et de Berry sans en être pour autant une copie totale ou partielle, puisque leurs plans d'ensemble sont différents et que les marches issues de ces armoriaux sont rarement des copies conformes. Ce qui conduit à réfléchir sur les étapes de la filiation des uns et des autres.

La filiation d'Urfé et de Rineck peut être davantage éclairée grâce à Pierre Marot qui évoquait dans son article sur les armoiries lorraines de Berry, après avoir souligné les différences entre ce dernier et Urfé, un "manuscrit qui paraît très apparenté à cet armorial (Urfé)"[169]. Ce manuscrit lui était connu par une allusion qu'en avait faite Dom Calmet dans son *Histoire généalogique de la maison du Châtelet* :

"un ancien manuscrit original (b) [(b) Ce Manuscrit appartient au Sieur de Villiez demeurant à Nancy] composé selon les apparences, par quelque Heraut ou poursuivant d'armes, dont le nom s'est perdu avec les derniers feuillets. Les titres des 48

[169] *MA*ROT (Pierre), *Les blasons...*, p. 373.

Chapitres qu'il contient sont assez bien conservés ainsi que la plus grande partie du Livre, l'écriture, le stile, l'ortographe, les Maisons même qu'il rapporte comme subsistantes alors, en un mot tous les caracteres qui peuvent servir à fixer l'âge d'un manuscrit, justifient qu'il n'a pû être écrit qu'à la fin du XIVe siècle, ou au commencement du XVe au plus fort des guerres de la France contre les Anglois, dont il y est souvent fait mention. La naïve simplicité de l'Auteur qui paroît être Lorrain, n'est pas moins remarquable que la grande connoissance qu'il a du Blazon de toutes les maisons distinguées de l'Europe, surtout de France, de Bourgogne, Lorraine, Savoye, Angleterre, Ecosse, Allemagne, etc. Au Chapitre 33, intitulé *Lorraine*, voici comment il s'exprime. *Tous les Crois crient en armes Princes, Tous les Bendes crient à couvert, Tous les amaux crient Lupy* ; Ensuite dans le même Chapitre, voici ses termes ; *Cy-après s'ensuivent les Armes du duc de Lorraine et des autres seigneurs de son Pays à Bannieres. Le duc de Lorraine, dor à la bende de gueule à trois Alérions d'argent sur la bende, et Cri Priny. Celui du Chastellet, à la bende de gueule à trois fleurs de Lys d'argent, et Cri Priny*[170]."

Ces quelques éléments d'information permettent effectivement de constater des ressemblances : le titre de la marche lorraine est le même que celui donné dans le manuscrit fr. 32753 : *Ci aprés sensuyvent les armes du duc de Lorraine et des autres seigneurs de son paiz à banniere* (p. 63) et les cris de guerre des lorrains sont identiques. Cependant la distribution des "chapitres" ne paraît pas identique, Urfé (fr. 32753) ne compte pas 48 "chapitres" et la marche lorraine n'est pas à la 33^{e} place. L'origine probable de ce manuscrit et la datation proposée par Dom Calmet rendent plausible l'appartenance des marches lotharingiennes de Rineck à ce document. Le héraut lorrain qui en est l'auteur a pu à partir d'Urfé réaliser un armorial où les éléments locaux qu'il connaissait ont pris plus d'importance : marches luxembourgeoise, lorraine, rhéno-mosellane, barroise et mussipontaine.

Ces parties originales lorraines ont également influencé les marches "lorraines" d'un autre armorial lorrain, dont celui de Nicolas de Lutzelbourg[171] serait une copie. Lutzelbourg comprend lui aussi une marche lorraine (fol. 55 v°-59 : 87 entrées), une marche rhéno-mosellane (*La chevallerie des contes, barons, chevalliers et seigneurs*

[170] CALMET (Dom Augustin), *Histoire généalogique de la maison du Châtelet*, Nancy, 1741, p. XXVI-XXVII. Les Villiez étaient au XVIIIe siècle des marchands-banquiers établis à Nancy (RENAULD (Jules), *J.-B et J.-F. Villiez, père et fils, marchands-banquiers à Nancy (1690-1789)*, Nancy, 1877). Jean-François Villiez (1722-1774) possédait une riche bibliothèque connue par un inventaire après décès (Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 11 B 1432) où l'armorial n'est pas mentionné.
[171] Nancy, Bibliothèque municipale, ms. 1727.

subjectz au duc de Lorraine et evesques de Metz, en fait proche de la marche rhéno-mosellane de Rineck, fol. 60-64 : 99 entrées), une marche barroise (fol. 65-66 v° : 37 entrées) et une marche du marquisat du Pont (fol. 67 v°-68 v° : 26 entrées). S'il existe des différences internes dans ces marches, la structure de l'ensemble "lotharingien" est proche : Lorraine, marche rhéno-mosellane et duché de Bar séparé du marquisat du Pont. Lutzelbourg ne donnant que des noms de famille sans prénom, il n'est pas possible d'affiner la datation. Enfin la marche luxembourgeoise de Rineck, originale par rapport à Urfé et à Berry, pourrait provenir de cette même source puisque des similitudes existent entre la marche luxembourgeoise de Rineck et une séquence comprise dans Lutzelbourg dans la marche rhéno-mosellane (fol. 63 r° et v°) ainsi que dans la marche proprement luxembourgeoise de cet armorial (fol. 89 v°-90 v°).

Cet armorial parent d'Urfé était blasonné, comme celui contenu dans le manuscrit fr. 32753, et a dès lors pu générer les erreurs qui se remarquent dans la version peinte que propose Rineck. Les armes de Longeville (R 596) donnent un canard (ou une cane) à la place d'une chaîne en sautoir. Urfé attribue au même *Celui de Longueville, d'asur à sautoir d'or et est de camee* (U 1080) et ne nous semble donc pas être le modèle à l'origine de l'erreur. Les armes de La Baume (R 755) donnent une guivre au lieu d'une bande vivrée, dans Urfé : *Le Galois de Basme, d'or à le bende d'azur vuivree*, ne justifie pas plus l'erreur. Et enfin les armes de Zajic (Hase von Hasenburg, R 1206) aux 2 et 3 représentent une hache à la place d'un lièvre, dans Urfé : *Le Haise de Behaigne, esquartelé d'or à le teste de sanglier de sable et d'asur à ung ase d'or en bende.*

Ces constatations nous semblent suffisantes pour établir l'existence de cet armorial de Villiez, version d'Urfé enrichie d'éléments régionaux, bien connus par un héraut lorrain, réalisée à la fin du XIVe siècle ou plus vraisemblablement au début du XVe siècle, si l'on tient compte du temps nécessaire à l'introduction du modèle en Lorraine. Rien ne permet de lui rattacher avec certitude la marche d'Empire ou celle du royaume de France si ce n'est la proximité de datation, notamment de la première [cf. la présence des armes de l'archevêque de Trèves, Cunon (1368-1388) ou Werner de Falkenstein (1388-1418)]. En revanche, cette datation (fin XIVe ou plutôt début du XVe siècle) permet d'expliquer les modifications subies par la marche wurtzbourgeoise et l'introduction d'une marche du Palatinat et d'une autre de Bade. En effet, le duc de Lorraine Charles II (1390-1431) est marié depuis 1393 avec Marguerite de Bavière, fille de Robert, duc de Bavière, électeur palatin et roi des Romains de 1400 à 1410, et

d'Elisabeth de Hohenzollern-Nuremberg. Il est donc le neveu par alliance de Frédéric VI de Hohenzollern, premier électeur de Brandebourg en 1415. Ce qui expliquerait la présence des armes du margrave de Brandebourg ajoutées à la marche wurtzbourgeoise d'Urfé. Il est aussi le beau-frère de Louis III de Bavière. D'où, éventuellement, la présence de la marche consacrée au Palatinat : *Les armes de la chevalerie du duc Lowy de Bawierre et de sa contes pallantin sus le Rin.* Enfin, sa fille Catherine épouse en 1422 Jacques, margrave de Bade, cause possible de la mise en place d'une marche badoise. Le fait que les armoiries données dans ces deux marches ne provenant pas d'Urfé incitent à penser qu'elles pourraient être tirées d'un armorial germanique.

L'armorial Villiez serait donc une variante de celui d'Urfé, augmentée des marches "lotharingiennes" et germaniques. Il aurait été réalisé par un héraut lorrain dans les dix dernières années du règne de Charles II.

Cet intermédiaire ne suffit pas à expliquer l'état de Rineck. La différence de plan, l'absence de certaines marches fort développées dans Urfé (et dans Villiez si l'on croit Dom Calmet : cf. la Bourgogne) et surtout les modifications apportées à certaines marches, conduisent à envisager l'existence d'une étape entre Villiez et Rineck : un armorial aujourd'hui inconnu (Armorial X). Les caractéristiques angevines des modifications[172] et leur datation[173] situent cette étape dans les années 1450 à la cour des ducs de Lorraine de la maison d'Anjou. Le rapprochement des duchés d'Anjou et de Bar suggère que le plan d'ensemble de cet armorial-étape aurait été conçu à ce moment. La pauvreté de la marche d'Anjou ne peut s'expliquer que par un certain manque d'information de l'auteur, un héraut lorrain. En revanche, les caractéristiques lotharingo-angevines justifieraient l'éviction de presque toute information bourguignonne.

C'est à cet armorial intermédiaire, actuellement disparu, que le héraut Berry aurait pris ses informations concernant la Lorraine et peut-être aussi celles concernant l'Italie et la Provence, toutes deux parties des territoires angevins ou revendiqués par les angevins. Ceci remet donc en cause l'hypothèse de Pierre Marot d'une "source commune et vraisemblablement messine"[174]. Il existe bien une source commune à Berry et à Rineck mais elle n'est pas messine, elle est nancéienne et ducale. Seules les

[172] Rapprochement des duchés d'Anjou et de Bar, apport italien et provençal, transformations de la marche anglaise et de la marche aragonaise.

[173] Transformations de la marche anglaise après 1453, de la marche aragonaise entre 1442 et 1458, mais aussi de la marche de Guyenne après 1453, changement du marquisat de Ferrare en duché après 1450, datation de certaines entrées : du prince de Tarente (R 400), de Jacopo Caldora (R 403), du seigneur de Beauvau (R 556), de Pierre de Brezé (R 557), de Simon d'Anglure (R 585) et de Louis de Florainville (R 587).

[174] *MA*ROT (Pierre), *Les voyages...*, p. 288, *MA*ROT (Pierre), *Les blasons...*, p. 374.

informations messines de Berry sont peut-être prises à la source par le héraut et il n'est pas le vecteur de cet armorial angevin à Metz si l'on accepte les dates proposées pour les modifications de Guyenne et d'Angleterre postérieures de trois ans à son passage à Metz en 1450. Il est d'autre part probable que Berry ait non seulement puisé à cette source ses informations lorraines mais en plus celles concernant l'Italie, qui émanent vraisemblablement du milieu angevin.

Cet armorial est le résultat de la compilation de plusieurs sources. Il a été mis en forme sans doute après 1453 à la cour ducale de Lorraine pour un prince angevin. Ce prince est alors Jean d'Anjou, fils du roi René et d'Isabelle de Lorraine, devenu duc de Lorraine en 1453, après la mort de sa mère. Les transformations de la marche aragonaise d'Urfé seraient donc à mettre en relation avec les prétentions de ce prince et son opposition à la maison d'Aragon dans la lutte pour la reconquête du royaume de Sicile.

Il pourrait donc sembler que cet armorial lotharingo-angevin soit le modèle de l'armorial d'André de Rineck. A l'ensemble des marches présentes, il aurait été ajouté les marches messine, strasbourgeoise et bâloise. Mais l'existence de deux armoriaux postérieurs à celui de Rineck permet de déceler un intermédiaire entre ce dernier et l'armorial lotharingo-angevin.

b. Coislin-Séguier et Nancy

En effet, la comparaison de Rineck avec l'armorial Coislin-Séguier, que Paul Adam-Even lui a associé avec raison, doit être entreprise[175]. Elle doit également être faite avec l'armorial de Nancy, qui jusqu'ici n'a pas été rapproché de Rineck[176]. Ces deux armoriaux ont vraisemblablement été réalisés à la fin du XVe siècle ou au début du XVIe siècle par la même main pour des membres de la famille patricienne messine le Gronnais de la branche de Secourt. Ils comportent des différences avec Rineck et ne semblent donc pas en être des copies. Le premier est beaucoup plus complet que le second qui de surcroît a été dérelié puis relié dans un ordre qui n'est pas celui d'origine. La composition d'ensemble de ces deux manuscrits est extrêmement proche de celle de

[175] Voir note 9.
[176] Cf. introduction.

Rineck (Tableaux A, 2 et 3), les différences essentielles apparaissent au sein des marches.

La marche des souverains chrétiens et païens de Coislin-Séguier (CS 1-107) et de Nancy (Nancy 1-97) ne contient pas de différences majeures par rapport à celle de Rineck. Le premier contient 107 entrées, dont 10 écus vides, parmi ces 107 entrées on retrouve les 95 entrées présentes dans Rineck dans le même ordre, mais aussi quelques éléments supplémentaires dont les dix entrées sans armoiries. Ainsi avant CS 19 est écrit ce texte qui n'existe pas dans Rineck : *lez armes que ung roy de France portoit avant qu'il fut crestien estoit trois crapaulx et depues qu'il fut crestien estoient trois fleurs de lix*, ensuite CS 19 donne *lez vielles armes du roy de France* sans armoiries. Puis :

– CS 21 : *l'empereur de Constantinoble.*
– CS 30 : *le roy de lion en Espaingne.*
– CS 31 : *le roy de Tollette en Espaigne.*
– CS 32 : *le roy de Civille en Espaigne.*
– CS 42 : *le roy de Cordowe.*
– CS 43 : *le roy de l'Andelosie.*
– CS 45 : *le roy de Morsiet.*
– CS 58 : *le roy de Croacie.*
– CS 59 : *le roy de Dallemacie.*

Deux entrées avec armoiries sont également présentes dans Coislin-Séguier : CS 65 : *le roy David*, d'azur à la harpe d'or et CS 69 : *le roy Allixandre*, d'azur à trois couronnes d'or, 2 et 1. Ces douze entrées sont absentes de Rineck.

L'armorial de Nancy qui contient 96 entrées ne possède qu'une entrée sans armoiries (Nancy 28 : *roy de Lion*), cependant l'emplacement des dix entrées sans armoiries présentes dans Coislin-Séguier est marqué par un écu vide. L'entrée supplémentaire de Nancy par rapport à Rineck propose les armes d'Alexandre (Nancy 59) tout comme Coislin-Séguier (CS 69), celles de David sont en revanche absentes.

La marche d'Empire de Coislin-Séguier contient 76 entrées (CS 108-183) dont 3 sans armoiries. En tête de la marche est écrit un texte sur le couronnement de l'empereur qui se trouve au folio 158 dans Rineck. Les entrées sans armoiries se retrouvent à la fin de la marche dans Rineck :

– CS 122 : *le duc de Waisteval* (R 172).

– CS 140 : *le duc de Slesie* [trois abeilles, 2 et 1, masquées par de la gouache blanche] (R 173).
– CS 152 : *le landgrave de Duringe* (R 174).

Le duc de Bar (R 122) est absent de Coislin-Séguier.

Nancy quant à lui propose 77 entrées (Nancy 98-174) dont 5 sans armoiries, certaines déjà présentes dans Coislin-Séguier et d'autres absentes de ce dernier mais présentes à la fin de Rineck :

– Nancy 111 : *le duc de Westefol* (CS 122, R 172).
– Nancy 129 : *le duc de Xelersie* (CS 140, R 173).
– Nancy 141 : *le lendegreve (...) Duringe* (CS 152, R 174).
– Nancy 159 : *le conte de Versel* (R 177).
– Nancy 160 : *le conte de Gone* (R 178).

Dans Nancy, le duc de Saxe (R 108 et CS 118) est absent, ainsi que le duc de Bar (R 122). Les écus sans armoiries de Coislin-Séguier et de Nancy se retrouvent donc à la fin de la marche d'Empire de Rineck, ce dernier étant par ailleurs plus complet (4 écus sans armoiries supplémentaires : R 175, 176, 179 et 180).

Dans Coislin-Séguier, *Les armes de la noblesse et chevallerie de la duchee de Luxembourch* contient 61 entrées (CS 184-244) dont 17 sans armoiries. Les 17 entrées sans armoiries (CS 188, 189, 191, 193-195, 201, 204, 206, 208, 215, 219, 222-225, 230) se retrouvent à la fin de la marche luxembourgeoise de Rineck (R 219-236). Dans Coislin-Séguier les armes de Hollenfeltz (CS 218) ne sont pas à la même place que dans Rineck (R 201), elles ont en effet été repoussées en fin de page ; il s'agit peut-être d'un complément après un oubli. Les armes de Malberg ne sont pas les mêmes dans Coislin-Séguier et dans Rineck : CS 214 donne un *écartelé, aux 1 et 4 : d'argent à l'écusson de gueules ; aux 2 et 3 de gueules à la croix ancrée d'or*, alors que R 201 donne *d'argent à l'écusson de gueules*. Certaines précisions de Coislin-Séguier ont disparu dans Rineck : CS 288, *Jehan de Mesancy* = R 209, *Mesansy* ; CS 232, *Friderich Tristant de Trieuve* = R 212, *Lez Tristant de Treuves*. Enfin les dernières entrées de Coislin-Séguier n'existent pas dans Rineck (CS 239-244).

Dans Nancy, les pages ayant été rognées le titre de cette marche a disparu, elle contient 47 entrées (Nancy 175-221) dont 3 écus sans armoiries. Des 17 entrées sans armoiries de Coislin-Séguier seules trois entrées sont présentes (Nancy 179, 180, 182) ;

des quatorze autres, seul l'emplacement est conservé et marqué par un écu vide, sans nom. Pour le reste, Nancy est identique à Coislin-Séguier.

Dans Coislin-Séguier, *Les armes de la noblesse et chevalerie de Loraine* sont au nombre de 78 entrées (CS 245-322) dont 4 sans armoiries ; les quatre entrées sans armoiries (CS 266, 270, 300 et 310) se retrouvent à la fin de la marche lorraine de Rineck (R 319-323). Comme pour la marche luxembourgeoise, Coislin-Séguier est parfois plus précis que Rineck :

- CS 250 : *seigneur Simon de Saint-Mange* / R 251 : *Sainct-Mange.*
- CS 269 : *Jehan de Toulon* / R 269 : *Toullon.*
- CS 287 : *Jehan de Warnepet* / R 286 : *Warnepet.*
- CS 317 : *seigneur Jaicque d'Amance, seigneur de Baon* / R 313 : *Amance.*
- CS 318 : *Perrin de Jolacourt* / R 314 : *Jallacourt.*

Pour une entrée (CS 312 : *Les Harenges*) Coislin-Séguier donne des armoiries alors que Rineck n'en donne pas (R 323). Les armoiries de Bouxières et de Ligniville sont interverties (CS 301 = R 312 et CS 316 = R 300). Mais Coislin-Séguier donne un losangé d'argent et de sable pour Bouxières et un losangé d'or et de sable pour Ligniville alors que Rineck donne pour Ligniville un losangé d'argent et de sable et pour Bouxières un losangé d'or et de sable. Rineck donne donc à l'un les armes de l'autre. Certaines séquences sont différentes de l'un à l'autre (voir tableaux 1 et 2).

Tableau 1 :

Coislin-Séguier	Rineck
279. Lucey, d'argent à trois lions de sable couronnés et armés d'or, lampassés de gueules. 280. Serriere, d'or à la croix de gueules, au franc-quartier d'argent au lion passant de sable couronné et armé d'or, lampassé de gueules. 281. Le Saulcis, de gueules au lion d'argent armé, lampassé et couronné d'or. 282. Celluy de Chatenoy, de gueules à trois têtes de léopard d'or. 283. Sorbez, coupé d'argent et d'azur au lion passant de gueules brochant.	278. Montegni, d'azur à trois anneaux d'argent bordés intérieurement et extérieurement de gueules. 279. Sorbey, coupé d'argent et d'azur au lion passant de gueules brochant. 280. Lucey, d'argent à trois lions de sable couronnés et armés d'or, lampassés de gueules. 281. Serierre, d'or à la croix de gueules, au franc-quartier d'argent au lion léopardé de sable couronné et armé d'or, lampassé de gueules. 282. Celuy de Chatenoy, de gueules à trois têtes de léopard d'or.

Tableau 2 :

Coislin-Séguier	Rineck
295. Ludre, bandé de six pièces d'or et d'azur à la bordure engrêlée de gueules, la bordure initialement n'était pas engrêlée.	294. Jehan de Barexey, d'azur au lion d'argent accompagné de trois molettes d'or, à la bordure de gueules.
296. Sairley, gironné de douze pièces d'argent et de gueules, au chef du même chargé de trois besants d'or.	295. Ludre, bandé de six pièces d'or et d'azur à la bordure engrêlée de gueules.
297. Liocourt, d'azur au lion passant de gueules (sic) armé et lampassé d'or. Cimier : deux cornes de gueules.	296. Sailley, gironné de douze pièces d'argent et de gueules, au chef du même chargé de trois besants d'or.
298. Jehan de Bariexey, d'azur au lion d'argent accompagné de trois molettes d'or, à la bordure de gueules.	297. Lioncourt, d'azur au lion passant de gueules (sic) armé et lampassé d'or. Cimier : deux cornes de gueules ; lambrequins d'azur et de gueules.
299. Duellange, d'or à la fasce vivrée de gueules, au lambel d'azur.	298. Esch de coste Siercque, de gueules à deux fasces d'argent chargées de cinq tourteaux de sable, 3 et 2.
300. Richairmany, écu vide.	299. Duellange, d'or à la fasce vivrée de gueules, au lambel d'azur à quatre pendants.
301. Bouxiere, losangé d'or et de sable (6 ou 7 tires).	300. Legneville, losangé d'argent et de sable.
302. Esch de coste Cierq(ue), de gueules à deux fasces d'argent chargées de cinq (3.2) tourteaux de sable.	

Dans Nancy, *Toutes armes de la chevallerie de la duché de Lorraine* sont au nombre de 77 entrées (Nancy 222-298) dont 2 sans armoiries [Nancy 275 : *Richartmesny* (CS 300, R 321) et Nancy 285 : *Espinal* (CS 310, R 322)]. Les autres entrées vides de Coislin-Séguier absentes de Nancy sont cependant marquées par un écu vide. Pour le reste Nancy est identique à Coislin-Séguier, exception faite de l'interversion de Nancy 228 (*Parroye*) et Nancy 233 (*Tulliere*), les armoiries données au numéro 228 sont cependant celles du numéro 233. Tout comme dans Coislin-Séguier, les armoiries de *Bouxier* (Nancy 276, *losangé d'argent et de sable*) et *Legneville* (Nancy 291, *losangé d'or et de sable*) sont interverties par rapport à Rineck. Dans Berry, les armes de Ligniville (B 1614, *losangé d'argent et de sable*) apparaissent avant celles de Bouxière (B 1621, *losangé d'or et de sable*), Rineck est donc de ce fait plus proche de Berry que Coislin-Séguier et Nancy ne le sont. Enfin, Nancy donne une entrée qui n'existe ni dans Coislin-Séguier ni dans Rineck : elle n'a pas de nom et donne un *coupé d'azur à l'alérion d'or et d'argent* (*d'argent au chef d'azur chargé d'un alérion d'or*) (Nancy 298), ce sont les armes d'Antoine Warin, anobli par René II en 1474.

Dans Coislin-Séguier, la marche intitulée *Les armes de plusieurs contes et gentilzhommes qui sont de plusieurs contree et eveschees* possède 57 entrées (CS 323-

379) dont 18 sans armoiries. Certaines de ces 18 entrées (CS 324, 325, 333-335, 341, 344-347, 353, 355, 357, 362, 367, 368) se retrouvent à la fin de cette marche dans Rineck (R 362-375) (voir tableau 3). Dans Coislin-Séguier, *le conte de Solme* (CS 360) est donné avec des armoiries (d'or au lion d'azur armé et lampassé de gueules) alors que Rineck (R 372 : *Conte de Solines*) n'en donne pas. De la même façon la titulature de certaines entrées de Coislin-Séguier est plus complète que dans Rineck :

– CS 325, *conte de Dabourg* / R 363, *Dabour*.
– CS 326, *barons de Osestenne* / R 325, *Osestein*.
– CS 327, *conte de Lietemberg* / R 326, *Lietemberch*.
– CS 328, *conte de Pettite Pierre* / R 327, *Petitte Pierre*.
– CS 330, *le conte de Salverne* / R 329, *Sallewerne*.
– CS 331, *le barons de Fenestrange* / R 330, *Fenestrange*.
– CS 332, *le conte de Sarbruch* / R 331, *Sallebruche*).

En revanche Rineck donne plus de détails pour R 328, *le seigneur de Biche porte lez arme de Doupont, lez droitez arme de Biche c'est une biche de geulle en ung champ d'or suz une lande d'azur* (CS 329, *le seigneur de Bitche porte lez armes de Deulxpont*) et R 358, *lez Baiere Piermont* (CS 376, *lez Bayer*).

Dans Nancy, le titre de la marche partiellement rogné se termine plus ou moins comme celui de Rineck : *(...) sceit pas bien desoubz quel seigneur*. Cette marche comprend 41 entrées (Nancy 299-339) dont deux sans armoiries (Nancy 300 : *Richecourt* et Nancy 301 : *Clabour*). Pour le reste, il n'y a qu'un écu vide à l'emplacement où Coislin-Séguier donne le nom sans armoiries. A l'inverse de Coislin-Séguier, Nancy ne précise pas la titulature de certaines entrées, tout comme Rineck (Nancy 301, *Clabour* ; Nancy 302, *Osesteinne* ; Nancy 303, *Lietemberg* ; Nancy 304, *Pettite Pierre* ; Nancy 306, *Saulverne* ; Nancy 307, *Fenestrange* et Nancy 308, *Sallebruche*). En revanche, Nancy rejoint Coislin-Séguier pour les armes de Bitche (Nancy 305, *Les seigneurs de Biche porte lez armes de Dompont*) et de Bayer (Nancy 336, *les Baieres*).

Tableau 3 :

Coislin-Séguier	Rineck
324. Richecourt	362. Richiecourt.
325. Conte de Dabourg	363. Dabour.
333. Le Bremether	364. Lez Bremtser.
334. Hombourg	365. Hombourch.
335. Clave	366. Dane.
341. Conte de Blancquenim	367. Conte de Blancquem.
344. Hostenne	368. Hostein.
345. Ravestenne	369. Rammestein.
346. Wirkexenne	370. Wicquerßein.
347. Les Woulfbreille	
353. Le Ringrave.	371. Le Rugreve.
355. Conte Wortem	
357. Guertefecte en Aussay	
	372. Conte de Solines.
362. Conte de Solme	373. Conte de Solre.
364. Conte de Branquebourch	
364. Conte de Ravestaine	
367. Bereguel	374. Bereguel.
368. Flacquestenne	375. Francquestein.

Dans Coislin-Séguier, l'équivalent du premier élément italien de Rineck a pour titre : *Les armes de la noblesse de Rome* et comprend 21 entrées (CS 380-400). Les deux premières entrées sont interverties par rapport à Rineck (CS 380 = R 377 et CS 381 = R 376). Ensuite la séquence CS 382-393 est identique à R 378-389. Deux entrées de Coislin-Séguier sont absentes de Rineck : CS 394 (*le seigneur de l'Escaille*) et CS 395 (*le seigneur de l'Escaraire*). Puis la séquence CS 396-398 est à nouveau identique à R 390-392. Une entrée de Rineck (R 392 : *lez Bouters*) est absente de Coislin-Séguier. Enfin les deux dernières entrées sont semblables dans les deux armoriaux (CS 399-400 = R 394-395).

Dans Nancy, la marche n'a pas de titre (il a disparu suite à une rognure) mais elle est identique à celle de Coislin-Séguier (Nancy 340-360 : 21 entrées). Cependant, il convient de signaler la présence de deux écus vides, entre Nancy 346 (CS 386) et Nancy 347 (CS 387) et entre Nancy 358 (CS 398) et Nancy 359 (CS 399). Ce deuxième écu vide est précisément entre les deux entrées entourant dans Rineck les armes qui manquent (R 392) dans Coislin-Séguier et dans Nancy.

Le deuxième élément italien est intitulé dans Coislin-Séguier : *Lez armes de la noblesse du royalme de Naiple*, il compte 8 entrées (CS 401-408) et est identique à celui de Rineck. De même que celui de Nancy [*(...) Napple* (Nancy 361-368 : 8 entrées)]

dont il manque cependant le prénom de la dernière entrée (Nancy 368 : *Capedoye* / CS 408 : *messire Jaicot Capdoye* et R 403 : *Messire Jacop Capdoie*).

Dans Coislin-Séguier *Les armes de la noblesses et chevallerie de la marquisez du Pont* compte 32 entrées (CS 409-440) dont 9 sans armoiries. Ces entrées sans armoiries se retrouvent à la fin de la marche dans Rineck :

– CS 415 : *Watronville* = R 428 : *Watronville.*
– CS 418 : *Landre* = R 429 : *Landre.*
– CS 425 : *Wadoncourt* = R 430 : *Wadoncourt.*
– CS 426 : *Buxey* = R 431 : *Buxey.*
– CS 427 : *Ouche* = R 432 : *Ouche.*
– CS 433 : *Nisy* = R 433 : *Nysy.*
– CS 434 : *Lavalz* = R 434 : Laval.
– CS 435 : *Sainct-Balsomme* = R 435 : *Saint-Balseme.*
– CS 437 : *Con* = R 436 : *Con.*

Dans Rineck, les armes de Moncel (R 427 / CS 436) sont placées en dernière position des entrées avec armoiries, ce qui n'est pas le cas dans Coislin-Séguier (voir tableau 4).

Tableau 4 :

Coislin-Séguier	Rineck
436. Moncel, de gueules à cinq annelets d'argent rangés en sautoir.	
437. Con, écu vide.	
438. Le seigneur de Seriere, d'argent au lion passant de sable lampassé de gueules.	424. Le seigneur de Seriere, d'argent au lion passant de sable lampassé de gueules.
439. Le seigneur de Jouly (sic), d'azur à la croix d'argent, au franc-quartier losangé d'or et de sable.	425. Le seigneur de Souly, d'azur à la croix d'argent, au franc-quartier losangé d'or et de sable.
440. Le Paillardez du Pont, d'azur à la patte de lion de sable (sic) armée d'or mouvant en barre du chef senestre de l'écu.	426. Les Paillardez du Pont, d'azur à la patte de lion de sable (sic) armée d'or mouvant en barre du chef senestre de l'écu.
	427. Moncel, de gueules à cinq anneaux d'argent en sautoir.

Dans Nancy, la marche s'appelle *Toute armes de la chevallerie du marquizat du Pont* et contient 25 entrées (Nancy 369-393) dont 2 sans armoiries : Nancy 375 : *Waultronville* = CS 415 et R 428, la deuxième entrée sans armoiries dans Nancy (Nancy 393 : *Sailly*) n'existe pas dans Coislin-Séguier et dans Rineck. Les autres entrées sans armoiries de Coislin-Séguier sont remplacées dans Nancy par des écus vides sans nom. Dans Nancy, l'entrée n° 372 : *Pierefort*, est moins complète que dans Coislin-Séguier

(CS 412 : *Piere de Bar, seigneur de Pierfort*) et dans Rineck (R 408 : *Piere de Bar, seigneur de Pierefort*). Les armes de Moncel (Nancy 389) sont au même emplacement que dans Coislin-Séguier.

La marche de Coislin-Séguier nommée *Lez armes de la noblesse et chevallerie de Liege* comprend 5 entrées (CS 441-445) dont 4 sans armoiries (CS 441 : *Liege*, CS 442 : *Rochefort*, CS 443 : *Horion*, CS 444 : *Aultremont*), la seule entrée avec armoiries concerne la famille *Bernamont* (CS 445). Cette marche est identique à celle de Rineck. Alors que celle de Nancy *Les armes de la chevallerie de l'esvechez de Liege* (Nancy 394-396) ne comprend que 3 entrées dont 2 sans armoiries, les armes de *Horion* et d'*Aultremont* ont disparu.

Dans Coislin-Séguier, la marche du royaume de France contient comme dans Rineck *Lez armes de la noblesse du royaulme de France et dez 12 peres* (CS 446-458 : 12 entrées), la titulature des pairs ecclésiastiques est cependant légèrement plus développée dans Coislin-Séguier (CS 447-452) ; viennent ensuite *Lez armes dez II vidames de France* (CS 459-460 : 2 entrées) et *Lez armes dez ducz, contes et noblesse de France* (CS 461-569 : 109 entrées dont 12 sans armoiries). Les entrées sans armoiries de Coislin-Séguier se trouvent dans Rineck à la fin de la marche :

– CS 505 : *le conte de Merle* = R 554 : *conte de Merle.*
– CS 518 : *le conte de Guise* = R 555 : *conte de Guixe.*
– CS 530 : *le seigneur de Bossaique* = R 556 : *le seigneur de Bossacque.*
– CS 536 : *le seigneur de Courbray* = R 557 : *le seigneur de Covran.*
– CS 538 : *le seigneur de Troussez* = R 558 : *le seigneur de Troussy.*
– CS 546 : *le seigneur de Buxieres* = R 559 : *le seigneur de Buxieres.*
– CS 552 : *le seigneur de Plexy* = R 560 : *le seigneur du Plexey.*
– CS 557 : *le seigneur de Gransey* = R 561 : *le seigneur de Gransey.*
– CS 559 : *le seigneur de Plansey* = R 562 : *le seigneur de Plansey.*
– CS 561 : *le seigneur de Dinteville* = R 563 : *le seigneur de Dinteville.*
– CS 564 : *le seigneur d'Argenteul* = R 564 : *le seigneur d'Argenteul.*
– CS 569 : *le seigneur de Saincheron* = R 565 : *le seigneur de Saincheron.*

Les entrées suivantes sont interverties : CS 476 : *lez armes de Lusignen* = R 473 : *lez arme de Lusignen* / CS 477 : *le conte de Saint-Polz* = R 472 : *Conte de Saint-Pol.* Coislin-Séguier place le comte de Foix (CS 496) entre le seigneur d'Albret (CS 495) et le comte d'Armagnac (CS 497), alors que Rineck (R 494) le place entre le comte de La Marche (R 493) et le comte de Montpensier (R 495) (voir tableau 5).

Tableau 5 :

Coislin-Séguier	Rineck
495. Le seigneur de Labret, aux 1 et 4 : d'azur semé de fleurs de lys d'or ; aux 2 et 3 : de gueules plain. 496. Le conte de Foesse et de Vienne, écartelé, au 1 : d'or à trois pals de gueules ; aux 2 et 3 : d'or à deux vaches de gueules ; au 4 : de gueules à trois pals d'or. 497. Le conte d'Arminacle, écartelé, aux 1 et 4 : de gueules au léopard rampant d'or ; aux 2 et 3 : d'argent au lion de gueules. 498. Le conte de La Marche, d'azur semé de fleurs de lys d'or à la bande de gueules chargée de trois lionceaux d'argent. 499. Le conte de Monpancier, d'or au lion de sable.	479. Le s(eigneur) de Labret, aux 1 et 4 d'azur semé de fleurs de lis d'or ; aux 2 et 3 de gueules plain. 480. Conte d'Armignac, écartelé aux 1 et 4 de gueules au léopard rampant d'or ; aux 2 et 3 d'argent au lion de gueules. 481. Conte de La Marche, d'azur semé de fleurs de lis d'or, à la bande de gueules chargée de trois lions d'argent. 482. Le conte de Foesse et de Bierne et crie Foesse et Biene, écartelé aux 1 et 4 d'or à trois pals de gueules (Foix) ; aux 2 et 3 d'or à deux vaches de gueules, accornées et clarinées d'azur (Béarn). Cimier : une tête et col de vache de gueules accornée d'argent ; lambrequins de gueules et d'or. 483. Conte de Monpacier, d'or au lion de sable lampassé et colleté (sous les membres supérieurs) de gueules.

Coislin-Séguier place également différemment les anciennes armes du comte de Laval (CS 524) qui sont entre celles du comte de Joigny (CS 523) et les nouvelles armes du comte de Laval (CS 525) que Rineck (R 516) place entre celles du seigneur de Montmorency (R 515) et celles du comte de Vaudémont (R 517) (voir tableau 6).

Tableau 6 :

Coislin-Séguier	Rineck
521. Le seigneur de Monmorancy, d'or à la croix de gueules cantonnée de seize aiglettes d'azur. 522. Le conte de Widemont, burelé de douze pièces d'argent et de sable. 523.Le conte de Joygney, d'azur à l'aigle d'or. 524. Lez anciennes armes du conte de Laval, de gueules au léopard d'or. 525. Lez nouvelles armes, d'or à la croix de gueules chargée de quatre coquilles d'argent cantonnée de seize aiglettes d'azur.	503. Le seigneur de Monmoransi, d'or à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'azur. 504. Lez anciennes armes le conte de Laval, de gueules au lion léopardé d'or. Cimier : une tête et col de lion d'or dans un vol banneret d'argent ; lambrequins de gueules et d'or. 505. Conte de Widemont, burelé de dix pièces d'argent et de sable. 506. Conte de Joignei, d'azur à l'aigle d'or. 507. Lez nouvelle arme de Laval, d'or à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent cantonnée de seize alérions d'azur.

Nancy quant à lui commence aussi par *Les armes du roy (et) des douzes pere de France* (Nancy 397-409 : 13 entrées), cette partie est moins précise que Coislin-Séguier pour les pairs ecclésiastiques. Suivent *Les armes de deux vidames* (Nancy 410-411 : 2

entrées) et enfin *Cy apres sont armes de tous les ducz du royaulme de France* (Nancy 412-509 : 98 entrées dont 1 sans armoiries : Nancy 469, *le conte de Guise*). Les entrées avec nom mais sans armoiries de Coislin-Séguier sont marquées dans Nancy par la présence d'un écu vide. Pour l'essentiel, à part quelques imprécisions de Nancy par rapport à Coislin-Séguier, les deux armoriaux sont quasi identiques.

La marche angevine de Coislin-Séguier : *Lez armes de la noblesse et chevalerie de la duchee d'Anjou* (CS 570-575 : 6 entrées) compte une entrée de plus que Rineck : CS 575, *le seigneur de Cleremont*. En revanche, cette marche est absente de Nancy.

La marche barroise dans Coislin-Séguier a pour nom : *Les armes de la noblesse et chevalerie du duchee de Bar* (CS 576-613 : 38 entrées dont 8 sans armoiries). Les 8 entrées sans armoiries sont regroupées dans Rineck à la fin de la marche :

– CS 581 : *Bullegneville* = R 589 : *Bullegneville.*
– CS 584 : *Anserville* = R 590 : *Anserville.*
– CS 589 : *le seigneur d'Ayne* = R 591 : *le seigneur d'Ayne.*
– CS 592 : *Dun* = R 592 : *Dun.*
– CS 601 : *du Fayt* = R 593 : *du Fayt.*
– CS 602 : *Naive* = R 594 : *Naive.*
– CS 604 : *Rotey* = R 595 : *Rotey.*
– CS 606 : *le Chennelz* = R 596 : *Les Chennetz.*

Cette marche est absente de Nancy.

La marche bourguignonne *Lez armes de la noblesse et chevallerie du duchee de Borgoigne* de Coislin-Séguier (CS 614-616 : 3 entrées) est semblable à celle de Rineck mais n'existe pas dans Nancy.

La marche bretonne est identique à celle de Rineck dans Coislin-Séguier et dans Nancy : *Les armes de la noblesse et chevalerie du duchee de Bretaigne* (CS 617 : 1 entrée) et *Les armes de la chevallerie de la duchez de Bretaigne* (Nancy 510 : 1 entrée).

La marche normande n'existe ni dans Coislin-Séguier, ni dans Nancy.

Dans Coislin-Séguier *Lez armes de la noblesse et chevallerie de la duchies de Barris* (CS 618 : 1 entrée) et dans Nancy *Les armes de la chevallerie de la duchez de Barry* (Nancy 511 : 1 entrée) les armes du duc de Berry ne sont pas données.

La marche de Guyenne dans Coislin-Séguier [*Lez armes de la noblesse et chevallerie de la duchee de Guyenne, de Gascoigne et de Languedoc* (CS 619-683 : 65 entrées)] et dans Nancy [*Les armes de la chevallerie de la duchiez de Guienne, de Gascongne et (...) Langued(...)* (Nancy 512-576 : 65 entrées)] est sensiblement la même que dans Rineck. Quelques entrées sont cependant plus précises dans Coislin-Séguier et Nancy que dans Rineck :

– CS 650 : *Limerion de La Motte*, Nancy 543 : *Lunerion de La Mote* = R 648 : *De La Motte.*
– CS 653 : *le seigneur de Latontorde*, Nancy 546 : *le seigneur de Lacancarde* = R 651 : [s; n.].
– CS 657 : *seigneur Bertrant des Faucques*, Nancy 550 : *seigneur Bertrand de Sauque* = R 653 : *de Faucques.*
– CS 660 : *seigneur Bertinault de Labret*, Nancy 553 : *seigneur Bertinault de Labret* = R 658 : *de Labret.*
– CS 661 : *seigneur Regnault de Cervolle*, Nancy 554 : *seigneur Regnault de Cervolle* = R 659 : *de Cervolle.*
– CS 664 : *Bertrant de Truitte*, Nancy 557 : *Bertaud de Truitte* = R 662 : *de Trute.*

La marche de Nemours n'existe ni dans Coislin-Séguier, ni dans Nancy.

La marche de Champagne est la même que celle de Rineck dans Coislin Séguier [*Lez armes de la noblesse es (sic) chevallerie de la conté de Champaigne* (CS 684-734 : 51 entrées)]. Elle est en revanche amputée des 11 dernières entrées de Coislin-Séguier (CS 724-734) et de Rineck (R 722-732) dans Nancy [*Les armes de la chevallerie de la conté de Champaigne* (Nancy 585-623 : 39 entrées)], il y manque également les armes de Saint-Vrain (CS 717 et R 715).

Les marches d'Orléans *Lez armes de la noblesses et chevalerie de la duchee d'Orleans* (0 entrées) et de Bourbon *Lez armes de la noblesses et chevalerie de la duchee de Bourbon* (0 entrées) présentes dans Coislin-Séguier n'existent que grâce à leur titre. Elle ne sont pas dans Nancy.

La marche d'Alençon *Lez armes de la noblesses et chevalerie de la duchee d'Allanson* (CS 735, 1 entrée) est présente dans Coislin-Séguier mais pas dans Nancy.

Les marches d'Autriche [*Les armes de la noblesse et chevallerie de la duchee d'Austeriche* (CS 736)], de Bavière [*Lez armes de la noblesse et chevallerie de la*

duchee de Bawiere (CS 737)], de Saxe [*Lez armes de la noblesse et chevallerie de la duchee de Saxe* (CS 738)], de Brunswick [*Lez armes de la duchee de Brauthezwich et de la noblesse et chevallerie d'icelle* (CS 739)], des Monts (Berg) [*Lez armes de la noblesses et chevallerie de la duché dez Monts* (CS 740)] existent dans Coislin-Séguier mais pas dans Nancy.

La marche de Clèves n'existe ni dans Coislin-Séguier, ni dans Nancy.

Les marches de Juliers [*Lez armes de la chevallerie et noblesse de la duchee de Jullet* (CS 741-742) = *Les armes de la chevallerie de la duchez de Julet* (Nancy 624-625)], de Gueldre [*Lez armes de la noblesse et chevallerie de la duchee de Gueldre* (CS 743) = *Les armes de la chevallerie de la duchez de Guelre* (Nancy 626)] et de Brabant [*Lez armes de la noblesse et chevallerie de la duchee de Brabant* (CS 744-746 : 3 entrées) = *Les armes de la chevallerie de la duchez de Braban* (Nancy 627-629 : 3 entrées)] se trouvent tant dans Coislin-Séguier que dans Nancy.

Les deux marches de Lothier et de Limbourg n'existent pas ni dans Coislin-Séguier, ni dans Nancy. Les armes de Lothier et de Limbourg sont données dans la marche de Brabant (CS 745 et 746 / Nancy 628 et 629).

La marche de Savoie de Coislin-Séguier [*Lez armes de la noblesse et chevalerie de la duchee de Savoye* (CS 747-757 : 11 entrées)] et celle de Nancy [*(...) de la duchez de Sçavoye* (Nancy 630-640 : 11 entrées)] malgré quelques menus détails sont similaires à celle de Rineck. L'orthographe des noms varie légèrement, il existe tout de même parfois des variations importantes : CS 750 et Nancy 633 donnent *La Basme* alors que R 756 donne *Tribsame*, CS 754 et Nancy 637 donnent *Garrenton* ou *Garenton* alors que R 760 donne *Gougeton*. Enfin, une fois encore Coislin-Séguier et Nancy sont plus précis, là où Rineck ne donne qu'un nom : R 763 : *seigneur de Menton*, ils complètent par un prénom *messire Nicolle de Menton* (CS 757 et Nancy 632).

La marche de Milan [*Lez armes de la noblesses et chevalerie de la duchee de Millan* (CS 758) = *Les armes de la chevallerie de la duchez de Millan* (Nancy 641)] est identique à celle de Rineck.

Celle de Stettin n'existe ni dans Coislin-Séguier ni dans Rineck.

Celle de Misnie [*Lez armes de la noblesses et chevalleries de la marquises de Minse* (CS 759) = *Les armes de la chevallerie de la ~~duchez~~ marquizey de Mince* (Nancy 642)] et de Brandebourg [*Lez armes de la noblesse et chevallerie du marquisez de*

Brandebourg (CS 760-761 : 2 entrées) = *Les armes de la chevallerie de la marquizey de Brandebourg* (Nancy 643-644 : 2 entrées)] sont les mêmes que celles de Rineck.

La marche de Bade dans Coislin-Séguier n'a pas le même titre que celle de Rineck : *Lez armes de la noblesses et chevallerie de la duchee de Wirtemberg et du marquisez de Bauden* (CS 762-776 : 15 entrées) puisque l'accent est ici mis sur le duc de Wurtemberg, ce qui n'est pas le cas dans Nancy *Les armes de la chevallerie du marquizey de Baude (...) de Wiertemberg* (Nancy 645-659 : 15 entrées) où le titre est quasi le même que celui de Rineck, bien que la titulature attribuée au Wurtemberg ait disparu. Paradoxalement les titres rapprochent Nancy de Rineck et les distinguent de Coislin-Séguier alors que l'organisation du début de la marche rapproche Coislin-Séguier et Nancy en les opposant à Rineck. En effet, Coislin-Séguier commence par les armes du duc de Wurtemberg (CS 762), Nancy par celles du seigneur de Wurtemberg (Nancy 645), les armes sont les mêmes seule la titulature change, viennent ensuite les armes du marquis de Bade (CS 763 et Nancy 646), alors que Rineck donne d'abord les armes du marquis de Bade (R 873) puis celles du seigneur de Wurtemberg (R 874). Rineck dans son titre et dans l'organisation des premières entrées accorde la prééminence au margrave de Bade, Coislin-Séguier au contraire met l'accent sur le duc de Wurtemberg et Nancy donne dans son titre la faveur au margrave de Bade mais place ses armes après celle de Wurtemberg. La marche de Rineck n'a pu être datée ; en revanche les transformations qu'elle a subies dans Coislin-Séguier sont faites après 1495, date de l'érection du comté de Wurtemberg en duché. Les hésitations visibles dans Nancy sont difficiles à interpréter d'autant que la titulature des Wurtemberg a disparu dans le titre. Les autres entrées se succèdent de façon identique mais avec des graphies parfois différentes :

– *Ebresteinne* (CS 766) ou *Ebrestenne* (Nancy 649) = *Eberstein* (R 877).
– *Rotelin* (CS 767 et Nancy 650) = *Retel* (R 878).
– *Urflinge* (CS 768) = *Urstinge* (Nancy 651 et R 879).
– *Guertseck* (CS 771 et R 882) = *Vuetserbe* (Nancy 654).
– *le Kressen de Boguhem* (CS 772) = *le Viressen de Bongehen* (Nancy 655) / *le Bresseinde Bogenhein* (R 883).
– *Wandes* ou *Waudes* (CS 775 et Nancy 658) = *Windeck* (R 886).
– *Mainsperg* (CS 776) / *Ammsperg* (Nancy 659) = *Mainsberch* (R 887).

Sur une entrée, Coislin-Séguier et Nancy sont encore une fois plus précis que Rineck : *seigneur Jacob le Drouchfer* (CS 774 ou *Dreuchser* Nancy 657) / *Le Dreuckfer* (R 884).

Les marches de Moravie, Montferrat, Ferrare, Thuringe n'existent ni dans Coislin-Séguier, ni dans Nancy.

La marche de Hesse est présente dans Coislin-Séguier [*Lez armes de la noblesse et chevallerie du pays du landgrave de Hesse* (CS 777)] et dans Nancy [*Les armes de la chevallerie du pays de Landegreve de Hess(...)* (Nancy 660)].

La marche de Bavière de Coislin-Séguier [*Lez armes de partiees de la noblesse et chevallerie du duc de Bawierre (...) lors Lowy de sa contez pallantine du Rin et de l'archevesque de Mayance* (CS 778-791 : 14 entrées)] et de Nancy [*Les armes de la chevallerie du duc Loys de Bauviere et de sa conté palentin sur le (...) et de l'esvechez de Mayance* (Nancy 661-674 : 14 entrées)] est proche de celle de Rineck bien que ce dernier soit moins précis pour les indications concernant l'entrée du comte de Linange : *conte de Lenenge* (CS 780 et Nancy 663) / *Lenenge* (R 896). Quelques différences notables de graphie sont à signaler : *Bouchendre* (CS 785) et *Bourcheidre* (Nancy 668) / *Buchneck* (R 901) ; *Feckendorf* (CS 788) et *Ferbrendorf* (Nancy 671) / *Secquendorff* (R 904) et *les Flacque de Wartsemberch* (CS 789) et *les Flacques de Primartsenberch* (Nancy 672) / *lez Flacque de Waazenben* (R 905).

La marche de Provence de Rineck est absolument identique à celles de Coislin-Séguier [*Lez armes de la noblesse et chevallerie de la conté de Prouvance* (CS 792-813 : 22 entrées)] et de Nancy [*Les armes de la chevallerie de la conté de Provence. Le conte de Provence est de pays de Secille po(ur)tant (en ?) ait nulle arme* (Nancy 675-696 : 22 entrées)]. Bien que le titre de Nancy soit plus complet et que quelques différences de graphie existent pourtant :

– *Jehan de Baulle* (CS 802 et Nancy 685) / *Jehan de Boule* (R 919).
– *Le seigneur d'Assigney* (CS 803 et Nancy 686) / le *seigneur de Signey* (R 920).
– *Baudesay* (CS 807 et Nancy 690) / *Vaudesay* (R 924).
– *Le seigneur Couvrestes* (CS 808) / *le seigneur de Touresten* (Nancy 691) / *le seigneur Tourestes* (R 925).

La marche du Dauphiné n'existe ni dans Coislin-Séguier ni dans Nancy.

La marche de Franche-Comté de Coislin-Séguier [*Lez armes de la noblesses et chevallerie de la conté de Bourgoigne* (CS 814-833: 20 entrées)] et de Nancy [*Les armes de la chevallerie de la conté de ~~Champaigne~~ Bourgongne* (Nancy 697-716 : 20 entrées)] est très proche de celle de Rineck. Les armes du comte de Bourgogne (R 933) sont absentes de l'un et l'autre de ces deux armoriaux, à l'emplacement correspondant est laissé un écu vide. La succession des entrées est en revanche par la suite rigoureusement identique : CS 814-833 = Nancy 697-716 = R 934-953. Quelques différences existent cependant dans les textes d'identification : CS 814 et 815 : *ceulx d'* ou *de* / Nancy 697 et 698 : *conte d'* ou *de* / R 934 : *conte d'* et R 935 : *ceulx de*, CS 817 et Nancy 700 : *le visconte de Brunequey* / R 937 : *visconte de Brinnon*, CS 820 : *le seigneur de Montegney* / Nancy 703 : *celuy de Montigny* et R 940 : *celui de Montegni*.

Le comté de Montbéliard n'est pas donné dans Coislin-Séguier et dans Nancy.

Les marches de Hollande [*Lez armes de la noblesse et chevallerie de la contez de Hollande et Zellande* (CS 834-836 : 3 entrées) = *Les armes de la chevallerie de la conté de Holende et Zelen(...)* (Nancy 717-719 : 3 entrées)] et de Flandre [*Les armes de la noblesse et chevallerie de la conté de Flandre* (CS 837) = *Les armes de la chevallerie de la conté de Flandre* (Nancy 720)] sont identiques à celles de Rineck.

Les marches de Hainaut et de Namur n'existent pas dans Coislin-Séguier et dans Nancy.

Des trois marches des princes électeurs ecclésiastiques présentes dans Rineck, seules deux sont données dans Coislin-Séguier et dans Nancy : *Lez armes de la noblesse et chevallerie de l'archevesque de Colloigne* (CS 838) = *Les armes de la chevallerie de l'archeveschez de Colongne* (Nancy 721) et *Lez armes de la noblesses et chevallerie de l'archevesque de Mayance* (CS 839) = *Les armes de la ~~rchevesch~~ chevallerie de l'archeveschez de Mayance* (Nancy 722).

Dans Coislin-Séguier, *Lez armes de la noblesse et chevallerie de l'eveschié de Wirtzbourg en la Francqueland et du bourgraven de Nuremberg* (CS 840-846 : 7 entrées) et dans Nancy, *Les armes de la chevallerie de l'esvechez Wietsebourg en la Franq(...) et dou burchgreve (...)* (Nancy 723-729 : 7 entrées) sont données tout comme

dans Urfé les armoiries du burgrave de Nuremberg en premier, mais un écu vide a été laissé devant, sans doute pour y placer les armes de l'évêché (R 965). Le marquis de Brandebourg (R 966) est absent. Le seigneur de Kronberg (CS 843 et Nancy 726) est placé entre Hanau (CS 842 et Nancy 725) et Henneberg (CS 844 et Nancy 727) alors qu'il se trouve dans Rineck en fin de marche (R 981). Enfin les armes des Rosenberg [CS 845 (*Ossikem*) et Nancy 728 (*Essibrem*)] se trouvent dans Rineck dans le tableau de quartiers du père d'André (R 980) ; cette entrée est par ailleurs absente d'Urfé. La marche franconienne de ces deux armoriaux est finalement plus proche d'Urfé que celle de Rineck (voir tableau 7).

Tableau 7 :

Urfé	Coislin-Séguier
2387. Le borchgrave de Arenberg.	840. Le burgraven de Nuremberg.
2388. Le sire de Honeloch.	841. Le s(eigneur) de Hohenloch.
2389. Le conte de Werthem.	
2390. Le sire de Hano.	842. Le s(eigneur) de Hano.
2391. Le sire de Croneberch.	843. Le s(eigneur) de Cron(n)emberg.
2392. Le sire de Hunebourch.	844. Le s(eigneur) de Hunebourch.
	845. Ceulx d'Ossikem.
	846. Ceulx de Warte(m)berg.

Les marches d'héraldique imaginaire sont données dans le même ordre que dans Rineck, cependant les armes des Quatre fils Aymon sont placées en premier :

– *Lez armes des quaitres filz Aymon* (CS 847) = *Les armes des quattre filz Emond* (Nancy 730).
– *Lez armes du roy Gallhot et des XXX roys qu'il conquesta* (CS 848-877 : 30 entrées) = *Cy apres sont les armes du roy Galhot et des XXX roys qu'il conquesta* (Nancy 731-760 : 30 entrées).
– *Lez armes du roy Allixandre et de plusieurs princes et seigneurs de sa compaignie* (CS 878-891 : 14 entrées) = *Les armes du roy Allexandre et de plusieurs chevaliers seigneurs de sa compaigni(...)* (Nancy 761-774 : 14 entrées).
– *Les armes du roy Artus et d'aulcuns chevaliers de la Tauble Ronde* (CS 892-912 : 21 entrées) = titre rogné (Nancy 775-795 : 21 entrées).
Lez armes du roy Charlemaingne et de cez XII peres (CS 913-925 : 13 entrées) = titre rogné (Nancy 796-808 : 13 entrées).
– *Lez armes du roy Richard d'Angleterre et dez compaignons qui furent au pas en Angleterre contre Salhadin de Dammarie et la y furent armé par IX fois cent mil hommes et fut la Crestienteit en grant peril se Dieu ny eust prouveu par le seigneur de Chauvegney* (CS 926-938 : 13 entrées) = titre rogné (Nancy 809-821 : 13 entrées).

Dans Coislin-Séguier [*Lez armes du roy, de la noblesse et chevallerie d'Angleterre* (CS 939-973 : 35 entrées)] et dans Nancy [*Les armes du royaulme et de la chevallerie d'Engleter. Les anciennes armes d'Angleter sont deux liopar depuis le roi Artus jusques le duc Guillaume de Normandie conquis (...) et (...) duc (...) que deux liopart mais depuis (...) conquest il y met ung liopars pour l'honneur d'icelle conqueste* (Nancy 822-856 : 35 entrées)], il existe des différences de graphie par rapport à Rineck :

– CS 949 et Nancy 832 *le conte d'Oenton* / R 1168 *conte d'Otuton.*
– CS 950 *le conte de Krint* / Nancy 833 *le conte de Kant* / R 1169 *conte de Kente.*
– CS 954 *le conte d'Aurondell* / R 1173 *conte d'Arondelle* / Nancy 837 *le conte de Tandrelle.*
– CS 962 sans nom et R 1181 sans nom / Nancy 845 *le Scauvage.*
– CS 970 *le conte de Northombelande* et R 1189 *conte de Nostobelande* / Nancy 853 *le conte de Westobelande.*

Il existe aussi une différence de composition (Tableau E), la succession des entrées n'est pas la même : le roi (CS 939, Nancy 822), les anciennes armes d'Angleterre (CS 940, Nancy 823), le duc de Lancastre (CS 941, Nancy 824), le duc de Clarence (CS 942, Nancy 825)[177], le duc de Bedford (CS 944, Nancy 826), le duc d'York (CS 945, Nancy 827), le duc de Gloucester (CS 946, Nancy 828). La suite de la marche est identique pour les trois armoriaux (R 1167-1193 = CS 948-973 = Nancy 831-856). Il semble que la différence fondamentale entre Rineck et les deux armoriaux Coislin-Séguier et Nancy réside dans la présence des armes du Prince de Galles. En effet si le modèle supposé de cette marche est bien Toison d'Or *via* Lutzelbourg il faut noter que l'un comme l'autre passent sous silence le Prince de Galles, ce que ne fait pas Rineck, qui semble vouloir insister sur les problèmes entre Lancastre et York (Cf. la succession Lancastre / Angleterre ancien / York) après 1453 date de naissance du prince de Galles lancastrien. Il est étonnant de constater que cette information est, certes allusivement, notée dans Rineck et qu'elle est absente de Coislin-Séguier et de Nancy alors que ces derniers, tout comme Rineck, avaient marqué les changements intervenant dans les marches aquitaine et aragonaise. Y a-t-il deux modèles différents ? Ou l'auteur de Rineck apporte-t-il des modifications personnelles ?

[177] Entre le duc de Clarence et le duc de Bedford, Coislin-Séguier et Nancy donnent les armes de Stafford (CS 943 et Nancy 818).

Les marches d'Ecosse, de Norvège, de Danemark, de Suède et de Frise sont identiques à celles de Rineck :

– *Lez armes de la noblesse et chevallerie du royaulme d'Escoese* (CS 974) = *Les armes du royaulme de la chevallerie d'Escosse* (Nancy 857).
– *Lez armes de la noblesse et chevalerie du royalme de Norweghen* (CS 975) = *Les armes du realme et de la chevalleire de Nouweghen* (Nancy 858).
– *Lez armes de la noblesse et chevallerie du royalme de Dannemarck* (CS 976) = *Les armes de la chevallerie du royaulme de Dannemairch* (Nancy 859).
– *Lez armes de la noblesse et chevallerie de Sweden* (CS 977) = *Les armes du royaulme et de la chevallerie de Zweden* (Nancy 860).
– *Lez armes du roy et noblesse de Frise* (CS 978) = *Les armes du royaulme de la chevallerie de Frixe* (Nancy 861).

Dans Coislin-Séguier [*Lez armes du roy, noblesse et chevallerie du royalme de Pollaine* (CS 979-982 : 4 entrées)] comme dans Nancy [*Les armes du royulme et de la chevallerie de Polleine* (Nancy 862-865 : 4 entrées)] les deux premières entrées polonaises sont inversées par rapport à Rineck.

Les marches de Bohème, de Hongrie, d'Arménie et de Chypre sont identiques à celles de Rineck dans Coislin-Séguier et dans Nancy :

– *Lez armes de la noblesse et chevallerie du royalme de Bohemme* (CS 983-989 : 7 entrées) = *Les armes du royaulme de la chevallerie de Bahaingne* (Nancy 866-872 : 7 entrées).
– *Les armes de la noblesse et chevalerie de Honguerie* (CS 990-991 : 2 entrées) = *Les armes du royaulme et de la chevallerie de Hongrie* (Nancy 873-874 : 2 entrées).
– *Lez armes du royalme et noblesse d'Armenie* (CS 992-993 : 2 entrées) = *Les armes du royaulme et de la chevallerie d'Arménie* (Nancy 875-876 : 2 entrées).
– *Lez armes du royame et noblesse de Chippre* (CS 994-995 : 2 entrées) = *Les armes du royaulme et de la chevallerie de Chipre* (Nancy 877-878 : 2 entrées).

La marche de Jérusalem n'existe ni dans Coislin-Séguier ni dans Nancy.

La marche aragonaise de Rineck se retrouve à l'identique dans Coislin-Séguier et dans Nancy : *Lez armes du royalme de Secille* (CS 996-1037 : 42 entrées) et *(...) royaulme et de la chevallerie de Secille* (Nancy 879-920 : 42 entrées). Il existe une légère différence concernant deux entrées entre Coislin-Séguier et Rineck : *le roy de Naple* (CS 1000) / *royalme de Naple* (R 1220) et *le roy de Jherusalem* (CS 1001) / *royalme de Jherusalem* (R 1221). Ces armoriaux contiennent également une marche

d'Aragon que ne contient pas Rineck : *Lez armes du royalme et noblesse d'Aragon* (CS 1060) et *Les armes du royaulme et de la chevallerie d'Aragon* (Nancy 942). Cette marche n'est pas située après celle de Sicile, mais entre Castille et Navarre.

Les marches de Portugal et de Castille sont identiques à celles de Rineck :

– *Lez armes du royalme et noblesse de Portuigal* (CS 1039-1040 : 2 entrées) = *Les armes du royaulme et de la chevallerie de Portugal* (Nancy 921-922 : 2 entrées).
– *Lez armes noblesses et chevallerie de Castille* (CS 1041-1059 : 19 entrées) = *Les armes du royaulme et de la chevallerie de Castille* (Nancy 923-941).

La marche de Navarre, à l'exclusion de sa fin, est identique à celle de Rineck dans Coislin-Séguier [*Lez armes du royalme et chevallerie de Navaire* (CS 1060-1072 : 13 entrées)] et dans Nancy [Titre rogné (Nancy 935-947 : 13 entrées)] (voir tableau 8).

Tableau 8 :

Coislin-Séguier	Nancy	Rineck
1070. Martis Gratie de Brasoigne, d'or à deux renards passant de gueules.	952. Martis Gratie de Brasoigne, d'or à deux renards passant de gueules.	1288. Martis G(ar)cie de Brasongne, d'or à deux loups passant de gueules.
1040. Seigne(ur) …, parti, au 1 : de gueules au rai de chaînes d'or ; au 2 : d'argent au lion de gueules.	953. Seigneur, parti, au 1 : de gueules au rai de chaînes d'or ; au 2 : d'argent au lion de gueules.	1289. S(eigneur) Fauste Loupis, parti au 1 de gueules aux chaînes d'or passées en croix, en sautoir et en orle ; au 2 d'argent au lion de gueules.
1071. Saulce Loupis, d'or à trois fasces ondées de sinople accompagnées de dix cœurs de gueules, 3, 3, 3 et 1.	954. Saulces Loupis, d'or à trois fasces ondées de sinople accompagnées de dix cœurs de gueules, 3, 3, 3 et 1.	1290. [s. n.], d'or à trois fasces ondées de sinople accompagnées de dix cœurs de gueules posés 3, 3, 3 et 1.
1072. Le s(eigneur) de Go(n)naise, de gueules à dix feuilles de tilleul de sinople, 3, 3, 3 et 1.	955. S(eigneur) de Go(n)naire, de gueules à dix feuilles de tilleul de sinople, 3, 3, 3 et 1.	1291. S(eigneur) de Gonaire, de gueules à dix feuilles de tilleul de sinople posés 3, 3, 3 et 1.

La marche messine existe avec quelques différences dans Coislin-Séguier (CS 1074-1211 : 137 entrées) et dans Nancy (Nancy 956-1093 : 137 entrées) par rapport à celle de Rineck. L'organisation du début n'est pas semblable (voir tableau 9).

Tableau 9 :

Coislin-Séguier	Nancy	Rineck
Les armes de la cité de Mets et se doient estaichiez en la lance le blanc desoulre.		Lez arme de Mets (et) se doie(n)t estachez en la la(n)ce le bla(n)c desoure.
		Lez armes de tous lez nobles de la cites de Mets :
1074. parti d'argent et de sable.		1292. parti d'argent et de sable.
	Les armes de la cort de Mets (...).	
1075. Sceau de landfriede.	956. Sceau de landfriede.	1293. Sceau de landfriede.
Lez armes des VI paraiges de la cité de Mets.	Les armes des six paraiges de Metz :	
	957. parti d'argent et de sable.	
	958-963.	
1076-1081.		1294-1299.

D'autre part, dans Rineck, il manque : CS 1088 et Nancy 970 (Bellegrée), CS 1107 et Nancy 989 (Raigecourt), CS 1118 et Nancy 1000 (Nicole de Heu), CS 1136 et Nancy 1018 (Jacquemin Fauquenel), CS 1175 et Nancy 1057 (Tournay) et CS 1208 et Nancy 1090 (Vaudrevange). Certaines de ces entrées se retrouvent en fait dans les quatre quartiers de la mère et de la femme d'André de Rineck (R 1300-1303 et R 1316-1319) : R 1303 Bellegrée, R 1301 Raigecourt, R 1317 Heu, R 1319 Fauquenel ; R 1318 Tournay, R 1300 Vaudrevange. Deux entrées sont interverties : Fessault (CS 1093 = Nancy 975 / R 1315) et "*Nicolle Bertrant dit de Metri*" (CS 1094 = Nancy 974 / R 1314). Coislin-Séguier et Nancy apportent plus de précisions que Rineck pour ces éléments : CS 1122 : *lez armes du Nuefchaistel devant Mets, seigneur Joffroy de Wairixe* (= Nancy 1004 : *(...) Neufzchastel devant Metz, seigneur Jeoffroy de Warize*) / R 1345 : *lez Werixe* ; CS 1128 : *seigneur Nicolle Louve* (= Nancy 1010) / R 1351 : *lez Louve* ; CS 1140 : *seigneur Arnoult Baudoche, chevalier* (= Nancy 1022) / R 1362. *lez Baudoche* ; CS 1207 : *seigneur Wiriat de Toult* (= Nancy 1088 : *seigneur Verey de Toul*) / R 1426 : *les Toul*. Enfin deux entrées sont absentes de Rineck : CS 1188, *Perrin de Serriere* (= Nancy 1070) et CS 1189, *Jehan Besange de Montegney* (= Nancy 1071).

Les marches de Strasbourg et de Bâle sont identiques à celles de Rineck :

– *Lez armes dez paraiges de Strabourg* (CS 1212-1213 : 2 entrées) = *Cy apres s'ensuyvent les armes des paraiges de Strasbourg* (Nancy 1094-1095 : 2 entrées).

– *Lez paraiges de Baisle* (CS 1214-1215 : 2 entrées) = *Les armes de Bailles* (Nancy 1096-1097 : 2 entrées).

Les différences entre Rineck et Coislin-Séguier/Nancy sont pour la plupart mineures et fournissent peu de renseignements sur ces armoriaux. L'apparition du duc de Wurtemberg dans l'armorial Coislin-Séguier est utile à la datation de ce document puisqu'il le place après l'érection du comté de Wurtemberg en duché, soit après 1495. Ce changement n'apparaît pas dans Nancy, copie plus servile ou antérieure ? En revanche les différences de la marche anglaise par rapport à celle de Rineck se constatent dans les deux armoriaux, sans qu'une explication acceptable puisse y être apportée. Mais ces différences suffisent à montrer que ces deux armoriaux ne sont pas des copies de Rineck, ce qui paraissait possible compte-tenu de son antériorité. L'introduction des quartiers d'André de Rineck dans les marches wurtzbourgeoise et messine génère un désordre qui ne se constate ni dans Coislin-Séguier, ni dans Nancy. Ces derniers proposent ces marches dans l'ordre originel. Cette seule constatation suffit à rendre plausible l'hypothèse de l'existence d'un intermédiaire entre le modèle lotharingo-angevin et les différents armoriaux messins conservés (Rineck, Coislin-Séguier et Nancy). Cet intermédiaire (armorial Y) nous paraît vraisemblablement une copie de l'armorial angevin enrichie des marches messine, strasbourgeoise et bâloise. L'importance et la qualité des informations messines, parfois anciennes, ne peuvent se justifier en dehors de Metz. Ce qui amène à penser que cette intermédiaire est messin.

Cet armorial messin aurait donc été réalisé à partir du modèle lotharingo-angevin entre 1453/1458 et avant 1473, année où André de Rineck en dispose. Cette période correspond aux premières années du règne de Jean d'Anjou sur le duché de Lorraine. Globalement les relations des Messins avec ce prince, fils du roi René, sont bonnes, meilleures que sous le règne de son père qui en 1445 était en guerre contre Metz. Les conséquences de ce conflit sont cependant la cause d'une dégradation de cet état de fait. En 1450, le conflit menace de reprendre mais l'intervention du roi de France Charles VII calme la situation. Par la suite les rapports de Jean d'Anjou et de la cité ne posent plus de problème. Ils sont d'autant plus faciles que Jean se préoccupe d'avantage de l'héritage angevin en Italie que de ses possessions lorraines[178]. La parenthèse se referme quand à sa mort en 1470 lui succède son fils Nicolas. Dans un premier temps le jeune prince souhaite maintenir les liens cordiaux tissés par son père avec la ville, mais en 1473, las

[178] BENET (Jacques), *Jean d'Anjou, duc de Calabre et de Lorraine (1426-1470)*, Nancy, 1997.

du peu de cas que font le roi de France et le duc de Bourgogne de sa personne, il tente un coup d'éclat contre la cité messine[179]. C'est donc dans cet intervalle de calme relatif que les Messins ont eu accès au modèle qui servit à la réalisation de leurs armoriaux certainement par l'intermédiaire d'un héraut lorrain.

2. Les ajouts contemporains de l'armorial originel

Divers éléments ont été ajoutés à cet ensemble dès l'origine ou peu après. Le texte sur le couronnement de l'empereur et le traité de blason semblent avoir été tout de suite liés à l'armorial.

a. Texte sur l'élection de l'Empereur

Au folio 158, le manuscrit propose un texte intitulé *Comment l'emperour se fait par lez VII alixour*. C'est un petit texte de vingt-deux longues lignes écrit avec une encre brun foncé (les majuscules sont rehaussées de rouge) dans une bâtarde bourguignonne de la fin du XVe s. Ce texte évoque succintement l'origine de l'élection de l'Empereur et s'étend davantage sur les sept Electeurs et leur fonction. C'est un "résumé" extrêmement bref de la Bulle d'or promulguée par Charles IV à Metz le jour de Noël 1356[180]. La Bulle d'or était par ailleurs connue dans son intégralité à Metz au XVe s. puisqu'elle se trouve, en français, dans deux recueils manuscrits messins de la fin du XVe siècle conservés à la Bibliothèque-médiathèque de Metz, le premier coté ms. 855[181] et le second ClmH 25 (Inc. 595 [758-759])[182]. Le texte tel qu'il est donné dans l'armorial d'André de Rineck est présent dans l'armorial Coislin-Séguier[183] au feuillet 4 v°, avant le début de la marche d'Empire qu'il introduit la marche d'Empire en précédant les armoiries de l'Empereur et des sept Electeurs.

---

[179] SCHNEIDER (Jean), Le coup de main du duc de Lorraine contre la cité de Metz (9 avril 1473), *P.L.*, 1990 (71), p. 3-13.

[180] RAPP (Francis), *Le Saint Empire romain germanique. D'Otton le Grand à Charles Quint*, Paris, 2000, p. 256-259.

[181] Metz, Bibliothèque-médiathèque, ms. 855, fol. 47-63 v°. Sur ce manuscrit : Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques des départements, tome V, Paris, 1879, p. 312-319. Les différents textes contenus dans ce volume ont globalement trait à l'héraldique.

[182] Metz, Bibliothèque-médiathèque, ClmH 25 (Inc. 595 [758-759]), fol. 271-284 v°. Sur ce recueil : BRUNEAU (Charles), La poésie..., p. 171. Ce document ayant appartenu à la famille patricienne messine d'Esch comprend deux incunables : BOUVET (Honoré), *L'Arbre des Batailles*, Paris, Antoine Vérard, 1493 (Fol. 3-150) et *L'art de chevalerie selon Vegece* (Fol. 151-255 v°), et différents textes manuscrits traitant essentiellement d'héraldique (257-293 v°).

[183] Paris, Bibliothèque nationale de France, Fr. 18651.

b. Le traité de blason en forme de questionnaire de Jean Courtois

A la suite du texte sur l'élection de l'Empereur, prend place un traité de blason dont le titre n'est pas précisé (fol. 158-161). Il s'agit du *Traité de blason en forme de questionnaire* de Jean Courtois, héraut Sicile († 1437)[184] Ce traité commence par un récit sur l'origine légendaire des armoiries et des hérauts d'armes. Les armoiries créées par Aristote devaient permettre à Alexandre de reconnaître ses soldats au combat afin de les inciter à toujours mieux s'y comporter. L'invention des hérauts est attribuée à Jules César. Devant Carthage, celui-ci, ne parvenant plus à attribuer à chacun de ses guerriers les mérites qui lui revenaient tant la bataille était confuse, créa un collège de douze vieux chevaliers d'expérience chargés de cette mission. La suite du traité est une succession de questions et de réponses donnant les principes du blason : les couleurs, les pièces et les partitions et la règle des couleurs notamment. Ce texte est également à longues lignes et dans la même bâtarde bourguignonne de la fin du XVe s (même encre et mêmes rehauts rouges pour les majuscules). Le texte ici donné n'est pas dans l'ordre habituellement respecté. Le début dans le manuscrit de Vienne est en fait la fin du texte tel qu'il est normalement donné : *Qu'elles choses sont cotisses ? Je te dy qu'elle sont le tiers mandre que la bande ... Se puet mettre metal sur vert ou sur armines ? Non mais se puet mettre colleur comme bande, fesse, chevron ou aultre chose de colleur comme geronné de l'un et de l'autre Herpedanne* (fol. 158 r° et v°). Le début habituel se trouve à la suite : *Le tres noble et tres puissant le roy Allixandre pour essaucier le non...* (fol. 158 v°) et le texte se poursuit ensuite jusqu'au feuillet 161. Certaines définitions, celles des pièces, sont accompagnées dans la marge gauche de petits écus dont le contour est dessiné à l'encre brune et dans lequel la pièce en question est peinte en rouge (fol. 160 r° et v°). Ce traité est donné dans le même ordre dans un autre manuscrit messin[185], ce qui incline à penser que l'un de ces textes est une copie de l'autre ou qu'ils dérivent d'une source commune. Le recueil de la famille d'Esch contient lui aussi ce traité mais dans l'ordre habituel[186]. Enfin, le même traité est encore présent dans un autre manuscrit

[184] Sur l'œuvre de Sicile et sur ce texte : BOUDREAU (Claire), *Les traités de blason en français (XIVe-XVe s.)*, 3 vol., thèse de doctorat EPHE, 1996, t. I, p. 152-172. Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 18651, fol. XVII-XX v°.
[185] Metz, Bibliothèque-médiathèque, ms. 855, fol. 42-45.
[186] Metz, Bibliothèque-médiathèque, ClmH 25 (Inc. 595 [758-759]), fol. 267 v°-271.

messin puisqu'il est donné dans l'armorial Coislin-Séguier aux feuillets XVII-XXv°, mais dans l'ordre habituel. On notera cependant que le texte dans ce dernier manuscrit a été augmenté par rapport aux deux précédents puisque la fin en est différente : *Ou sorplus des metaulx et coulleurs, des bestes et oyseaulx dez armes et blaison d'icelle fera fin pourtant que cy après sera plus au long declairies ou blason des armes* (fol. XX v°). Cette fin différente semble montrer l'existence d'un modèle plus complet de ce traité de blason. Ce traité était donc largement diffusé à Metz puisque quatre copies ont subsisté. Le nombre de manuscrits de ce traité jusqu'alors recensés était de vingt, dont ceux du recueil d'Esch et de l'armorial Coislin-Séguier[187]. Il faut donc maintenant porter le nombre de manuscrits à vingt-deux, dont quatre manuscrits messins. Encore un témoignage de l'intérêt porté à l'héraldique dans la cité messine. Les objectifs de la réalisation de ces armoriaux apparaissent d'autant plus nettement.

C. Les objectifs recherches

Dans un premier temps, il est possible d'estimer que la première cause de l'existence de ces armoriaux serait le goût profond pour l'héraldique du patriciat messin au Moyen Age. Les témoignages n'en sont pas forcément nombreux mais ils sont parfois spectaculaires. Si chaque famille patricienne s'est dotée d'armoiries, elles ne se contentent pas de les placer sur leurs sceaux[188]. Les armoiries patriciennes et d'autres sont mises en scène dans le décor quotidien comme en témoignent les sept vestiges de salles peintes encore conservés[189]. Le plus beau d'entre eux provient d'une ancienne maison patricienne sise 12, rue des clercs. Il est maintenant visible au Musée de la Cour d'or[190]. Mais ne considérer que ce goût, dont ces plafonds sont une magnifique manifestation, serait restreindre considérablement la portée de ces documents.

---

[187] BOUDREAU (Claire), *Les traités...*, t. III, p. 649-650.

[188] 127 sceaux de patriciens et patriciennes messins sont conservés dans les fonds des Archives départementales de Meurthe-et-Moselle et de Moselle, 21 du XIVe siècle, 79 du XVe siècle et 27 de la première moitié du XVIe siècle.

[189] MERINDOL (Christian de), Les décors peints. Corpus des décors monumentaux peints et armoriés du Moyen Age en France, La maison des Chevaliers de Pont-Saint-Esprit, t. 2, Pont-Saint-Esprit, 2000, p. 279-283.

[190] *Ibid.*, p. 280-282. Ce plafond de la fin du XIVe siècle est composés de vingt-trois poutres armoriées. Il propose les armoiries des ducs et seigneurs, des évêchés et des évêques, des princes-électeurs de l'Empire, puis des rois de Bohème, d'Angleterre et de Hongrie et s'achèvent par le roi de France, l'Empereur et le pape Clément VII. Les armoiries patriciennes des propriétaires – peut-être les Le Hungre – de la maison sont placées sur une petite poutre en chevêtre.

La date de la réalisation de l'armorial (1473) est rappelons le une date importante aussi bien pour son commanditaire que pour la ville. C'est l'année où il entre pour la première fois à l'échevinage, mais c'est aussi l'année où Metz est confrontée à de grands évènements : d'abord le coup de main du duc de Lorraine Nicolas, puis la visite de l'empereur Frédéric III. Ce contexte particulier peut suffire à justifier la réalisation de l'armorial à cette date, mais en revanche il n'explique pas la pénétration de son modèle qui est antérieure. En effet, l'analyse de la filiation de l'armorial tend à prouver la confection d'un armorial à Metz dans les années 1460-1470, lui-même issu d'un armorial lotharingo-angevin daté des premières années de règne du duc de Lorraine Jean d'Anjou. A ce règne correspond une période de relations relativement détendues entre le duché et Metz, propice aux échanges et à la pénétration du modèle à Metz. Ces armoriaux répondent de toute évidence à des besoins ; celui d'André de Rineck en est la meilleure illustration puisqu'il revêt plusieurs significations : un livre de la pratique, un livre de bibliothèque, un manifeste politique.

1. Un livre de la pratique

Pendant le règne de René d'Anjou, père de Jean, la mode est aux tournois et les Messins apprécient eux aussi ces divertissements. Les premières joutes sont mentionnées dans les chroniques messines en 1434[191]. En 1435, plusieurs messins participent à des joutes organisées à Pont-à-Mousson par René d'Anjou[192]. L'organisation de ces manifestations requiert habituellement la compétence des hérauts d'armes. Or les hérauts d'armes ne sont pas présents à Metz, la ville n'a pas à sa disposition ce type de personnel, à la différence de certaines villes. Paris a un héraut du nom de Loyal Cœur, cité en 1461[193]. Lille, organisatrice des tournois de l'Epinette, s'est attachée les services d'un héraut de ce nom[194]. A Metz, les patriciens devaient donc suppléer à leur absence par leur propre connaissance de l'héraldique. L'existence de deux documents messins ayant trait à ces questions le prouve. Le premier, dont on ne connaît pas le propriétaire, est un recueil manuscrit de nombreux textes, dont plusieurs

[191] SCHNEIDER (Jean), Un gentilhomme de ville..., p. 183.
[192] PDV II, p. 235.
[193] ADAM-EVEN, Les fonctions..., p. 22.
[194] VAN DEN NESTE (Evelyne), *Tournois, joutes, pas d'armes dans les villes de Flandre à la fin du Moyen Age (1300-1486)*, Paris, 1996, p. 113-116.

concernent les hérauts d'armes et l'héraldique[195]. Les folios 30-31 précisent la manière de faire les nouveaux rois, ducs, comtes, marquis, vicomtes, barons, bannerets. Les folios suivants donnent différents textes touchant à la création des hérauts d'armes[196] et concernant leur office[197], ainsi qu'un traité sur les couleurs[198] et le Traité de blason en forme de questionnaire de Jean Courtois[199], le même que celui contenu dans le manuscrit 3336 de Vienne. Le second, ayant appartenu à Jacques III d'Esch, maître-échevin en 1486 et 1493, seigneur de Bazoncourt et des Etangs, mort le 22 mai 1499, est un volume regroupant deux incunables : *L'Arbre des Batailles* d'Honoré Bouvet et *L'art de chevalerie selon Vegece*, et un manuscrit comprenant les mêmes textes que le précédent[200]. Les patriciens messins doivent aussi être capables de reconnaître les armoiries d'où la nécessité d'avoir des armoriaux, recueil d'armoiries nécessaires à l'identification de leur(s) propriétaire(s), outil du héraut d'armes. Les armoriaux messins répondent au même souci documentaire. Il est étonnant de constater que ce souci n'ait pas conduit à la réalisation d'armoriaux plus tôt. Car Metz est une puissance militaire qui défend farouchement ses intérêts contre les princes qui menacent son indépendance depuis longtemps. En ces occasions, les patriciens dirigent l'ost et en constituent les cadres. En l'absence signalée de héraut, il est vraisemblable qu'ils ont besoin d'armoriaux dans leurs fonctions militaires. C'est peut-être la raison pour laquelle la marche messine contient des armoiries anciennes antérieures aux armoriaux actuellement conservés.

Quoi qu'il en soit, les joutes et la guerre ne sont pas les seules activités du patriciat messin qui ont pu attirer son attention sur les armoriaux. Les patriciens doivent assumer les relations diplomatiques de leur cité avec les princes. Ils envoient des

---

[195] Metz, Bibliothèque-médiathèque, ms. 855 ; *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, V, Paris, 1879, p. 312-319.

[196] *Co(m)ment heraulz et poursuans furent premierement fais, ordonnez et estaublis tant par l'emperour Julius Cezar co(m)me par ault(re)e rois et princes anciens co(m)me vous trouvereis cy apres à des ensuyant* (fol. 32-33 v°) ; *Encor pluseurs ordonnances faites p(ar) ledit emperour Julius Cesar touchantz au fait des heraulx et poursuyans* (fol. 33 v°-35 v°).

[197] *Supplicacion faite à ung roy de France per lez roys d'armes et heraulx d'icelui royaulme touchant pluse(ur)s articles et ordo(n)nances de le(ur)s offices co(m)me vous appaira en icelle* (fol. 35 v°-38 v°) ; *Les ordonnances que heraulz doient avoir en bataille faisant (et) aussy devant et apres co(m)me Julius Cesar l'emperour ordonnait jaidis lui estant à siege devant Cartaige en Affrique per la maniere subcripte* (fol. 39-41) ; *Les drois dehus (et) appartenans az rois d'armez et heraulz quant on fait ung tornois d'armes per la maniere qui s'ensuyt* (fol. 45 v°-46).

[198] *En ensuyvant ici parle des couleurs et de leurs p(ro)prieteis que sont ordonnees pour armoier les nobles ho(m)mes* (fol. 41-42).

[199] Fol. 42-45 ; voir ci-dessus…

[200] Metz, Bibliothèque-médiathèque, ClmH 25 (Inc. 595 [758-759]), l'incunable de *L'Arbre des Batailles* est celui imprimé à Paris en 1493 par Antoine Vérard ; BRUNEAU (Charles), La poésie…, p. 171 ; fol. 257-258, 258-260, 260-261, 261-264 v°, 264 v°-266 v°, 266 v°-267 v° et 267 v°-271.

ambassades vers l'Empereur, le roi de France, le duc de Lorraine et de Bar, le duc de Bourgogne. Mais aussi reçoivent ces princes ou leurs représentants. Les marches d'armes les plus abondamment représentées sont bien celles qui correspondent aux besoins des Messins : l'Empire, le royaume de France et les états voisins de Metz : Lorraine, Bar, Pont-à-Mousson, Luxembourg. L'absence de renseignements concernant la Bourgogne surprend mais elle est peut-être due à l'origine angevine de la source. L'armorial fonctionne donc à Metz comme un livre de la pratique dont les patriciens, en charge de la vie publique messine, usent dans leurs activités au service de la cité. Comme d'autres ouvrages de leur bibliothèque les aident dans leur tâches administratives. Michel Chaverson, maître-échevin en 1507 et 1514, a dans sa bibliothèque deux *livre(s) des jugemens des maistres eschevins*, un *livre du stille de lamandellerie* et un *petit livre du stille de la notarerie* en latin[201].

2.Un livre de bibliothèque

Il a déjà été question du goût du patriciat messin pour l'héraldique, il faut y refaire allusion pour bien comprendre que l'armorial, s'il répond à des besoins d'ordre pratique, ne doit pas être non plus limité à ce rôle. Il s'ouvre vers d'autres horizons, qui ont d'ailleurs rapport aux joutes. A la fin du Moyen Age, ces dernières sont souvent l'occasion de faire revivre l'idéal de la chevalerie et sont intégrées dans un univers imaginaire puisé dans la littérature chevaleresque alors en vogue. L'armorial n'est pas un livre austère, ni rebutant, surtout quand il est peint. Ces armoriaux sont aussi des livres à part entière et racontent ou enseignent à leur façon, par des successions d'images signifiantes.

L'armorial d'André de Rineck, reprenant les informations d'Urfé, propose des suites d'armoiries de personnages de cette littérature. Il est normal que l'armorial (vision idéale de la communauté chevaleresque de la Chrétienté) associe les parangons réels et fictifs de cette communauté qui peuplent les récits exaltant ses valeurs. Car les Messins sont loin d'être insensibles à cette littérature. Il est donc normal de trouver dans l'armorial les armes des Neuf Preux : Hector, Alexandre, Jules César, Josué, David, Judas Maccabée, Arthur, Charlemagne et Godefroy de Bouillon[202], personnages majeurs

[201] FAVIER (J.), *La bibliothèque d'un maître-échevin de Metz au commencement du XVIe siècle*, Nancy, 1885, p. 5, 14.
[202] R 9-17.

des romans chevaleresques. Ce thème littéraire et iconographique connut à Metz un certain succès puisque des gravures sur bois du début du XVe siècle, dont des fragments ont été conservés, les représentaient[203]. Lors du carnaval de 1512, les jeunes gens du patriciat se servirent du thème pour se déguiser[204]. L'armorial donne, non seulement les armes des Neuf Preux, mais encore celles d'Alexandre et de protagonistes de son histoire, du roi Arthur et de chevaliers de la Table Ronde, de Galehaut et d'autres figures du cycle arthurien, et encore de Charlemagne et de ses douze pairs[205]. L'inventaire de la bibliothèque de Michel Chaverson prouve l'intérêt du patriciat messin pour le cycle arthurien puisque s'y trouve un *livre du Saint Graal et de Merlin*, trois volumes de *Tristan*, un *livre de Merlin* et un *Lancellot* imprimé en trois volumes[206]. A ces figures littéraires mythiques et archétypales, dont l'existence réelle de certains est pourtant assurée mais qui sont devenus des héros littéraires ayant cette valeur, il faut adjoindre celles de personnages bien réels, ou plutôt moins éloignés dans le temps, auquel on veut également donner une valeur exemplaire. L'armorial d'André de Rineck consacre ainsi une place à Richard Ier Cœur de Lion (1157-1199) et à ses compagnons à la troisième croisade[207]. Le beau-père de Michel Chaverson, François le Gronnais possédait un *livre de la destruction du Roy Richard d'Angleterre*[208]. A Bertrand du Guesclin (vers 1320-1380) est accordée une place en temps que dixième preux[209]. L'armorial est un écho des goûts littéraires du patriciat qui à travers les romans et l'Histoire cherche le souvenir des temps révolus de la chevalerie. Certes, cet écho est très faible en comparaison à toute la production littéraire et historique à laquelle il renvoie. Son but n'est pas d'en donner un rendu exact, ces éléments sont présents pour servir d'exemple. Les hauts faits de ces personnages, légendaires ou réels, ont valeur de modèle et sont là pour inciter à courir les hauts faits et augmenter ainsi l'honneur de leur lignage. Le phénomène n'est pas seulement visible à Metz, il est commun à l'ensemble de la noblesse que le patriciat ne fait qu'imiter ou plutôt suivre.

Toujours en quête de prouesses à l'image des exemples mythiques ou réels qui viennent d'être évoqués, les patriciens, comme les nobles, sont attirés par les voyages, lointains si possible, occasions d'aventures. Pèlerinages, croisades ou expéditions

[203] *Les Neuf preux, gravure sur bois du commencement du quinzième siècle, fragments de l'Hôtel-de-Ville de Metz.* Extrait du Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire de Moselle, Pau, 1864.
[204] PDV IV, p. 108.
[205] R 1096-1109 ; 1110-1130 ; 1064-1094 ; 1131-1143.
[206] FAVIER (J.), *La bibliothèque...*, p. 6, 9 et 12.
[207] R 1144-1156.
[208] FAVIER (J.), *La bibliothèque...*, p. 18.
[209] R 18.

militaires purement profanes sont autant d'occasions qui leur permettent de s'illustrer[210]. Et les patriciens messins ne sont pas en reste à cet égard[211]. Or les armoriaux peuvent aussi être perçus, non comme des livres de voyage, mais au moins comme une illustration de ceux-ci. Les fonctions du héraut d'armes l'obligeant à voyager, il est normal qu'une impression de mouvement se dégage des armoriaux. Ces derniers sont le fruit de la collecte d'armoiries faite au gré des déplacements de leur auteur. Les écus sont deplus accompagnés d'un nom de famille généralement un nom de fief, donc un toponyme. Cependant, les armoriaux ne sont pas le reflet exact de ces voyages, les informations y sont ordonnées selon les "circonscriptions féodo-géographiques" que sont les marches d'armes. Le prologue de l'armorial de Berry suggère bien l'idée de "description" ordonnée d'un territoire[212]. L'effort descriptif de celui de Berry est particulièrement remarquable, il se ditingue par l'emploi abondant de toponymes qui permettent à l'auteur de préciser l'aire géographique concernée par une marche. Présentant le sixième chapitre concernant "*la Royaulté d'armes de Champaigne*", il la définit comme englobant "*la Duchié de Bar, la Duchié et Conté de Bourgoigne, Nivernoys, Baugeloys, Savoye, Daulphiné et Prouvence et tous le pays jusques au Rosne et jusques en Pimont c'est assavoir l'entrée de Lombardie*". Le douzième chapitre concerne "*le royaume de Sicille et toutes les Ytallis depuis la pointe de Calabre jusques aux montaignes de Savoye, d'Alemaigne ou Daulphiné et de Prouvence*"[213]. Gilles le Bouvier était par ailleurs auteur de la *Description de pays*. L'armorial organisé par marches d'armes comprenant une succession de noms de fiefs donc de lieux, propose donc une géographie de liste qui n'est pas contraire à la tradition médiévale[214]. Cet aspect de livre de voyage est d'autant plus sensible que l'armorial est consacré à un ensemble vaste. Or les armoriaux généraux proposent souvent un aperçu de l'occident chrétien. Les armoriaux universels, comme Rineck, ouvrent encore davantage l'horizon quand ils livrent les armoiries exotiques de souverains païens d'Orient, d'Afrique ou d'Inde[215]. Les Messins sont d'ailleurs friants de cet exotisme, ils connaissent notamment le texte d'Ogier d'Anglure : *Le saint voyage de Jherusalem*, que Nicole Louve adapte en

---

[210] CONTAMINE (Philippe), *La noblesse...*, p. 185-187.
[211] SCHNEIDER (Jean), *La ville de Metz...*, p. 453.
[212] *L'armorial de Gilles le Bouvier...*, p. 18-19.
[213] *L'armorial de Gilles le Bouvier...*, p. 18-19.
[214] GUENEE (Bernard), *Histoire et culture historique...*, p. 169.
[215] Bibliothèque nationale de France, fr. 32753, p. 152-153.

1428[216]. André de Rineck est allé à Jérusalem et en a rapporté des souvenirs qu'il raconta à Philippe de Vigneulles. L'un d'eux avait trait à Saladin, il fut le prétexte de la centième nouvelle des *Cent nouvelles nouvelles* de Philippe, mais hélas cette dernière n'a pas été conservée dans son ensemble[217].

3. Un manifeste socio-politique

Mais il ne semble pas que les armoriaux à Metz ne soient que de simples "outils de travail" ou un support aux rêves et à l'évasion. Le premier d'entre eux, le modèle, résulte aussi des changements sociaux qui se produisent à Metz à la fin du XIVe siècle et au début du XVe siècle quand une discrimination se fait entre patriciat noble et patriciat non noble. Si cette discrimination est peu remarquable au début du XVe siècle, elle est nettement visible à la fin de ce siècle[218]. Après la mort de Wautrin Clément survenue en 1476, ses armoiries furent suspendues dans la collégiale Notre-Dame-la-Ronde "comme la coustume est en Mets d'y mestre celle des gentilz hommes", mais leur présence ayant apparemment fait des mécontents, elles furent retirées[219]. Les patriciens nobles forment une compagnie de gentilshommes de noms et d'armes, soucieuse du "recrutement" de ses pairs et qui ne tolére pas d'intrus[220]. Le maître-échevin et les Treize jurés sont par ailleurs capables d'attester de la noblesse d'un patricien comme le prouve un certificat de noblesse délivré le 27 juin 1484 à Claus de Metry, issu du "lignage desdis Metry (...) [qui] s'est, de toute ancienneté, conduit et regy en nostre Cité, vivant noblement, en estat de Chevalerie et autrement"[221]. Cet armorial proposerait donc une vision du patriciat noble messin intégré dans l'ensemble de la noblesse de l'occident chrétien. Ce qu'aucun autre armorial ne propose avant lui. A l'exception de l'armorial de Berry mais on a vu les liens qui l'unissaient aux armoriaux messins. Il est possible qu'en dépit d'une apparente intégration à la noblesse, le patriciat messin n'ait pas vraiment été traité sur un pied d'égalité. Les apparences montrent un patriciat considéré comme

---

[216] *Le saint voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure*, publié par BONNARDOT (François) et LONGNON (Auguste), Paris, 1878. Le texte est notamment connu par un manuscrit ayant appartenu à la famille d'Esch : BRUNEAU (Ch.), La poésie... La bibliothèque de Michel Chaverson contenait *ung livre parlant du voiaige de Jherusalem et des coustumes du pais* : FAVIER (J.), *La bibliothèque...*, p. 10-11.
[217] VIGNEULLES (Philippe de), *Les Cent Nouvelles Nouvelles...*, p. 407-409.
[218] SCHNEIDER (Jean), *La ville de Metz...*, p. 457 ; *Id.*, Un gentilhomme de ville..., p. 182-183 ; Id., Témoin..., p. 190-191.
[219] PDV III, p. 39 et Aubrion p. 76-77, cités par SCHNEIDER (Jean), Témoin..., p. 190. Il convient de noter que les armoiries de cet individu ne sont pas présentes dans l'armorial d'André de Rineck.
[220] PDV III, p. 192.
[221] HMB, VI, pr. p. 289.

noble : adoubés chevaliers, combattants au service des princes, seigneurs fonciers, mais le fait qu'ils puissent commercer et manier l'argent devait être mal perçu par la noblesse féodale, ainsi d'ailleurs que leurs origines parfois obscures. Si les plus anciennes familles patriciennes descendent de membre de la *familia* épiscopale, d'autres descendent de marchands et de financiers et ce dès la deuxième moitié du XIIIe siècle. Le patriciat formant ensuite un groupe social homogène est dès lors sans doute mal perçu par la noblesse féodale[222]. Déjà en 1327-1328, quand Gérard de Haraucourt réclame les biens et la dignité de sénéchal de l'évêché de Metz, il insulte Richard Poujoize, "ami charnel" de ses concurrents messins et le traite de "mauvais vilains, renoiez et traytres et couwairs et de mauvaise condition". Ce à quoi Richard répondit qu'il était "proudons et louaulz et filz de franc-homme, citains et borjois de Mes d'ancienneteit, filz de femme de tous en drois, aulci bien com vous i estes et plus asseis"[223].

Lorsque l'on feuillette les armoriaux messins (Rineck, Coislin-Séguier et Nancy), rapidement la marche messine apparaît comme profondément différente des autres et trahit ce particularisme messin. Les figures des écus – meubles, pièces et partitions – semblent récurrentes. En regardant de plus près, il apparaît que cette récurrence est due à l'existence de modèles – les armoiries des six paraiges – sur lesquels ont été calquées les armoiries des patriciens en fonction de leur appartenance à ces associations[224]. Des groupes héraldiques ont ainsi été constitués à partir des armoiries des chefs de ces clans familiaux qu'étaient à l'origine les paraiges. Ainsi les Malebouche ont donné leur sceau et donc leurs armoiries au paraige d'Outre-Seille. Cette originalité est due à la structure de la société messine. Les membres du paraige de Porte-Moselle portent une variante du fascé d'or et d'azur, ceux de Jurue, une variante de l'aigle sans bec et sans patte d'or sur champ de gueules, ceux de Saint-Martin, une variante des trois besants sur champ de gueules, ceux de Port-Sailly, une variante de la

---

[222] SCHNEIDER (Jean), *La ville de Metz...*, p. 88-93, 114-148, 451-459 ; PARISSE (Michel), *Noblesse et chevalerie en Lorraine médiévale*, Nancy, 1982, p. 75-81, 220-221.

[223] Sur cette affaire : SCHNEIDER (Jean), Bourgeois et officiers épiscopaux. La fin de l'avouerie et de la ministérialité épiscopale à Metz (XIIIe-XIVe siècles), *A.S.H.A.L.*, XLVIII, Metz, 1947, p. 12-13. ; *Id.*, *La ville de Metz...*, p. 453.

[224] Une étude approfondie du système héraldique messin permettrait de nuancer les conclusions de Jean-Claude Loutsch qui a eu tendance à trop le systématiser. D'autre part, il faut dès maintenant souligner qu'il est bien trop simple de parler d'armoiries non nobles dans le contexte messin. LOUTSCH (Jean-Claude), Etude comparative sur la formation des armoiries bourgeoises dans les villes d'importance et de taille différentes au Moyen Age : Metz, Bruxelles, Luxembourg et Arlon, *Les armoiries non nobles en Europe : XIIIe-XVIIIe s.*, Actes du IIIe colloque international d'héraldique, Montmorency (19-23 septembre 1983), Paris, 1986, p. 63-82.

tour de sable sur champ d'or, ceux d'Outre-Seille, une variante du chevronné d'or et d'azur et ceux du Commun, une variante des armes de la famille de Heu : de gueules à la bande d'argent à trois coquilles de sable. Il faut pourtant être prudent et ne pas systématiquement rattacher une famille ou un individu à un paraige en fonction de ses armoiries. En effet, un changement de paraige n'induit pas nécessairement un changement d'armoiries[225]. Jean de Vy, maître-échevin pour le Commun en 1387, conserve les armoiries de sa famille : *d'or à la bande de sable chargée de trois tours d'argent* (R 1341), variante de celles de Port-Sailly. Dans d'autres cas, certains choisissant le paraige de leur mère, ou plutôt celui de leur grand-père maternel, adoptent des armoiries calquées sur le modèle de leur nouveau paraige. Nicole Noirel *alias* de Laître (R 1305) porte *de gueules à six tours d'or*, variante des armes du paraige de Port-Sailly auquel il appartient, alors que la famille de Laître dont il est issu porte un *chevronné d'argent et de gueules* (R 1304), variante de celles du paraige d'Outre-Seille auquel elle se rattache. Nicole Noirel est le fils de Pierre de Laître qui est entré au paraige de Port-Sailly du chef de sa mère Marguerite de Raigecourt.

Mais les armoiries messines ne sont pas toutes construites selon ce principe, certains membres des paraiges possédaient avant leur entrée au sein de ces derniers des armoiries propres qu'ils ont conservées sans ou avec modification. Les Moielain (R 1307) portent un *gironné de douze pièces d'azur et d'argent, à l'écusson de gueules en cœur* qui n'a de point commun avec aucun paraige. Ces phénomènes sont difficiles à appréhender compte-tenu du faible nombre de témoignages concernant l'apparition de l'héraldique patricienne et des difficultés à établir des généalogies complètes et assurées. Quoi qu'il en soit l'expression héraldique messine est fortement influencée par les structures sociales dans lesquelles elle apparut, mais aussi par l'évolution de ces dernières.

Si la noblesse de certaines de ces familles, même modeste, ne peut être mise en doute, cela n'est pas le cas de bon nombre d'autres issues de la bourgeoisie enrichie et intégrée aux structures dirigeantes patriciennes de la cité. A côté des Louve (R 1350), descendants d'Aubert Louve, chevalier, apparenté à la famille féodale de Vry, et des Hesson (R 1346), descendants sans doute de Hesson de Woippy, on trouve, entre autres, les Tournay (R 1317. [3 (RF)]), issus d'un financier. Les armes des premiers, assez complexes : *de vair à trois pals de gueules, au chef d'or chargé d'un loup de sable*

[225] PROST (Auguste), *Le patriciat dans la cité de Metz*, Paris, 1873, p. 248-251.

accosté de deux tourteaux de gueules, traduisent le lien avec les Vry (*de vair à trois pals de gueules*), l'appartenance au paraige de Saint-Martin (deux tourteaux de gueules) et sont de plus parlantes (loup / Louve). Si ces armoiries révèlent l'ancienneté du lignage et ne nuisent pas à son image, il n'en est pas de même de celles des seconds. Elles ne laissent absolument pas percevoir l'origine sans doute ancienne de la famille, seulement son appartenance au paraige d'Outre-Seille : *chevronné de huit pièces de sable et de gueules*, elles sont à enquerre. Fait rarissime pour des armoiries nobles qui doivent répondre à l'une des principales règles du blason qui veut que l'on ne mette pas couleur sur couleur ou métal sur métal. Les Tournay, issus d'un financier originaire de Tournay, portent des armes plus "prestigieuses" : *de gueules à la tour d'argent au lion d'or, de face, sortant de la porte*, mais qui ne les rattachent pas au paraige de Port-Sailly, ce ne sont que des armes parlantes adoptées par une famille du Commun. Et pourtant toutes ces armoiries sont rassemblées dans une même "marche" sans qu'aucune distinction ne soit faite, ce qui prouve que le patriciat messin, malgré des différences d'origine, forme un groupe social homogène au moment où ces écus sont rassemblés.

S'il ne faut surtout pas conclure à l'absence de rapprochement entre patriciens messins et nobles "féodaux", notamment au XIVe siècle, il semble cependant qu'une distinction existe entre les deux milieux. Celle-ci reste forte au XVe siècle, pour preuve le petit nombre d'alliances matrimoniales entre le patriciat et la noblesse régionale. Le patriciat ayant eu du mal à asseoir son statut, reconnu notamment dans l'admission à participer aux joutes, veille soigneusement à la qualité de ses membres. Ce qui contribue à l'opposition d'un patriciat noble et d'un patriciat non noble. Dans l'armorial seuls les armoiries du patriciat noble ont été rassemblées.

En dépit d'un genre de vie du patriciat identique en presque tous points à celui de la noblesse à la fin du Moyen Age, il semble que par rapport à celle-ci le patriciat connaisse un sentiment d'infériorité. Les grandes familles patriciennes de la fin du Moyen Age afin d'assurer le prestige de leur lignage prétendent remonter aux Troyens. Les le Gronnais, les Baudoche, les Rengnillon et les Chaverson descendent de quatre des sept fondateurs de la cité : Gournldus, Baudochus, Reguillo et Chaversanus[226]. Mais cela ne suffit pas aux le Gronnais, à l'origine des financiers, qui rattachent leur lignage à Guynard Gournaix, grand-père de saint Livier[227]. C'est de cette sorte de complexe que serait également né l'armorial messin qui servit de modèle à Rineck : expression

[226] C'est ce que raconte la *Chronique rimée* citée par SCHNEIDER (Jean), Témoin..., p. 190.
[227] SCHNEIDER (Jean), Témoin..., p. 190.

symbolique de leur volonté d'intégration à la communauté nobiliaire de l'Occident chrétien médiéval.

Du fait de la personnalité d'André de Rineck et du contexte de sa réalisation, il est encore possible d'aller plus loin et de penser qu'il a donné une dimension supplémentaire à ce "manifeste". D'abord du point de vue personnel, il souligne son appartenance au patriciat messin, bien que franconien par son père ; par sa mère il est issu du patriciat et son destin est désormais lié à celui de Metz. Il prend bien soin de faire placer dans la marche wurtzbourgeoise les quatre quartiers de son père, et dans la marche messine ceux de sa mère et de sa femme, affirmant bien ainsi son ancrage messin. Sans cet ancrage maternel, aucune carrière politique au service de la cité ne lui aurait été possible. Et 1473, date de réalisation du document, est une étape importante dans sa vie politique. 1473 c'est aussi l'année du coup de main du duc de Lorraine et celle de la visite de l'empereur. Metz a senti l'étau se resserrer et la venue de l'empereur est providentielle pour rappeler à tous la place de Metz comme ville impériale. Cela fait partie des convictions politiques d'André de Rineck. Or pour satisfaire ses desseins politiques qu'il voudrait mettre à exécution : assurer l'indépendance de la Cité entre France et Empire, la reconnaissance du patriciat messin est fondamentale. L'héraldique à Metz est utilisée afin d'appuyer une argumentation politique qui passe elle même par la rédaction de chroniques. Les chroniques messines et celle de Philippe de Vigneulles, auteur en relations avec André de Rineck, en particulier n'ont d'autre but en retraçant l'histoire de la cité que d'établir son ancienneté, son importance et la valeur de son oligarchie dirigeante. Il va sans dire que les visées de la politique du patriciat, dont André de Rineck est un élément moteur, ne peuvent être exécutées sans cette reconnaissance. L'indépendance de la cité passe par la reconnaissance de ses élites dirigeantes aux yeux des souverains voisins. Une indépendance relative puisque Metz est dans la mouvance impériale et donc sujette de l'Empereur, de loin, il est vrai, le moins encombrant des suzerains du temps. Dans les armoriaux messins la place réservée à la marche messine nous semble révélatrice de ce phénomène : loin du royaume de France, non incluse dans l'Empire, Metz n'est pas placée avec d'autres villes épiscopales dans la suite des marches impériales, mais à la fin de l'armorial, suivie de Strasbourg et de Bâle. Paradoxalement ceci se fait par l'intermédiaire d'un modèle lotharingo-angevin donc plutôt français. Dans le cas de l'armorial d'André de Rineck, dont on connaît les penchants impériaux et pro-bourguignons du commanditaire, le modèle est sans doute la cause de l'absence d'une marche bourguignonne fournie qui

traduirait ses inclinations. La marche bourguignonne, réduite à la portion congrue, ne traduit effectivement pas les orientations d'André de Rineck. Tributaire de ses sources ce dernier n'a pu faire état de ses opinions dans son armorial. Mais en 1473, l'essentiel n'est peut-être que de rappeler à l'Empereur l'importance de sa ville de Metz et surtout la valeur de son patriciat apte à la diriger en toute indépendance. L'armorial d'André de Rineck a peut-être été réalisé dans ce but, mais il n'échoit pas à l'empereur du vivant de son commanditaire : c'est son disciple, filleul et héritier, Nicolas IV de Heu qui mettra à exécution le projet.

III. NICOLAS IV DE HEU ET LE MANUSCRIT

A. NICOLAS IV DE HEU

Nicolas IV de Heu, malgré les problèmes inhérents à la succession d'André de Rineck, est bien entré en possession du manuscrit comme le prouvent les ajouts qu'il y a apportés. Il a d'ailleurs noté scrupuleusement, dans un autre manuscrit, ce qui lui revenait de cet héritage, mais malheureusement aucun livre n'y est mentionné[228].

Nicolas IV de Heu est né le 14 novembre 1494 de Nicolas III de Heu[229] et de Marguerite de Brandenbourg[230]. L'alliance de Nicolas III et de Marguerite avait été en partie conclue grâce à André de Rineck[231], cousin de Nicolas III. A la naissance de Nicolas IV, premier enfant de cette union, André fut donc naturellement choisi pour parrain[232]. Les bonnes relations existant entre André de Rineck et Nicolas III de Heu se lisent aussi dans la Chronique de Philippe de Vigneulles, où ils sont présents ensemble à deux reprises. Une première fois en 1487 quand ils offrent, avec deux autres patriciens, un repas pour le chapitre des frères de l'Observance[233] et une seconde fois quand, après l'intervention de Rineck lors du scandale causé par le duc de Suffolk, Nicolas III de Heu accueille opportunément ce dernier dans son château d'Ennery.

Nicolas III de Heu, seigneur d'Ennery (1461-† 8 juin 1535), du paraige de Porte-Moselle[234], entre à l'échevinage en 1479[235] et est maître-échevin une première fois en 1485[236]. Il est membre du conseil des Treize en 1488, 1490 – il est alors maître-échevin

---

[228] Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, Fonds Goethals, ms. 1327, fol. 141 r° et v° : *L'an mil V^C et XXVII morut messir Andreu de Rineck, chevalier, signeur de Ladonchan, et me donnit se que s'ensuit.*

[229] *Les XVI lignes de messire Nicolle de Heu, chevalier, signeur d'Annery, etc...* (fol. 152). Sur Nicole III et sa descendance, dont Nicolas IV : [MIRBACH (Comte de)], Généalogie de la famille de Heu (de Metz), extrait de l'*Annuaire de la Noblesse de Belgique*, 1885, Bruxelles, 1885, p. 9-13.

[230] *Les XVI ligne de dame Marguerite de Brandebourg, fille de Clervaulx et de Maissembourg, dame d'Ennery* (Fol. 149 v°). Les seize quartiers de Marguerite sont en fait donnés plus loin : *Les viij lignes de Margueritte de Brandebourg famme Seigneur Nicolle de Heu, chevalier, 1527* (fol. 151 v°). Sur Marguerite de Brandenbourg : VANNERUS (J.), La famille de Brandenbourg. Deuxième partie. La branche d'Esch-Clervaux-Meysembourg, *La noblesse belge. Annuaire de 1926, première partie*, Bruxelles, 1928, p. 81-88.

[231] Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, Fonds Goethals, ms. 1327, fol. 76 : *A moyen de ung notable / chevalier, messir Andreu de Rineck, print à femme la fille de messir Gotfroy de Brandebourg, seigneurr de Clervaulx et de Maissenbourg et en ot pluseurs anffans.*

[232] *Ibid.*, fol. 25 v°.

[233] PDV III, p. 128.

[234] *HMB*, VI, pr. p. 529.

[235] DOSDAT (Gérard), *Les échevins du Palais de la cité de Metz (1180-1552)*, publication posthume présentée par Jean Schneider, sl., 1993, p. 178.

[236] PDV III, p. 113.

pour la seconde fois[237] – et 1492[238]. En cette même année, il se rend à Trèves avec d'autres Messins pour tenter de régler le différend qui oppose la ville de Metz au duc de Lorraine[239]. Présent avec la délégation messine au sacre de Louis XII le 27 mai 1498, il y est adoubé chevalier[240]. Quelques mois plus tard, en septembre, il fait partie des patriciens, dont André de Rineck, qui reçoivent le roi des Romains Maximilien[241]. Le 1er janvier 1499, Nicolas part pour Nancy en ambassade auprès du duc de Lorraine[242]. Il est maître de la muraille en 1515[243]. En 1521 il est pour la première fois Sept-de-la-Guerre, il l'est à nouveau l'année suivante[244].

Marié une première fois le 9 octobre 1489 à Catherine le Gronnais qui meurt peu après le 18 novembre 1490, il se remarie le 6 août 1492 à Marguerite de Brandenbourg[245]. Avec Nicolas III de Heu, la famille de Heu est au faîte de sa puissance. Ce que semble prouver son second mariage avec une fille de la maison de Brandenbourg, importante famille luxembourgeoise. Et qui est confirmé par les alliances de ses filles avec la noblesse lorraine et luxembourgeoise : Catherine mariée en 1521 à Jean de Haussonville, bailli de Metz, et Gertrude en 1525 à Richard de Mérode. Nicolas IV est l'un des derniers membres de la famille à avoir joui pleinement de la fortune amassée par ses ancêtres.

Nicolas IV de Heu, du paraige du Commun[246], est entré à l'échevinage le 12 décembre 1502[247] âgé de huit ans et devient maître-échevin de Metz en 1528[248]. Nicolas IV de Heu ne paraît pas avoir joué un rôle aussi important qu'André de Rineck ou son père au service de sa cité. Il n'est que rarement mentionné dans la Chronique de Philippe de Vigneulles et jamais pour des faits de grande portée[249]. La seule mission d'importance qui lui est confiée, il ne peut l'honorer : début 1523, choisi pour représenter la cité de Metz devant l'Empereur alors en Espagne, il est remplacé par un

---

[237] PDV III, p. 192.
[238] *HMB*, VI, preuves p. 531-536.
[239] PDV III, p. 280.
[240] PDV III, p. 383.
[241] *Journal de Jehan Aubrion*, éd. Lorédan LARCHEY, Metz, 1857, p. 408.
[242] *Id.*, p. 413.
[243] PDV IV, p. 208.
[244] *HMB*, VI, preuves p. 639-646.
[245] PDV III, p. 139 et 287. Philippe de Vigneulles donne une description des festivités qui eurent lieu notamment à l'occasion du premier mariage.
[246] *HMB*, VI, preuves p. 530.
[247] DOSDAT (Gérard), *Les échevins du Palais de la cité de Metz (1180-1552)*, publication posthume présentée par Jean Schneider, sl., 1993, p. 198.
[248] *Ibid.*, p. 220.
[249] PDV IV, p. 208-209, 307, 435-436, 457 et 459.

autre car "*il estoit au gaige du dit empereurs*"[250]. La Chronique de Philippe de Vigneulles ne couvre certes pas toute la vie de Nicolas IV puisqu'elle prend fin début 1526. Cependant il n'est guère plus présent dans d'autres chroniques messines postérieures à 1526[251]. Il est vrai que parmi ces chroniques, on trouve la *Chronique de Metz de Jacomin Husson* qui fut poursuivie jusqu'en 1531 par Renaud le Gronnais[252]. Or les Gronnais, dont Renaud, sont à ce moment en procès avec Nicolas III de Heu à cause de la succession de sa première femme Catherine le Gronnais[253]. Sans doute son rôle dans la cité a-t-il été éclipsé par celui de son père dont la longévité (il meurt en 1535 à l'âge de 75 ans) a pu "nuire" à sa carrière. Les difficultés avec les le Gronnais ont sans doute elles aussi eu une incidence sur celle-ci.

Ce sont peut-être ces raisons qui ont amené Nicolas IV de Heu à chercher vers d'autres horizons les honneurs qu'il devait mériter. Ainsi, il est chambellan de l'empereur. La date de sa nomination à cet office n'est pas connue. Il est cependant possible de dire qu'il l'est au moins en mars 1523 (n. s.) alors que choisi comme représentant de la ville, il ne peut assumer cette mission car il est aux gages de l'empereur[254]. Il est également au service des ducs de Lorraine ; le 25 janvier 1533 (n. s.) Nicolas IV de Heu, seigneur de Malroy[255], est nommé conseiller et chambellan ordinaire du duc Antoine de Lorraine[256] et le 23 juin 1535, le même duc le nomme capitaine de Briey[257].

Après la mort de son père le 8 juin 1535, il devient seigneur d'Ennery[258]. Puis le 16 novembre 1538, il épouse Anne de Failly, fille de Jean de Failly, capitaine et prévôt de Sancy[259] pour le duc de Lorraine, et de Catherine de Norroy[260].

---

[250] PDV IV, p. 459.
[251] HUGUENIN (J. F.), *Les chroniques de la ville de Metz (...)*, Metz, 1837, p. 832-865.
[252] *Chronique de Metz de Jacomin Husson 1200-1525* (pour 1518) publiée par H. MICHELANT, Metz, 1870 ; cf. PROST (Auguste), Notice sur deux chroniques messines des quinzième et seizième siècles, *M.A.N.M.*, 1859, p. 215-242 ; le manuscrit autographe de la chronique de Jacomin Husson se trouve à Copenhague (Bibliothèque royale, Fonds Thott, 569, fol. 17-180). Un second manuscrit de la Chronique de Husson (Bibliothèque nationale de France, fr. 5395) contient une continuation jusqu'en janvier 1531, par Renaud le Gronnais.
[253] On trouve des échos de ces difficultés dans : Bruxelles, Bibliothèque royale de Bruxelles, Fonds Goethals, ms. 1327, fol. 77-78 v° et 176-177 et bien sûr dans HUGUENIN (J. F.), *Les chroniques de la ville de Metz (...)*, p. 833. L'inimitié des Heu et des le Gronnais s'était déjà manifestée en 1521 au moment du procès de François le Gronnais, père de Renaud, et de son gendre Nicole d'Esch, car Nicolas III de Heu avait alors pris parti pour Nicole d'Esch (SCHNEIDER (Jean), Témoin..., p. 197-198).
[254] Il apparaît comme conseiller et chambellan de l'empereur sur son épitaphe : *MA* p. 134-135 ; FOURIER DE BACOURT (Le Comte de), Monuments funéraires de la cathédrale et de l'église des Célestins de Metz, *M.S.A.L.*, 1902, p. 5-21, p. 9-10.
[255] Moselle, ar. Metz-Campagne, c. Vigy.
[256] ADMM, B 21, fol. 66 v°.
[257] ADMM, B 21, fol. 351 v° ; Briey, Meurthe-et-Moselle, ch.-l. ar.
[258] Moselle, ar. Metz-Campagne, c. Vigy.

Si nous n'avons que peu d'éléments sur sa carrière, nous sommes en revanche mieux renseignés sur sa personnalité. De son parrain, mais sans doute aussi de son père, Nicolas IV hérite une vraie curiosité intellectuelle. Nous percevons mieux chez Nicolas IV de Heu les préoccupations pré-humanistes, identiques à celles de nombre d'intellectuels de son temps. Il faut d'abord parler de deux volumes qui sont en sa possession (ou en celle de son père) ; le premier, un incunable, contient l'œuvre de Virgile[261], le second, rassemble deux incunables : le *De situ orbis* de Strabon et les *Historiae Augustae* de Tacite[262]. Ces ouvrages témoignent d'un goût pour l'Antiquité que corrobore la collection de monnaies antiques de Nicolas IV[263]. Mais c'est encore une fois Philippe de Vigneulles qui précise nos connaissances. Lorsqu'en 1522 une inscription romaine est trouvée alors que sont creusées les fondations de Saint Privat[264], "*plusieurs scientificque personne furent assamblés pour congnoistre et interpétrer la signification d'icelles lestres. Entre lesquelle (...) le damoisiaulx Nicollas de Heu, lesquelles [personnes] estoient grant clerc et bien fondés en plusieurs sciences*". Ainsi donc Nicolas IV n'est pas qu'un simple amateur, c'est un lettré reconnu comme tel par ses comtemporains. Ayant le réflexe de l'historien, il a soin après l'examen de cette inscription de la faire placer dans son hôtel afin de la préserver "*pour memor perpétuelle*"[265].

Nicolas IV de Heu a même, si l'on en croit Richard de Wassebourg, écrit un *Recueil*. Ce dernier dit l'avoir consulté pour écrire ses *Antiquités de la Gaule Belgique*[266]. Ce *Recueil*, aujourd'hui disparu, se trouvait dans la bibliothèque de Nicolas IV aux côtés de deux autres manuscrits[267]. L'un est conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal[268] et l'autre dans les collections de la Bibliothèque royale de Belgique[269]. Le

---

[259] Meurthe-et-Moselle, ar. Briey, c. Audun-le-Roman.
[260] Sur Anne de Failly : FAILLY (Geoffroy de), *Histoire d'une famille de Lorraine*, Nancy, 1967, p. 271-276.
[261] Metz, Bibliothèque-médiathèque, D 591.
[262] Metz, Bibliothèque-médiathèque, Inc. 96.
[263] Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, Fonds Goethals, ms. 1327, fol. 174-175 v°.
[264] Saint-Privat, commune de Montigny-lès-Metz, Moselle, Metz-Campagne, ch.-l. c.
[265] PDV IV, p. 435-436.
[266] WASSEBOURG (Richard de), *Antiquités de la Gaule Belgique...*, Paris, 1549, *S'ensuivent les noms des autheurs et historiens alleguez et suyviz en ceste presente chronicque, designez par lettres de l'alphabet.* Lettre R : *Recueil de Nicolas de Hus, seigneur d'Annery, pres Metz.*
[267] Cette bibliothèque conservait également un exemplaire de Garin le Lorain, qui après avoir appartenu à Praillon et à Kolb de Wartemberg a été acquis par le chancelier Séguier. Seul le souvenir de ce manuscrit a été conservé grâce aux *Observations séculaires* de Paul Ferry (*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements 5*, 1879, p. CLXXIII).
[268] Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 5028. Ce manuscrit est cité par VAN DER STRÀTEN PONTHOZ (Comte F.), *Les Heu*, Metz, 1854 (extrait du *Metz littéraire*), édité par [DIGOT], Généalogie de la maison de Heu, établie à Metz et dans le pays de Liège, précédée de l'horoscope dressé pour Nicolas

premier contient un horoscope dressé en 1528 pour Nicolas IV et une génalogie de la famille de Heu, ornée de petits portraits en pied et d'armoiries. Cette généalogie pourrait être un résumé, mis au propre, d'un texte contenu dans le second manuscrit. Ce volume, le plus ancien, a sans doute été commencé pour Nicolas III et complété pour ou par Nicolas IV. Initialement conçu comme un recueil généalogique, il donne deux généalogies de la maison de Heu, ainsi que des preuves. La première de ces généalogies, bien réelle et documentée, comprend 6 degrés ; elle commence avec Thiébaut de Heu (vers 1265-1330) et s'arrête à Nicolas III (fol. 4-9). Elle est accompagnée de portraits en médaillon et d'armoiries. La seconde est en partie une forgerie qui propose de rattacher les premiers Heu, originaires de Huy en Belgique et arrivés à Metz au XIIIe siècle, aux comtes de Boulogne par l'intermédiaire des sires de Warfusée (fol. 64-76). Cette généalogie légendaire a été forgée à partir du *Miroir des nobles de Hesbaye* de Jacques de Hemricourt[270] sans doute au moment du conflit opposant les Heu aux le Gronnais, ou bien cette tradition existait plus avant et répondait au complexe des origines du patriciat messin. Quoi qu'il en soit les Heu sont alors en quête d'une respectabilité que la généalogie peut leur donner, cette généalogie doit s'opposer à celle des le Gronnais qui prétendent alors descendre d'un des premiers fondateurs troyens de Metz, Gronaldus, et surtout de saint Livier[271]. Cette généalogie légendaire fut ensuite augmentée de notes renforçant le prestige des Heu où l'héraldique est fortement présente. Une page entière est dédiée à l'emblématique familiale des Heu (fol. 2 v°). Les armes d'ancêtres sont encore données plus loin (fol. 13 v°), ainsi que celles des anciens seigneurs d'Ennery (fol. 16 v°) et de nombreux lignages alliés aux Heu (fol. 12 r°, 35 r°-v°, 43 r°-46 r°, 53 v°-54 v°). Enfin, une figure féminine portant les armes de Heu et de Brandenbourg est entourée des trente-deux quartiers de Nicolas IV (fol. 105). Ce recueil se gonfle encore de notes ayant un caractère historique plus

---

de Heu par l'astrologue Laurent le Frison, *B.S.A.L.*, 1857, p. 65-97, commenté par [VAN DER STRATEN], La maison de Heu et le Miroir des nobles de Hesbaie, *Mémoires de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle*, 1859, p. 1-35. Commentaire auquel une note fut ajoutée par GERMAIN (Léon), Un portrait en miniature, du XVIe siècle. – Marguerite de Brandenbourg, femme de Nicolas III de Heu, *J.S.A.L.*, 1887, p. 164-167.

[269] Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, Fonds Goethals 1327. Sur ce manuscrit, on nous permettra de renvoyer à notre article : BLANCHARD (Jean-Christophe), Un "recueil généalogique" de la famille patricienne messine de Heu (Bruxelles, Bibliothèque royale, Fonds Goethals 1327), à paraître.

[270] Sur le Miroire des nobles de Hesbaye : *Œuvres de Jacques de Hemricourt publiées par le Chevalier C. de Borman...*, t. I, *Le miroir des nobles de Hesbaye*, Bruxelles, 1910, t. II, *Le miroir des nobles de Hesbaye. Codex diplomaticus. – Tableaux généalogiques*, Bruxelles, 1925.

[271] SCHNEIDER (Jean), Témoin..., p. 190.

général[272]. Il n'est donc pas étonnant que l'armorial de son mentor ait suscité son intérêt et qu'il y ait ajouté les tableaux de quartiers d'alliances de sa famille.

Dans la seconde généalogie, sans doute écrite en réaction contre les le Gronnais, on peut lire cette phrase révélatrice de l'influence de la pensée d'André de Rineck, farouchement attaché à l'indépendance de la cité, sur celle de Nicolas IV de Heu : "*Car en se temps ceulx de Mets advient grande amittié avecque ceulx de Heu à cause qui advient tousjours esté susgets à ung prinsce et à ung seigneur et despuis qu'il vindret à liberté et tenir leur propre republicque à Mets furrt tousjour despuis impetué et molesté de leur voiesins comme il est de costumme que tous prince et seigneur haiet commune, car bien commung et privez sont incompatible*"[273]. Evoquant l'arrivée de ses ancêtres de Huy à Metz, Nicolas IV de Heu souligne les difficultés que Metz a connues et connaît encore en son temps face à la volonté d'hégémonie des princes. L'Histoire, fut-elle déformée pour servir d'instrument à sa famille, n'en demeure pas moins un moyen de revendication politique dans les luttes qui opposent la cité à ses dangereux adversaires.

De son union avec Anne de Failly, Nicolas IV de Heu laisse à sa mort le 25 août 1547, une fille unique, Elisabeth. Dans son testament du 16 mai 1547, il constitue cette dernière comme héritière de ses biens et lui désigne comme tutrices sa mère Marguerite de Brandenbourg et son épouse Anne de Failly[274]. Il avait élu sa sépulture en l'église des Célestins de Metz, *au lieu là où on chante l'Evangile ou au plus pres que faire ce pourra.* Mais ses sympathies pour la Réforme lui valurent de ne pas être enterré à l'intérieur de cette église, il fut inhumé dans un tombeau placé contre un mur extérieur[275].

Après la mort de Nicolas IV aucun autre élément interne au manuscrit 3336 ne vient documenter son histoire. Seul l'ex-libris de la bibliothèque impériale de Vienne : *Ex Augustissima Bibliotheca Caesarea Vindobonensi* (fol. 1) a ensuite été ajouté au XVIIIe siècle. Cependant la présence du manuscrit dans les collections impériales est

---

[272] Il n'est par conséquent pas impossible que le manuscrit de Bruxelles et le *Recueil* cité par Wassebourg soient un seul et même document.

[273] *Ibid.*, fol. 69 v°.

[274] Collection particulière. FAILLY (le Comte de), *Receuil de chartes et documents pour servir à l'histoire de la Maison de Failly de l'Ancienne Chevalerie de Lorraine et de ses principales alliances*, Publication de l'Association de l'Ancienne Chevalerie de Lorraine, Nancy, 1945 : Chartrier de Failly, p. 311, n° 81 (voir aussi p. 154, n° 532).

[275] *MA*ZAURIC (Roger), Le tragique destin d'un patricien messin Gaspard de Heu, Sr. de Buy, *M.A.N.M.*, 1978, CLIXe année, Série VI, Tome VI, (Sarreguemines, 1980), p. 120, cet article reproduit à la page 121 une estampe montrant le tombeau de Nicolas IV de Heu dressé contre un mur extérieur de l'église des Célestins. Cette estampe est conservée à Paris, Bibliothèque nationale de France, Section Estampes, 3511.

attestée au moins à partir de 1576. Quand Hugo Blotius, alors bibliothécaire de la bibliothèque impériale, dresse l'inventaire des collections, il mentionne l'armorial qui apparaît sous la cote Z 5676 et est décrit comme un "*Wappenbuech manncherlay Nationen, in folio*"[276].

Si l'on tient compte du testament de Nicolas IV de Heu qui faisait de sa fille unique Elisabeth son héritière, c'est elle qui détient l'armorial de 1547 à 1576 au plus tard. Cependant le dernier tableau de quartiers ajouté par Nicolas IV de Heu évoque l'alliance de François de Mérode et de Yolande de Hénin vers 1527. Cette année est aussi celle de la mort d'André de Rineck, année où théoriquement il entre en possession du manuscrit. Et il est étrange que son alliance avec Anne de Failly en 1538 ne soit pas soulignée, alors qu'il avait donné les tableaux de quartiers des époux de ses sœurs. Le volume pourrait donc avoir quitté la bibliothèque de Nicolas IV de Heu dans cette période, soit entre 1527 et 1538. Conseiller et chambellan de l'empereur, Nicolas IV de Heu aurait pu lui offrir l'armorial. Une notation contenue dans le recueil de la Bibliothèque Royale de Belgique semble indiquer que Nicolas IV de Heu était en Espagne en 1534[277] à un moment où Charles-Quint résidait dans ce pays[278]. On pourra objecter que cet armorial n'est pas un cadeau digne d'un tel souverain et qu'aucune dédicace particulière n'est faite à l'Empereur. Cependant l'armorial d'André de Rineck n'est pas non plus un manuscrit sans valeur esthétique. Mais surtout il pouvait servir les visées "politiques" d'un homme qui aurait voulu attirer l'attention du souverain sur la cité messine et l'importance de son patriciat.

B. Les apports de Nicolas IV de Heu au manuscrit

L'examen des différentes écritures contenues dans le manuscrit révèle un lien entre les ajouts des marches savoyarde et wurtzbourgeoise et les différents apports concernant directement la famille de Heu. Or si ces apports sont indissociables de la personne de Nicolas IV, il n'en est pas de même des ajouts des marches citées. En effet,

---

[276] Vienne, Bibliothèque nationale d'Autriche, Cod. Series nova 4451. MENHARDT (H), Das älteste Handschriftenverzeichnis der Wiener Hofbibliothek von Hugo Blotius 1576. Kritische Ausgabe der Handschriften Series nova 4451 vom Jahre 1597 mit vier Anhängen, *Österreichische Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse. Denkschriften 76.* Wien, 1957. Nous devons ces renseignements à Friedrich Simader, conservateur à l'Österreichische Nationalbibliothek, qu'il en soit ici remercié.

[277] Bruxelles, Bibliothèque Royle de Belgique, Fonds Goethals 1327, fol. 2 : *Je trouve alours en ung ancien liwere en mo(n) vouaige des Espaignes l'a(n) 1534.*

[278] Charles-Quint a regagné l'Espagne depuis la fin avril 1533, il passe l'hiver 1533-1534 à Madrid. Il quitte l'Espagne pour l'Afrique du Nord au milieu de 1535, CHAUNU (Pierre), ESCAMILLA (Michèle), *Charles-Quint*, Paris, 2000, p. 259, 263-264.

la marche wurtzbourgeoise intéresse d'avantage André de Rineck. Il faut donc conclure que ces adjonctions sont peut-être le fruit d'une collaboration entre les deux hommes. Ce que la datation de ces ajouts ne contredit pas.

1. Probable collaboration d'André de Rineck et de Nicolas IV de Heu

a. Les ajouts savoyards

Aux 11 entrées originelles de la marche savoyarde, ont été ajoutées 105 entrées dont une partie a "recouvert" la marche milanaise (R 763. [1 (S)]-868. [150 (S)]). D'une main différente, les textes sont écrits à l'encre gris-brun, dans une cursive de la fin du XVe ou du début du XVIe siècle, et le dessin héraldique est moins soigné mais reste de qualité. Les lions et les aigles sont plus maniérés que ceux des parties originelles, mais ne sont pas approximatifs comme ceux des ajouts luxembourgeois ou comme ceux des tableaux de quartiers des Heu. Ne provenant ni d'Urfé, ni de Berry, ces entrées ajoutées se retrouvent dans l'armorial Coislin-Séguier[279] dans un ordre légèrement différent : la première entrée donne les armes du duc de Savoie (CS 1499), alors que le premier ajout de Rineck donne celles du *Conte de Saint-Martin, seigneur de Visque* (R 764. [1(S)]), qui se retrouve plus loin (R 782. [19 (S)]). Dans Rineck, le duc de Savoie présent dans la marche originelle (R 752) n'a pas été repris. En dehors de ces différences, la suite de ces armoiries est identique. Le dessin héraldique est semblable dans les deux armoriaux, ce qui laisse penser qu'ils ont été dessinés, sinon par la même main, du moins dans le même atelier.

La présence des armes du duc de Savoie (dans Coislin-Séguier), de celles du prince de Piémont, du comte de Genève, du comte de Bresse et du comte de Romont, permet de situer cette marche en 1472, seule année où le duc de Savoie (Amédée IX, né le 1er janvier 1435, duc de Savoie en 1465, mort le 28 mars 1472), le prince de Piémont (Philibert Ier, fils du précédent, né le 7 août 1465, mort le 22 avril 1482), le comte de Genève (Louis, frère d'Amédée IX, né le 5 juin 1436, mort en août 1482), le comte de Bresse (Philippe, frère d'Amédée IX, né le 5 février 1438, mort le 7 novembre 1497) et le comte de Romont (Jacques, frère d'Amédée IX, mort le 30 janvier 1486) peuvent être réunis ensemble. L'occasion de ce rassemblement d'armoiries peut être le mariage le 6

[279] Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 18651, fol. 151-154 (1499-1603).

avril 1472 de Philippe, comte de Bresse, et de Marguerite de Bourbon, fille du duc de Bourbon Charles Ier (1434-1456) et sœur de Jean II de Bourbon, duc de 1456 à 1488, dont les armoiries sont peintes (R 769. [6 (S)]. Le seul autre individu identifié avec certitude, Antoine d'Orlier (R 786. [23 (S)]), gouverneur de Nice, mort à Morat en 1476, n'infirme pas cette proposition de datation. De plus les armes du comte de Villars (R 776. [13 (S)]) sont celles de Jean de Lévis, comte de Villars, qui avait vendu son comté de Villars en 1469 au duc de Savoie, mais qui porte toujours le titre de comte de Villars en 1472. La connaissance à Metz de cette marche s'est faite postérieurement à 1472 probablement par l'intermédiaire d'un héraut savoyard de passage à Metz. Il n'est pas possible d'en indiquer l'occasion exacte.

b. Les ajouts wurtzbourgeois

La marche franconienne originelle, réduite (12 entrées), a été considérablement augmentée, par la même main que celles des ajouts savoyards, de 88 entrées (R 971. [1 (W)]-975. [5 (W)], 982. [6 (W)]-1064. [88 (W)]). Elle est absente d'Urfé, de Berry et des autres armoriaux proche de Rineck. La première de ces entrées (971. [1 (W)]) donne les armoiries de Rudolph von Scherenberg, évêque de Wurtzbourg de 1466 à 1495, et permet de placer ces ajouts dans cette fourchette chronologique. Malheureusement, les armes suivantes ne permettent pas de mieux la cerner car aucune entrée ne précise de prénom. De plus les deux entrées écartelées : comte de Henneberg (972. [2 (W)] et comte de Wertheim (974. [3 (W)] sont les armoiries familiales des comtes de Henneberg-Schleusingen et de Wertheim-Breuberg et ne sont pas attribuables à des individus.

Plusieurs armoiries de ces ajouts se retrouvent dans l'armorial de Conrad Grunenberg (vers 1483)[280], elles sont majoritairement tirées dans les parties consacrées aux sociétés de tournois de cet armorial : *Die loblich geselschafft des vische und falken* (fol. CXXXIIIb), *Die loblich geselschafft der Cron* (fol. CXLI), *Die loblich geselschafft des lait bracken und krenczlin* (fol. CXLIIIb), *Die loblich geselschafft des Esels* (fol. CXLVII), *Die loblich geselschaft des wolff* (fol. CXLIX), *Die loblichen geselschafften der francken Anhiren Spenchÿ und beren* (fol. CLI), *Die Loblich geselschafft des wins*

[280] STILLFRIED-ALCANTARA et HILDEBRANDT (A.M.), *Des Conrad Grünenbergs Wappenbuch*, Görlitz, 1875. Fac-similé du manuscrit de Berlin, Arch. Etat privées. Nous avons consulté les travaux d'Emmanuel de Boos qui prépare actuellement une édition de ce document à partir du fac-similé.

rinischs (fol. CLIX), *Die Türnierer von den Payern* (fol. CLXIII), *Die loblich gesellschaff des gekrönten Stainbocks Rinisch* (fol. CLXVIII). Certaines entrées ajoutées se succèdent d'ailleurs de la même façon dans la partie consacrée à la Société à l'Âne (*geselschafft des Esels*) : Sickingen R 1004. [29 (W)] / Grünenberg 1360 ; Landschad R 1005. [30 (W)] / Grünenberg 1361 ; Venningen R 1006. [31 (W)] / Grünenberg 1362 ; Adelsheim R 1007. [32 (W)] / Grünenberg 1359 est placée avant les trois précédentes dans Grünenberg. Cependant la séquence concernée est trop brève pour en tirer des conséquences sur un éventuel modèle issu d'un armorial de l'une de ces sociétés de tournois.

En revanche, une majorité de ces armoiries est également visible dans un armorial wurtzbourgeois de 1523 ou 1525[281]. Réalisé sous l'épiscopat de Konrad von Thüngen (1519-1540), ce document propose 170 armoiries des vassaux de l'évêque. Il a été analysé par Joseph Morsel qui a montré comment la succession des entrées se fait de manière hiérarchique : d'abord les armoiries de l'évêque, en haut de la page, puis, à la première ligne, celles des princes et des nobles titrés (comtes et sires) et enfin, aux quinze lignes suivantes, celles de la petite aristocratie. La présence des armes de l'évêque Rudolph de Scherenberg en tête de ces ajouts et l'organisation hiérarchique, comtes, "barons" et petite aristocratie, incitent à penser que ces ajouts constituent eux-aussi un armorial des vassaux de l'évêque de Wurtzbourg à une date antérieure. Il est cependant étonnant de ne pas retrouver en son sein certains membres de la haute aristocratie présents en 1523/25 : notamment le comte de Henneberg-Asbach, le comte de Hohenlohe et le comte de Hanau (présents cependant dans la marche franconienne originelle), le comte de Rieneck étant par ailleurs présent.

Ces ajouts pourraient donc être une marche composée des armoiries de vassaux de l'évêque de Wurtzbourg Rudolph de Scherenberg par conséquent réunies dans les années 1466-1495. Cette marche a peut-être été influencée par un ou des armoriaux regroupant les armoiries de membres de sociétés de tournois. Ces ajouts, du fait de la différence d'écriture et de dessin héraldique ont été effectués après 1473, date de l'armorial originel, peut-être pour ou par André de Rineck. Celui-ci reste attaché à ses origines franconiennes comme le prouvent les quatre quartiers de son père qu'il a fait

[281] *Germanisches Nationalmuseum Nürnberg*, HB 2372, cité d'après MORSEL (Joseph), *La noblesse contre le prince. L'espace social des Thüngen à la fin du Moyen Age (Franconie, vers 1250-1525)*, Stuttgart, 2000, p. 345, n. 187-188.

figurer dès l'origine dans la marche franconienne, bien que restreinte ; on peut comprendre ainsi qu'il ait voulu étoffer cette marche par la suite.

2. Les ajouts de Nicolas IV de Heu

a. Les ajouts luxembourgeois

La marche luxembourgeoise[282] originelle était composée de 55 entrées dont 17 sans armoiries. Elle a été complétée pour Nicolas IV de Heu, peut-être du vivant d'André de Rineck. L'écriture est la même que celle qui se retrouve dans les tableaux de quartiers également ajoutés pour Nicolas IV aux feuillets 149 v°-152. Et surtout le dessin héraldique, très médiocre, est particulièrement reconnaissable. Les aigles des numéros 221 et 241. [6 (L)] sont d'aussi mauvaise facture que celui du tableau de quartiers de Marguerite de Brandenbourg (1493. [61 (H)]), de même que le lion du numéro 239. [4 (L)] est en tous points comparable à ceux des tableaux de quartiers.

Nicolas IV a tout d'abord complété des entrées présentes dans l'armorial mais laissées sans écu : Dollendorf (Cronenbourg) (R 221) et Arenberg (R 223). Puis il ajoute dix entrées, sept avec nom et armoiries, deux avec nom et contour d'écu laissé vide et une avec seulement un nom. La numérotation adoptée dans l'édition (de haut en bas et de gauche à droite) ne rend pas la façon dont ces entrées ont été insérées. En effet, il semble vraisemblable que ces éléments ont été placés à la suite des entrées originelles, la première est donc celle de *Neufchatelle* (237. [2 (L)]), puis suivent celles de *Sceuneck* (238. [3 (L)]), de *Sclaiden barron* (239. [4 (L)]), du *Conte de Rochefort* (240. [5 (L)], de *Walsz* (241. [6 (L)], de *Raville* (242. [7 (L)], du *Conte Montahu* (243. [8 (L)], de *Boullich* (244. [9 (L)] et enfin de *Merscey* (233. [1 (L)]). Cette dernière a été mise dans la marge à droite[283], car la page suivante était déjà remplie.

Certaines de ces entrées ont pu être identifiées mais il n'a pas été possible de déceler une organisation d'ensemble particulièrement signifiante. Tout au plus peut-on dire que les armoiries ajoutées ont souvent un rapport avec la généalogie de Nicolas IV de Heu ou des alliances de sa famille. Ainsi, les armes de Dollendorf (Cronenbourg), d'Arenberg et de Neuerbourg (*Neufchatelle*) se retrouvent dans le Recueil généalogique

[282] Fol. 7-8 v°.
[283] Sous cette armoirie, deux contours d'écu sont visibles.

de la famille de Heu[284]. Elles y composent le tableau de quatre quartiers de Ferry II de Dollendorf, époux d'Annette de Heu, fille de Thiébaut de Heu (vers 1265-1330) : *Cronenberg*, *Nuefchaistel*, *Dorendorffe* (écu vide) et *Aurenberg*. Ferry II de Cronenbourg-Dollendorf était le fils de Ferry Ier de Dollendorf, marié une première fois à Amie, morte sans descendance, et une seconde fois à Mechtild, mère de Ferry II, mais dont le nom n'est pas connu[285]. Il n'est donc pas possible de connaître les deux quartiers maternels de Ferry II. Nicolas IV de Heu ignorait déjà ce nom lorsqu'il a établi l'arbre généalogique des Cronenberg dans son recueil généalogique[286], ce qui ne l'a pas empêché de donner les quatre quartiers de Ferry II de Dollendorf, où l'on trouve par ailleurs les armes des seigneurs d'Arenberg (d'or à trois quintefeuilles de gueules), également présentes dans les ajouts luxembourgeois, qui ne se sont pourtant jamais alliés aux Cronenberg[287].

L'entrée sans armoiries de *Sceuneck* pourrait faire allusion à l'alliance de la grand-tante de Nicolas IV, Marguerite de Brandenbourg, mariée à Jean de Schöneck-auf-dem-Hunsrück, mais l'absence d'armoiries ne permet pas de l'affirmer.

Les barons de Houffalize, cadets de Luxembourg, font partie de l'ascendance maternelle[288] de Richard V de Mérode, beau-frère de Nicolas IV.

Les seigneurs de Rochefort[289] (ici *Conte de Rochefort*) sont des ancêtres de la mère de Nicolas IV. Ils étaient comtes de Montaigu[290] et il était prévu de donner les armes des *Conte Montahu*.

Les armes des seigneurs de Wiltz ont été ajoutées elles-aussi, or une autre grand-tante de Nicolas IV, Catherine de Brandenbourg, était mariée à Hartard de Wiltz.

Enfin, l'arrière-grand-mère de Nicolas IV était une Raville, dont les armoiries figurent parmi les entrées supplémentaires.

Ces ajouts faits par Nicolas IV de Heu dans la marche luxembourgeoise révèlent ses choix et l'attraction, traditionnelle dans la famille de Heu, vers le Luxembourg, notamment du fait de ses alliances matrimoniales, et du prestige qu'il pouvait en tirer.

---

[284] Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, Fonds Goethals 1327, fol. 43 v°.
[285] ES 7, t. 132.
[286] Bruxelles, Fds. Goethals 1327, fol. 15 v°.
[287] ES 7, t. 136.
[288] ES 6, t. 113.
[289] ES 6, t. 110.
[290] ES 6, t. 110.

b. Noms et armoiries de seigneuries de la région de Metz

Les 24 noms et 12 armoiries ajoutés par la deuxième main (Nicolas IV de Heu) sont placés après la marche strasbourgeoise, c'est-à-dire aux folios 147 v° et 148, mais sont situées à cet endroit uniquement parce que la place manquait pour les mettre juste derrière la marche messine. En effet, les noms et les armes concernent des seigneuries situées autour de Metz, les trois premiers noms du folio 148 sont appelés : *les III manyes du pais de Mets*. Ces localités sont pour la plupart des seigneuries (Ennery, Peltre, Jussy) ou des dépendances de ces seigneuries, ayant appartenu à la famille de Heu[291].

c. Tableaux de quartiers de parents de Nicolas IV de Heu

Après avoir hérité de l'armorial d'André de Rineck, peut-être dès 1527[292], Nicolas IV de Heu fait ajouter ou ajoute lui-même treize tableaux de quartiers de membres de sa famille. Ces tableaux comprennent 16, 8 ou 4 quartiers, plus ou moins complétés ; prévus dans un ordre cohérent, ils ont été légèrement bouleversés pour une raison inconnue. Tous sont identifiés et l'ordre initial peut être rétabli de façon certaine.

— Description et identification

Folio 149 v° :

Le premier tableau de quartiers, au feuillet 149 v°, est annoncé en haut de la page : *les XVI ligne de dame Marguerite de Brandebourg, fille de Clervaulx et de Maissembourg, dame d'Ennery*, mais ce texte a été recouvert partiellement d'une gouache bleue. Cette page, préparée pour accueillir les seize quartiers de Marguerite de Brandenbourg[293], mariée en 1492 à Nicolas III de Heu et mère de Nicolas IV, était

---

[291] RIGAULT (Jean), *Répertoire numérique de la série F (Fonds divers antérieurs à 1790). Sous-séries 7 F (Fonds de Clervaux)*, Metz, 1957, p. V ; WURTH-PAQUET (M.-F.-X.), VAN VERVEKE (N.), *Archives de Clervaux, analysées et publiées*, Luxembourg, 1883 (Publications de la section historique de l'Institut du Grand-Duché de Luxembourg, t. XXXVI (XIV), 1883).

[292] Cette date apparaît dans un des textes d'introduction des tableaux de quartiers : *Les viij lig(n)es de Margueritt(e) de Bra(n)debourg fa(m)me S(eigneur) Nicolle de Heu, ch(eva)l(ie)r, 1527.*

[293] VANNERUS (J.), La famille de Brandenbourg. Deuxième partie. La branche d'Esch-Clervaux-Meysembourg, *La noblesse belge. Annuaire de 1926, première partie*, Bruxelles, 1928, p. 81-88. Pour une vision synthétique de la généalogie : ES 7, t. 36 et 38.

Planche 9

Les huit quartiers de Jean de Haussonville

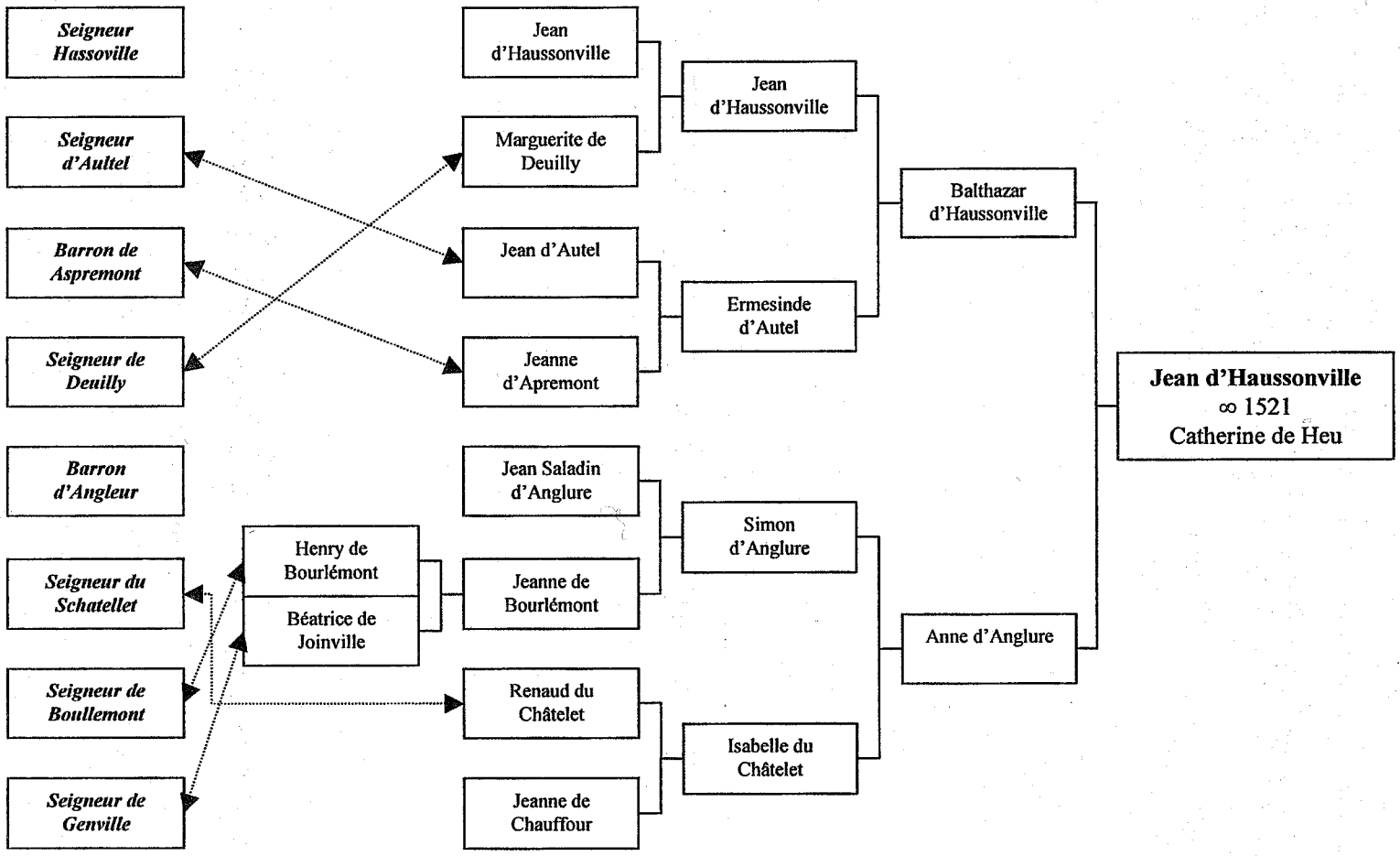

divisée en quatre lignes, chaque ligne devait correspondre aux quatre quartiers de ses grands-parents paternels et maternels (*pere* (ligne 1), *mere* (l. 2), *pere* (l. 3) et *mere* (l. 4)).

Cependant au lieu des quartiers de ses grands-parents paternels, seul un écu écartelé, *aux 1 et 4 de gueules à la bande d'argent chargée de trois coquilles de sable* (Heu) *; aux 2 et 3 de gueules à l'écusson d'argent* (Brandenbourg), *sur le tout d'argent au lion de sable* (Ennery ?), a été dessiné et empiète sur les deux premières lignes. Ces armoiries ne sont pas celles qui se trouvent sur un sceau de Marguerite en 1504 [CSM 514 : écartelé, aux 1 et 4 : écusson (Brandenbourg) ; aux 2 et 3 : chef chargé de trois merlettes (Meysembourg)] alors que Marguerite était déjà mariée à Nicolas III de Heu. Malgré cette différence, les armes du manuscrit sont peut-être celles de Marguerite de Brandenbourg qui font état de son alliance avec Nicolas III, seigneur d'Ennery. A moins qu'elles ne soient celles de Nicolas IV, alors bien différentes de celles qui étaient visibles sur son tombeau[294] : écartelées, aux 1 et 4 : bande chargée de trois coquilles (Heu) ; aux 2 et 3 : lion sur champ d'hermine (Chinery) ; sur le tout : chef de chargé de trois merlettes (Meysembourg).

Sous cet écu, à la ligne réservée aux quatre quartiers du grand-père maternel de Marguerite se trouvent les armes du *Seigneur Hassonville b* (*d'or à la croix de gueules frettée d'argent*), celles du *Seigneur d'Aultel b* (*de gueules à la croix d'or accompagnée de vingt billettes du même*), celles du *Baron de Aspremont + l* (*de gueules à la croix d'argent*) et celles du *Seigneur de Deully b* (*burelé de dix pièces d'or et de sable*). A la ligne suivante, sont en place les armes du *Barron d'Angleur + l* (*écartelé aux 1 et 4 d'or à cinq grelots du même placés en sautoir et accompagnés de quatre croissants de gueules ; aux 2 et 3 de gueules à trois pals de vair, au chef chargé d'or chargé d'une merlette de sable*), celles du *Seigneur du Schatellet b + l* (*d'or à la bande de gueules chargée de trois fleurs de lis d'argent), celles du Seigneur de Boullemon + l (burelé de dix pièces d'or et de gueules*), enfin celles du *Seigneur de Genville b* n'ont pas été dessinées. Les lettres *b* et le *+ l* n'ont pu être expliquées.

Mais ces quartiers ne sont nullement ceux des aïeux maternels de Marguerite. Ces huit quartiers sont en fait ceux des ancêtres de Jean de Haussonville (Planche 9)[295],

---

[294] Paris, Bibliothèque nationale de France, cabinet des estampes, 3511, reproduit dans *MA*ZAURIC (Roger), Le tragique destin d'un patricien messin Gaspard de Heu, sr de Buy, *M.A.N.M.*, CLIXe année, série VI, t. VI, 1978, Sarreguemines, 1980, p. 121.

[295] Sur la famille de Haussonville et ses alliances : [HUGO) Le Père Louis-Charles)], *Histoire de la maison des Salles, originaire de Béarn, depuis son établissement en Lorraine jusqu'à présent. Avec les*

marié en 1521 à Catherine de Heu, fille de Marguerite et sœur de Nicolas IV. Jean de Haussonville était le fils de Balthazar de Haussonville et d'Anne d'Anglure. Les grands-parents de Jean de Haussonville sont du côté paternel, Jean de Haussonville[296] et Ermenson d'Autel[297] et ses arrière-grands-parents Jean de Haussonville[298] et Marguerite de Deuilly[299], Jean d'Autel[300] et Jeanne d'Apremont[301]. La succession des quatre quartiers paternels : Haussonville, Autel, Apremont et Deuilly, n'est donc pas en parfaite conformité avec la généalogie. Les parents de la grand-mère de son père ont été intercalés entre ceux du grand-père de son père. Les quatre quartiers maternels sont partiellement erronés. En effet, la succession Anglure, Châtelet, Bourlémont, Joinville (dont l'écu n'est pas donné) n'est pas conforme à la réalité généalogique. Anne d'Anglure, mère de Jean de Haussonville, est la fille de Simon d'Anglure[302] et d'Isabelle du Châtelet, et donc la petite-fille de Jean Saladin d'Anglure[303] et de Jeanne de Bourlémont, et de Renaud du Châtelet[304] et de Jeanne de Chauffour. Les quatre quartiers maternels devraient donc être : Anglure, Bourlémont, Châtelet et Chauffour. Les deux premiers quartiers donnés dans l'armorial sont ceux des parents d'Anne d'Anglure, c'est-à-dire ceux des grands-parents maternels de Jean de Haussonville. Le troisième (Bourlémont) est celui de la grand-mère paternelle d'Anne d'Anglure[305] (arrière-grand-mère de Jean de Haussonville). Mais le quatrième n'est pas en concordance avec la généalogie d'Anne d'Anglure. Il faut remonter un degré supplémentaire pour le comprendre puisque les parents de Jeanne de Bourlémont (troisième quartier dans l'armorial) sont Henry de Bourlémont et Béatrice de Joinville.

---

preuves de la généalogie de cette maison, Nancy, 1716, Preuves p. XXI-XXV : généalogie de la maison de Haussonville, dressée sur les titres ; par M. Hierosme Ignace Marquis de Thuisy, seneschal de Reims, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roy Très-Chrétien, etc. ; LEPAGE (Henri), Les seigneurs, le château, la châtellenie et le village de Turquestein, *M.S.A.L.*, 1886, p. 143 ; AMBROISE (Emile), Le pays des Baronnies. 1ère partie. – La seigneurie de Turquestein, *B.S.A.L.*, 1914, p. 22-23 et 24 ; LANG, Notice sur l'église d'Essey-lès-Nancy, *M.S.A.L.*, 1868-301 : tombes de Jean de Haussonville et de Catherine de Heu, p. 299-300, pl. VII et VIII. Bruxelles, Fonds Goethals 1327, fol. 46 : *Les armmes de messir Jehan de Hasonville, ch(eva)l(ie)r, bailly de l'esvechié de Mets qui ot à femme Katherinne de Heu, fille de messir Nicolle de Heu, ch(eva)l(ie)r, filz de signeur Jehan de Heu. Hassonville* (esquisse d'écu à la croix frettée). Sceaux de ce personnage : DR 958 et 2013, CSM 1336 et 1336 bis.

[296] Sceaux : DR 938, 4214.

[297] Généalogie des Autel : ES 7, t. 51. Sceau d'Ermenson : DR 4215.

[298] Sceau : DR 4212.

[299] Sceau : DR 4213.

[300] Sceau : DR 3030.

[301] Sceau : DR 3031.

[302] Sceau : DR 2908.

[303] Sceau : DR 2907.

[304] Sceau : DR 3484.

[305] POULL (Georges), *Le château et les seigneurs de Bourlémont (1412-1964). T. 2 : les barons d'Anglure, les d'Alsace, princes d'Henin*, s. l., 1964, arbre généalogique entre les p. 16 et 17.

Folio 150 r° :

Au feuillet 150, le premier tableau de quartiers est annoncé par ce titre, en haut de la page : *Les IIII ligne de damme Anne de Pallant, femme du seigneur de Clervaulx, frere de la dit Margueritt.* Anne de Pallant[306], mariée en 1504 à Georges I de Brandenbourg[307], était la belle-sœur de Marguerite de Brandenbourg. Le premier quartier donne les armes du *Seigneur de Pallant b* (*fascé de six pièces de sable et d'or*), le second celles du *Seigneur de Kaguelstorff* (*d'argent à la fasce de sable, au lion de gueules issant en chef*), le troisième celles du *Barron de La Marche* (*d'or à la fasce échiquetée d'argent et de gueules, au lion du même issant en chef*), et le quatrième celles du *Conte de Wernanbourg* (*d'or à deux fasces de losanges de gueules, 4 et 3*). Ces quartiers sont corrects puisqu'elle était la fille de Thierry de Pallant et d'Appolonie de La Marck[308] et donc la petite-fille de Werner II de Pallant et d'Alverade de Engelsdorf, et de Jean II de La Marck et d'Anne de Virnembourg.

Les quatre quartiers d'Anne de Pallant

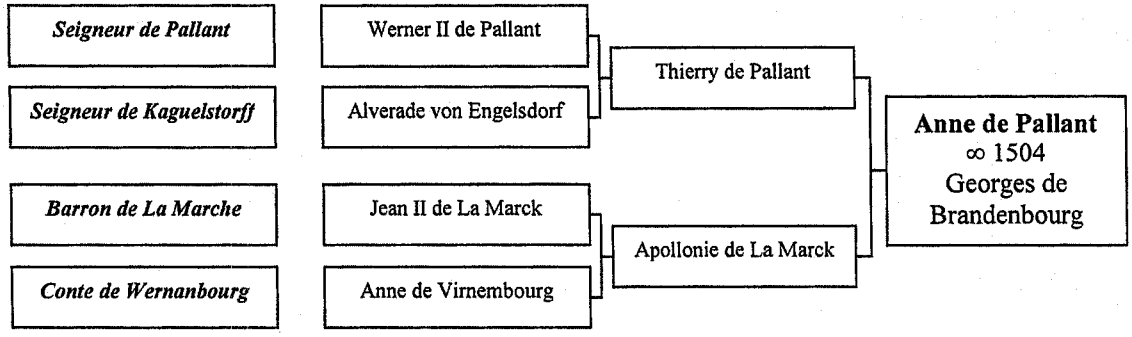

Après ces quatre quartiers, viennent *Les IIII ligne de la femme de Ferri de Brandebour, frere à la dite Marguerite*, cette inscription est écrite dans la marge à gauche. La femme de *Ferri* (Frédéric IV) de Brandenbourg[309] était Catherine d'Apremont. Les quatre quartiers : *Baron de Aspremont*, *Harracourt b*, *Baron de Kyevrain*, *Neufville en Artoys*, ne sont pas tous complets. Les armoiries du second quartier (Haraucourt) sont absentes. Les trois autres armoiries ne sont qu'esquissées, le

[306] Généalogie des Pallant : ES 6, t. 48. Sceaux d'Anne : CSM 1016-1017.
[307] VANNERUS (J.), La famille de Brandenbourg..., p. 92-102.
[308] Généalogie des La Marck : ES 6, t. 18.
[309] VANNERUS (J.), La famille de Brandenbourg..., p. 103-106. Sceau : CSM 515.

contour de l'écu n'est même pas dessiné. L'esquisse des armes d'Apremont : une croix blanche (la couleur est indiquée par la lettre *b*) posée sur un champ rouge (lettre *r*) est exacte puisque la maison d'Apremont porte *de gueules à la croix d'argent*. Les armes de Quiévrain sont quant à elles incomplètes, car si les couleurs du chef bandé de gueules et d'argent sont bien précisées (lettres *b* et *r*), celle du champ d'or est manquante. Le fretté de gueules sur champ d'or des Neufville est en revanche connu, l'esquisse de fretté est complétée par surcharge de plusieurs lettres r et le champ est indiqué par une lettre *g*. Ces quatre quartiers sont bien ceux de Catherine d'Apremont, fille de Gobert d'Apremont et de Jeanne de Quiévrain[310], petite-fille d'Edouard d'Apremont et de Béatrice de Haraucourt[311], et de Jean de Quiévrain et de Bonne de Neufville.

Les quatre quartiers de Catherine d'Apremont

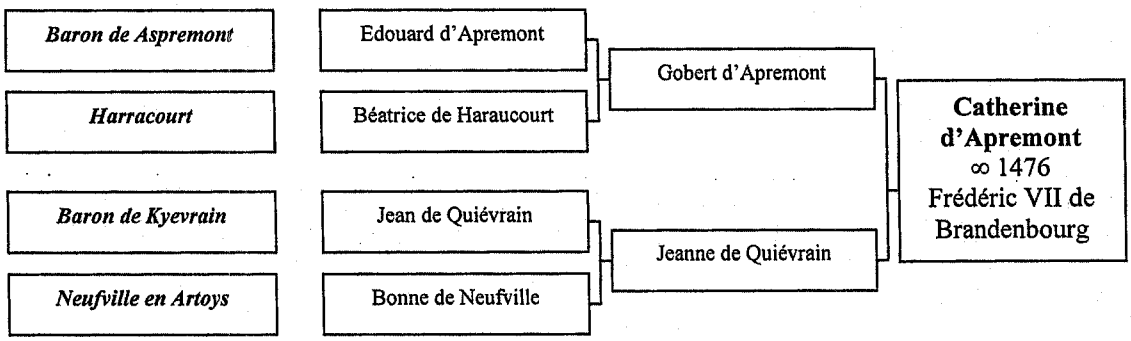

Le troisième tableau de quartiers de cette page : *Les IIII ligne de Hartar de Walsz, oncle de Margueritte*, inscription en marge à gauche, devait donner les quatre quartiers d'Hartard de Wiltz[312]. Celui-ci est marié en 1486 à Catherine de Brandenbourg[313], la tante de Marguerite. Seuls deux de ces quartiers sont présents : *Waltsz + lii* (*d'or au chef de gueules*) et *Bassonpier* (*d'argent à trois chevrons de gueules, celui du chef écimé*). Hartard était le fils de Gérard de Wiltz et Marguerite de Bassompierre. Ses grands-parents (Godart de Wiltz et Sara de Brandscheid, Jean de Bassompierre et Jeanne d'Ouren) sont ignorés.

[310] Généalogie des Quiévrain : ES 13, t. 31 B.
[311] Sur cette alliance Apremont / Haraucourt : VELOT (Gabrielle), *Les Haraucourt. Une famille lorraine au Moyen Age*, mém. maîtr., Nancy, 1994, p. 26.
[312] Généalogie des Wiltz : ES 7, t. 54. Sceau d'Hartard : CSM 1240, 1241 (?).
[313] VANNERUS (J.), La famille de Brandenbourg..., p. 60-66.

Les quatre quartiers de Hartard de Wiltz

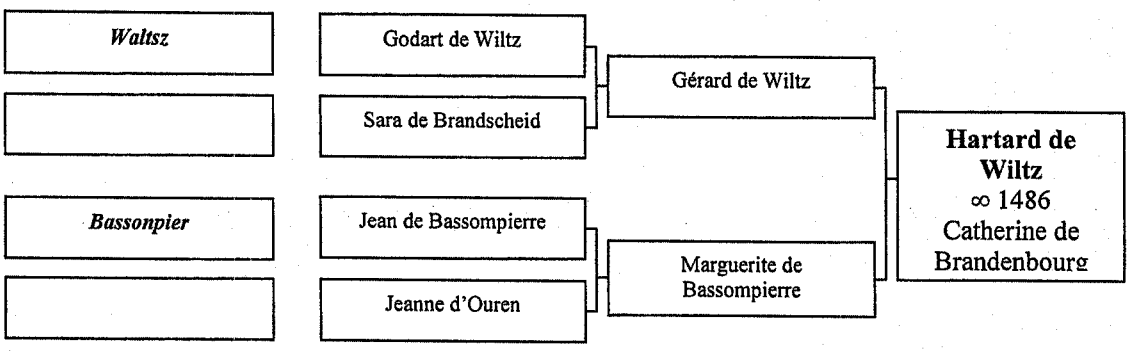

Le quatrième et dernier tableau de quartiers de cette page : *Les IIII ligne du signeur de Scennech, oncle de Margueritt*, encore plus pauvre que le précédent, ne donne ni le nom ni les armoiries. Jean de Schöneck, marié avant 1475 à Marguerite de Brandenbourg[314], tante de Marguerite, était issu d'une famille originaire de Westphalie dont la généalogie n'est pas connue. Il scelle en 1477 d'un sceau armorié d'un écu à la fasce, les armes des Schöneck-auf-dem-Hunsrück étant d'or à la fasce de gueules[315].

Folio 150 v° :

Le feuillet 150 v° devait comme le précédent contenir quatre tableaux de quatre quartiers dont les titres sont placés dans la marge droite. Le titre du dernier tableau de quartier n'a cependant pas été complété (*Les IIII ligne*).

Le premier tableau est annoncé comme suit : *Les IIII ligne de Hans de Chawenbourg, beau-frere à la dite Margueritt*. Jean de Schauwenbourg[316], marié en 1504 à Françoise de Brandenbourg, sœur de Marguerite, était issu d'une famille alsacienne d'installation récente au Luxembourg. Seuls deux quartiers sont proposés : le premier *Scawenburg* (*d'argent à la bordure nébulée d'or et d'azur, au sautoir de gueules brochant sur le tout*) et le troisième sans nom (*de sable au lion d'argent armé et couronné d'or, lampassé de gueules*). Les parents de Jean sont Frédéric de Schauwenbourg et Catherine de Soulzbach. Nous n'avons malheureusement pas pu vérifier si les armes données au troisième quartier sont bien celles des Soulzbach. Un

[314] *Ibid.*, p. 59-60.
[315] CSM 511 ; RIETSTAP (Johannes-Baptista), *Armorial général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason*, 2e éd. refondue et augmentée, Gouda, 1884-1887, t. II, p. 724.
[316] LEHR (Ernest), *L'Alsace noble, suivie du livre d'or du patriciat de Strasbourg, d'après les documents authentiques en grande partie inédits*, 3 vol;, Paris-Strasbourg, 1870, Schauwenbourg, t. 3, p. 112-125. Sceau : CSM 346.

écu d'argent à l'aigle de gueules membrée d'azur posée en fasce est placé au dessus du premier quartier à gauche, il est accompagné de ces mots : *calv de Chawenberg*, il n'a pas été identifié.

Les quatre quartiers de Jean de Schauwenbourg

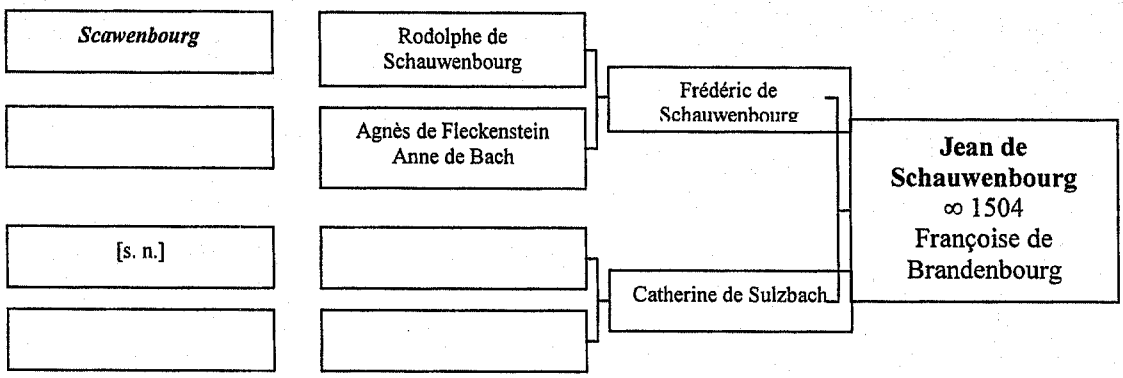

Le second tableau de quartiers : *Les IIII lignes de (...) du seigneur de Pallant, beau-frere du seigneur de Clervaulx*, sans nom ni armoiries, est sans doute celui d'Anne de Culembourg[317], mariée en 1506 à Jean de Pallant, beau-frère de Georges de Brandenbourg et de Marguerite de Brandenbourg, mère de Nicolas IV de Heu.

Les quatre quartiers d'Anne de Culembourg

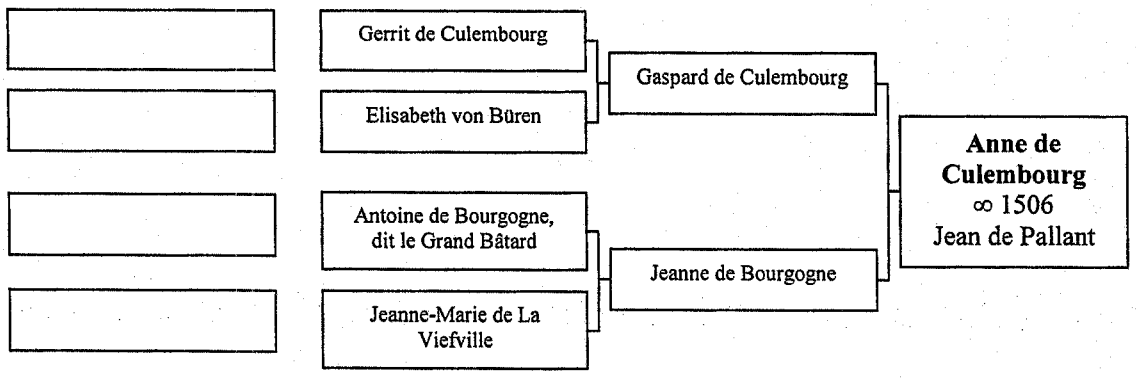

Le troisième : *Les IIII ligne du seigneur de Lavaulx, neveup de la dite Margueritte*, sans nom ni armoiries également, est celui de François de Mérode[318], seigneur de Lavaux, époux à une date inconnue d'Anne de Schauwenbourg, fille de Jean

[317] Généalogie des Culembourg-Pallant : ES 6, t. 47 et 48.
[318] Généalogie des Mérode : ES 6, t. 73, 78 et 79.

Les huit quartiers de Richard V de Mérode

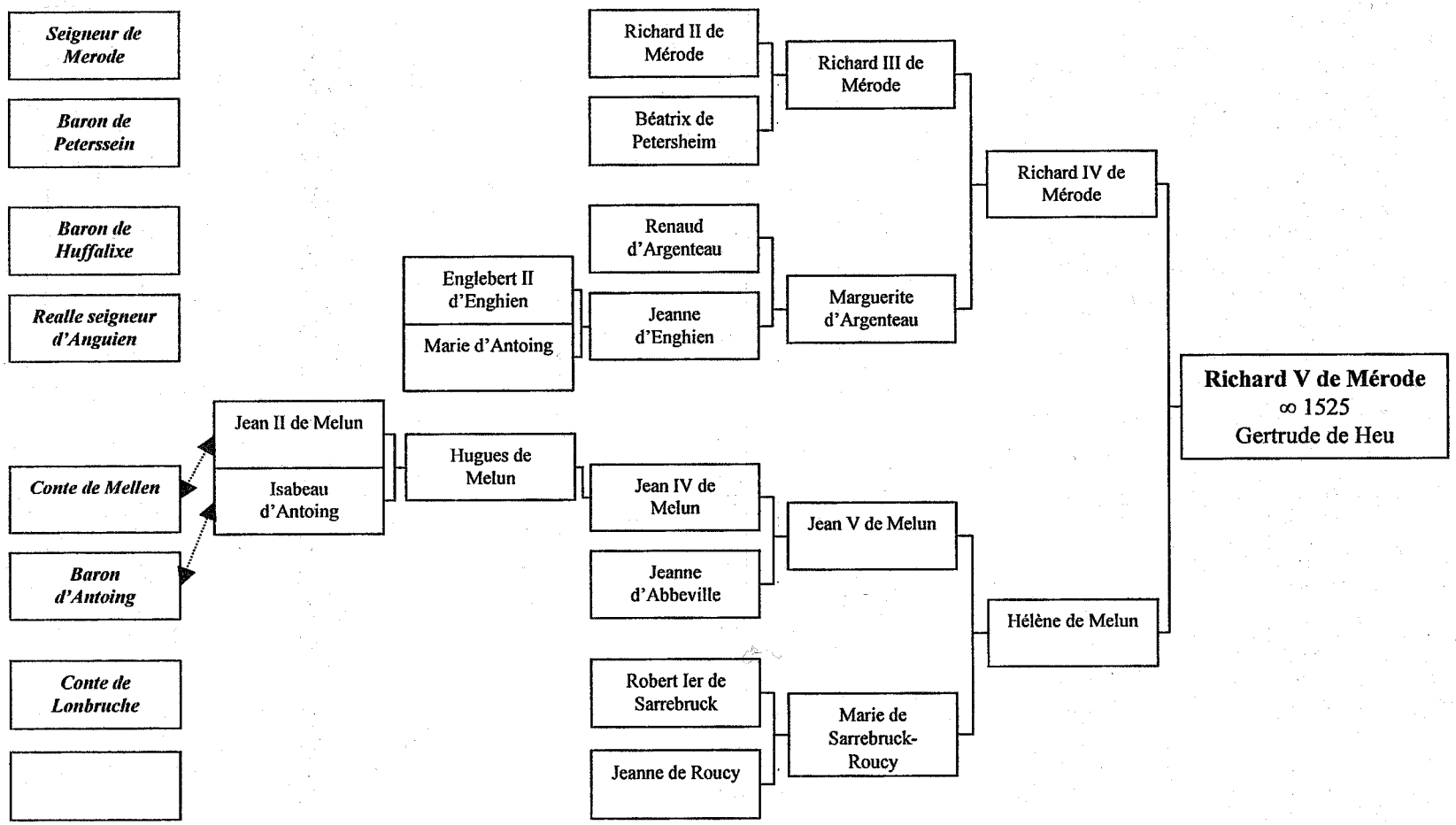

Planche 10

de Schauwenbourg et de Françoise de Brandenbourg, par conséquent neveu par alliance de Marguerite.

Les quatre quartiers de François de Mérode

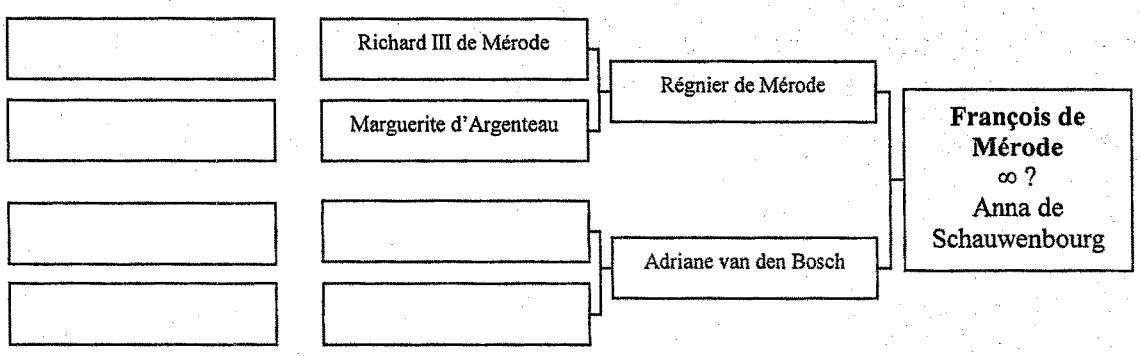

Folio 151 r° :

Le feuillet 151 contient trois tableaux de quartiers, le premier est annoncé en haut de page : *Les VIII lignes du seigneur de Hoffalixe qui ot à feme Gertreu de Heu, fille d'Ennery*. Richard V de Mérode, seigneur de Houffalize (Planche 10)[319] a épousé en 1525 Gertrude de Heu, fille de Marguerite de Brandenbourg. Ses quatre quartiers *despart pere* (dans la marge gauche) sont : *Seigneur de Merode b* (*d'or à quatre pals de gueules*), *Baron de Peterssem* (*de gueules semé de billettes d'argent, au lion du même couronné d'or*), *Baron de Haffalixe* (*écartelé aux 1 et 4 d'azur à la croix chargée de quatre coquilles de gueules et d'un fermail d'argent en cœur ; aux 2 et 3 burelé de huit pièces d'argent et d'azur au lion de gueules, au franc-canton d'or*) et *Realle, Seigneur d'Anguien* (*gironné de huit pièces de sable et d'argent, chaque giron de sable chargé de croisettes d'or*). Seuls trois des quatre quartiers *despart mere* (dans la marge gauche) sont figurés : *Conte de Mellun* (*d'azur à six besants d'or, au chef du même*), *Baron d'Antoing* (*de gueules au lion d'argent couronné d'or*) et *Conte de Sarrbruche* (*d'azur semé de croisettes recroisettées au pied fiché d'or, au lion d'argent couronné d'or*).

---

[319] Bruxelles, Fonds Goethals 1327, fol. 46 : *Les armes de s(eigneur) Richair de Merode, filz de honnoré et puissan s(eigneur) messir Richair de Merode s(eigneur) baro(n) de Offalixe et de Briffeu et de Moriame, s(eigneur) de Han-seur-Euse, du Fretore et de Sateur, lequel d(it) Richair ot à femme damoiselle Getreu de Heu, fille de messir Nicolle de Heu ch(eva)l(ie)r*. Esquisse d'un écu écartelé sur lequel broche en cœur un écu peut-être coupé. En-dessous de cette esquisse : huit écus. *Merode* : palé d'or et de gueules (?). *Phedersim* : écu vide. *Hoffalixe* : fascé de huit pièces d'argent et d'azur, au lion de … *Anguien* : gironné d'argent et de sable. *Mellen* : d'azur à six besants d'or, 3, 2 et 1, au chef du même. *Antoign* : écu vide. *Sarbruck* : d'azur semé de croisettes recroisettées au pied fiché d'or, au lion armé, lampassé et couronné du même. *Rouscy* : de … au lion de … Sceau : CSM 902.

Les quatre quartiers paternels sont justes puisqu'il est le fils de Richard IV de Mérode, le petit-fils de Richard III de Mérode et de Marguerite d'Argenteau, et l'arrière-petit-fils de Richard II de Mérode et de Béatrix de Petersheim, et de Renaud d'Argenteau et de Jeanne d'Enghien. Ce qui correspond bien à la réalité du manuscrit : Mérode, Petersheim, Argenteau-Houffalize et Enghien. Il convient de remarquer que Richard V de Mérode est le cousin germain de François de Mérode, l'époux d'Anne de Schauwenbourg.

A propos des quatre quartiers maternels, les informations du manuscrit sont incomplètes (il manque le quatrième quartier) et ne sont pas en adéquation avec les connaissances généalogiques actuelles. La mère de Richard V est Hélène de Melun[320], fille de Jean V de Melun et de Marie de Sarrebruck-Roucy.Les quartiers sont cohérents, le nom et les armes de Melun sont bien au premier quartier tout comme ceux de Sarrebruck le sont au troisième, ce qui coïncide avec la présentation la plus fréquemment rencontrée : père au premier quartier, mère au troisième. Les approximations concernent le degré supérieur, celui des grands-parents d'Hélène de Melun ; en effet, elle est la petite-fille de Jean IV de Melun[321] et de Jeanne d'Abbeville, et de Robert Ier de Sarrebruck et de Jeanne de Roucy. Or, au lieu de trouver au deuxième quartier les armes d'Abbeville, nous voyons celles d'Antoing, qui ne sont celles d'aucun des aïeux d'Hélène de Melun. Il faut en fait remonter plus avant dans la généalogie des comtes de Melun pour y déceler une alliance Melun-Antoing : le grand-père de Jean IV a effectivement épousé Isabeau d'Antoing.

A la suite des huit quartiers de Richard de Mérode sont annoncés, dans la marge à gauche, deux autres tableaux de quartiers, pour lesquels aucun nom, ni armoiries n'ont été donnés. Le premier : *Les IIII ligne de la femme du seigneur de Merialme, frere dudit seigneur de Hoffali* concerne Yolande de Hénin-Liétard[322], mariée vers 1527 à François de Mérode, seigneur de Morialme, frère de Richard V de Mérode, dont les huit quartiers précèdent.

---

[320] Généalogie des Melun : ES 7, t. 55.
[321] *Les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or au XVe siècle. Notices bio-bibliographiques publiées sous la direction de Raphaël de Smedt*, Francfort-sur-le-Main, 1994, p. 72-73.
[322] ES 6, t. 108.

Planche 11

Les seize quartiers de Marguerite de Brandenbourg

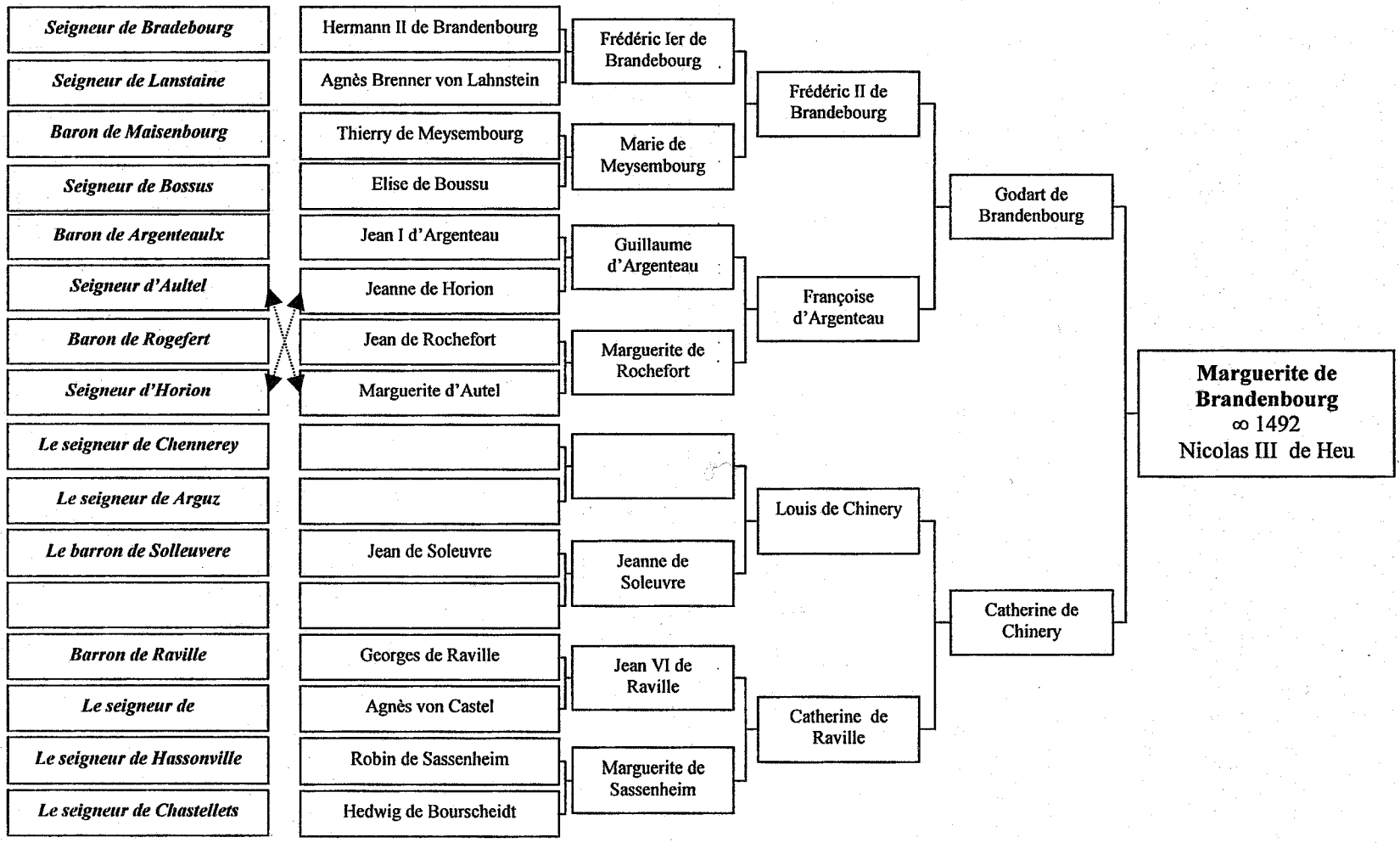

Les quatre quartiers de Yolande de Hénin

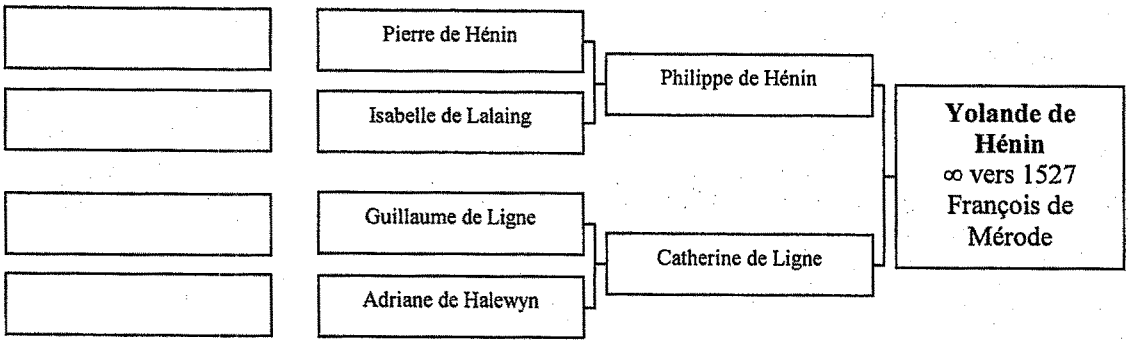

Le second : *Les IIII de la femme du viscomte de Gand, germain à le dit de Hoffalixe* intéresse Jeanne de Hornes[323], épouse en 1495 de Hugues de Melun et donc tante par alliance de Richard V, de François de Mérode, et de l'autre François de Mérode, époux d'Anna de Schauwenbourg.

Les quatre quartiers de Jeanne de Hornes

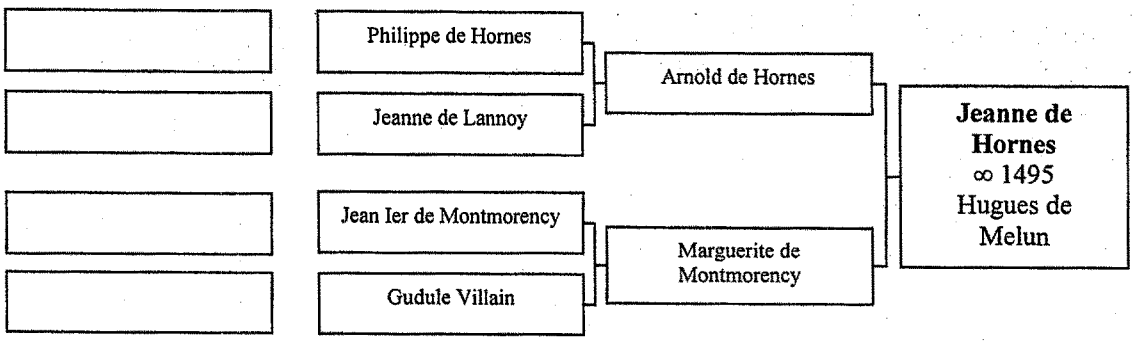

Folio 151 v° :

Au feuillet 151 v° sont annoncées *Les viij lig(n)es de Margueritt(e) de Bra(n)debourg fa(m)me S(eigneur) Nicolle de Heu, ch(eva)l(ie)r, 1527* ; ce texte écrit à la gouache jaune est placé dans un cartouche à l'antique quadrangulaire, dont le contour du cadre est un double trait d'encre brune rempli de gouache brun rouge, l'intérieur de ce cadre a été rempli de gouache bleue foncée. Les seize quartiers de Marguerite de Brandenbourg (Planche 11) annoncés au feuillet 149 v° sans avoir été donnés, apparaissent seulement à cet endroit et empiètent donc sur les parties qui étaient

[323] ES 6, t. 64.

réservées à deux tableaux de quatre quartiers initialement prévus dans la même page. Les titres de ces deux tableaux de quartiers, placés dans la marge droite, ont été rayés.

Les armoiries de la première ligne sont celles du *Sr de Bradebourg .b.* (*de gueules à l'écusson d'argent*), du *Sr de Lanstaine .b.* (*d'or à la fasce vivrée de gueules*), du *Baro(n) de Maisenbourg* (*d'or au chef de gueules chargé de trois merlettes d'argent*) et du *Sr de Bossus .b.* (*d'or à la bande de gueules*). Celles de la seconde ligne sont celles du Baro(n) d'Arge(n)teaulx (*d'azur à la croix d'or chargée de quatre coquilles de gueules et d'un fermail d'or, accompagnée de vingt croisettes recroisettées au pied fiché du même*), du *Sr d'Aultel b* (*de gueules à la croix d'or cantonnée de 20 billettes de même*), du *Barro(n) de Rogefort* (*d'argent à l'aigle membrées de gueules becquée d'azur*) et du *Sr de Horrion b* (*d'argent à la bande de gueules*). A la troisième ligne, seuls trois quartiers sont donnés : *Le sr Chennerey* (*d'hermine au lion de gueules*), *Le sr de Argiez .b.* (sans écu) et *Le barro(n) de Solle(u)vere* (*d'argent au lion de sable*). La dernière ligne ne donne que des noms, à l'exception du premier quartier : *Barro(n) de Raville* (esquisse d'écartelé, au 1 : chevronné), *Le sr de* (inachevé), *Le sr de Hassonville*, *Le sr du Chastellet . b.*

Marguerite de Brandenbourg[324], dont l'alliance avec Nicolas III de Heu a déjà été évoquée, est la fille de Godart de Brandenbourg[325] et de Catherine de Chinery. Du côté paternel, elle est donc la petite-fille de Frédéric II de Brandenbourg[326] et de Françoise d'Argenteau[327], l'arrière-petite-fille de Frédéric Ier de Brandenbourg[328] et de Marie de Meysembourg, et de Guillaume d'Argenteau[329] et de Marguerite de Rochefort, l'arrière arrière-petite-fille de Hermann II de Brandenbourg[330] et de Agnès Brenner von Lahnstein, de Thierry de Meysembourg[331] et d'Elise de Boussu, de Jean I d'argenteau et de Jeanne d'Horion, et de Jean de Rochefort et de Marguerite d'Autel.

Ces huit quartiers paternels sont : Brandenbourg, Brenner von Lahnstein, Meysembourg, Boussu, Argenteau, Horion, Rochefort, Autel. Dans le manuscrit, la

---

[324] VANNERUS (J.), La famille de Brandenbourg..., p. 81-88. Les quartiers de Marguerite de Brandenbourg sont représentés dans : Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, Fonds Goethals 1327, fol. 11 v° : généalogie des Brandenbourg, fol. 12 : les huit quartiers de Marguerite de Brandenbourg, fol. 54 v° : les huit quartiers de Godart II de Brandenbourg, fol. 105 : figure féminine portant les écus de Heu et de Brandenbourg, entourée des trente deux quartiers de Nicolas IV de Heu.
[325] VANNERUS (J.), La famille de Brandenbourg..., p. 68-80. Sceau : CSM 510.
[326] *Ibid.*, p. 31-53. Sceaux : CSM 507-509.
[327] Sceau : CSM 359-360.
[328] VANNERUS (J.), La famille de Brandenbourg..., p. 24-31. Sceau : CSM 505-506.
[329] Sceau : CSM 358 (?).
[330] VANNERUS (J.), La famille de Brandenbourg..., p. 5-11. Sceau : CSM 502.
[331] Sceau : CSM 913.

succession est fautive, le deuxième quartier étant à la place du quatrième et vice et versa. Mais en dehors de cette inversion, les renseignements donnés sont exacts.

Ce qui n'est pas le cas des huit quartiers maternels. Sur huit noms et écus, seuls six noms et deux écus sont donnés. L'ascendance maternelle de Marguerite, fille de Catherine de Chinery, a pu être partiellement reconstituée ; cependant il est possible de dire qu'elle était la petite-fille de Louis de Chinery[332] et de Catherine de Raville[333], l'arrière-petite-fille de Ferry de Chinery et de Jeanne de Soleuvre, et de Jean VI de Raville et de Marguerite de Sassenheim[334].

Ses trisaïeux ne sont pas tous connus : les parents de Ferry de Chinery ont échappé à notre investigation. En revanche, les parents de Jeanne de Soleuvre sont Jean de Soleuvre et Anne d'Atzinrode (ou Atzerode[335] : CSM 368 (1388), écu à deux chevrons, celui du chef légèrement écimé), ceux de Jean VI de Raville, Georges de Raville et Agnès de Castel, et ceux de Marguerite de Sassenheim, Robin de Sassenheim et Hedwig de Bourscheidt.

Le manuscrit propose le nom et les armes de Chinery comme premier quartier, puis le nom d'Argiet sans armoiries, ce qui laisse supposer que la mère de Ferry de Chinery est une Argiet. Le troisième quartier à nouveau complet donne le nom et les armes de Soleuvre et coïncide avec la généalogie. Le quatrième quartier est omis (normalement Atzinrode). Seule l'alliance de Ferry de Chinery avec Jeanne de Soleuvre semblait connue, ainsi que le nom de la mère de Ferry de Chinery, qui paradoxalement n'a pas été retrouvé.

Mais ce sont les quatre quartiers de Catherine de Raville, grand-mère de Marguerite de Brandenbourg qui posent le plus grand nombre de problèmes. En effet, si le nom des Raville est bien le premier de ces quatre quartiers, les armoiries ne sont qu'esquissées et encore partiellement puisque seul le chevronné du premier quartier de l'écu est dessiné, le deuxième quartier n'est pas donné ; l'alliance de Georges de Raville[336] avec Agnès de Castel semble ignorée. Enfin les deux derniers quartiers sont en total désaccord avec la généalogie. La mère de Catherine de Raville selon le manuscrit devrait être issue d'une alliance entre un Haussonville et une Châtelet. Or

[332] VANNERUS (J.), La famille de Brandenbourg..., p. 69. Sceau : CSM 558.
[333] Généalogie des Raville : ES 7, t. 33, 34 et 38. Sceau : CSM 1045.
[334] HOUZELLE (F.), *Breux. Son histoire et sa seigneurie*, Bar-le-Duc, 1899, p. 74-77 : Louis de Chinery est le fils de Ferry de Chinery et de Jeanne de Soleuvre, veuve de Henri III de Breux et fille de Jean de Soleuvre et d'Anne d'Atzinrode.
[335] Cf. note précédente. Sceaux de Jean de Soleuvre : DR 5679 (?) et CSM 1148 (?) et d'Anne d'Atzinrode (ou Atzerode) : CSM 368 (1388 : écu à deux chevrons, celui du chef légèrement écimé).
[336] Sceaux : DR 5314 (?) et CSM 1043 (?).

nous n'avons pas trouvé cette alliance dans la généalogie des Raville[337], pas plus qu'une éventuelle alliance Haussonville/Châtelet dans d'autres sources[338]. En revanche, une fille de Jean II de Haussonville et de sa première femme Catherine de Châtel-sur-Moselle (Hellwin) a épousé, selon le père Hugo, en premières noces Jean de Banestorf, puis en secondes un seigneur de Raville[339] ; ces deux personnages sont en réalité un seul individu, *Banestorf* (Bénestroff (Moselle, ar. Château-Salins, c. Albestroff), seigneurie des Raville) étant un surnom donné à certains membres de la famille de Raville[340]. Il y aurait donc pu y avoir confusion entre Châtelet et Châtel, mais la généalogie des Raville donne pourtant bien Marguerite de Sassenheim comme mère de Catherine de Raville[341].

Ces quartiers recouvrent donc comme il a été dit *Les IIII lignes de la femme du gouverneur de Blamen, frere à dit bailli*, qui concernent Eve de Ligniville[342], femme de Gaspard de Haussonville[343], gouverneur de Blâmont en 1510 et frère de Jean de Haussonville, bailli de l'évêché de Metz et mari comme il a été dit plus haut de Gertrude de Heu, le second n'est pas complété (*Les IIII ligne de*).

Les quatre quartiers d'Eve de Ligniville

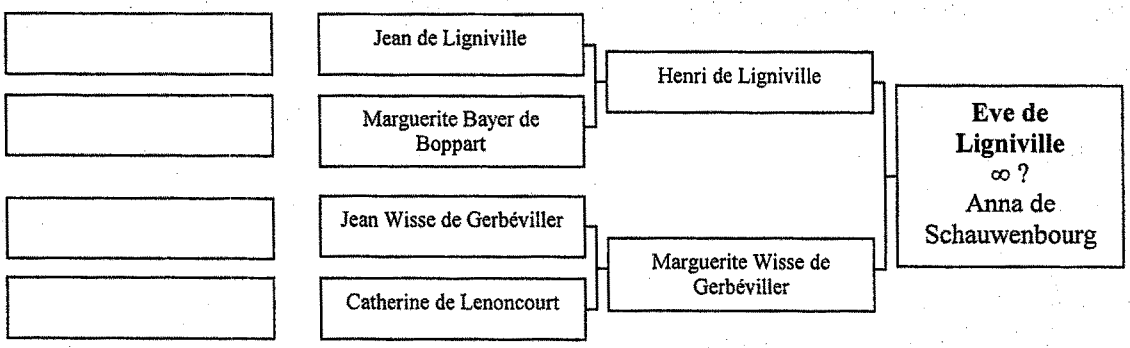

[337] ES 7, t. 38, 34 et 33.
[338] CALMET (Dom Augustin), *Histoire généalogique de la maison du Châtelet*, Nancy, 1741 ; [HUGO) Le Père Louis-Charles)], *Histoire de la maison des Salles, originaire de Béarn, depuis son établissement en Lorraine jusqu'à présent. Avec les preuves de la généalogie de cette maison*, Nancy, 1716, Preuves p. XXI-XXV : généalogie de la maison de Haussonville, dressée sur les titres ; par M. Hierosme Ignace Marquis de Thuisy, seneschal de Reims, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roy Très-Chrétien, etc.
[339] [HUGO) Le Père Louis-Charles)], *Histoire...*, Preuves p. XXII.
[340] CIRCOURT, Nobiliaire de Lorraine et de Franche-Comté, t. 29, p. 202 [Nancy, Bibliothèque municipale, ms. 1441 (836)].
[341] ES 7, t. 34 et 33. Un frère de Catherine, Gaspard I est marié à Jeanne de Haussonville (Il n'en est pas fait mention dans Hugo et dans Circourt).
[342] Voir note 295 ; Généalogie des Salles, p. XXIV : les huit quartiers de Renée de Haussonville, fille de Gaspard de Haussonville et d'Eve de Ligniville, étaient visibles à Neufchâteau, dans le chœur de l'église des Cordeliers, dans la chapelle des seigneurs du Chastelet, sous l'invocation de Notre-Dame du Réconfort, à main droite :Haussonville / Anglure / Ligniville / Wisse de Gerbéviller et Autel / Chastelet / Lenoncourt / Bayer de Boppart.
[343] Voir. note précédente.

Parenté des individus dont les tableaux de quartiers sont donnés dans l'armorial d'André de Rineck (fol. 149 v°-152)

Planche 12

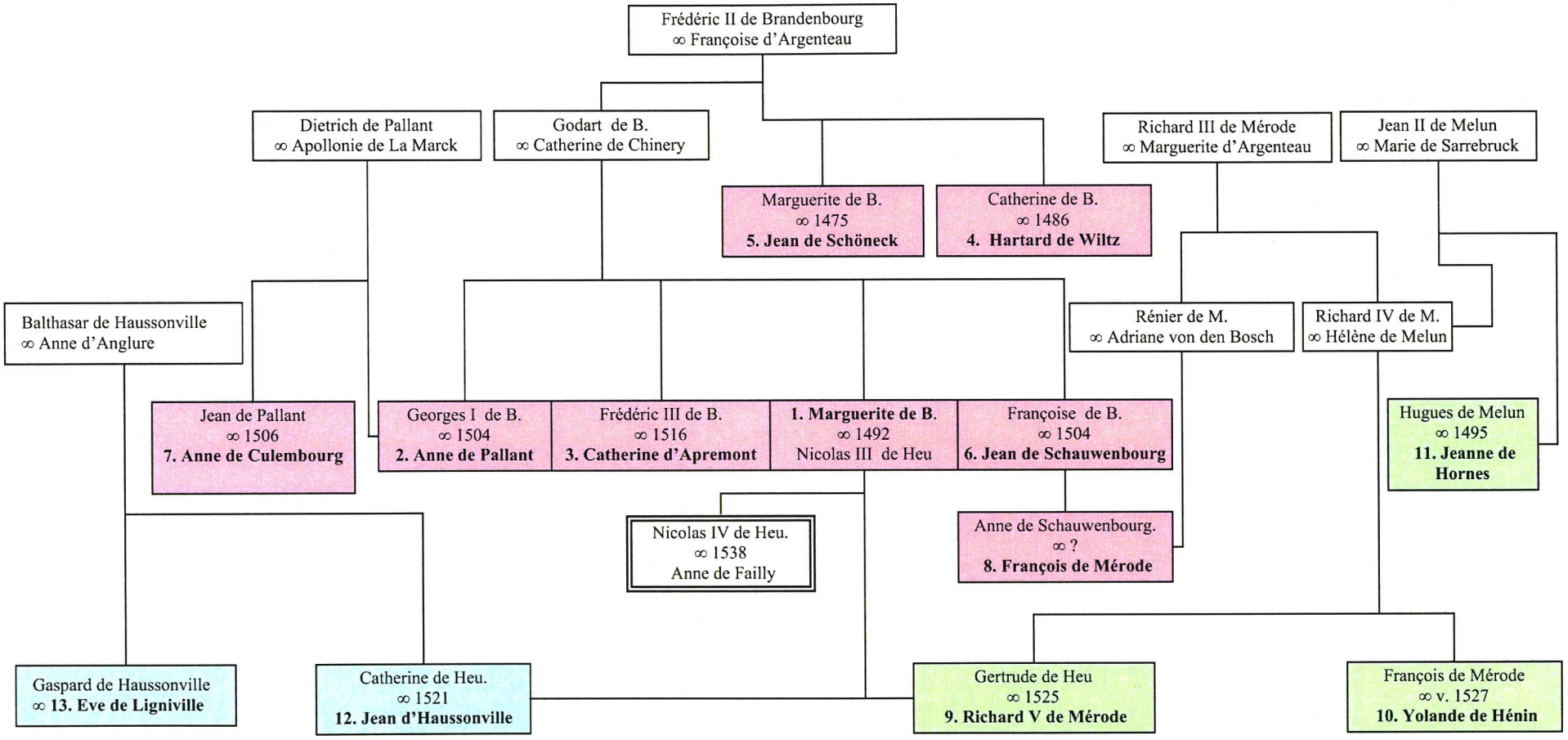

Fol. 152 :

Cette succession de tableaux de quartiers se termine par : *Les XVI lignes de messir(e) Nicolle de Heu, ch(eva)l(ie)r, signeur d'Annery, etc...* (fol. 152) ; or aucun des seize quartiers de Nicolas III de Heu, père de Nicolas IV, ne figure à la suite.

— Ordre initial supposé des tableaux de quartiers

L'ordre initial de ces tableaux de quartiers a été bouleversé, puisque le tableau de huit quartiers de Jean de Haussonville et celui de seize quartiers de Marguerite de Brandenbourg semblent avoir été intervertis. En effet, les seize quartiers de Marguerite de Brandenbourg ne sont pas donnés, comme annoncés, au folio 149 v° mais au folio 151 v° et les huit quartiers de Jean de Haussonville se trouvent au folio 149 v°, alors qu'ils devraient être au folio 151 v°, avant ceux de l'épouse de son frère Balthazar de Haussonville, Eve de Ligniville. Le texte d'introduction a disparu (recouvert par l'inscription annonçant les huit quartiers de Marguerite de Brandenbourg). Ce texte existait puisqu'il est question du *frere à dit bailli* dans l'annonce des quatre quartiers d'Eve de Ligniville et donc qu'il avait déjà été question de Jean de Haussonville, bailli de l'évêché de Metz.

L'organisation primitive de ces tableaux peut cependant être rétablie (Planche 12). Le premier tableau, comprenant seize quartiers, dont quatorze avec nom et dix avec armoiries, devait être celui de Marguerite de Brandenbourg, femme de Nicolas III de Heu et mère de Nicolas IV. Venaient ensuite les tableaux de quatre quartiers d'Anne de Pallant (avec quatre noms et armoiries) et de Catherine d'Apremont (avec quatre noms et trois armoiries esquissées), belles-sœurs de Marguerite, puis ceux d'Hartard de Wiltz (deux noms et armoiries) et de Jean de Schöneck (non complété), oncles par alliance de Marguerite, et enfin ceux de Jean de Schauenburg (un nom et deux armoiries), beau-frère de Marguerite, d'Anne de Culembourg (non complété), belle-sœur d'un frère de Marguerite, et de François de Mérode (non complété), mari d'une nièce de Marguerite.

Après ce premier ensemble de tableaux de quartiers, suivait le tableau de huit quartiers de Richard V de Mérode (sept noms et armoiries), époux de Gertrude de Heu, fille de Marguerite de Brandenbourg et de Nicolas III de Heu. A ce tableau succède celui de Yolande de Hénin-Liétard (non complété), belle-soeur de Richard V, et celui de Jeanne de Hornes (non complété), tante par alliance de Richard V.

Après ce deuxième ensemble devaient prendre place les huit quartiers de Jean de Haussonville (huit noms et sept armoiries), bailli de l'évêché de Metz et époux de Catherine de Heu, fille aînée de Marguerite de Brandenbourg et de Nicolas III de Heu. Ce sont ensuite les quatre quartiers d'Eve de Ligniville (non complété), belle-sœur de Jean de Haussonville qui étaient prévus.

Enfin, aux seize quartiers de Marguerite de Brandenbourg devaient répondre ceux de Nicolas III de Heu, son époux.

Nicolas IV de Heu a donc choisi de présenter, dans un premier temps, les seize quartiers de sa mère, relativement bien documentés, puis ceux de ses deux tantes par alliance (parents au troisième degré), pour la première parfaitement renseignés et moins précis pour la seconde. Ce sont ensuite des parents au quatrième degré, les époux de ses grands-tantes maternelles, qui apparaissent ; les connaissances à leur sujet semblent nettement moins assurées, surtout en ce qui concerne Jean de Schoeneck, certes originaire de Westphalie mais dont au moins les armes devaient être connues puisqu'il usait d'un sceau armorié. Nicolas IV revient ensuite à la parenté au troisième degré en donnant les quatre quartiers du mari de sa tante Françoise de Brandenbourg. Seul son nom est signalé, ainsi que les armes de son père et de sa mère. Sont donc d'abord envisagées les alliances des frères, celles des tantes et enfin celles de la sœur. Puis sortant du cadre de la parenté directe, il projetait de représenter les quatre quartiers de la femme du beau-frère de son oncle Georges de Brandenbourg, aucun n'a cependant été produit. Il revient à la parenté directe en consacrant une place à l'époux de sa cousine germaine (parente au quatrième degré) : François de Mérode, une nouvelle fois seul le titre est livré. Après avoir envisagé la parenté la plus proche de sa mère, il se consacre aux tableaux de quartiers des alliances de ses deux sœurs Gertrude et Catherine. Ce sont tout d'abord les huit quartiers du mari d'une cadette, Gertrude : Richard V de Mérode, relativement complets, puis ceux de la belle-sœur de ce dernier et ceux de son oncle, juste évoqués. Ce faisant Nicolas IV sort de sa parenté directe mais mentionne des alliances prestigieuses. Viennent ensuite les quartiers de Jean de Haussonville, mari de Catherine, l'aînée de ses sœurs, relativement complets eux-aussi, puis ceux de la belle sœur de ce dernier (Eve de Ligniville), seulement citée. Richard V de Mérode, marié en 1525, apparaît avant Jean de Haussonville, alors que ce dernier est marié avec l'aînée des sœurs à une date antérieure (1521). En parallèle à ces éléments concernant le côté maternel de sa parenté, Nicolas IV de Heu voulait sans doute faire correspondre le côté

paternel qui n'a pas été développé. Les informations relatives à cette omission se trouve dans la généalogie contenue dans le manuscrit de Bruxelles[344].

— Interprétation

Il ne semble pas utile d'insister sur le tableau de seize quartiers de Marguerite de Brandenbourg, mère de Nicolas IV, dont la présence est ici normale, de même que la relative bonne qualité des informations. Cependant, le traitement de ces quartiers est meilleur dans le recueil généalogique de Bruxelles[345].

Il est par contre plus significatif d'analyser la différence de traitement entre les tableaux de quartiers des autres membres de la parenté de Nicolas IV. Les informations relatives à des membres de la famille proche sont très disparates. Si certains tableaux de quartiers sont bien renseignés, d'autres le sont nettement moins. Les généalogies des tantes par alliance de Nicolas IV de Heu sont connues, mais le traitement de l'information héraldique est supérieur dans le cas d'Anne de Pallant, chaque nom est attaché à un écu aux armes, et correspond à la réalité généalogique et héraldique. Ce qui n'est pas le cas de ceux de Catherine d'Apremont, dont seules trois armoiries esquissées sont données. A égalité ou presque, d'informations généalogiques, les quartiers ne sont pas réalisés de la même façon. Peut-être faut-il voir dans cette différence une volonté de mettre en valeur l'alliance des Brandenbourg et des Pallant, la mère d'Anne de Pallant appartenant à l'importante famille de La Marck. L'alliance avec une Apremont semble moins valorisante sans doute à cause de la relative perte de relief de cette famille au XVe siècle.

Les quartiers des grands-oncles de Nicolas IV sont peu ou pas développés. Il est étonnant de ne voir que deux quartiers d'Hartard de Wiltz qui, bien que cadet, appartient à une famille de haut rang au Luxembourg et dont la généalogie devait être connue de Nicolas, surtout sur trois générations. Le vide concernant Jean de Schöneck s'explique peut-être à cause de l'origine westphalienne de la famille. La généalogie de ce personnage n'a pu se transmettre et parvenir jusqu'à Nicolas.

Le manque d'informations sur Jean de Schauwenbourg est peut-être dû à des causes similaires ; cette famille est d'origine alsacienne et s'installe en Luxembourg à la

[344] Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, Fonds Goethals 1327.
[345] *Ibid.*, fol. 11 v° : généalogie des Brandenbourg ; fol. 12 : les huit quartiers de Marguerite de Brandenbourg ; fol. 54 v° : les huit quartiers de Godart II de Brandenbourg ; fol. 105 : figure féminine portant les écus de Heu et de Brandenbourg, entourée des trente deux quartiers de Nicolas IV de Heu.

génération du père de Jean. Ces alliances avec des familles importantes mais d'origine éloignée sont sans doute en plus moins considérées ?

Après s'être occupé de la parenté directe des Brandenbourg, Nicolas IV s'intéresse à celle d'Anne de Pallant, épouse de son oncle Georges de Brandenbourg. Celui-ci est le beau-frère de Jean de Pallant qui est l'époux d'Anne de Culembourg. Cependant, si les informations concernant l'ascendance d'Anne de Pallant, et par conséquent celles de Jean, sont connues, il n'en va pas de même de celles d'Anne de Culembourg dont ni les noms ni les armes de ses ancêtres ne sont proposés. Et pourtant Anne de Culembourg est la fille de Gaspard de Culembourg et de Jeanne de Bourgogne, donc la petite-fille d'une part de Gerrit de Culembourg et d'Elisabeth de Büren (de la famille d'Egmont), et d'autre part d'Antoine de Bourgogne, le Grand Bâtard, chevalier de la Toison d'or en 1456[346], fils naturel de Philippe le Bon, et de Jeanne-Marie de la Viefville. Elle descend donc par sa mère d'un chevalier de la Toison d'Or, qui certes est un bâtard, mais dont le sang de la maison de Bourgogne coule dans les veines. Il est étonnant de constater qu'une telle ascendance ne soit pas mieux mise en valeur et que Nicolas IV l'ignore, alors qu'il prend pourtant soin de consigner l'union d'un parent par alliance éloigné.

Il revient ensuite à sa parentèle et fait référence au neveu par alliance de sa mère : François de Mérode, époux d'Anne de Schauwenbourg, sans en préciser aucun quartier. Bien que descendant des Mérode – François est le fils de Régnier de Mérode et d'Adrianne van den Bosch et le petit-fils de Richard III de Mérode et de Marguerite d'Argenteau (ses grands-parents maternels ne sont pas déterminés) – il ne bénéficie pas d'un traitement particulier. Sa présence semble uniquement servir à montrer l'importance des liens qui unissent les Brandenbourg aux Mérode et constitue une sorte de transition avec les alliances mises en avant par les tableaux de quartiers suivants.

En revanche les huit quartiers de Richard V de Mérode, mari de Gertrude de Heu et beau-frère de Nicolas IV de Heu sont plus soignés. Ce dernier semble avoir voulu souligner nettement le prestige de cette alliance qui le lie à de grandes familles. Richard V, cousin germain du mari d'Anne de Schauwenbourg, est en effet issu de puissantes familles luxembourgeoises par son père et compte un chevalier de la Toison d'Or dans ses ancêtres par sa mère (Jean IV de Melun). Les anomalies de son tableau de quartiers (les armoiries d'Antoing données à la place de celles d'Abbeville et l'absence de celles

[346] Sur le Grand Bâtard : ES 6, t. 105 ; *Les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or...*, p. 118-120.

de Roucy) sont étranges. Il faut voir dans la présence des armes d'Antoing une volonté de mettre en avant une alliance plus prestigieuse plutôt qu'un manque de connaissance. L'absence des armes de la famille de Roucy, important lignage comtal champenoise, est difficilement compréhensible.

Nicolas IV veut donner les quatre quartiers de Yolande de Hénin-Liétard, épouse de François de Mérode, frère de Richard V, mais ils ne sont même pas ébauchés. Or Yolande de Hénin est la fille de Philippe de Hénin et de Catherine de Ligne[347], donc la petite-fille de Pierre de Hénin, chevalier de la Toison d'Or en 1481[348], et d'Isabelle de Lalaing, et de Guillaume de Ligne, frère de Jean de Ligne, chevalier de la Toison d'Or en 1481, et d'Adriane de Halewyn.

Nicolas IV évoque également Jeanne de Hornes, mariée en 1485 à Hugues de Melun, oncle de Richard V et chevalier de la Toison d'or en 1491[349], dont les quatre quartiers auraient du être donnés. Jeanne de Hornes est la fille de Arnold de Hornes et de Marguerite de Montmorency-Nivelle[350], donc la petite-fille de Philippe de Hornes et de Jeanne de Lannoy, et de Jean Ier de Montmorency et de Gudule de Gand-Vilain. Son frère Maximilien de Hornes devient lui-même chevalier de la Toison d'Or en 1515[351]. On s'étonne d'une simple allusion faite à ces deux femmes sans aucune autre précision une fois de plus.

Nicolas IV de Heu place ensuite les huit quartiers ici bien renseignés, de son autre beau-frère, Jean de Haussonville, marié à Catherine de Heu. On a vu que ce tableau de quartiers ne présente pas la réalité exacte de l'ascendance de Jean de Haussonville, les armes des Chauffour étant remplacées par celles des Joinville. Cette entorse à la réalité peut procéder d'une méconnaissance par Nicolas IV de Heu des ascendants de son beau-frère Jean de Haussonville ou de l'envie de faire apparaître parmi les ancêtres de ce dernier le nom plus prestigieux de Joinville (dont les armes sont cependant absentes) plutôt que celui de Chauffour ?

Le tableau de quartiers de la belle-sœur de Jean de Haussonville, Eve de Ligniville, aurait dû encore souligner la qualité des alliances de la famille. Eve est en effet la fille de Henri de Ligniville, issu d'une puissante famille lorraine considérée plus tard comme l'un des quatre Grands Chevaux de Lorraine, et de Marguerite Wisse de

---

[347] ES 6, t. 91.
[348] *Les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or...*, p. 175-176.
[349] *Les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or...*, p. 207-208.
[350] ES 3, t. 118.
[351] KERVYN DE LETTENHOVE (Baron (H.), *La Toison d'or, notes sur l'institution et l'histoire de l'ordre (depuis l'année 1429 jusqu'à l'année 1559)*, Bruxelles, 1907, p. 95, n° CXLIII.

Gerbéviller, et la petite-fille de Jean de Ligniville[352] et de Marguerite Bayer de Boppart, et de Jean Wisse de Gerbéviller[353] et de Catherine de Lenoncourt, toutes de haut lignage.

Ils manquent les renseignements sur les Heu. Seul Nicolas III de Heu est présent dans le manuscrit et son tableau de quartiers est seulement annoncé. Il est vrai que certaines informations concernant la famille et ses alliances avec les membres du patriciat messin sont consignées dans le recueil généalogique composé par Nicolas IV. Elles auraient donc été superfétatoires dans le manuscrit de Rineck. Cependant ce recueil généalogique n'apporte pas de précisions au sujet des alliances des frères et sœurs de Nicolas IV alors que le manuscrit de Rineck met en évidence deux alliances de ses sœurs, alliances hypergamiques conclues en dehors du patriciat messin.

Nicolas IV a orienté sa présentation de tableaux de quartiers vers la famille de sa mère, issue des Brandenbourg. L'alliance hypergamique de Nicolas III de Heu avec une Brandenbourg doit être mise en valeur par son fils, dont le sang des Brandenbourg coule désormais dans les veines. Ce sang lui permet de prétendre descendre de Charlemagne[354] et de cousiner avec d'illustres lignages. Cependant les informations sont inégales alors qu'elles devaient lui être accessibles.

Les alliances de ses sœurs, elles aussi hypergamiques, sont également bien traitées, sans doute du fait du prestige du nom des maris. Nicolas IV a choisi, pour les présenter, de donner la première place aux Mérode plutôt qu'aux Haussonville alors que le mariage de Jean de Haussonville avec Gertrude de Heu, l'aînée des sœurs de Nicolas, est antérieur à celui de Richard V de Mérode avec Catherine de Heu. Cette prééminence donnée aux Mérode sur les Haussonville, grande famille de la noblesse lorraine, tend à montrer les orientations luxembourgeoises qui ont toujours prévalu chez les Heu. Ce choix est peut-être aussi justifié par la présence de chevaliers de la Toison d'or dans les alliances des Mérode.

Il apparaît enfin que Nicolas IV a voulu mettre en évidence les liens qui existent entre sa famille au sens large et l'ordre de la Toison d'Or, par l'intermédiaire d'un certain nombre de ses parents : Anne de Culembourg, Yolande de Hénin-Liétard et Jeanne de Hornes. Hélas, les renseignements lui ont toujours fait défaut pour pouvoir remplir les

---

[352] Sur les Ligniville : LA CHESNAYE-DESBOIS et BADIER, *Dictionnaire de la noblesse...*, 3e édition, Paris, 1868, reprint Nancy, 1980, t. 12, p. 127-129.
[353] Sceau : DR 6027.
[354] Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, Fonds Goethals, ms. 1327, fol. 103 v°-104.

Planche 13

Descendance de Gérard d'Argenteau et de Philippe de Houffalize

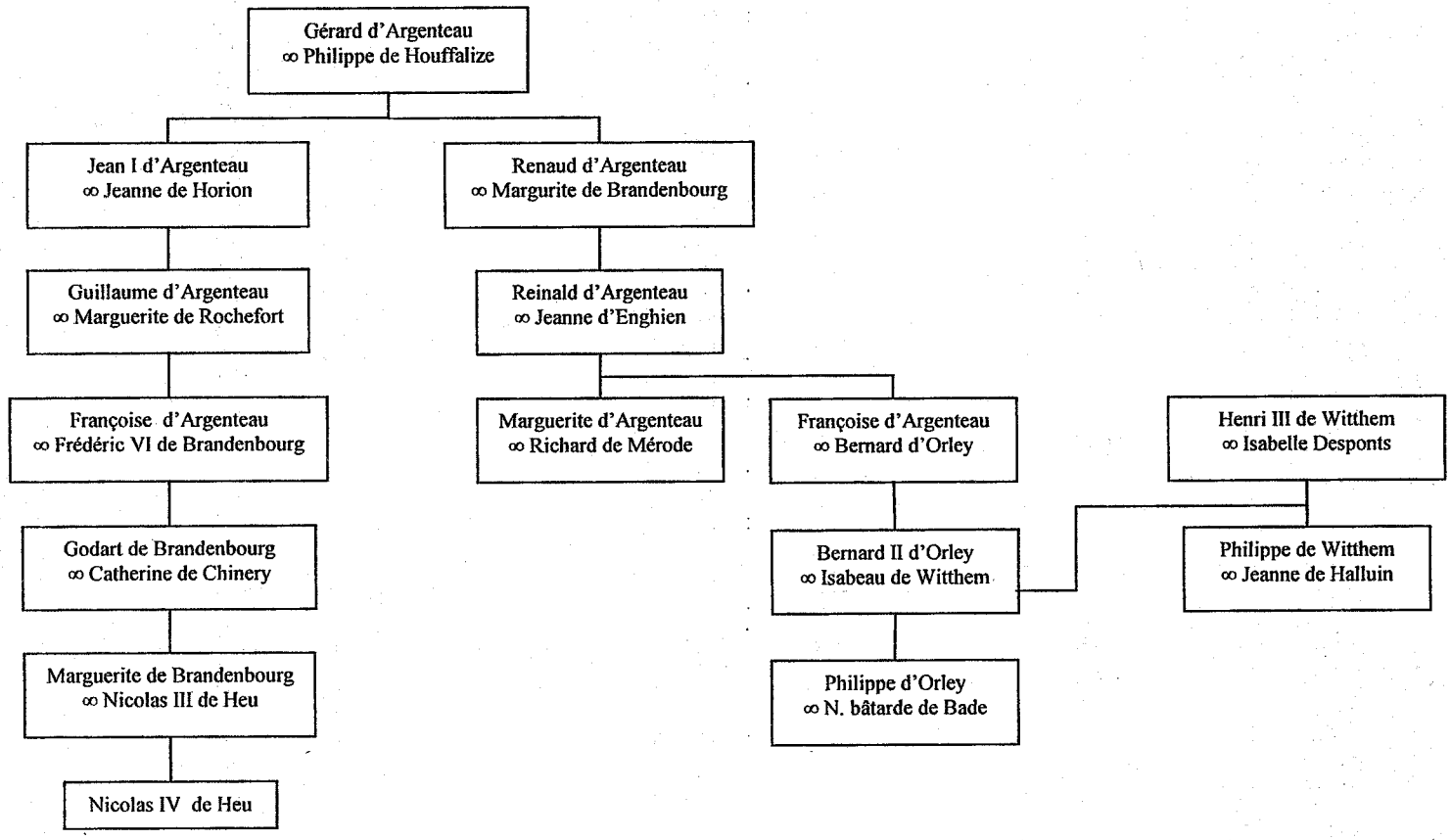

quatre quartiers, qui auraient assurément attesté de sa connaissance de ces liens. Cependant la présence de ces trois personnages féminins ne doit pas être un hasard. D'autres alliances de parents de Nicolas IV de Heu ayant des relations avec d'autres chevaliers de la Toison d'Or sont soulignées dans le recueil généalogique de Bruxelles[355]. Elles concernent principalement Philippe d'Orley, cousin de Nicolas IV par les Argenteau (Planche 13). Philippe est le fils de Bernard (II) d'Orley et d'Isabeau de Witthem, et le petit-fils de Bernard (I) d'Orley et de Françoise d'Argenteau. Par sa mère il descend de Henri III de Witthem, chevalier de la Toison d'or en 1491[356]. Philippe est marié à une fille bâtarde de Christophe Ier de Bade, gouverneur du Luxembourg de 1487 à 1515, lui aussi chevalier de la Toison d'or en 1491[357]. Par ces tableaux de quartiers, Nicolas IV de Heu se dote d'une parenté élargie ou plutôt d'un réseau familial lié au milieu des chevaliers de la Toison d'or.

d. Le Tractatus de heraldis[358]

A la suite du Traité en forme de questionnaire, a été ajouté un traité sur l'origine des hérauts (fol. 162-165 v°). L'écriture de ce texte à longues lignes, différente de la bâtarde bourguignonne de la majeure partie de l'armorial et du Traité de blason en forme de questionnaire, est une cursive de la fin du XVe s. ou du début du XVIe s. écrite à l'encre brune. Le *Tractatus de heraldis* est une mise en forme de traité de la lettre CXXVI des *Epistulae familiares* de Pie II, adressée en 1451 à Johannes von Hinderbach[359]. Cette lettre met en parallèle les origines légendaires des hérauts et la situation contemporaine nettement moins glorieuse. Le texte de la lettre est divisé en chapitres et quelques modifications sont apportées. Cette lettre devenue traité est connue par plusieurs manuscrits, recensés par Frank Fürbeth[360]. Selon lui, de par le contexte général des manuscrits dans lesquels on la trouve, cette lettre en forme de traité du fait de son recours aux auteurs classiques devait servir de modèle dans les milieux

---

[355] *Id.*, fol. 102-103.
[356] *Les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or...*, p. 192-194.
[357] *Les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or...*, p. 200-201 ; LOUTSCH (Jean-Claude), *Armorial du pays de Luxembourg*, Luxembourg, 1974, p. 142.
[358] Voir édition en annexe.
[359] *Aeneae Sylvii Piccolominei (...) Opera quae extant omnia (...)*, Bâle, 1551 (reprints, Francfort, 1967), p. 652-654.
[360] FÜRBETH (Frank), "Vom Ursprung der Herolde". Ein humanisticher Brief heraldischer Lehrtext, *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur*, 117 (1995), p. 437-488, pour le recensement des manuscrits : p. 444-447.

humanistes. Deux cas font exception, dont le manuscrit de Vienne[361]. A propos de celui-ci il prétend que ce texte, lié à un armorial, a été placé là par un héraut et pour servir de faire-valoir à sa fonction[362]. Or le manuscrit de Vienne n'est pas un manuscrit de héraut d'armes puisqu'il a été réalisé pour André de Rineck et augmenté par ou pour Nicolas IV de Heu, qui sont, celà semble au moins évident pour le second, ouverts à l'Humanisme. L'insertion de ce traité dans le manuscrit semble rendre compte d'un double intérêt de ses propriétaires pour l'héraldique et les réflexions humanistes, ce qui est avéré pour Nicolas IV de Heu. La suite de l'analyse de F. Fürbeth reste cependant intéressante parce qu'elle trouve des parentés entre le traité du manuscrit de Vienne et ceux manuscrits bâlois dont les variantes semblent proches[363]. Le texte messin viendrait donc peut-être de Bâle et du milieu humaniste bâlois. Cette piste est plus satisfaisante qu'une adaptation directe de la lettre de Pie II, notamment à partir des éditions incunables connues à Metz[364].

e. "Fragment" de chronique[365]

Enfin un dernier texte a été adjoint au manuscrit de Vienne ; il s'agit d'un *Extrait de ung anciens liwers en parchemin de monster à Lusembourg* (fol. 194-197) en latin et en français. A longues lignes également, il est sans doute écrit par la même main que le précédent, même cursive de la fin du XVe s. ou du début du XVIe s, même encre brune. Ce texte est signalé par Prost qui a noté tout l'intérêt de ce document, vestige d'une source plus ancienne ayant appartenu à un monastère de Luxembourg et peut-être disparue[366]. Prost a été surpris par le mélange de latin et de français dans un même texte et s'est interrogé sur l'origine de ce phénomène : l'original présentait-il déjà cette particularité, ou le texte de Vienne est-il le "résultat d'une compilation de matériaux empruntés à des sources différentes ?" Ce fragment de chronique contient diverses notations relatives à des évènements historiques, dans un ordre plus ou moins

---

[361] *Ibid.*, p. 447-451.
[362] *Ibid.*, p. 450. L'auteur a par ailleurs mal interprété les tableaux de quartiers des Heu qu'il analyse comme des "genealogische Notizen zu dem Geschlecht der Luxemburger".
[363] *Ibid.*, p. 444-445 et 462-463.
[364] JACOB (Victor), Catalogue des Incunables de la bibliothèque de Metz, *Mémoires de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle*, 14 (1876), pp. 59-341, p. 100 (n° 93), 101 (n° 94) et 249 (n° 456).
[365] Voir transcription en annexe.
[366] PROST (Auguste), Notice sur quelques manuscrits concernant l'histoire de Metz et de la province, qui se trouvent dans les bibliothèques de Coblentz, Stuttgard, Munich, Vienne, Dresde et Berlin, *M.A.N.M.*, XXIXe année, 1847-1848, p. 109-111.

chronologique. Les notations extrêmes concernent le baptême de l'empereur Philippe (244-249) : *Philippus imperator fust le premier crestien qui premier de teus les enpereur fust battisé et confessé par un esvecque le jour de Pasques resceup Dieu*[367] et la mort du duc Jean de Brabant au cours d'une des joutes qui ont eu lieu lors des festivités marquant l'union d'Henri II de Bar et d'Aliénor d'Angleterre en 1294[368]. Nicolas IV a pu avoir connaissance de ce document par l'intermédiaire de sa tante ou de sa sœur, Anne de Brandenbourg[369] et Madeleine de Heu[370], religieuses au monastère du Saint-Esprit de Luxembourg. Cependant les relations luxembourgeoises tant d'André de Rineck que de Nicolas IV de Heu peuvent suffire à expliquer cet ajout. Cette chronique insérée dans l'armorial n'a apparemment pas de justification car elle est sans relation avec les Heu et leur généalogie.

[367] Mentionné par Eusèbe de Césarée, *Histoire Ecclésiastique*, VI, 34.
[368] Jean de Pange a édité une partie de cette chronique : *Introduction au catalogue des actes de Ferri III, duc de Lorraine (1251-1303)*, Paris, 1904, p. 101-102, pièces justificatives, n° 1 : extrait de la chronique inédite conservée à Vienne (Autriche), Bibliothèque de la ville, n° 3336, fol. 196-197.
[369] VANNERUS (J.), La famille de Brandenbourg..., p. 92 : Anne, sœur de Marguerite de Brandenbourg, citée en 1503 comme religieuse au Saint-Esprit, à Luxembourg.
[370] [MIRBACH (Graf von)], *Généalogie de la famille de Heu (de Metz)*, extrait de l'Annuaire de la Noblesse de Belgique, 1885, Bruxelles, 1885, p. 10-11 : Madeleine, sœur de Nicolas IV de Heu, née le 25 décembre 1512, entrée au Saint-Esprit en 1524, y vit encore en 1549.

Conclusion

L'intérêt de l'armorial d'André de Rineck est multiple. En tant qu'empreinte de documents plus anciens, actuellement disparus, il permet de réévaluer l'importance de l'activité des hérauts d'armes au sein du duché de Lorraine. En effet celle-ci pouvait auparavant être considérée comme nulle ou tout au moins comme insignifiante. Or il n'en est rien. L'analyse de la filiation de l'armorial d'André de Rineck montre, en effet, que dès le règne de Charles II, et sans doute avant, la cour ducale de Lorraine était à même de produire des armoriaux. Il n'a donc pas fallu attendre l'arrivée des princes angevins et en particulier de René d'Anjou, dont le goût pour l'héraldique et les emblèmes est notoire, pour que se développe cette production. Voilà au moins un fait à souligner : il y a une vie héraldique avant les princes angevins. L'apport des princes de cette maison à la cour de Lorraine est donc à nuancer au moins sur ce point. Le héraut de Jean d'Anjou ne fait par la suite que reprendre le modèle lorrain de Charles II pour le "mettre à jour".

Grâce à l'armorial d'André de Rineck, la genèse des armoriaux médiévaux est également éclairée. Le héraut lorrain de Charles II a vraisemblablement copié Urfé ou l'une de ses variantes qui lui a servi de base et a constitué l'essentiel de son armorial. Il lui a ensuite ajouté des marches germaniques provenant probablement d'armoriaux allemands, preuve de la circulation des informations héraldiques dans le milieu des hérauts. Mais surtout, il a apporté sa propre contribution en incluant les marches des territoires qui relevaient de son office, bien plus développées que dans les armoriaux étrangers à la Lorraine. Le héraut de Jean d'Anjou n'a plus eu par la suite qu'à introduire quelques éléments nouveaux et à réactualiser le contenu de certaines marches. Mais ces méthodes de travail induisent une relative pauvreté de l'apport de ces documents quant au contenu général, l'influence d'Urfé s'est trop faite sentir ! Heureusement les marches lorraines (duché de Lorraine, duché de Bar et marquisat du Pont) sont originales. Elles sont certes présentes dans d'autres armoriaux, du fait du découpage féodo-géographique en marches d'armes qui prévaut pour leur mise en ordre, mais en moins grand nombre. Ce n'est pas le cas de la ville de Metz habituellement ignorée dans cette organisation. L'introduction de la marche messine dans le modèle de Rineck est donc extrèmement importante pour la connaissance de l'héraldique à Metz. En cela l'apport de l'armorial de

Rineck, mais aussi des armoriaux Coislin-Séguier et Nancy, qui en conservent le souvenir est fondamental.

De plus la mise en place de cette marche au sein d'un armorial universel est révélatrice des préoccupations et difficultés du patriciat messin à la fin du Moyen Age. Il est évident que l'absence des patriciens messins des autres armoriaux et leur besoin d'introduire leurs armoiries dans un tel document sont révélateurs d'une distinction faite par la noblesse féodale à leur égard. Vivant noblement et se percevant comme nobles, les patriciens semblent cependant victimes d'une certaine méfiance de la part de la noblesse ancienne. Une étude spécifique de ce milieu dans cette période permettrait de mieux en cerner les causes et les effets réels seulement aperçus au travers de ce document. Son évolution également car s'il semble que les alliances entre patriciat et noblesse sont peu nombreuses dans le courant du XVe siècle, les choses changent à la fin de ce siècle et au début du suivant. Le travail de "propagande" messine aurait-il fonctionné ? Cet effort messin d'assimilation est-il un fait unique où se retrouve-t-il dans d'autres villes d'Empire ? L'examen des quelques armoriaux issus des milieux patriciens des cités allemandes pourrait être profitable. Certains d'entre eux paraissent comparables à l'armorial de Rineck comme l'armorial de Wernigerode[371] ; d'autres se contentent de donner les armoiries des patriciens comme le livre de la famille Gossenbrot[372] ; d'autres encore les armoiries de la noblesse mais pas celles du patriciat de la ville concernée, il en va ainsi de l'armorial de Conrad Grünenberg[373]. L'héraldique patricienne se retrouve aussi dans les chroniques urbaines comme par exemple dans la Chronique de Constance de Gebhard Dacher[374]. Cet intérêt patricien pour les armoriaux semble donc être un fait récurrent dans les villes d'Empire. La reconnaissance du statut noble du groupe dirigeant est garante de son indépendance et donc de celle de sa cité. Cette préoccupation de l'oligarchie qui assure collégialement le pouvoir est bien traduite par l'armorial d'André de Rineck.

La démarche collective du patriciat s'oppose à celle individualiste des nobles et pourrait expliquer l'absence de réception des armoriaux auprès de ce "public". Emanant du pouvoir central, c'est-à-dire du prince, qui veut avoir un recensement de sa noblesse établi par l'un de ses officiers en l'espèce le héraut d'armes, l'armorial est perçu par

---

[371] VON BERCHEM (E.), GALBREATH (D. L.) et HUPP (O), *Beiträge zur Geschichte der Heraldik. Die Wappenbücher des deutschen Mittelalters*, Berlin, 1939, rééd. Neustadt an der Aisch, 1972, p. 70-73.
[372] *Ibid.*, p. 54 et 56.
[373] *Ibid.*, p. 65-66.
[374] *Ibid.*, p. 68-69.

celle-ci comme un élément aliénant. Certes la présence des armoiries d'un individu dans un armorial atteste de sa noblesse, mais elle le place dans un lien de dépendance par rapport à un suzerain. D'où peut-être un certain rejet de ces documents par la noblesse "féodale", notamment française. Dans l'état actuel de la documentation, pour l'espace français, aucun armorial médiéval ayant été réalisé ou ayant appartenu à un noble de façon assuré, ne semble conservé. Seules des traces de tels documents sont décelables dans quelques inventaires de bibliothèque. La liste des livres de Guichard Dauphin, seigneur de Jaligny, révèle en 1413 l'existence d'"ung petit livre en papier fait d'armoiries" et d'"ung rolet d'armoirie". Philippe de Clèves possédait un livre d'armoiries selon l'inventaire de sa bibliothèque dressé à Gand en 1528[375]. L'exemple de ces deux personnages, gravitant dans les sphères du pouvoir, n'est pas selon nous révélateur d'une tendance générale dont les témoignages auraient pour l'essentiel disparu, mais plutôt le témoignage d'exceptions de la part de nobles curiaux soucieux de se conformer au goût du prince et de la cour, ce qui n'empêche pas un véritable goût pour l'héraldique. En Lorraine, Nicolas de Lutzelbourg, seigneur de Fléville, fait composer vers 1530-1540 un armorial général, mais le contexte dans cette région et à cette période suffit à en expliquer l'existence. L'augmentation pléthorique du nombre d'anoblis venant concurrencer l'ancienne noblesse entraîne une réaction de la part de cette dernière. La réalisation de l'armorial en est une manifestation. Nicolas de Lutzelbourg souhaite faire rassembler en un document les armoiries de la noblesse de souche afin de bien la distinguer des nouveaux venus[376]. Cet exemple particulier et tardif montre l'utilité des armoriaux pour la noblesse mais ne doit pas conduire à la surévaluer. Il prend place lui aussi dans une démarche collective. La mise en valeur des armoiries pour les nobles passe plutôt par leur utilisation dans un cadre plus personnel. Sculptées ou peintes sur un linteau de porte ou de fenêtre de la ou des demeures familiales, placées sur un vitrail d'église ou sur un monument funéraire ou plus généralement sur nombres d'objets quotidiens, elles manifestent bien mieux au vu et au su de tous leur qualité. Il est un objet armorié qui peut encore mieux véhiculer l'image du noble : la matrice sigillaire. Destinée à valider les actes de son possesseur, elle

[375] CONTAMINE (Philippe), Les traités de guerre, de chasse, de blason et de chevalerie, *La littérature française aux XIVe et XVe siècles*, t. I, Heidelberg, 1988, p. 365-366. Sur la culture écrite des nobles : CONTAMINE (Philippe), *La noblesse...*, p. 261-277.

[376] Nancy, Bibliothèque municipale, ms. 1727. Sur cet armorial et le contexte de sa réalisation : BLANCHARD (Jean-Christophe), L'Armorial de Jean de Haraucourt, manuscrit du XVIe siècle conservé au Musée lorrain, à Nancy, *Lotharingia*, X, Nancy, 2001, p. 81-125, p. 81-87 ; *Id.*, L'héraldique des anoblis dans les duchés de Lorraine et de Bar des origines (1363) à la fin du règne de René II, *Publications du centre européen d'études bourguignonnes (XIVe-XVe s.)*, n° 37, 1997, p. 249-252.

comporte les éléments nécessaires à son identification, dont les armoiries, et produit de nombreuses empreintes appendues à des actes qui circulent. Quoique de petite taille ces images sont vues et contribuent à la reconnaissance de leur possesseur puisqu'elles sont également une émanation de son pouvoir et de son autorité[377]. Les nobles ont donc bien d'autres moyens pour mettre en valeur leurs armoiries et les faire connaître mieux que disséminées parmi d'autres dans un livre soigneusement rangé sur un rayonnage peu accessible.

Si individuellement les patriciens messins ont le même comportement que les nobles français, il n'en demeure pas moins que face aux princes qui menacent leur indépendance, leur démarche doit être collective, tout comme l'est d'ailleurs le gouvernement de leur cité. Et pour cela le recours à l'armorial semble assez bien vu. En effet, c'est un document émanant du pouvoir princier, un armorial de la cour voisine de Lorraine, donc un document officiel, qu'ils vont utiliser pour introduire leurs armoiries dans l'ensemble de la noblesse occidentale. Mais sans vraiment la faire entrer sous la dépendance d'un prince, si ce n'est l'empereur, qui ne constitue pas vraiment une menace contre leur indépendance. Ce faisant il redonne aux armoriaux le poids que ceux-ci avaient perdu en même temps que le rôle militaire des hérauts diminuait et que ces derniers étaient relégués à une moindre place. Cela explique peut-être en partie le succès que ces armoriaux ont rencontré à Metz à la fin du Moyen Age.

[377] PASTOUREAU (Michel), Les sceaux et la fonction sociale des images, *L'image. Fonctions et usages des images dans l'Occident médiéval*, Cahiers du Léopard d'Or, 5, Paris, 1996, p. 275-308.

TABLEAUX

Tableau A, 1 : Contenu de l'armorial d'André de Rineck

N° Marche	Nom	Fol.	N° Entrées	Nbre Entrées
	Christ	I	1	1
	A. de Rineck	I v°	2	1
1	Souv. réels et imaginaires	1-3 v°	3-97	95
2	Empire	4-6 v°	98-180	83
3	Duché de Luxembourg	7-8 v°	181-232 et 234-236	55
	Ajouts luxembourgeois	8 v°	233 et 237-245	10
4	Duché de Lorraine	9-11	246-323	78
5	Rhéno-mosellans	12-13 v°	324-375	52
6	"Rome"	14 r°-v°	376-395	20
7	"Naples"	15	396-403	8
	"esquisse"	15	404	1
8	Marquisat du Pont	16 r°-v°	405-436	32
9	Evêché de Liège	17 r°-v°	437-441	5
10	Royaume de France	19 v°-22 v°	442-565	124
11	Duché d'Anjou	23 v°	566-570	5
12	Duché de Bar	25-26	571-608	38
13	Duché de Bourgogne	27	609-611	3
14	Duché de Bretagne	29	612	1
15	Duché de Normandie	31	613	1
	"esquisse"	33	614	1
16	Duché de Berry	34	615-616	2
17	Duché de Guyenne	37-39	617-681	65
18	Duché de Nemours	39 v°		0
19	Comté de Champagne	42-43 v°	682-732	51
20	Duché d'Orléans	44	733	1
21	Duché de Bourbon	46	734	1
	Ajouts bourbonnais	46	735-738	4
22	Duché d'Alençon	48	739	1
23	Duché d'Autriche	50	740	1
24	Duché de Bavière	52	741	1
25	Duché de Saxe	54	742	1
26	Duché de Brunswick	56	743	1
27	Duché de Berg	58	744	1
28	Duché de Clèves	60	745	1
29	Duché de Juliers	61	746-747	2
30	Duché de Gueldre	63	748	1
31	Duché de Brabant	65	749-750	2
32	Duché de Lothier	67	751	1
33	Duché de Limbourg	69	752	1
34	Duché de Savoie	71	753-764	11
	Ajouts savoyards	71-73[a] v°	764-868	105

N° Marche	Nom	Fol.	N° Entrées	Nbre Entrées
35	Duché de Milan	73	817	
36	Duché de Stettin	74	869	1
37	Margraviat de Misnie	76	870	1
38	Marg. de Brandebourg	78	871-872	2
39	Margraviat de Bade	80	873-887	15
40	Margraviat de Moravie	82	888	1
	"esquisse"	83	889	1
41	Marquisat de Montferrat	84	890	1
42	Duché de Ferrare	86	891	1
43	Landgraviat de Thuringe	88	892	1
44	Landgraviat de Hesse	90	893	1
45	Palatinat	92	894-907	14
	"esquisse"	92	908	1
46	Comté de Provence	94 r°-v°	909-930	22
	"esquisse"	94 v°	931	1
47	Dauphiné	96	932	1
48	Franche-Comté	98 r°-v°	933-953	21
49	Comté de Montbéliard	100	954	1
50	Comté de Hollande	102	955-957	3
51	Comté de Flandre	104	958	1
52	Comté de Hainaut	106	959	1
53	Comté de Namur	108	960	1
54	Archevêché de Cologne	110	961	1
55	Archevêché de Trèves	112	962	1
	"esquisse"	112	963	1
56	Archevêché de Mayence	114	964	1
57	Evêché de Wurtzbourg	116 r°-v°	965-970 et 976-981	12
	Ajouts Wurtzbourgeois	116-119	971-975 et 982-1064	88
58	Galehaut	120 r°-v°	1065-1080 et 1082-1095	30
	Fils Aymon	120	1081	1
	"esquisse"	120 v°	1096	1
59	Alexandre	121	1097-1110	14
60	Arthur	121 v°-122	1111-1131	21
61	Charlemagne	122 v°	1133-1144	13
62	Richard Cœur de Lion	123	1145-1157	13
63	Royaume d'Angleterre	124 r°-v°	1158-1192	35
64	Royaume d'Ecosse	126	1193	1
65	Royaume de Norvège	127	1194	1
66	Royaume de Danemark	128	1195	1
67	Royaume de Suède	129	1196	1
68	Royaume de Frise	130	1197	1
69	Royaume de Pologne	131	1198-1201	4

N° Marche	Nom	Fol.	N° Entrées	Nbre Entrées
70	Royaume de Bohème	132	1202-1208	7
71	Royaume de Hongrie	133	1209-1210	2
72	Royaume d'Arménie	134	1211-1212	2
73	Royaume de Chypre	135	1213-1214	2
74	Royaume de Jérusalem	136	1215	1
75	Royaume d'Aragon	137-138	1216-1257	42
76	Royaume de Portugal	139	1258-1259	2
77	Royaume de Castille	140 r°-v°	1260-1278	19
78	Royaume de Navarre	141	1279-1291	13
79	Cité de Metz	142-146 v°	1292-1429	137
80	Cité de Strasbourg	147	1430-1431	2
	Ajouts Heu	147 v°-148	1432-1455	24
81	Cité de Bâle	149	1456-1457	2
	Ajouts Heu	149 v°-152	1458-1502	45
				1502

Tableau A, 2 : Contenu de l'armorial Coislin-Séguier

N° Marche	Nom	Fol.	N° Entrées	Nbre Entrées
1	Souverains réels et imaginaires	1-4	1-107	107
2	Empire	4 v°-7	108-183	76
3	Duché de Luxembourg	7-9	184-244	55
4	Duché de Lorraine	9-11 v°	245-322	78
5	Rhéno-mosellans	12-13 v°	323-379	57
6	"Rome"	14 r°-v°	380-400	21
7	"Naples"	15	401-408	8
8	Marquisat du Pont	17 r°-v	409-440	32
9	Evêché de Liège	18	441-445	5
10	Royaume de France	19-22 v°	446-569	124
11	Duché d'Anjou	25	570-575	6
12	Duché de Bar	28-29	576-613	38
13	Duché de Bourgogne	31	614-616	3
14	Duché de Bretagne	32	617	1
15	Duché de Berry	36	618	1
16	Duché de Guyenne	39-41	619-683	65
17	Comté de Champagne	44-45 v°	684-734	51
18	Duché d'Orléans	46		0
19	Duché de Bourbon	47		0
20	Duché d'Alençon	48	735	1
21	Duché d'Autriche	50	736	1
22	Duché de Bavière	52	737	1
23	Duché de Saxe	55	738	1
24	Duché de Brunswick	57	739	1
25	Duché de Berg	57 v°	740	1
26	Duché de Juliers	59	741-742	2
27	Duché de Gueldre	61	743	1
28	Duché de Brabant	63	744-746	3
29	Duché de Savoie	70	747-757	11
30	Duché de Milan	72	758	1
32	Margraviat de Misnie	74	759	1
33	Margraviat de Brandebourg	75	760-761	2
34	Duché de Wurtemberg	77	762-776	15
35	Landgraviat de Hesse	81	777	1
36	Palatinat	83	778-791	14
37	Comté de Provence	84 r°-v°	792-813	22
38	Franche-Comté	87 r°-v°	814-833	21
39	Comté de Hollande	90	834-836	3
40	Comté de Flandre	92	837	1
41	Archevêché de Cologne	98	838	1
42	Archevêché de Mayence	100	839	1
43	Evêché de Wurtzbourg	101	840-846	7

N° Marche	Nom	Fol.	N° Entrées	Nbre Entrées
	Fils Aymon	101 v°	847	1
44	Galehaut	103 r°-v°	848-877	30
45	Alexandre	104	878-891	14
46	Arthur	105 r°-v°	892-912	21
47	Charlemagne	106 r°	913-925	13
48	Richard Cœur de Lion	106 v°	926-938	13
49	Royaume d'Angleterre	107-108 v°	939-973	35
50	Royaume d'Ecosse	110	974	1
51	Royaume de Norvège	111	975	1
52	Royaume de Danemark	112	976	1
53	Royaume de Suède	113	977	1
54	Royaume de Frise	113 v°	978	1
55	Royaume de Pologne	114	979-982	4
56	Royaume de Bohème	115	983-989	7
57	Royaume de Hongrie	116	990-991	2
58	Royaume d'Arménie	117	992-993	2
59	Royaume de Chypre	118	994-995	2
60	Royaume d'Aragon	121-122	996-1037	42
	Ecu des Gournay de Secourt	122	1038	
61	Royaume de Portugal	123	1039-1040	2
62	Royaume de Castille	124 r°-v°	1041-1059	19
63	Royaume d'Aragon	125	1060	1
64	Royaume de Navarre	126	1061-1073	13
65	Cité de Metz	129-130 v°	1074-1128	
		132 r°-v°	1129-1160	
		134-135 v°	1161-1211	138
66	Cité de Strasbourg	139	1212-1213	2
67	Cité de Bâle	140	1214-1215	2
				1215
	Armorial allemand	141-150		283
	Marche savoyarde	151-154		105
	Armorial messin après 1552	156-158		36
				1638

Tableau A, 3 : Contenu de l'armorial de Nancy (remis en ordre)

N° Marche	Nom	Fol.	N° Entrées	Nbre Entrées
1	Royaumes réels et imaginaires 1	42 v°-44 v°	1-88	88
	Royaumes réels et imaginaires 2	40	89-97	9
2	Empire 1	40 v°	98-117	20
	Empire 2	39 r°-v°	118-152	35
	Empire 3	52 r°-v°	153-174	22
3	Duché de Luxembourg 1	51 r°-v°	175-203	29
	Duché de Luxembourg 2	38 r°-v°	204-221	18
4	Duché de Lorraine 1	37 r°-v°	222-259	38
	Duché de Lorraine 2	41 r°-v°	260-298	37
5	Rhéno-mosellans	17-18	299-339	41
6	"Rome"	18 v°-19	340-360	21
7	"Naples"	19 v°	361-368	8
8	Marquisat du Pont	20 r°-v°	369-393	25
9	Evêché de Liège	21	394-396	3
10	Royaume de France	21 v°-24 v°	397-509	113
11	Duché de Bretagne	33	510	1
12	Duché de Berry	33 v°	511	1
13	Duché de Guyenne	34-35 v°	512-576	65
	Tableau de quartiers (?)	35 v°	577-584	8
14	Comté de Champagne	36 r°-v°	585-623	39
15	Duché de Juliers	25	624-625	2
16	Duché de Gueldre	25	626	1
17	Duché de Brabant	25 v°	627-629	3
18	Duché de Savoie	26	630-640	11
19	Duché de Milan	26 v°	641	1
20	Margraviat de Misnie	26 v°	642	1
21	Margraviat de Brandebourg	27	643-644	2
22	Margraviat de Bade	27 v°	645-659	15
23	Landgraviat de Hesse	28	660	1
24	Palatinat	28	661-674	14
25	Comté de Provence	28 v°-29	675-696	22
26	Franche-comté	29-30	697-716	20
27	Comté de Hollande	30	717-719	3
28	Comté de Flandre	30	720	1
29	Archevêché de Cologne	30 v°	721	1
30	Archevêché de Mayence	30 v°	722	1
31	Evêché de Wurtzbourg	31	723-729	7
	Fils Aymon	31	730	1
32	Galehaut	31 v°-32	731-760	30

N° Marche	Nom	Fol.	N° Entrées	Nbre Entrées
33	Alexandre	32 r°-v°	761-774	14
34	Arthur	9 r°-v°	775-795	21
35	Charlemagne	10	796-808	13
36	Richard Cœur de Lion	10 v°	809-821	13
37	Royaume d'Angleterre	10 v°-11 v°	822-856	35
38	Royaume d'Ecosse	12	857	1
39	Royaume de Norvège	12	858	1
40	Royaume de Danemark	12	859	1
41	Royaume de Suède	12 v°	860	1
42	Royaume de Frise	12 v°	861	1
43	Royaume de Pologne	12 v°	862-865	4
44	Royaume de Bohème	13	866-872	7
45	Royaume de Hongrie	13	873-874	2
46	Royaume d'Arménie	13 v°	875-876	2
47	Royaume de Chypre	13 v°	877-878	2
48	Royaume d'Aragon	14-15	879-920	42
49	Royaume de Portugal	15	921-922	2
50	Royaume de Castille	15 r°-v°	923-941	19
51	Royaume d'Aragon	15 v°	942	1
52	Royaume de Navarre	16	943-955	13
53	Cité de Metz	1-4 v°	956-1093	138
54	Cité de Strasbourg	5	1094-1095	2
55	Cité de Bâle	5	1096-1097	2
	Armorial allemand	5 v°-8 v°	1098-1236	139
	Armorial allemand 2	45-46 v°	1237-1312	76
	Armorial allemand 3	49-50 v°	1313-1381	69
				1381

Tableau B:
Degrés de parenté d'André de Rineck et de Perrette Roucel

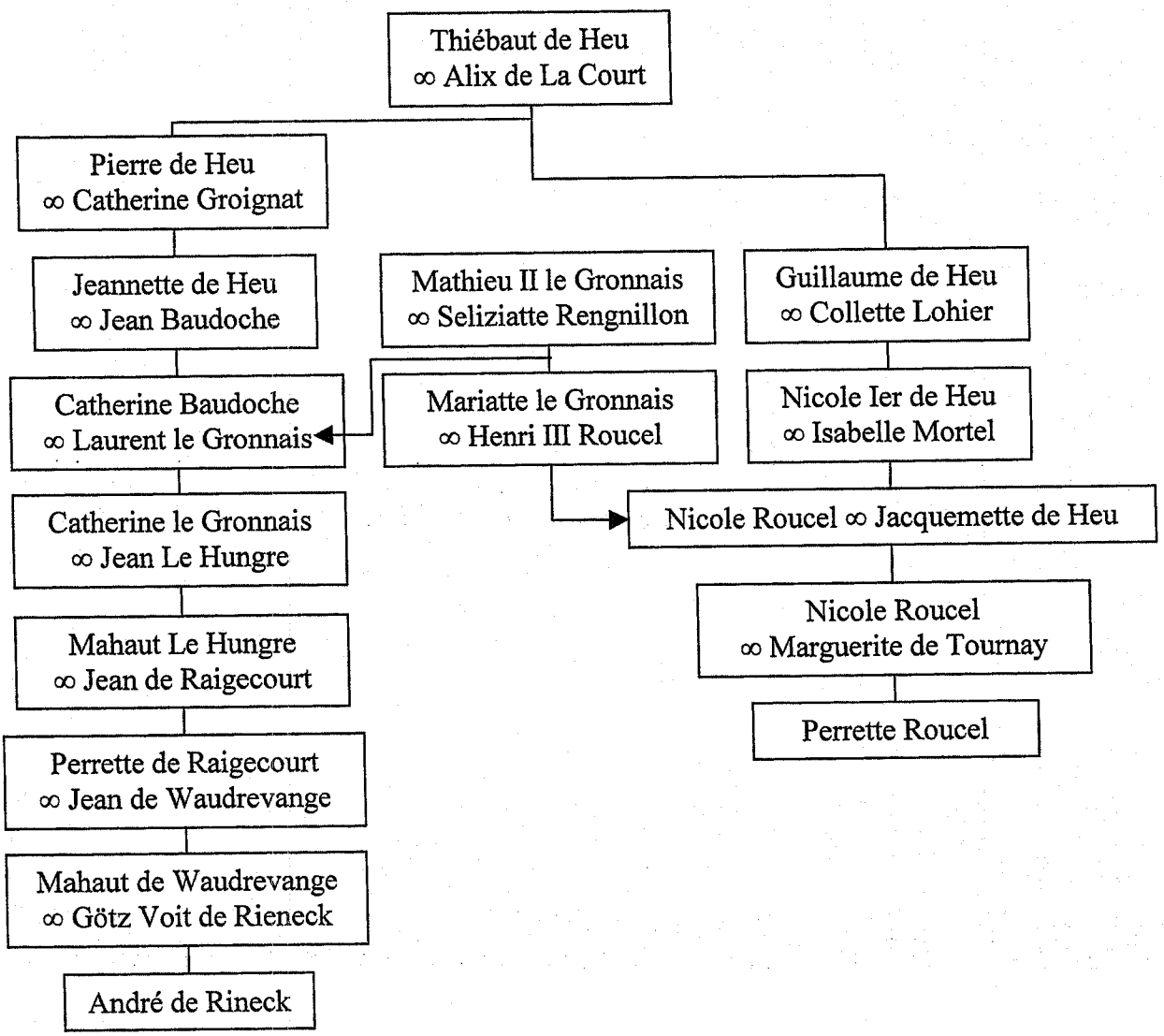

Tableau C:
Degrés de parenté d'André de Rineck
et de ses pupilles Philippe et Nicole de Raigecourt

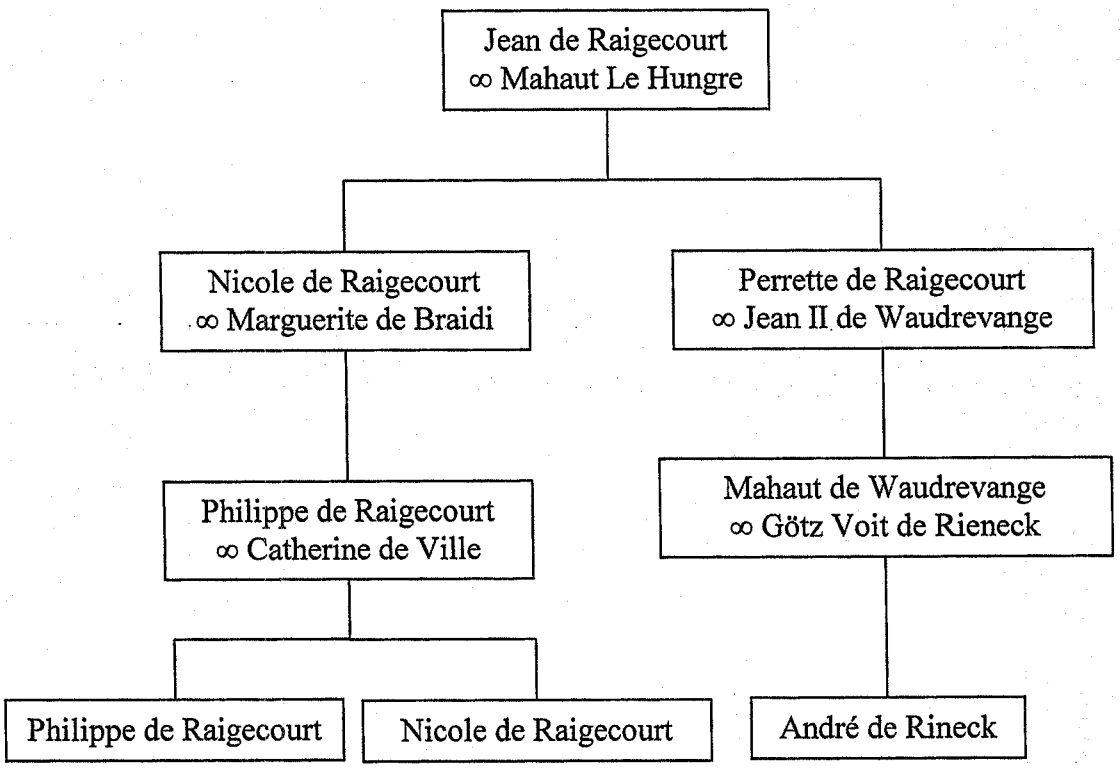

Tableau D:
Degrés de parenté d'André de Rineck et de Nicolas IV de Heu

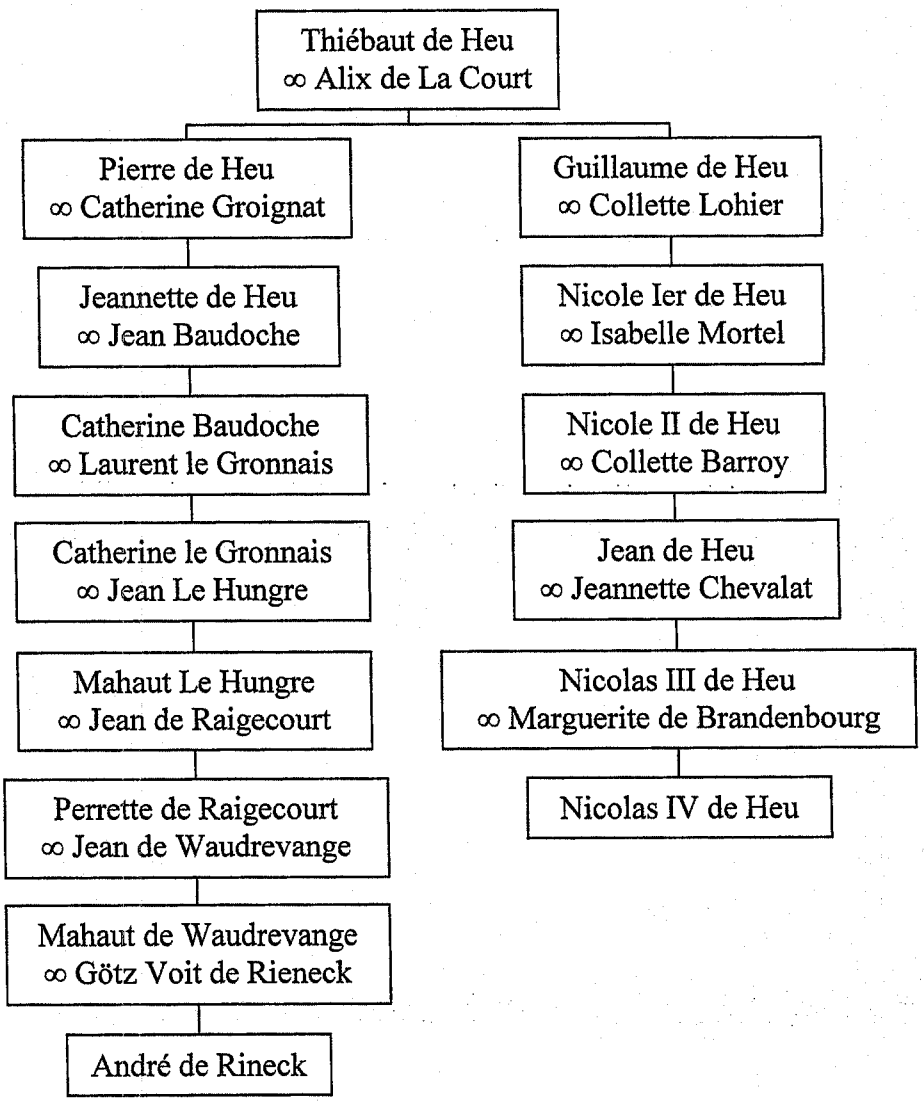

Tableau E : Premières entrées anglaises de Toison d'or, Lutzelbourg, Rineck et Coislin-Séguier/Nancy

Toison d'or	Lutzelbourg	Rineck	Coislin-Séguier/Nancy
Roi d'Angleterre Henri V (1413-1422) Henri V (1422-1461 et 1470-1471)	Roi d'Angleterre Henri V (**1413-1422**)	Roi d'Angleterre Henri V (**1413-1422**) Henri VI (1422-1461 et 1470-1471)	Roi d'Angleterre
Duc de Gloucester Régent du 10 juin 1421 au 1er septembre 1422 Régent du 23 avril 1430 au 9 février 1432	Duc de Lancastre Henri V	Prince de Galles Henri VI (**6 décembre 1421-1er septembre 1422**) Edouard (13 octobre 1453-21 mai 1471)	Angleterre ancien
	Duc de Bedford Jean de Lancastre créé duc de Bedford le 16 mai **1414**, décédé le 15 septembre **1435** **Régent du 11 août 1415 au 16 novembre 1415** Régent du 23/25 juillet 1417 au 1/3 février 1421	Duc de Lancastre ↑	Duc de Lancastre 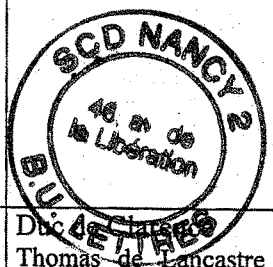
	Duc de Clarence Thomas de Lancastre créé duc de Clarence le 9 juillet **1412**, décédé le 22 mars **1421**	Angleterre ancien ↓	Duc de Clarence Thomas de Lancastre né en **1388**, décédé le 22 mars **1421**
	Duc de Gloucester Humphrey de Lancastre créé duc de Gloucester le 16 mai **1414**, décédé le 23 février **1447**	Duc d'York	Stafford
	Duc de York Edouard d'York, décédé le 25 octobre 1415. Richard, son neveu, duc après 1415.	Duc de Gloucester Humphrey de Lancastre né en août/septembre 1390, décédé le 23 février 1447 **Régent du 10 juin 1421 au 1er septembre 1422**	Duc de Bedford Jean de Lancastre né le **20 juin 1389**, décédé le 15 septembre **1435**
	Comte de Somerset Henri Beaufort, comte de Somerset en 1410, décédé le 25 novembre 1418 Jean Beaufort, comte de Somerset de 1418 à 1443 (création du comté en duché le 28 août)	Duc de Bedford Jean de Lancastre né le 20 juin 1389, créé duc de Bedford le 16 mai **1414**, décédé le 15 septembre **1435**	Duc d'York
	Comte de Dorset Thomas Beaufort créé comte de Dorset le 5 juillet 1411, créé duc d'Exeter le **18 novembre 1416**, décédé le 31 décembre 1426	Duc de Clarence Thomas de Lancastre né en 1388, créé duc de Clarence le 9 juillet **1412**, décédé le **22 mars 1421**	Duc de Gloucester Humphrey de Lancastre né en **août/septembre 1390**, décédé le 23 février **1447**
			Comte de Dorset
- du 10 juin 1421 au 1er septembre 1422 **- du 23 avril 1430 au 9 février 1432**	**- du 11 août 1415 au 16 novembre 1415**	**- du 10 juin 1421 au 1er septembre 1422** Mais Clarence déjà décédé	?

SCD NANCY 2
46 en de la Libération
BU LETTRES

L'armorial d'André de Rineck : un manuscrit messin du XVe siècle (Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, Cod. 3336)

Jean-Christophe Blanchard
Université Nancy 2
UFR des Sciences historiques et géographiques, musicologie

Résumé : Cette thèse est l'édition d'un armorial messin de la fin du XVe siècle : l'armorial d'André de Rineck (Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, Cod. 3336). Elle propose une présentation détaillée du manuscrit (description codicologique, analyse du contenu, biographie des propriétaires), une édition scientifique de l'armorial, ainsi que la transcription des textes contenus et de trois autres armoriaux parents en annexes. L'étude de ce document inédit apporte de nombreux éléments à la connaissance de l'héraldique lorraine et en particulier messine. Sa filiation permet d'envisager l'existence d'au moins deux armoriaux lorrains plus anciens non conservés. Il est donc l'un des rares vestiges d'une activité héraldique à la cour de Lorraine. Mais émanant du patriciat messin, il est également un précieux témoignage de l'importance que ce milieu accorde à ses armoiries et de ses préoccupations intellectuelles, sociales et politiques. Les élites messines soucieuses de l'indépendance de leur cité et de la reconnaissance de leur noblesse, garante de cette indépendance, ont utilisé cet armorial comme un manifeste. Cette étude éclaire davantage la signification des armoriaux médiévaux comme documents d'histoire socio-politique.

André de Rineck's armorial : a XVth century manuscript from Metz (Lorraine) (Vienna, Österreichische Nationalbibliothek, Cod. 3336).

Abstract : This doctoral thesis is primarily devoted to the edition of André de Rineck's armorial (Vienna, Österreichische Nationalbibliothek, Cod. 3336), a late XVth century armorial from the city of Metz. It includes a detailed description of the manuscript (codicological description, content analysis, biographical sketch of the previous owners), a scientific edition, a transcript of the textual material in the manuscript and in three additionnal related armorials placed in appendix. This previously unpublished material provides a major contribution to our knowledge of heraldics in Metz and within the Lorraine province. Tracing its line of descent hints at the existence of at least two previous armorials that are no longer extent. This manuscript is a rare testimony to heraldic activity at the Lorraine's court. Also, it testifies to the importance that Metz patricians granted to armorials among other intellectual, social and political issues. It appears that Metz elite circle, sharing a deep concern for civic independance and recognition of their nobility as safeguarding this independance, used armorial as a manifesto to that effect. Our reseach put in the limelight the significance of medieval armorials as crucial socio-political documents.

Discipline : Histoire

Mots clés : héraldique, armoiries, armorial, Lorraine, Metz, André de Rineck, patriciat, noblesse.